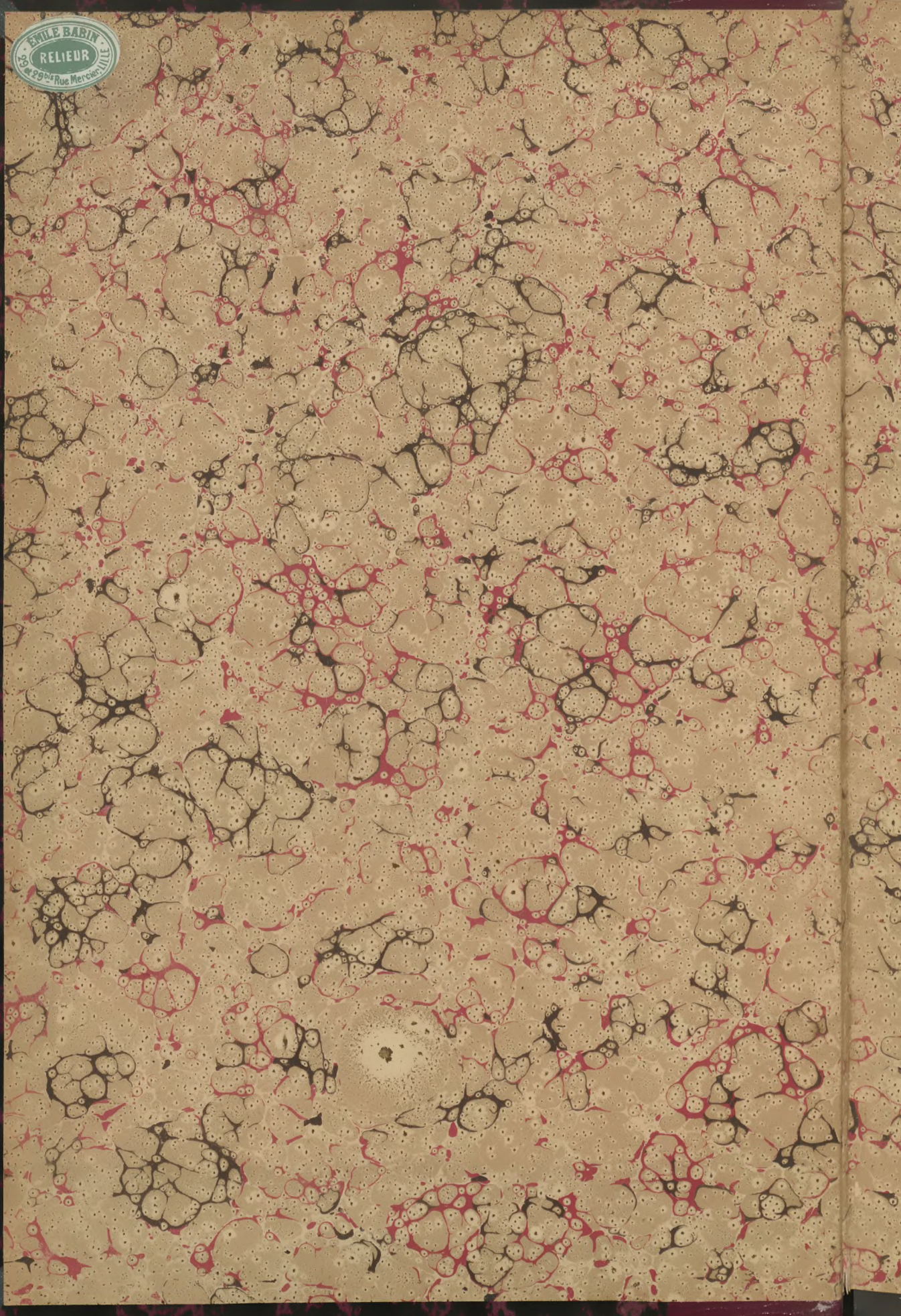
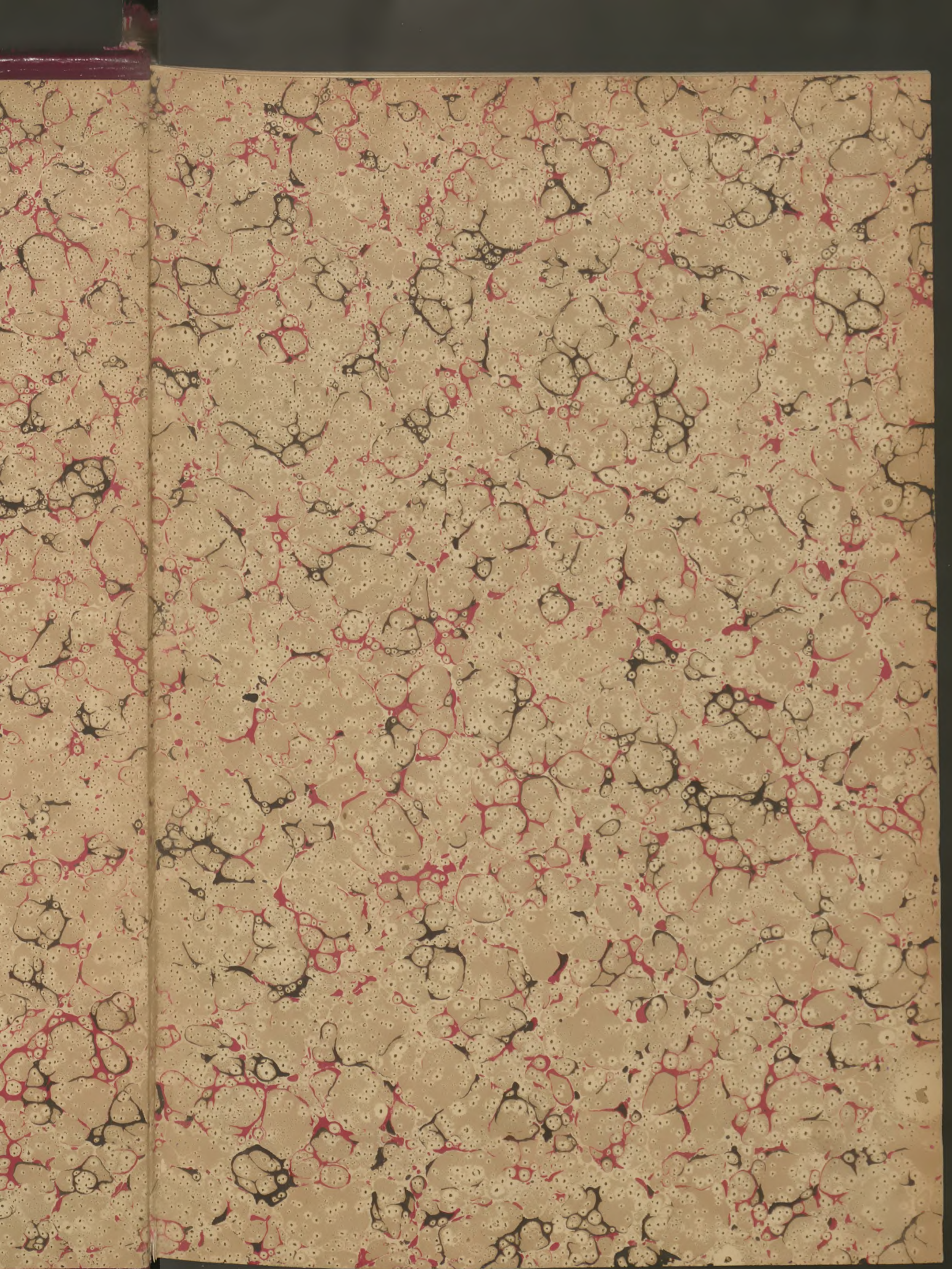
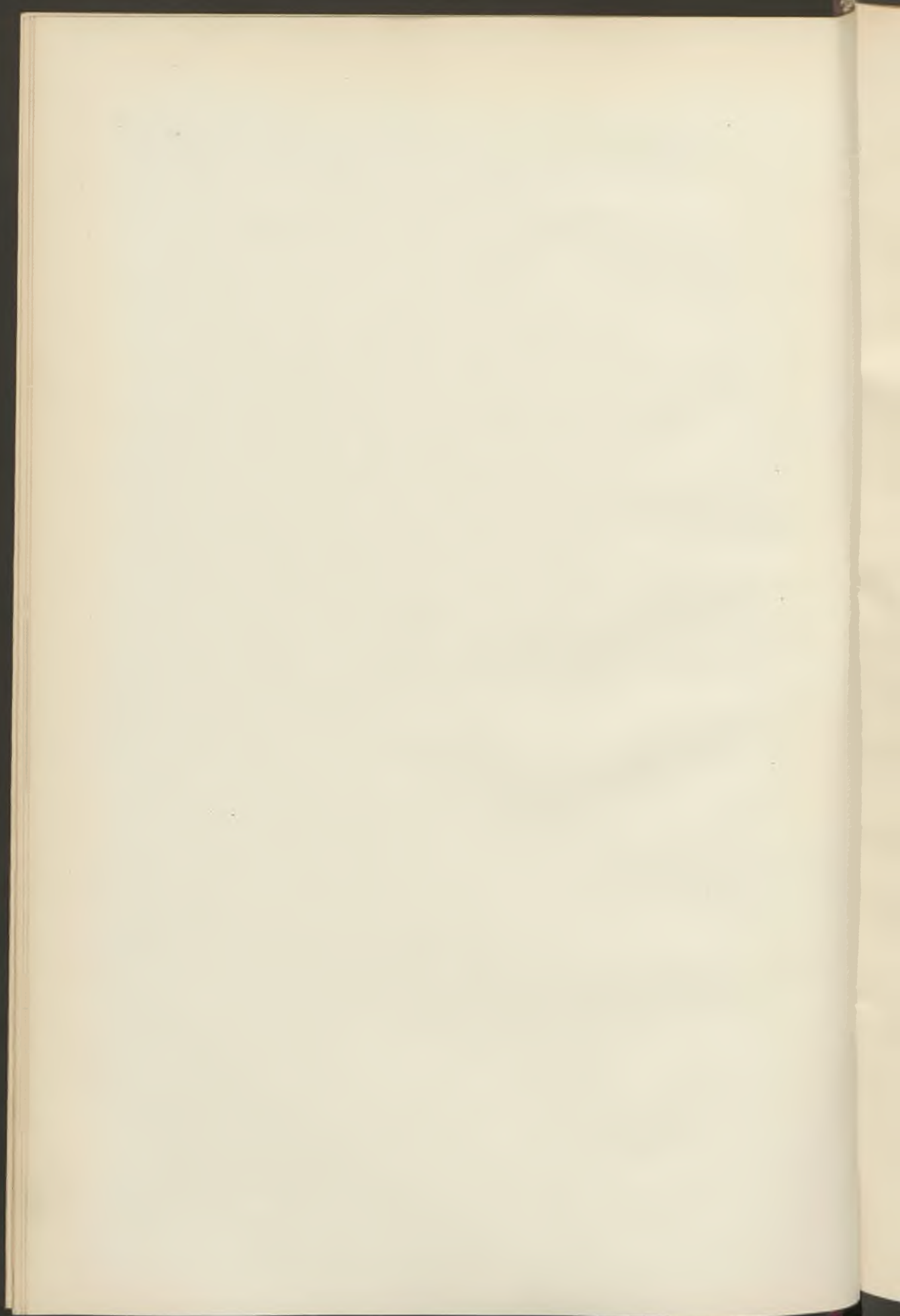


24

EMILE BABIN
RELIEUR
19, 21, 23, 25, 27, 29, 31, 33, 35, 37, 39, 41, 43, 45, 47, 49, 51, 53, 55, 57, 59, 61, 63, 65, 67, 69, 71, 73, 75, 77, 79, 81, 83, 85, 87, 89, 91, 93, 95, 97, 99, 101, 103, 105, 107, 109, 111, 113, 115, 117, 119, 121, 123, 125, 127, 129, 131, 133, 135, 137, 139, 141, 143, 145, 147, 149, 151, 153, 155, 157, 159, 161, 163, 165, 167, 169, 171, 173, 175, 177, 179, 181, 183, 185, 187, 189, 191, 193, 195, 197, 199, 201, 203, 205, 207, 209, 211, 213, 215, 217, 219, 221, 223, 225, 227, 229, 231, 233, 235, 237, 239, 241, 243, 245, 247, 249, 251, 253, 255, 257, 259, 261, 263, 265, 267, 269, 271, 273, 275, 277, 279, 281, 283, 285, 287, 289, 291, 293, 295, 297, 299, 301, 303, 305, 307, 309, 311, 313, 315, 317, 319, 321, 323, 325, 327, 329, 331, 333, 335, 337, 339, 341, 343, 345, 347, 349, 351, 353, 355, 357, 359, 361, 363, 365, 367, 369, 371, 373, 375, 377, 379, 381, 383, 385, 387, 389, 391, 393, 395, 397, 399, 401, 403, 405, 407, 409, 411, 413, 415, 417, 419, 421, 423, 425, 427, 429, 431, 433, 435, 437, 439, 441, 443, 445, 447, 449, 451, 453, 455, 457, 459, 461, 463, 465, 467, 469, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 483, 485, 487, 489, 491, 493, 495, 497, 499, 501, 503, 505, 507, 509, 511, 513, 515, 517, 519, 521, 523, 525, 527, 529, 531, 533, 535, 537, 539, 541, 543, 545, 547, 549, 551, 553, 555, 557, 559, 561, 563, 565, 567, 569, 571, 573, 575, 577, 579, 581, 583, 585, 587, 589, 591, 593, 595, 597, 599, 601, 603, 605, 607, 609, 611, 613, 615, 617, 619, 621, 623, 625, 627, 629, 631, 633, 635, 637, 639, 641, 643, 645, 647, 649, 651, 653, 655, 657, 659, 661, 663, 665, 667, 669, 671, 673, 675, 677, 679, 681, 683, 685, 687, 689, 691, 693, 695, 697, 699, 701, 703, 705, 707, 709, 711, 713, 715, 717, 719, 721, 723, 725, 727, 729, 731, 733, 735, 737, 739, 741, 743, 745, 747, 749, 751, 753, 755, 757, 759, 761, 763, 765, 767, 769, 771, 773, 775, 777, 779, 781, 783, 785, 787, 789, 791, 793, 795, 797, 799, 801, 803, 805, 807, 809, 811, 813, 815, 817, 819, 821, 823, 825, 827, 829, 831, 833, 835, 837, 839, 841, 843, 845, 847, 849, 851, 853, 855, 857, 859, 861, 863, 865, 867, 869, 871, 873, 875, 877, 879, 881, 883, 885, 887, 889, 891, 893, 895, 897, 899, 901, 903, 905, 907, 909, 911, 913, 915, 917, 919, 921, 923, 925, 927, 929, 931, 933, 935, 937, 939, 941, 943, 945, 947, 949, 951, 953, 955, 957, 959, 961, 963, 965, 967, 969, 971, 973, 975, 977, 979, 981, 983, 985, 987, 989, 991, 993, 995, 997, 999









VILLE DE LILLE

BULLETIN ADMINISTRATIF

Année 1895

STANFORD UNIVERSITY LIBRARY

VILLE DE LILLE



BULLETIN ADMINISTRATIF

TOME XXIV

ANNÉE 1895



LILLE

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE LE BIGOT FRÈRES
68, rue Nationale, et 25, rue Nicolas-Leblanc.

1896

THE HISTORY OF THE
CITY OF BOSTON

BY
JOHN W. COOPER

VOLUME I
FROM THE FOUNDATION TO 1780



BOSTON
PUBLISHED BY
J. B. LEECH, 15 NASSAU ST.

ADMINISTRATION MUNICIPALE

Elue le 15 Mai 1892

Maire :

M. GÉRY LEGRAND (*, A. ☉).

Adjoints :

MM. DUTILLEUL (2), ACHILLE-HENRI (*, I. ☉).
VIOLETTE, CHARLES-THÉOPHILE (*, I. ☉).
GAVELLE, ÉMILE (*, I. ☉).
BASQUIN, ABDON-ÉMILE-MAXIMILIEN (A. ☉)
BAGGIO (1), CÉSAR-AUGUSTE (I. ☉).
FAUCHER (3), LÉON (O. *, A. ☉).
MEURISSE, ADRIEN-FRANÇOIS (☿).
BARBE, JEAN-CHARLES-LOUIS, (A. ☉).
BRASSART, JULES-CÉSAR.

Secrétaire-Général :

M. CONTAMINE, MAURICE (I. ☉).

(1) M. BAGGIO est décédé à Lille, le 23 mai 1893.

(2) M. DUTILLEUL est décédé à Lille, le 9 avril 1894.

(3) M. FAUCHER est décédé à Sevrans-Livry, le 25 mai 1894.

THE HISTORY OF THE UNITED STATES

OF AMERICA

BY

W. H. RAY

OF THE UNIVERSITY OF CHICAGO

NEW YORK

1875

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

Finances :

a. — Ouverture de crédits	2
b. — Emprunt de 1893. — Fixation du coupon.	2
c. — Budget pour 1895. — Approbation.	3
d. — Comptable spécial. — Institut Pasteur	4
Immeubles : Vente de terrain, place VIII	5
Legs Choquet : Refus d'autorisation.	5
Legs Rudot : Approbation.	6
Legs Lardemer : Vente des immeubles.	7
Cours d'Arboriculture : Programme pour 1895	8
Police municipale : Statistique pour 1894	10
Police de sûreté : Sous-inspecteur adjoint	12
Services municipaux : Levée des peines disciplinaires	12
Bibliothèque : Statistique pour 1893	13
Etat-Civil : Statistique du mois de janvier	18

Finances :

a. — Ouvertures de crédits

DÉCRET DU 28 DÉCEMBRE 1894

EXERCICE 1894

Traitement des instituteurs et institutrices de l'enseignement primaire.
Crédit supplémentaire 7.000 »

DÉCRET DU 15 JANVIER 1894

EXERCICE 1894

Subsides d'enseignement supérieur. Crédit supplémentaire . . . 400 »
Construction d'un aqueduc. Place Jacques Febvrier . . . 32 000 »
Collège Fénelon. Création d'emploi et de cours 600 »
Marché couverts. Etablissement de garde-soleil 5.330 »
Abattoir. Aménagement des échaudoirs 4.300 »
Palais des Beaux-Arts. Aménagement d'un cabinet pour le
conservateur 2.500 »
Manège civil. Restauration. 8.100 »
Ecole supérieure de filles. Création d'une classe 271 66
Service des épidémies. Crédit supplémentaire. 570 03
Comité de l'arbre de Noël. Subside 500 »
Cours normaux. Frais du cours du modèle vivant. 700 »

b. — Emprunt de 1893. — Fixation du coupon.

Nous, Maire de la ville de Lille,

En exécution de l'art. XLII du règlement de comptabilité publique,
annexé à la circulaire ministérielle du 25 août 1874 :

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. — La valeur du coupon au 15 janvier 1895, pour les obligations nominatives de l'Emprunt de 1893, sera de 8 fr. 40, déduction faite de l'impôt de 4 o/o sur le revenu.

La valeur dudit coupon sur les obligations au porteur sera : 1^o pour les obligations entières de 7 fr. 902 ; 2^o sur les cinquièmes d'obligations, de 1 fr. 58, déduction faite de l'impôt de 4 o/o sur le revenu et du droit de transmission.

Art 2. — M. le Receveur Municipal est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont une expédition sera donnée au Crédit du Nord et au Crédit Lyonnais.

Hôtel-de-Ville, le 8 janvier 1895.

Le Maire de Lille,
GÉRY LEGRAND.

c. — **Budget pour 1895. — Approbation.**

Le Président de la République Française, sur le rapport du Ministre de l'Intérieur et des Cultes ;

Vu les délibérations du Conseil Municipal de Lille en date des 9 et 23 novembre et 14 décembre 1894,

DÉCRÈTE :

Article 1^{er}. — Le Budget de la ville de Lille (Nord), pour l'exercice 1895, est réglé ainsi qu'il suit :

En recettes, à la somme de huit millions cinq cent six mille trois cent soixante-douze francs trente centimes.

En dépenses, à la somme de huit millions quatre-vingt-quatorze mille trois cent quatre-vingt-cinq francs quarante-neuf centimes.

D'où résulte un excédent de recettes de quatre cent onze mille neuf cent quatre-vingt-six francs quatre-vingt-un centimes.

Art. 2. — Le Ministre de l'Intérieur et des Cultes, est chargé de l'exécution du présent décret.

Par le Président de la République. Fait à Paris le 11 janvier 1895,
Le Ministre de l'Intérieur et des Cultes, CASIMIR PÉRIER.
Ch. DUPUY.

Pour expédition conforme; Pour ampliation.
Pour le Préfet du Nord, *Le directeur du personnel et du Secrétariat,*
Le Conseiller de Préfecture délégué, SAINCÈRE.
TRINQUET.

d. — **Comptable spécial. — M. Calmette. — Institut Pasteur.**

Nous, Maire de la ville de Lille,

Considérant qu'il est indispensable que M. le docteur Calmette, directeur du Laboratoire de bactériologie de Lille, succursale de l'Institut Pasteur, ait à sa disposition une somme nécessaire à l'approvisionnement journalier de l'Institut,

ARRÊTONS :

Une somme de mille francs sera mise à la disposition de M. Calmette, pour le règlement des dépenses courantes, sauf à lui de justifier de l'emploi qu'il en aura fait, soit en fin d'exercice, soit plus souvent s'il y a lieu, dans la forme prévue pour les remboursements d'avances.

Vu et approuvé : Hôtel-de-Ville, le 18 janvier 1895.
Lille, le 22 janvier 1894. *Le Maire de Lille,*
Le Préfet du Nord, *Président du Comité de souscription,*
VEL-DURAND. GÉRY LEGRAND.

Vente de Terrains. — Adjudication.

Du 9 janvier 1895.

Vente par adjudication publique, par la Ville, à M. Charles Jansens, négociant, demeurant à Lille, rue de Rocroi, de 92 mètres carrés, 2 centiares de terrain, sis à Lille, à front de la place VIII, de la Porte de Paris et de la rue de Denain, moyennant le prix de 4.393 fr. 96.

Enregistré le 10 janvier 1895, folio 16, case 17.

Transcrit le 2 février 1895, volume 3,043, n° 6.

Répertoire n° 21.

Legs par M. Choquet. — Refus d'autorisation.

Le Président de la République Française,

Sur le rapport du Président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des Cultes ;

Vu, en date du 14 janvier 1891, le testament olographe du sieur Choquet, Victor ;

Vu l'acte de décès du testateur ;

Vu l'intitulé d'inventaire dressé le 17 mars 1893 et établissant que le testateur n'a laissé d'autre héritier naturel que sa sœur ;

Vu l'acte extra judiciaire par lequel l'unique héritière a fait connaître ses moyens d'opposition à l'exécution du testament ;

Vu les délibérations du Conseil Municipal de la ville de Lille, en date des 27 janvier 1893 et 23 février 1894 ;

Ensemble les autres pièces de l'affaire ;

Vu la loi du 5 avril 1884 ;

Le Conseil d'Etat entendu ;

DÉCRÈTE :

Article 1^{er}. — Le Maire de Lille (Nord), au nom de cette Ville, n'est pas autorisé à accepter le legs universel à elle fait par le sieur Choquet (Victor), suivant son testament olographe du 14 janvier 1891, consistant dans la nue propriété de tous les biens du *de cuius*, à charge de faire publier les œuvres littéraires du testateur.

Art. 2. — Le président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des Cultes, est chargé de l'exécution du présent décret.

Par le Président de la République,

Le Président du Conseil,

Ministre de l'Intérieur et des Cultes,

Ch. DUPUY.

Fait à Paris, le 2 janvier 1895.

CASIMIR PÉRIER.

Musées et Bibliothèques. — Legs par M. Rudot.

Suivant arrêté préfectoral du 19 janvier 1895,

La Commission Administrative des Hospices de Lille est autorisée à accepter le legs universel fait à cet établissement par le sieur Rudot, suivant son testament olographe du 27 août 1892.

Le tout aux charges, clauses et conditions exprimées audit acte testamentaire.

Le Maire de Lille est autorisé à accepter, au nom de cette Ville, divers objets mobiliers et artistiques, estimés 340 fr., qui ont été légués par le sieur Rudot, suivant son testament olographe du 27 août 1892, et qui sont susceptibles de figurer aux musées de la ville de Lille.

Legs Lardemer. — Réalisation d'immeubles.

Les immeubles dépendant de la succession de M. Lardemer ont été réalisés aux termes de procès-verbaux d'adjudication dressés par M. Danel, notaire à Lille, les 21 et 23 janvier 1895, de la manière suivante :

1 ^o Maison, rue Colbrant, n ^o 7, adjudgée à M. Guillumette, Gustave-Louis, courtier de commerce, demeurant à Lille, moyennant un prix de	Fr. 57.000
2 ^o Maison, rue Colbrant, n ^o 5, adjudgée à M. Guesquier, Alfred-Désiré-Joseph, rentier, demeurant à Lille, moyennant un prix de	23.100
3 ^o Maison, rue de la Monnaie, n ^o 73, adjudgée à M. Legros, Victor, demeurant à Lille, moyennant un prix de	15.600
4 ^o Deux hectares 43 ares, 84 centiares de terres, à Quesnoy-sur-Deûle, adjudgés à M. D'Hespel de Flencques, Eugène-Marc-Séraphin-Albert, propriétaire à Lewarde, moyennant un prix de	9.000
5 ^o Un hectare six ares 32 centiares de terres à Marcq-en-Barœul, adjudgés à M. Scherer de Scherbourg, Emile-François-Philippe-Joseph, propriétaire à Lille, moyennant un prix de	6.200
6 ^o 75 ares 32 centiares de terres à Bondues, adjudgés à M. Barbier de la Serre, Jules-Gonzalve-Adalbert, propriétaire à Bondues, moyennant un prix de	3.800
7 ^o 70 ares 88 centiares de terres à Mérignies, adjudgés à M. Choquet, Abel-Simon-Jean-Baptiste-Joseph, cultivateur à Mérignies, moyennant un prix de	4.300
Total	<u>119.000</u>

Cours publics et gratuits d'arboriculture fruitière.

Le programme du Cours d'Arboriculture pour l'année 1895 est réglé comme suit :

Le Dimanche 3 février. — Organisation du jardin fruitier. — Choix d'un emplacement ; composition du sol ; assainissement ; clôtures ; distribution du terrain ; confection des treillages d'espaliers.

Le Dimanche 10 février. — Organisation du jardin fruitier (suite). — Préparation du sol ; défoncement ; fumures et amendements ; établissement des contre-espaliers, choix des arbres à planter ; répartition des essences ; plantation.

Le Dimanche 17 février. — Greffages. — Principes généraux du greffage ; greffes les plus usitées en arboriculture fruitière ; époques auxquelles il convient de les pratiquer ; choix et préparation des greffes ; soins à leur donner.

Le Dimanche 24 février. — Taille. — Principes généraux de la taille ; instruments à employer pour la pratiquer ; coupe des rameaux et des branches ; formes à donner aux arbres fruitiers soumis à la taille ; longueur à conserver aux rameaux de prolongement.

Ces quatre premières leçons seront données au Palais Rameau, les suivantes au jardin d'arboriculture.

Le Dimanche 3 mars. — Culture du Poirier. — Variétés et sujets à cultiver ; taille de la charpente des formes arrondies : pyramides, fuseaux, vases ou gobelets.

Le Dimanche 10 mars. — Culture du Poirier (suite). — Taille et établissement des formes étalées, espaliers et contre-espaliers.

Le Dimanche 17 mars. — Culture du Poirier (suite). — Classification des différentes productions de l'arbre ; obtention et entretien des rameaux à fruits.

Le Dimanche 24 mars. — Culture du Poirier (suite). — Restauration. Culture du Pommier. — Variétés et sujets à cultiver ; formation et entretien des cordons horizontaux

Le Dimanche 31 mars. — Culture du Pêcher. — Variétés et sujets à cultiver ; taille et formation de la charpente.

Le Dimanche 7 avril. — Culture du Pêcher (suite). — Examen des différentes productions que présente l'arbre ; taille et entretien des rameaux fruitiers ; restauration.

Le Samedi 13 avril. — Culture de l'Abricotier, du Prunier et du Cerisier. — Variétés à cultiver ; choix des sujets ; taille et formation de la charpente ; obtention et entretien des rameaux à fruits ; restauration.

Le Dimanche 21 avril. — Culture de la Vigne. — Choix des variétés ; multiplication ; plantation ; formation de la charpente.

Le Dimanche 28 avril. — Culture de la Vigne (suite). — Taille des sarments fructifères ; restauration ; soins à donner à la vigne cultivée sous verre.

OPÉRATIONS D'ÉTÉ.

Le Dimanche 12 mai. — Ébourgeonnement et premier pincement des bourgeons des diverses espèces d'arbres fruitiers.

Le Samedi 1^{er} juin. — Suite de l'ébourgeonnement et du pincement ; taille et casement en vert ; palissage.

Le Dimanche 23 juin. — Suite du pincement ; taille et casement en vert ; greffes ; palissage ; effeuillement et éclaircissements des fruits.

Le Samedi 13 juillet. — Soins d'entretien du jardin fruitier ; récolte et conservation des fruits.

Le Dimanche 4 août. — Indication des maladies ; animaux et insectes dont les arbres fruitiers sont exposés à subir les atteintes ; moyen d'y remédier ou de les en préserver.

Les leçons commenceront à dix heures du matin.

Les auditeurs des Cours et les visiteurs seront admis dans le Jardin sur le vu d'une carte délivrée par le Directeur.

Proposé par M. L. Saint-Léger, Professeur-Directeur du Cours d'arboriculture.

Hôtel-de-Ville, le 10 janvier 1895.

Vu :

Le Maire de Lille,
GÉRY-LEGRAND.

Police municipale. Statistique des affaires traitées en 1894 :

AFFAIRES TRAITÉES DANS LES ARRONDISSEMENTS

ARRONDISSEMENTS	AFFAIRES JUDICIAIRES										AFFAIRES ADMINISTRATIVES					TOTAL
	Crimes	Délits	Contraventions	Accidents	Incendies	Suicides	Flagrants délits	Mandats	Aliénés	Divers	Préfecture	Mairie	Parquet	Bureau central	Particuliers	
1 ^{er}	3	340	442	24	5	14	193	»	3	7	368	720	931	114	119	3.283
2 ^e	5	374	524	13	3	7	143	»	9	6	279	831	960	125	50	3.329
3 ^e	3	116	488	6	5	6	229	»	9	2	362	295	753	158	87	2.519
4 ^e	7	150	594	4	2	2	121	»	14	4	304	758	862	69	2	2.913
5 ^e	3	292	273	13	6	11	205	»	8	4	434	531	1112	84	190	3.166
6 ^e	5	566	495	36	5	12	225	»	21	1	573	874	2031	99	44	4.987
7 ^e	32	253	431	14	5	4	15	»	5	6	308	891	816	86	6	2.872
8 ^e	»	473	590	15	6	7	233	»	12	3	464	1390	1420	188	60	4.861
Totaux	58	2564	3837	125	37	63	1364	•	81	33	3092	6290	8885	923	578	27.930

AFFAIRES TRAITÉES PAR LE COMMISSARIAT CENTRAL

PRÉFECTURE	MAIRIE	PARQUET	ADMINIS- TRATIONS DIVERSES	PARTICU- LIERS	TOTAL GÉNÉRAL
3.715	4.791	10.320	970	615	20.411

SERVICE DE LA SURETÉ

ARRESTATIONS :

Vols	417	<i>Report.</i>	1212
Mendicité, vagabondage, interdiction de séjour	213	Correction paternelle	19
Extradition	16	Excitation de mineurs à la débauche	3
Ivresse	23	Contrainte par corps	467
Mœurs	283	Mandat d'arrêt	420
Crimes	22	Mandat d'amener	68
Outrages et coups	127	Extraits de jugements correc- tionnels	20
Viols	4	Extraits de jugements de simple police	542
Attaques nocturnes	11	Total.	2751
Souteneurs	8		
Expulsions	88		
<i>A reporter.</i>	1212		

Contraventions relevées : 1.217

RENSEIGNEMENTS :

La Mairie	538	Le Bureau Central	719
La Préfecture	1028	Les particuliers	1797
Le Parquet	2588	Total.	6822
Les Arrondissements	1152		

SERVICE DES MŒURS

Filles inscrites volontairement	115	}	138
» d'office	23		
Arrestations pour raccollage	251	}	288
Contraventions pour raccollage	55		
» débits de boissons	396	}	1217
» visite	1		
» changement de domicile	514		
» divers	125		
Filles soumises à la visite, isolées	74	}	282
» en maison	22		
» exemptes provisoirement	61		
» parties de Lille	8	}	
Souteneurs arrêtés	3		
Excitation de mineurs à la débauche	11	}	22
Outrages publics à la pudeur			
Filles traitées à l'hôpital Saint-Sauveur			166
Frais de traitement		Fr. :	9612 »
Dépense moyenne de séjour		»	57 90

Police. — Service de la sûreté. — Sous-inspecteur adjoint.

Par arrêté Municipal en date 14 janvier 1895, M. Marquilly, secrétaire de la Police de sûreté, a été nommé sous-inspecteur adjoint dans le même service, avec une augmentation de traitement de 300 fr., qui, pour 1895, lui sera servie sous forme de gratification.

Services municipaux. — Levée des peines disciplinaires.

Par arrêté Municipal en date du 31 janvier 1895, toutes les peines disciplinaires ont été levées dans les divers services municipaux, l'Octroi et la Police, à l'occasion de l'élection de M. Félix Faure, comme Président de la République.

Bibliothèque communale. — Statistique pour 1894
Salle de lecture. — 314 séances, 23675 lecteurs, 51541 volumes

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAUX
Professeurs.....	71	70	55	66	61	37	38	73	55	66	42	55	689
Etudiants en droit.....	242	292	223	187	283	396	186	31	78	116	275	339	2650
» en lettres.....	41	76	48	50	64	35	25	13	12	41	63	133	606
» en sciences.....	27	33	20	32	84	126	41	46	32	50	40	67	598
» en médecine.....	504	602	409	425	371	363	266	123	94	291	556	588	4592
» divers.....	409	429	288	386	347	363	298	199	209	419	452	408	4207
Elèves du lycée.....	126	111	126	128	157	122	155	93	41	158	242	366	1825
Elèves des Ecoles Académiques.	125	32	20	43	40	33	16	4	12	45	89	89	548
Ouvriers.....	208	287	205	171	189	98	124	121	137	245	229	237	2251
Employés.....	260	257	187	148	105	134	131	167	140	290	312	227	2338
Militaires.....	65	70	36	21	31	15	35	67	28	31	44	44	497
Divers.....	231	293	265	239	329	178	169	178	161	210	262	272	2707
Dames.....	11	12	6	17	10	8	0	7	13	10	31	22	147
	2320	2574	1888	1933	1973	1908	1484	1122	1012	1972	2642	2847	23675
Moyenne de lecteurs.....	69 par Séance.												
Théologie.....	4	9	19	16	7	4	5	15	»	22	23	28	152
Jurisprudence.....	398	423	315	342	514	738	350	107	65	144	402	500	4298
Histoire et Géographie.....	575	659	611	703	378	333	427	343	326	720	670	753	6298
Histoire locale.....	136	111	168	125	105	118	111	118	56	154	78	39	1319
Sciences philosophiques.....	147	129	97	114	132	181	105	74	95	186	191	168	1619
» physiques.....	210	203	117	191	162	109	65	50	86	89	183	221	1686
» chimiques.....	358	254	204	297	284	323	277	174	117	225	285	224	3021
» naturelles.....	168	239	250	204	192	219	184	77	110	153	274	292	2362
» mathématiques.....	190	295	241	214	212	146	260	198	118	287	336	219	2716
» médicales.....	475	681	385	402	329	288	228	268	169	342	458	558	4583
Arts et Métiers.....	70	68	69	72	57	43	30	31	17	97	75	114	743
Beaux-Arts.....	663	613	420	360	480	194	91	218	290	528	586	588	5031
Belles-Lettres.....	414	515	324	461	390	292	262	413	357	462	577	575	5042
Classiques.....	111	201	105	86	191	171	87	86	75	154	138	138	1543
Dictionnaires.....	330	265	267	305	294	262	199	194	152	293	354	417	3332
Revue des Deux-Mondes.....	159	308	231	229	297	274	182	117	61	164	262	332	2615
Nouvelle Revue.....	36	56	54	33	28	18	27	49	40	33	23	30	427
Autres Revues.....	356	378	253	262	269	260	262	297	56	397	383	499	3772
Publications diverses.....	75	71	39	67	62	47	54	56	85	102	96	226	980
Totaux.....	4575	5478	4169	4283	4383	4020	3206	2885	2375	4552	5394	5921	51541

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAUX
Commerçants	28	27	30	18	21	17	4	28	17	15	14	22	241
Ecoliers.....	63	68	88	67	85	91	22	56	73	58	56	57	785
Employés.....	208	179	201	180	222	210	36	178	211	230	205	248	2318
Etudiants.....	19	16	23	18	17	23	2	17	21	21	15	25	217
Instituteurs professeurs.....	29	27	32	32	25	20	4	16	14	20	21	23	259
Ouvriers.....	321	291	329	240	276	242	56	217	275	255	222	303	3024
Divers.....	59	69	80	71	89	88	11	55	51	66	56	63	758
	727	677	783	626	735	692	135	567	662	662	585	741	7592
Sciences.....	79	65	86	85	89	73	21	89	68	69	69	71	864
Arts industriels.....	4	2	4	5	»	»	1	»	»	1	3	4	24
Beaux-Arts.....	9	9	9	2	4	3	»	2	11	7	11	13	80
Jurisprudence.....	»	»	1	2	»	1	6	»	»	4	»	6	20
Littérature française.....	64	69	77	70	64	53	3	48	58	52	39	63	660
» ancienne.....	»	2	3	»	1	»	2	1	»	1	»	2	12
» étrangère.....	5	4	5	5	9	»	»	»	6	15	10	18	77
Romans et Revues.....	1155	1049	1273	1002	1189	1120	204	872	1070	1030	920	1156	12049
Histoire.....	49	63	48	60	49	50	16	61	47	70	61	69	643
Histoire locale.....	»	»	4	»	10	»	4	2	»	8	7	7	42
Géographie, voyages.....	49	40	38	35	44	40	4	46	45	35	17	37	430
	1414	1303	1548	1266	1439	1340	261	1121	1305	1292	1137	1446	14892

Bibliothèque et prêt. — 48 séances, 7592 lecteurs, 14892 volumes.

Achats.

Il a été acheté 1646 volumes ou brochures inventoriés sous 730 numéros au prix de 6.000 francs.

Au nombre de ces acquisitions figurent 58 publications périodiques fournissant 115 volumes, prix 1.372 fr. 70.

Les suites d'ouvrages, au nombre de 29, ont fourni 49 volumes et coûté 350 fr. 90.

Les principales acquisitions sont :

Nordau (Max.) Dégénérescence. — H. d'Orléans, Autour du Tonkin. — Muquardt, Monuments d'architecture et de sculpture en Belgique. — Anthologie des poètes français au 19^e siècle. — Bouchot, Le luxe français l'Empire et la Restauration. — Bapst, Essai sur l'histoire du théâtre. — Adeline, les arts de reproduction vulgarisés. — A. Lévy, Napoléon intime. — Mémoires du général baron Thiébault. — Mémoires du chancelier Pasquier. — Croabbon, La science du point d'honneur. — Hautcœur, Cartulaire de l'Eglise collégiale St-Pierre de Lille. — Dolmetsch Der Briementenschat. — Beudet, Pellet et Saillard, Traité de la fabrication du sucre. — Planat, Encyclopédie de l'architecture. — Séché, Les origines du Concordat. — Bibliothèque elzévirienne, 58 volumes. — Dix manuscrits intéressant l'histoire de la région du Nord (Bibliothèque Dancoisne). — Le Monde illustré, collection de 72 volumes, 1857 à 1892. — Fidière, Chapu, sa vie et son œuvre. — Andréani, Guide de l'administration française. — Duvivier, La querelle des d'Avesnes et des Dampierre. — Merghelynck, Hôtel Merghelynck, à Ypres. — Wahlen, ordres de chevalerie et marques d'honneur. — U. Chevalier, Répertoire des sources historiques du moyen âge, topo-bibliographie. — Revue de l'Art chrétien, 1^{re} série, 1857 à 1881. — Larni, Dictionnaire des arts industriels.

Il a été acheté pour la bibliothèque du prêt 85 volumes de littérature et de vulgarisation 193 fr. 40 ; les réparations ont coûté 152 fr. 55 ; ensemble, 345 fr. 95.

Reliure — Pour la bibliothèque générale on a relié 347 volumes pour une somme de 1.401 fr. 35.

Pour la bibliothèque du prêt, on a relié 358 volumes pour une somme de 476 fr. 05.

Dons.

127 donateurs ont envoyé 970 volumes, brochures ou fascicules.

Particuliers : Anonyme, 1. — Béchaux, 1. — H. Béraldi, 1. — Berget, 1. — Elie Cabrol, 1. — Caetani, 1. — Carlez, 1. — Cannissié, 1. — Capon, 1. — H. Contamine, 4. — Damien, 1. — L. Danel, 195. — Davalon, 2. — Eug. Debièvre, 4. — De Bœve, 2. — De Grimby, 44. — De Monferrand, 1. — Ch. De Prins, 60. — Dewamin, 1. — A. Dubois, 2. — J. Duthil, 1. — Escourrou, 1. — J. Finot, 1. — Halley, 1. — Henry, 4. — Herlin, 7. — Le Bigot, 1. — Leconte-Delezanne, 1. — L. Lefebvre, 1. — Lhermitte, 1. — E. Liagre, 1. — Mention, 1. — Merchier, 1. — H. Mignot, 1. — Monvoisin, 1. — Nicolle, 1. — H. Parent, 3. — Poradowska (Mad^e), 1. — Prince de Monaco, 1. — L. Quarré, 4. — Quarré Reybourbon, 3. — Richebé, 1. — Ricotti, 1. — Ristelhuber, 1. — G. Tassez, 1. — Thellier de la Neuville, 1. — A. Vandermersch, 1. — Vasseur, 1.

Administrations : Académie d'Arras, 1. — Archives municipales, 1. — Association française pour l'avancement des sciences, 7. — Association des anciens élèves de l'Institut industriel, 1. — Cercle horticole du Nord, 1. — Cercle sténographique du Nord, 1. — Chambre de commerce de Lille, 2. — Chambre syndicale des entrepreneurs, 1. — Comice agricole, 36. — Comité linier, 3. — Comité de Jean-Bart, 1. — Commission météorologique, 2. — Conseil central de salubrité, 1. — Direction des Beaux-Arts, 9. — Direction de l'enseignement primaire, 1. — Ecole libre de Bruxelles, 1. — Faculté de Médecine de Lille, 104. — Hôpital de Seclin, 1. — Hospices de Lille, 1. — Manufacture des tabacs, 4. — Ministère de l'agriculture, 1. — Ministère du Commerce, 13. — Ministère de l'Instruction publique, 275. — Ministère de l'Intérieur, 3. — Muséum d'histoire naturelle, 1. — Policlinique de Lille, 1. — Préfecture du Nord, 4. — Secrétariat de la Mairie de Lille, 8. — Smithsonian

Institution, 1. — Société des architectes du Nord, 1. — Société des agriculteurs du Nord, 1. — Société de géographie de Lille, 2. — Société d'horticulture du Nord, 1. — Société industrielle du Nord, 1. — Société de législation comparée, 2. — Société centrale de médecine, 1. — Société photographique de Lille, 3. — Société de statistique de Lille, 1. — Syndicat des agents de change, 1. — Union géographique du Nord, 1. — Université catholique, 1. — Ville de Brest, 4. — Bruxelles, 1. — Marseille, 2. — Paris, 8. — Troyes, 10.

Journaux : Affiches et Annonces, 1. — La Croix du Nord, 1. — Le Courrier Populaire, 1. — La Dépêche et le Nouvelliste, 4. — L'Echo du Nord, 2. — L'Épargne du travail, 1. — Le Guide Financier, 1. — Le Progrès du Nord, 2. — Le Réveil du Nord, 2. — La Semaine Musicale, 1. — La Semaine Religieuse, 2. — Le Travailleur, 1. — La Vraie France, 2.

Bibliothèques : d'Albi, 1. — Calais, 2. — Cette, 2. — Dôle, 2. — Draguignan, 1. — Lisieux, 3. — Montpellier, 2. — Morlaix, 1. — Narbonne, 2. — Nîmes, 1. — Perpignan, 1. — Pont Audemer, 7. — Reims, 1. — Roanne, 1. — Toulouse, 1. — Valence, 1. — Versailles, 1.

Echanges internationaux : 21.

État-civil. — Statistique sanitaire du mois de Janvier 1895

Fournie au Ministère du Commerce et de l'Industrie, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886.

POPULATION : 200.325 habitants.

NAISSANCES d'enfants vivants	DÉCÈS (mort-nés non comptés)	MORT-NÉS	MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES PAR ÉTAT CIVIL		MORT-NÉS PAR ÉTAT CIVIL		ENFANTS MIS EN NOURRICE		
					Légitimes	Illégitimes	Légitimes	Illégitimes	NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune places dans la commune
									PLACÉS hors de la com- mune	PLACÉS dans la com- mune	
384	524	58	117	4	436	145	34	24	»	»	»

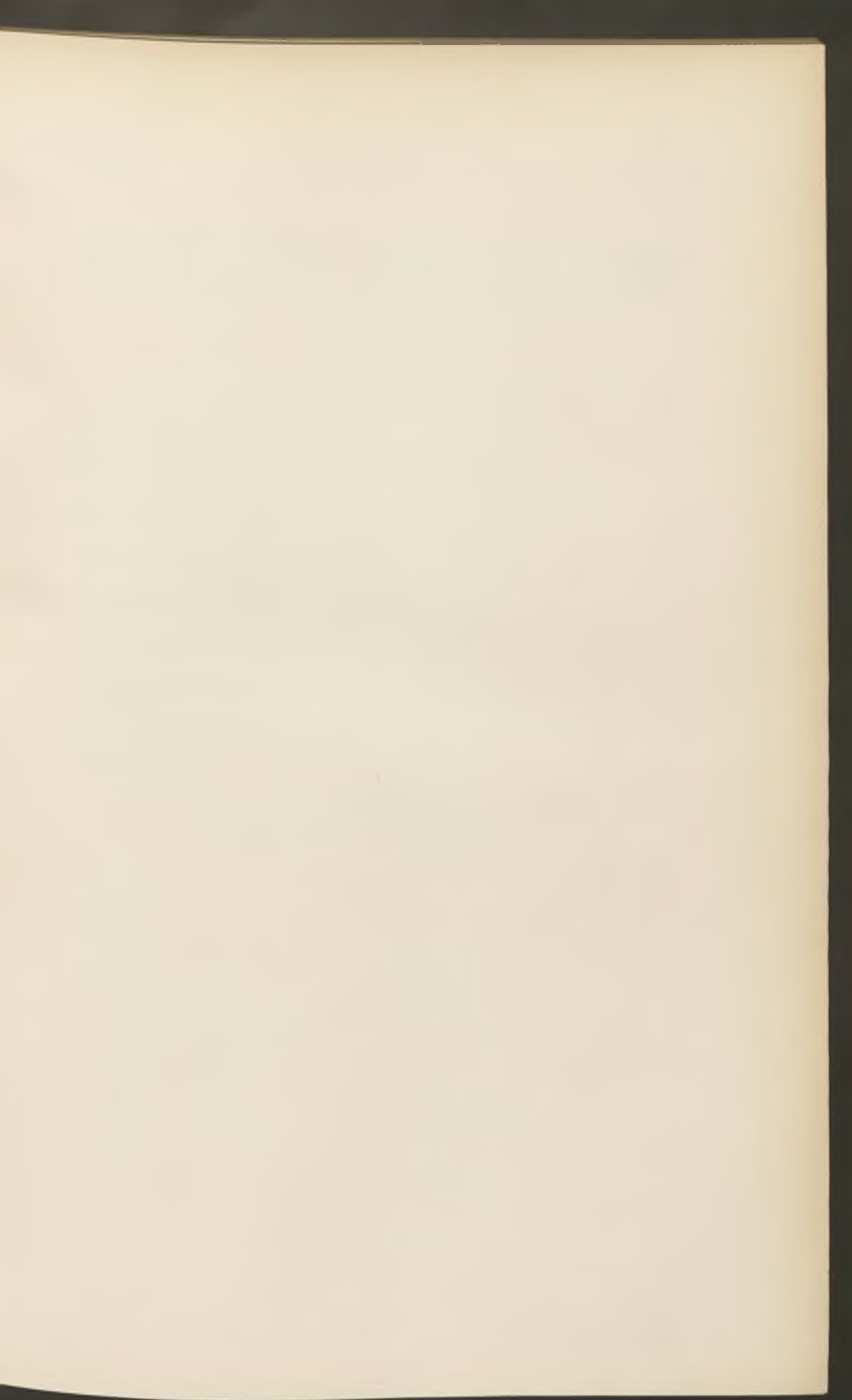
DÉCÈS SURVENUS SUR LE TERRITOIRE (*Mort-nés non compris*).

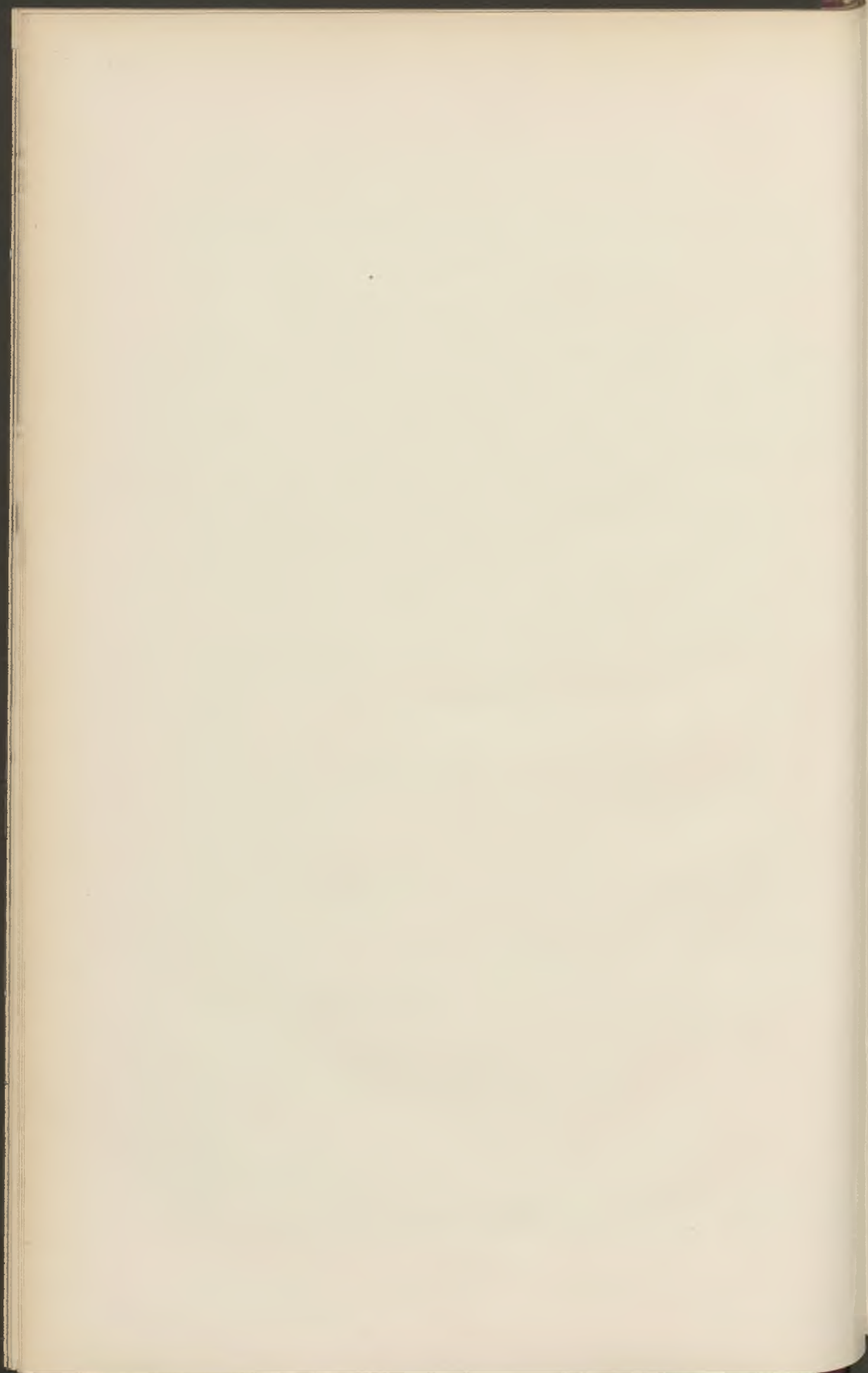
No d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins	De 1	De 20	De 40	De 60 ans	TOTAUX
		de 1 an	à 19 ans	à 39 ans	à 59 ans	et au-delà	
1	Fièvre typhoïde ou muqueuse.....	»	»	1	»	»	1
1 ^{bis}	Typhus.....	»	»	»	»	»	»
2	Variole.....	»	1	»	»	»	1
3	Rougeole.....	6	25	»	»	»	31
4	Scarlatine.....	»	1	»	»	»	1
5	Coqueluche.....	5	13	»	»	»	18
6	Diphthérie — Croup — Angine couenneuse.	1	4	»	»	»	5
7	Phthisie pulmonaire.....	»	4	34	6	»	44
8	Méningite tuberculeuse.....	3	2	»	1	»	6
9	Autres tuberculoses.....	1	2	4	4	»	11
10	Cancer et autres tumeurs.....	»	1	1	13	7	22
11	Méningite simple.....	4	13	»	»	1	18
12	Congestion et hémorrhagie cérébrales.....	»	1	»	7	26	34
13	Paralysie sans cause indiquée.....	»	»	»	»	»	»
14	Ramollissement cérébral.....	»	1	1	»	4	6
15	Maladies organiques du cœur.....	1	2	»	8	34	45
16	Bronchite aiguë.....	10	9	»	»	»	19
17	» chronique.....	»	»	2	7	17	26
18	Pneumonie — Broncho-pneumonie.....	5	19	3	2	15	44
19	Diarrhée gastro-entérite, dysenterie.....	49	6	»	2	2	59
20	Maladies cholériformes.....	2	1	»	»	»	3
20 ^{bis}	Choléra asiatique.....	»	»	»	»	»	»
21	Fièvre et péritonite puerpérales.....	»	»	»	»	»	»
22	Autres affections puerpérales.....	»	»	1	»	»	1
23	Débilité congénitale et vice de conformation	13	»	»	»	»	13
24	Sénilité.....	»	»	»	»	9	9
25	Suicides.....	»	»	1	»	»	1
26	Autres morts violentes.....	2	1	1	2	1	7
27	Autres causes de mort.....	11	10	13	21	41	96
28	Causes restées inconnues.....	»	»	»	»	»	»
	Total des décès.....	113	116	62	73	157	524

VU :

Le Maire de Lille,

GÉRY LEGRAND





BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

Finances : Ouverture de crédits	22
Alignements : Ventes et achat de parcelles.	23
Marché : Fourniture de charbons gras	24
Théâtre : Représentation gratuite	24
Carnaval : Circulation des masques	25
Octroi : Personnel. — Règlement des promotions	27
Etat-Civil :	
A. — Mouvement de la population en 1894	28
B. — Statistique sanitaire du mois de février	41

Finances. — Ouverture de crédits.

**Décret du 23 février 1895 ouvrant divers crédits sur
l'exercice 1894**

Frais de procédure. — Crédit supplémentaire . . .	1,779 49
Receveur municipal. — Remboursement d'avances . .	417 90
Gratification au sieur Coquard	1,000 »
Réseau téléphonique. — Crédit supplémentaire . . .	1,050 »
Fêtes publiques. — Crédit supplémentaire	9,000 »
Concours régional. — Crédit supplémentaire.	9,600 »
Frais de casernement. — Crédit supplémentaire. . . .	1,000 »
Services municipaux. — Crédit supplémentaire	13,700 »
Legs Dulislas. — Emploi des fonds. — <i>Crédit d'ordre</i> .	6,801 55
Ecole des Beaux-Arts. — Frais de désinfection	225 15
Cours normaux. -- Emploi du subside accordé par l'Etat.	
— <i>Crédit d'ordre</i> :	200 »
Enseignement primaire. — Crédit supplémentaire . .	800 »
Indemnités aux employés des contributions indirectes. —	
Crédit supplémentaire	451 »
Aliénés indigents. Crédit supplémentaire.	240 15
Traitement des filles syphilitiques. — Crédit supplé-	
mentaire	1,612 »
Remises aux employés d'octroi. — <i>Crédit d'ordre</i> . .	1,017 36
Receveur municipal. — Remboursement de frais de	
poursuites	532 95
Sourds-muets et Aveugles. — Crédit supplémentaire .	1,569 30
Secours à M ^{me} veuve Auffray	250 »
	<hr/>
	51,246 85
	<hr/>

Alignement. — Ventes et Achats de Parcelles

DES 11 FÉVRIER ET 2 AVRIL 1895

Vente par la Ville, à M. Georges Pennel, architecte, demeurant à Lille, d'une parcelle de terrain de 69 mètres carrés 32 centièmes, à l'angle de la rue à Fiens et de la rue des Ponts-de-Comines prolongée, moyennant le prix de 17,330 francs

Enregistré le 12 avril, folio 42, case 2.

Répertoire N° 372.

DU 11 FÉVRIER 1895

Vente à la Ville, par M. Georges-César-Félix Destombes, avocat, et Madame Florence-Sophie Masquelier, son épouse, demeurant à Lille, de trois maisons, sises à Lille, contour de l'Hôtel-de-Ville, N° 12 bis, 14 et 14 bis, moyennant le prix de 50,000 francs.

Enregistré le 14 février, folio 28, case 1.

Transcrit le 25 février, volume 3049, N° 1.

Répertoire N° 143.

DU 12 FÉVRIER 1895

Vente à la Ville, par Madame Ludivine Froment, veuve de M. Ferdinand-Désiré Paulvaiche, rentière, demeurant à Lille, d'une maison sise à Lille, quai Vauban, n° 12, érigée sur 32 mètres carrés de fonds, tenu en arrentement des Hospices de Lille, moyennant un prix de 3,800 francs.

Enregistré le 13 février, folio 27, case 11.

Transcrit le 25 février, volume 3049, N° 2.

Répertoire N° 144.

Marché. — Fourniture de charbons gras

DU 19 FÉVRIER 1895

Traité entre la ville et M. Louis Bigo, représentant de la Société des Mines de Lens, pour la fourniture de 17,000 tonnes de charbons gras destinés aux divers services municipaux, moyennant le prix de 14 francs la tonne, franco en gare de Lille-St-Sauveur, et 13 fr. 80 la tonne en gare d'Haubourdin.

Enregistré le 2 mars 1895, folio 31 case 5.

Répertoire N° 181.

Théâtre Municipal. — Représentation gratuite

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, art. 97, § 3 ;

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. — Une représentation gratuite au Théâtre de Lille sera offerte au public, le Mardi 26 Février, à trois heures du soir.

Art. 2. — Les cartes d'entrée seront délivrées au Contrôle, à partir de deux heures et demie.

Art. 3. — Cinq cents places de fauteuils d'orchestre, de parquet, de stalles de parterre, de premières loges et de galerie sont réservées aux dames.

Mille places de parterre, de deuxième, troisième et quatrième loges sont mises à la disposition des Citoyens appartenant à la population lilloise.

Art. — Les dames entreront les premières. Elles se rangeront sous la marquise du côté de la Bourse.

Les hommes entreront ensuite après s'être mis en file du côté de l'Hotel du *Singe-d'Or*.

Art. 5. — Dès que les quinze cents places seront distribuées, les portes du Théâtre seront fermées, afin d'empêcher l'encombrement.

Art. 6. — M. le Commissaire central est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel-de-Ville, le 22 Février 1895.

Pour le Maire de Lille,
L'Adjoint délégué au Théâtre,
J. BRASSART.

Carnaval. — Circulation des Masques.

Nous, Maire de la ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 94 et 97 ;

ARRÊTONS :

Article 1^{er}. — La circulation des masques est interdite après les bals du Mardi-Gras.

En conséquence, et dès le lendemain Mercredi, à huit heures du matin, il est formellement défendu à tout individu masqué ou travesti, de parcourir la voie publique, de faire usage de tambours ou d'instruments quelconques, et de se livrer à des cris ou à des chants rappelant les licences du Carnaval.

Cette interdiction ne s'applique pas toutefois au dimanche de la Mi-Carême, pendant lequel la circulation des masques et les bals masqués sont autorisés dans les conditions ci-dessus.

Art. 2. — Pendant le Carnaval et le jour de la Mi-Carême, le stationnement des voitures de masques est autorisé sur la voie publique, sauf

dans les parties occupées par les lignes de tramways et dans une zone d'un mètre en dehors de ces lignes. De deux à six heures du soir, les cars ne circuleront qu'au pas des chevaux sur tout le parcours compris entre le Théâtre et la rue de l'Hôpital-Militaire.

Art. 3. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel-de-Ville, le 15 Février 1895.

Le Maire de Lille,
GÉRY LEGRAND.

Extrait du Règlement de Police de la voie publique, du 17 décembre 1873.

Art. 165. — Il est défendu à toutes personnes travesties ou masquées :

1° De porter aucune arme, de quelque nature que ce soit, ou aucun objet en tenant lieu, tels que bâtons, cannes, fouets, etc. ;

2° De parcourir les rues et d'entrer dans les lieux publics revêtues de costumes portent atteinte à l'ordre public ou blessant la décence et les mœurs ;

3° D'employer pour se déguiser aucun uniforme, aucun insigne appartenant aux administrations publiques, à l'armée ou aux cultes ;

4° D'insulter les passants ou d'entrer sans autorisation dans les boutiques, magasins ou habitations ;

5° De promener, brûler ou exécuter des mannequins dans les rues et places publiques.

Art. 166. — Les personnes masquées ou travesties, qui se promènent à cheval ou en voiture, sur les voies publiques, ne peuvent aller qu'au pas.

Art. 167. — Tout individu masqué ou travesti, sommé par un agent de l'autorité de le suivre au bureau de police, est tenu de déférer à l'instant à cet ordre.

Octroi. -- Personnel. -- Règlement de Promotions

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu le rapport de M. le Directeur des Octrois, relatif à l'avancement des Receveurs et Vérificateurs de son personnel ;

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88,

Considérant que l'emploi de préposé de 1^{re} classe ne peut s'obtenir que par la voie du concours, et qu'il convient d'étendre cette mesure aux Receveurs et Vérificateurs, qui désirent passer à la première classe de leur emploi ;

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. — Les Receveurs et Vérificateurs d'Octrois de 2^e classe ne pourront plus à l'avenir, passer à la 1^{re} classe, sans avoir préalablement justifié, par un examen passé devant une Commission spéciale, qu'ils possèdent les connaissances professionnelles nécessaires pour remplir les fonctions qui leur seront confiées.

Art. 2. — M. le Directeur des Octrois est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel-de-Ville, le 23 Février 1895.

Le Maire de Lille,

GÉRY-LEGRAND.

État-Civil :

a. — Mouvement de la Population pendant l'Année 1894.

I. — NAISSANCES

ENFANTS NÉS VIVANTS

SEXE & ÉTAT-CIVIL		Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAUX
Enfants légitimes	Garçons.	223	197	213	207	216	223	219	225	215	193	177	226	2.557
	Filles....	220	177	215	190	198	193	200	178	196	197	187	223	2.354
	TOTAUX	446	374	428	397	414	416	419	403	411	390	364	449	4.911
Enfants naturels	Reconnus.....													
	Garçons.	7	6	8	5	6	1	7	5	7	6	2	9	69
	Filles....	4	2	4	8	3	3	6	7	9	6	5	6	63
	Non reconnus.													
	Garçons.	69	55	51	70	53	53	70	62	34	51	45	66	679
	Filles....	67	43	52	54	51	62	40	56	47	59	50	65	646
TOTAUX	147	106	115	137	113	119	123	130	97	122	102	146	1.457	
TOTAL des enfants naturels....	Garçons.	76	61	59	75	59	54	77	67	41	57	47	75	748
	Filles....	71	45	56	62	54	65	46	63	56	65	55	71	709
	TOTAUX	147	106	115	137	113	119	123	130	97	122	102	146	1.457
Récapitulation des naissances..	Garçons	302	258	272	182	275	277	296	292	256	250	224	301	3.305
	Filles	291	222	271	252	252	258	246	241	252	262	242	294	3.063
	TOTAUX GÉNÉRAUX.	593	480	543	534	527	535	542	533	508	512	466	595	6.368

RENSEIGNEMENTS SUR LES NAISSANCES OU ACCOUCHEMENTS MULTIPLES

NAISSANCES DOUBLES

Nombre des accouchements ayant produit			Nombre des Enfants issus de ces accouchements.						
2 Garçons	2 Filles	1 Garçon et 1 Fille	Nés vivants.		Mort-nés.		TOTAL		
			Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Total
31	19	27	84	60	5	5	89	65	154

NAISSANCES TRIPLES

Nombre des accouchements ayant produit				Nombre des enfants issus de ces accouchements						
3 Garçons	3 Filles	1 Garçon et 2 Filles	1 Fille et 2 Garçons	Nés vivants		Mort-nés		TOTAL		
				Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Total
»	»	»	1	2	1	»	»	2	1	3

MORT-NÉS ET ENFANTS MORTS AVANT LA DÉCLARATION DE NAISSANCE

		Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Octo.	Nov.	Déc.	Totaux	
Mort-nés et décédés avant la déclaration de naissance..	Légitimes..	Garçons ...	13	11	17	17	13	18	15	15	18	15	20	188	
		Filles.....	7	5	10	11	11	10	10	12	11	11	9	10	117
	Naturels...	Garçons ...	7	5	5	7	6	7	10	6	6	5	8	7	79
		Filles.....	1	3	4	3	7	6	8	5	5	4	5	3	54
	TOTAUX.....		28	24	36	38	37	41	44	38	37	38	37	40	438

CLASSEMENT DES NAISSANCES D'APRES L'AGE DES PARENTS

AGE DE LA MÈRE	ENFANTS LÉGITIMES									ENFANTS NATURELS	TOTAL GÉNÉRAL des naissances	MORTS-NÉS et enfants morts avant la déclaration de naissance		ACCOUCHEMENTS DOUBLES AYANT PRODUIT							
	AGE DU PÈRE											Légitimes	Naturels	Deux enfants de même sexe.			Deux enfants de sexes différents				
	moins de 20 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 et au-dessus	Age inconnu					Total des enfants	Tous deux vivants	Tous deux morts	Un vivant un mort	Garçons vivant	Garçons mort	Filles vivante	Filles morte
1° GARÇONS																					
moins de 15 ans..	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»	»			
de 15 à 19 ans...	»	27	57	3	1	»	»	»	»	»	216	304	13	19	2	1	»	»			
de 20 à 24 ans...	3	104	262	159	28	3	»	»	»	»	322	831	27	21	4	»	3	1			
de 25 à 29 ans...	1	58	334	276	49	14	15	1	»	»	748	108	856	29	15	12	»	9			
de 30 à 34 ans...	»	4	78	233	142	51	7	8	»	»	543	53	599	43	8	6	1	»			
de 35 à 39 ans...	»	2	11	98	156	154	24	10	»	»	455	27	482	36	10	2	»	»			
de 40 à 44 ans...	»	»	»	7	7	49	36	41	»	»	140	18	158	37	5	1	»	1			
de 45 à 49 ans...	»	»	»	»	4	3	7	6	»	»	20	»	20	3	1	2	»	»			
de 50 et au-dessus...	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»			
âge inconnu	»	»	»	»	»	»	»	»	4	4	»	4	»	»	»	»	»	»			
Total des garçons	4	195	742	776	387	294	89	65	4	2557	748	3305	183	79	29	2	»	26	1	»	»
2° FILLES																					
moins de 15 ans..	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»			
de 15 à 19 ans...	»	28	36	11	2	»	»	»	»	»	77	186	263	11	7	2	»	»			
de 20 à 24 ans...	1	128	238	16	11	7	»	»	»	»	481	312	793	21	8	3	»	»			
de 25 à 29 ans...	»	48	289	296	47	15	3	»	»	»	698	114	812	28	14	6	1	»			
de 30 à 34 ans...	»	3	48	226	176	32	23	7	»	»	515	37	552	26	12	4	1	»			
de 35 à 39 ans...	»	»	7	79	165	134	29	3	»	»	417	48	465	17	9	2	»	»			
de 40 à 44 ans...	»	»	»	3	15	76	50	8	»	»	152	10	162	12	3	»	»	»			
de 45 à 49 ans...	»	»	»	»	»	5	7	»	»	»	12	2	14	2	1	»	»	»			
de 50 ans et au-dessus	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»			
âge inconnu	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»			
Total des filles	1	207	618	711	416	269	112	18	2	2354	709	3063	117	54	17	2	»	»	26	1	

ET DES FEMMES

DES HOMMES	FILLES DE								VEUVES DE								DIVORCÉES DE								
	moins de 20 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans et au-dessus	TOTAL	moins de 20 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans et au-dessus	TOTAL	moins de 20 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans et au-dessus	TOTAL	
moins de 20 ans	5	12	1	»	»	»	»	18	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
20 à 24 ans	94	388	96	16	4	1	»	499	»	»	2	1	1	»	»	4	»	»	»	»	»	»	»	»	
25 à 29 ans	83	331	194	61	14	1	»	684	»	1	4	11	7	1	»	24	»	1	1	»	»	»	»	2	
30 à 34 ans	12	67	79	52	17	1	»	228	»	4	2	3	3	2	1	12	»	2	1	1	»	»	»	4	
35 à 39 ans	1	15	20	16	10	5	»	67	»	1	2	5	3	6	17	»	»	»	»	2	1	»	»	4	
40 à 49 ans	»	3	10	11	7	6	2	39	»	»	1	4	4	5	15	»	»	»	2	1	1	»	»	4	
50 à 59 ans	»	1	3	»	»	1	»	5	»	»	»	1	1	2	4	»	»	»	»	1	»	»	»	1	
60 ans et au-dessus	»	»	»	»	»	»	2	2	»	»	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
TOTAL	195	717	400	159	52	15	4	1.542	»	2	13	23	19	16	4	77	»	1	3	3	5	2	1	15	
moins de 20 ans	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
20 à 24 ans	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
25 à 29 ans	4	7	4	4	1	»	»	20	»	»	»	»	»	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	
30 à 34 ans	1	9	7	5	»	»	»	29	»	1	»	1	»	»	2	»	»	»	»	»	1	»	»	1	
35 à 39 ans	»	3	5	6	4	3	»	21	»	»	2	3	4	»	9	»	»	»	»	1	»	»	»	1	
40 à 49 ans	»	3	3	10	2	5	1	24	»	»	4	4	10	2	20	»	»	»	»	»	2	»	»	2	
50 à 59 ans	»	1	3	6	2	4	4	20	»	»	2	3	9	14	28	»	»	»	»	»	1	»	»	1	
60 ans et au-dessus	»	»	»	1	»	1	4	6	»	»	»	»	3	5	8	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
TOTAL	5	23	22	34	14	13	9	120	»	»	1	8	11	27	21	68	»	»	»	»	1	4	»	5	
moins de 20 ans	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
20 à 24 ans	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
25 à 29 ans	1	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
30 à 34 ans	»	»	3	1	»	»	»	4	»	»	1	1	»	»	2	»	»	»	»	1	»	»	»	1	
35 à 39 ans	»	2	1	»	1	»	»	4	»	»	»	1	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	1	
40 à 49 ans	»	1	2	1	1	»	1	6	»	»	»	1	»	1	2	»	»	»	»	»	1	»	»	1	
50 à 59 ans	»	»	»	»	»	1	1	2	»	»	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
60 ans et au-dessus	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
TOTAL	1	3	6	2	2	1	2	17	»	»	»	2	2	1	7	»	»	»	2	»	1	»	»	3	

MARIAGES	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septemb.	Octobre	Novemb.	Décemb.	TOTAL
par mois	116	119	213	117	192	153	158	113	189	145	122	217	1.854

Nombre des mariages précédés d'actes respectueux... 26
 Nombre des mariages ayant été l'objet d'oppositions... »
 Nombre des mariages qui ont donné lieu à la rétractation d'un contrat loi du 10 juillet 1850)... 334
 Nombre des mariages entre beaux-frères et belles-sœurs... »
 oncles et nièces... »
 cousins et cousines germains... 4
 ont été légitimés par lesquels des enfants naturels... 38
 Nombre des enfants naturels ainsi légitimés... 414
 554

DÉTAILS DIVERS SUR LES MARIAGES :
 DEGRÉ D'INSTRUCTION DES ÉPOUX
 Nombre d'époux { leur nom... } hommes... 1.759
 qui ont signé { d'une croix. } femmes... 1.660
 95
 femmes... 194

III. — DIVORCES

A. — Nombre de divorcés selon l'âge respectif des Epoux								B. — Divorces Suivant la durée du mariage dissous		
AGE DE L'HOMME	AGE DE LA FEMME							DURÉE DU MARIAGE	Nombre de Divorces	
	Au-dessous de 20 ans	De 20 à 24 ans	De 25 à 29 ans	De 30 à 34 ans	De 35 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 ans et au-dessus			TOTAUX
Au-dessous de 20 ans.....	»	»	»	»	»	»	»	»	Moins de 2 ans.....	»
De 20 à 24 ans.....	»	»	»	»	»	»	»	»	de 2 à 4 ans.....	8
De 25 à 29 ans.....	»	2	»	2	»	»	»	4	de 5 à 9 ans.....	25
De 30 à 34 ans.....	»	7	5	7	1	1	»	21	de 10 à 14 ans.....	18
De 35 à 39 ans.....	»	»	6	5	3	»	»	14	de 15 à 19 ans.....	9
De 40 à 49 ans.....	»	»	»	3	10	5	»	18	de 20 à 24 ans.....	2
De 50 ans et au-dessus....	»	»	»	»	»	6	»	6	de 25 ans et au-dessus...	1
Totaux...	»	9	11	17	14	12	»	63	Total....	63

NOTA

Divorces qui n'ont pas été précédés de séparation de corps.....	62
Divorces qui ont été précédés de la séparation de corps.....	1
Total égal aux précédents.....	63

IV. — DECÈS. — 1^o Sexe masculin :

AGE ET ÉTAT-CIVIL DES DÉCÉDÉS	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMB.	OCTOBRE	NOVEMB.	DÉCEMB.	TOTAUX	
<i>§ 1^{er}. Décès de 0 à 1 an.</i>														
De la naissance à 4 jours accomplis	Légitimes..	4	4	4	1	1	8	3	4	4	3	1	2	39
	Naturels...	1	»	3	3	1	1	5	2	1	2	2	2	23
De 5 à 9 jours accomplis	Légitimes..	1	1	»	2	2	3	»	3	5	1	1	2	21
	Naturels...	1	»	2	2	»	»	1	2	1	1	6	2	18
De 10 à 14 jours accomplis	Légitimes..	4	1	1	»	»	1	3	1	2	1	2	»	16
	Naturels...	3	2	»	1	»	»	3	»	3	2	1	»	15
De 15 jours à 1 mois accomplis	Légitimes..	5	2	2	2	2	7	4	4	6	4	4	1	43
	Naturels...	1	9	4	1	5	1	4	6	3	»	1	»	35
De 1 à 2 mois accomplis	Légitimes..	4	5	1	6	7	5	6	12	7	10	3	9	75
	Naturels...	6	3	4	1	2	1	6	7	5	2	1	1	39
De 2 à 3 mois accomplis	Légitimes..	2	3	2	4	5	8	6	10	4	3	4	2	53
	Naturels...	2	»	»	1	3	2	»	3	2	3	2	1	19
De 3 à 6 mois accomplis	Légitimes..	7	8	8	11	5	6	19	21	12	9	7	7	120
	Naturels...	7	5	3	4	3	6	10	7	6	7	4	4	66
De 6 à 12 mois accomplis	Légitimes..	13	12	15	8	12	7	21	22	8	6	4	13	141
	Naturels...	5	3	3	7	1	4	3	5	6	3	1	2	43
Totaux des décès de la naissance à 1 an	66	58	52	54	49	60	91	112	72	58	45	49	766	
<i>§ 2. Décès de 1 à 5 ans.</i>														
De 1 à 2 ans	11	9	12	9	9	7	11	11	13	5	15	16	128	
De 2 à 3 ans	8	8	5	5	3	6	3	2	3	6	7	8	64	
De 3 à 4 ans	10	5	3	5	7	4	3	1	1	1	3	8	51	
De 4 à 5 ans	»	2	1	1	3	3	4	2	2	2	1	3	24	
Totaux des décès de 1 à 5 ans	29	24	21	20	22	20	21	16	19	14	26	35	267	
<i>§ 3. Décès de 5 à 19 ans.</i>														
De 5 à 9 ans	7	2	6	5	6	2	2	»	5	3	5	7	50	
De 10 à 14 ans	2	2	6	1	4	2	3	3	»	2	3	1	29	
De 15 à 17 ans	2	3	2	3	6	1	1	5	2	1	2	2	30	
De 18 à 19 ans (Garçons)	1	1	1	3	5	4	2	3	1	1	2	5	29	
Totaux des décès de 5 à 19 ans	12	8	15	12	21	9	8	10	8	7	12	15	138	
Totaux (§§ 1 à 3) à reporter	107	90	88	86	92	89	120	139	99	79	83	99	1171	

AGE ET ÉTAT-CIVIL DES DÉCÉDÉS		JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMB.	OCTOBRE	NOVEMB.	DÉCEMB.	TOTAUX
<i>Report (§§ 1 à 3).....</i>		102	90	88	86	92	89	120	139	99	79	83	99	1171
<i>§ 4. Décès d'hommes de 20 à 59 ans.</i>														
De 20 à 24 ans	Garçons.....	4	4	7	3	6	4	6	7	3	8	4	6	62
	Hommes mariés..	2	»	1	2	»	»	»	1	»	»	»	»	6
	Veufs.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Divorcés.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
De 25 à 29 ans	Garçons.....	1	2	4	5	6	1	6	2	2	2	3	3	37
	Hommes mariés..	1	5	2	2	»	3	2	3	3	1	3	3	28
	Veufs.....	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1
	Divorcés.....	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
De 30 à 34 ans	Garçons.....	2	4	6	5	3	1	»	3	2	6	3	4	39
	Hommes mariés..	4	4	4	4	5	3	3	2	5	4	2	4	44
	Veufs.....	1	»	»	»	1	»	»	»	»	1	»	1	4
	Divorcés.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
De 35 à 39 ans	Garçons.....	2	3	3	6	2	3	1	2	»	1	1	1	25
	Hommes mariés..	7	6	5	6	11	5	3	1	4	2	1	5	56
	Veufs.....	1	»	1	1	»	»	»	»	1	1	»	»	5
	Divorcés.....	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	1
De 40 à 44 ans	Garçons.....	1	»	»	1	3	»	»	2	»	3	1	1	12
	Hommes mariés..	9	7	1	5	2	7	5	4	7	3	6	6	62
	Veufs.....	»	2	»	1	1	»	1	2	1	»	»	»	8
	Divorcés.....	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
De 45 à 49 ans	Garçons.....	1	1	1	»	3	1	1	3	3	1	1	1	17
	Hommes mariés..	10	7	3	3	6	2	7	8	3	3	6	1	59
	Veufs.....	3	»	»	1	1	2	»	1	»	2	»	1	11
	Divorcés.....	»	1	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	2
De 50 à 54 ans	Garçons.....	3	1	»	2	2	1	»	»	3	2	1	2	17
	Hommes mariés..	5	6	5	2	6	5	4	8	8	6	5	5	65
	Veufs.....	2	5	4	4	4	»	1	1	1	3	2	3	30
	Divorcés.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
De 55 à 59 ans	Garçons.....	4	1	1	1	»	»	1	3	1	4	»	3	20
	Hommes mariés..	13	12	10	4	1	5	5	5	5	6	9	10	92
	Veufs.....	6	3	6	1	8	1	1	3	1	2	2	1	27
	Divorcés.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux des décès de 20 à 59 ans....		82	75	65	60	71	45	47	62	53	61	50	61	732
Totaux (§§ 1 à 4) à reporter.....		189	165	153	146	163	134	167	201	152	140	133	160	1903

AGE ET ÉTAT-CIVIL DES DÉCÉDÉS		JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMB.	OCTOBRE	NOVEMB.	DÉCEMB.	TOTAUX
<i>Report (§§ 1 à 4).....</i>		189	165	153	146	163	134	167	201	152	140	133	160	1903
§ 5. <i>Décès d'hommes de 60 ans et au-dessus.</i>														
De 60 à 64 ans	Garçons	3	1	»	1	1	»	1	»	»	1	2	4	14
	Hommes mariés.....	2	8	12	10	8	8	4	8	4	7	6	2	85
	Veufs	5	4	1	2	2	2	4	4	4	2	2	5	37
	Divorcés.....	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
De 65 à 69 ans.	Garçons	2	»	»	4	»	»	1	1	1	2	»	4	15
	Hommes mariés.....	9	4	9	5	5	5	3	4	8	5	6	6	69
	Veufs	6	2	6	4	4	3	2	3	6	2	5	3	46
	Divorcés.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
De 70 à 74 ans.	Garçons	1	»	1	»	3	»	»	1	3	»	1	2	12
	Hommes mariés.....	4	3	3	8	10	4	4	4	3	7	8	8	66
	Veufs	7	5	4	4	2	2	7	2	4	3	1	7	48
	Divorcés.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
De 75 à 79 ans.	Garçons	2	1	1	»	»	»	»	»	1	1	»	2	8
	Hommes mariés.....	5	7	1	2	6	1	2	1	4	4	6	4	43
	Veufs	3	1	2	2	2	3	6	4	2	2	4	3	34
	Divorcés.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
De 80 à 84 ans.	Garçons	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	»	»	2
	Hommes mariés.....	»	1	1	1	»	1	1	»	4	1	»	»	10
	Veufs	3	1	3	2	2	2	1	2	2	3	»	5	26
	Divorcés.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
De 85 à 89 ans.	Garçons	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	1
	Hommes mariés.....	»	»	»	1	»	1	»	»	»	2	»	»	4
	Veufs	»	»	1	»	»	1	»	»	3	»	»	»	5
	Divorcés.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
De 90 à 100 ans.	Garçons	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Hommes mariés.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Veufs	»	1	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	3
	Divorcés.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux des décès de 60 à 100 ans et au-dessus.....		59	40	45	47	46	33	38	34	49	42	41	55	529
Totaux généraux.....		248	205	198	193	209	167	205	235	201	182	174	215	2432
§ 6. <i>Récapitulation du sexe masculin par état-civil.</i>														
Garçons		134	111	112	114	122	101	139	163	118	110	100	132	1455
Hommes mariés.....		77	70	57	55	67	50	43	49	58	51	58	54	689
Veufs.....		37	21	28	24	20	16	23	22	25	21	16	29	282
Divorcés.....		»	3	1	»	»	1	»	1	»	»	»	»	6
Totaux généraux		248	205	198	193	209	167	205	235	201	182	174	215	2432

2° Sexe féminin :

AGE ET ÉTAT-CIVIL DES DÉCÉDÉES	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMB.	OCTOBRE	NOVEMB.	DÉCEMB.	TOTAUX	
<i>§ 1^{er}. Décès de 0 à 1 an.</i>														
De 0 à 4 jours, filles. {	Légitimes..	1	1	3	1	8	1	»	3	3	3	2	4	30
	Naturelles .	2	2	2	1	1	5	»	»	1	3	»	»	17
De 5 à 9 jours..... {	Légitimes..	1	»	»	2	»	»	»	1	2	2	»	»	8
	Naturelles .	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	1	1	4
De 10 à 14 jours ac- complis..... {	Légitimes..	3	2	1	1	1	1	»	2	2	2	1	1	17
	Naturelles .	1	2	»	»	»	»	2	4	2	3	2	2	16
De 15 jours à 1 mois accomplis..... {	Légitimes..	5	1	2	1	»	1	3	9	3	1	1	3	30
	Naturelles .	1	1	3	»	1	2	2	2	2	2	»	1	17
De 1 à 2 mois accom- plis..... {	Légitimes..	2	5	2	2	»	5	9	4	3	6	6	1	45
	Naturelles .	4	4	2	2	2	3	4	4	3	2	5	»	35
De 2 à 3 mois accom- plis..... {	Légitimes..	5	1	3	3	6	»	2	5	2	3	4	2	36
	Naturelles .	2	»	»	2	»	4	4	3	2	6	2	2	27
De 3 à 6 mois accom- plis..... {	Légitimes..	7	7	8	10	6	7	14	21	10	10	7	10	118
	Naturelles .	6	1	1	3	6	3	5	5	4	4	8	3	49
De 6 à 12 mois ac- complis..... {	Légitimes..	9	9	14	8	12	14	8	17	15	12	11	12	141
	Naturelles .	6	2	7	6	2	9	8	8	4	1	5	2	61
Totaux des décès de la naissance à 1 an.....	55	38	48	42	45	55	61	84	60	60	57	45	650	
<i>§ 2. Décès de 1 à 5 ans.</i>														
De 1 à 2 ans.....	10	13	15	14	6	3	9	14	15	12	8	19	138	
De 2 à 3 ans.....	8	3	8	7	3	5	5	3	2	2	5	8	59	
De 3 à 4 ans.....	2	8	1	4	7	1	1	3	»	1	5	8	41	
De 4 à 5 ans.....	1	2	2	5	3	4	»	1	1	4	3	4	30	
Totaux des décès de 1 à 5 ans....	21	26	26	30	19	13	15	21	18	19	21	39	268	
<i>§ 3. Décès de 5 à 19 ans.</i>														
De 5 à 10 ans.....	5	3	5	2	5	3	4	1	4	4	3	5	44	
De 10 à 14 ans.....	»	2	1	1	1	2	5	1	1	2	3	2	21	
De 15 à 17 ans.....	4	1	1	2	3	3	2	3	2	3	4	2	29	
De 18 à 19 ans.....	5	4	3	3	3	1	3	»	4	»	»	2	28	
Totaux des décès de 5 à 19 ans.	14	10	10	8	12	9	14	5	11	9	10	11	122	
Totaux (§§ 1 à 3 à reporter..	90	73	84	80	76	77	90	110	89	88	88	95	1040	

AGE ET ÉTAT-CIVIL DES DÉCÉDÉES		JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMB.	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAUX
<i>Reports (§§ 1 et 3).....</i>		90	73	84	80	76	77	90	110	89	88	88	95	1040
<i>§ 4. Décès de 20 à 59 ans.</i>														
De 20 à 24 ans.	Filles	5	6	7	8	3	7	9	6	4	4	5	8	72
	Femmes mariées.	1	»	»	4	»	»	2	2	2	1	2	»	40
	Veuves	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Divorcées.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
De 25 à 29 ans.	Filles	4	1	7	2	1	1	3	5	4	3	2	3	36
	Femmes mariées.	1	5	3	3	2	4	7	1	2	1	3	7	39
	Veuves	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Divorcées.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
De 30 à 34 ans	Filles	2	4	3	3	1	2	1	»	2	2	2	3	25
	Femmes mariées.	6	5	2	3	5	4	2	3	2	3	2	2	39
	Veuves	1	»	1	»	»	1	»	»	1	1	»	1	6
	Divorcées.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
De 35 à 39 ans	Filles	2	2	5	1	1	2	»	2	»	1	1	2	19
	Femmes mariées.	7	2	4	9	5	3	7	4	7	4	3	6	61
	Veuves	1	»	2	1	1	2	1	»	»	»	»	»	8
	Divorcées.....	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
De 40 à 44 ans	Filles	5	»	3	3	2	»	2	»	2	3	»	3	23
	Femmes mariées.	6	5	5	1	3	2	2	»	3	9	2	5	43
	Veuves	3	1	1	1	»	»	»	»	»	1	»	»	7
	Divorcées.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
De 45 à 49 ans	Filles	2	1	2	1	»	»	1	2	»	»	1	»	10
	Femmes mariées.	6	4	4	2	8	4	4	2	3	2	2	2	43
	Veuves	1	2	3	»	3	1	2	2	»	1	1	1	17
	Divorcées.....	»	1	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	2
De 50 à 54 ans	Filles	1	1	1	»	»	1	1	1	2	»	»	1	9
	Femmes mariées.	9	3	2	5	3	2	5	3	3	3	2	5	45
	Veuves	2	6	2	»	2	4	»	1	2	1	2	3	25
	Divorcées.....	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	1
De 55 à 59 ans	Filles	3	1	1	1	1	»	»	1	3	2	»	1	14
	Femmes mariées.	7	5	3	6	4	5	8	3	2	4	6	6	59
	Veuves	2	1	2	3	3	3	»	2	2	»	4	4	26
	Divorcées.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux des décès de 20 à 59 ans.		77	56	64	57	48	48	57	42	46	46	40	63	644
Totaux (§§ 1 à 4) à reporter.....		167	129	148	137	124	125	147	152	135	134	128	158	1684

AGE ET ÉTAT-CIVIL DES DÉCÉDÉES	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMB.	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAUX
<i>Report (§§ 1 à 4).....</i>	167	129	148	137	124	125	147	152	135	134	128	158	1684
§ 5. Décès de 60 ans et au-dessus.													
De 60 à 64 ans..													
{ Filles.....	5	1	1	1	1	»	1	2	2	2	1	»	17
{ Femmes mariées	4	3	3	3	1	3	2	3	1	5	3	2	33
{ Veuves.....	5	3	1	1	3	7	3	2	4	4	4	4	41
{ Divorcées.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	8
De 65 à 69 ans..													
{ Filles.....	1	»	1	1	2	»	»	2	»	1	»	»	8
{ Femmes mariées	6	3	4	3	2	1	2	1	4	1	3	7	37
{ Veuves.....	17	3	4	8	4	2	3	2	10	5	7	5	65
{ Divorcées.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
De 70 à 74 ans..													
{ Filles.....	7	2	1	3	4	3	2	»	3	2	1	2	30
{ Femmes mariées	6	3	2	6	5	3	»	1	2	»	3	3	54
{ Veuves.....	16	7	4	10	9	2	7	2	8	5	5	7	82
{ Divorcées.....	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1
De 75 à 79 ans..													
{ Filles.....	3	1	4	1	»	3	2	»	»	2	»	2	18
{ Femmes mariées	4	1	2	»	»	1	4	1	»	»	3	2	18
{ Veuves.....	15	10	5	4	3	6	5	4	2	10	5	4	73
{ Divorcées.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
De 80 à 84 ans..													
{ Filles.....	3	3	»	1	»	»	»	2	»	1	1	»	11
{ Femmes mariées	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	1
{ Veuves.....	15	5	4	6	4	4	6	1	3	3	6	10	67
{ Divorcées.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
De 85 à 89 ans..													
{ Filles.....	»	»	»	1	2	1	»	»	1	»	1	1	7
{ Femmes mariées	»	»	»	1	»	»	»	»	1	»	»	»	2
{ Veuves.....	6	3	3	2	3	1	3	6	1	1	2	2	33
{ Divorcées.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
De 90 à 94 ans..													
{ Filles.....	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
{ Femmes mariées	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
{ Veuves.....	3	1	»	3	»	»	»	1	1	3	»	1	13
{ Divorcées.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
De 95 à 99 ans..													
{ Filles.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
{ Femmes mariées	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
{ Veuves.....	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
{ Divorcées.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux des décès de 60 à 100 ans et au-dessus.....	111	49	41	58	43	37	40	30	43	46	45	52	593
Totaux généraux.....	278	178	189	193	167	162	187	182	178	180	173	210	2277
§ 6. Récapitulation du sexe féminin.													
Filles.....	132	96	120	107	94	97	112	133	112	111	103	121	1338
Femmes mariées.....	64	39	35	46	38	32	45	24	32	34	34	47	470
Veuves.....	82	42	33	39	35	33	30	23	34	35	36	42	464
Divorcées.....	»	1	1	1	»	»	»	2	»	»	»	»	5
Totaux généraux.....	278	178	189	193	167	162	187	182	178	180	173	210	2277
Récapitulation générale des Décès													
Sexe masculin.....	248	205	198	193	209	167	205	235	201	182	174	215	2432
Sexe Féminin.....	278	178	189	193	167	162	187	182	178	180	173	210	2277
Totaux généraux.....	526	383	387	386	376	329	392	417	379	362	347	425	4709

MOUVEMENT DE LA POPULATION PAR NATIONALITÉ

Mariages.

NATIONALITÉ		FEMMES							Totaux	
		Françaises	Anglaises	Allemandes	Belges	Espagnoles	Italiennes	Suissees		Autres
HOMMES	Français...	1.516	»	1	95	»	»	3	2	1.617
	Anglais...	1	»	»	»	»	»	»	»	1
	Allemands...	2	»	»	1	»	»	»	»	3
	Belges.....	132	»	»	85	»	»	»	2	219
	Espagnols..	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Italiens....	2	»	»	»	»	»	»	»	2
	Suisses....	2	»	»	1	»	»	»	»	3
	Autres.....	4	»	»	5	»	»	»	»	9
Totaux.....		1.659	»	1	187	»	»	3	4	1.854

Naissances (Nés vivants)

NATIONALITÉS	NAISSANCES		
	Légitimes	Naturelles	Totaux
Français.....	3.544	1 010	4.554
Anglais.....	12	2	14
Allemands.....	4	3	7
Belges.....	1.315	423	1.738
Espagnols.....	»	»	»
Italiens.....	8	4	12
Suisses.....	3	1	4
Autres.....	25	14	39
Totaux.....	4.911	1.457	6.368

Décès

NATIONALITÉS	DÉCÈS		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Totaux
Français.....	2.109	1 974	4.083
Anglais.....	2	3	5
Allemands.....	3	2	5
Belges.....	302	287	589
Espagnols.....	»	»	»
Italiens.....	3	2	5
Suisses.....	1	2	3
Autres.....	12	7	19
Totaux.....	2.432	2.277	4.709

Etat-Civil

Statistique sanitaire du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 1894 :

Population de fait de la commune d'après le dernier recensement (garnison comprise)
200,325 habitants.

MARIAGES. 1.854 — DIVORCES. 63													
	Légitimes				Illégitimes				TOTAL				
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	TOTAL				
Naissances	2537	2374	747	710	3284	3084	6368						
Mort-nés...	188	117	79	54	267	171	438						
CAUSES DE DÉCÈS	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	De 5 à 10 ans	De 10 à 20 ans	De 20 à 30 ans	De 30 à 40 ans	De 40 à 50 ans	De 50 à 60 ans	De 60 à 70 ans	De 70 à 80 ans	De 80 à 90 ans	De 90 à 100 ans	TOTAL
Variole.....	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
Rougeole....	7	9	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	16
Scarlatine....	»	1	3	1	»	»	»	»	»	»	»	»	5
Erysipèle....	»	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	»	3
Typhus.....	»	»	»	»	1	»	3	»	2	»	»	»	6
Méningite....	97	99	14	17	5	4	3	»	1	»	»	»	240
Apopl. céréb.	5	»	»	»	2	1	13	19	51	73	28	1	193
Paralysie....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Ramoll.céréb.	»	»	»	»	»	»	2	3	28	27	13	1	74
Ang. couenn.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Croup. Diph..	8	87	14	1	»	»	»	»	»	»	»	»	110
Bronchite....	101	47	»	1	4	»	»	1	1	»	1	»	156
Bronc. chron.	»	»	»	2	9	10	18	43	53	51	8	1	195
Coqueluche..	41	39	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	80
Pneumonie et bronc.-pneu.	85	80	5	5	12	24	27	33	42	56	10	»	379
Phtisie pulm.	5	7	3	63	172	142	88	58	18	9	»	»	565
Mémin. tuber.	17	20	3	3	2	4	»	»	»	»	»	»	49
Autr. tuberc	9	12	4	16	20	16	20	11	3	4	»	»	115
Cancers et autres tumeurs	1	1	»	1	2	12	43	72	67	34	6	»	239
Mal. de cœur.	7	5	2	4	3	14	16	60	52	57	8	»	228
Diarr. Entér.													
Gast.ent dys.	549	33	2	3	1	»	3	»	2	3	5	»	601
Fièvre typh..	»	»	2	10	6	1	3	4	»	»	»	»	26
Cholérine....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Carreau.....	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3
Fièvre et péritonite puerp.	»	»	»	1	2	»	1	»	»	»	»	»	5
Autres affect. puerpérales.	10	»	»	»	4	2	»	»	»	»	»	»	16
Sénilité.....	»	»	»	»	»	»	»	1	1	42	63	12	119
Faib. de const. des nouv.-nés.	216	5	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	223
Autres causes de mort....	153	45	9	29	47	78	79	112	117	94	33	1	797
Aff. chirurg..	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Hernies.....	1	»	»	»	»	»	2	»	1	1	»	»	5
Accidents....	2	8	2	6	15	17	7	3	4	5	2	1	72
Suicides.....	»	»	»	2	11	8	6	15	5	2	»	»	49
Homicides...	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Choléra asiat.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Mal. cholérif.	109	19	»	»	»	1	2	2	1	»	1	»	135
Causes incon.	»	»	1	»	»	»	1	1	»	»	1	»	4
TOTAUX	1426	519	66	165	318	336	337	439	449	458	179	17	4709

b. — Statistique sanitaire du mois de février 1895.

Fournie au Ministère du Commerce et de l'Industrie, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886.

POPULATION : 200.325 habitants.

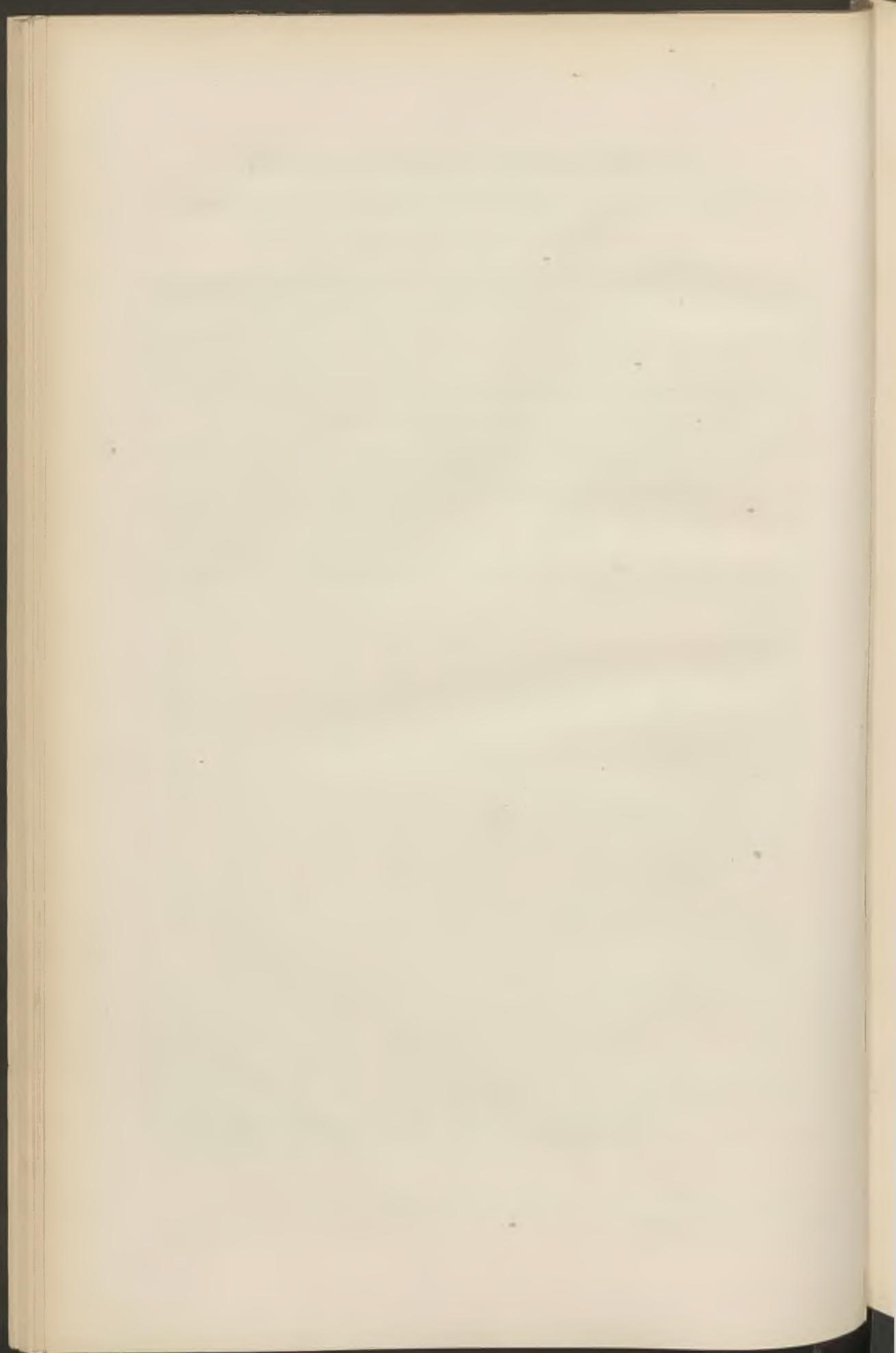
NAISSANCES d'enfants vivants	DÉCÈS (mort-nés non comptés)	MORT-NÉS	MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES PAR ÉTAT CIVIL		MORT-NÉS PAR ÉTAT CIVIL		ENFANTS MIS EN NOURRICE		
					Légi- times	Illégi- times	Légi- times	Illégi- times	NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune placés dans la commune
551	793	34	152	5	427	124	14	20	»	»	»

DÉCÈS SURVENUS SUR LE TERRITOIRE (*Mort-nés non compris*).

Nos d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins	De 1	De 20	De 40	De 60 ans	TOTAUX
		de 1 an	à 19 ans	à 39 ans	à 59 ans	et au-delà	
1	Fièvre typhoïde ou muqueuse.....	»	»	1	»	»	1
1 bis	Typhus.....	»	»	»	»	»	»
2	Variolo.....	»	»	»	»	»	»
3	Rougeole.....	12	26	»	»	»	38
4	Scarlatine.....	»	2	»	»	»	2
5	Coqueluche.....	10	18	»	»	»	28
6	Diphthérie — Croup — Angine couenneuse.	1	9	»	»	»	10
7	Phtisie pulmonaire.....	1	7	22	22	3	55
8	Méningite tuberculeuse.....	2	1	»	»	»	3
9	Autres tuberculoses.....	»	2	10	2	2	16
10	Cancer et autres tumeurs.....	»	»	»	7	9	16
11	Méningite simple.....	6	11	»	»	»	17
12	Congestion et hémorrhagie cérébrales.....	»	»	1	5	14	20
13	Paralysie sans cause indiquée.....	»	»	»	»	»	»
14	Ramollissement cérébral.....	»	»	»	»	5	5
15	Maladies organiques du cœur.....	»	2	1	12	27	42
16	Bronchite aiguë.....	26	13	»	»	2	41
17	» chronique.....	»	»	4	19	49	72
18	Pneumonie — Broncho-pneumonie.....	20	40	7	23	46	138
19	Diarrhée gastro-entérite, dysenterie.....	78	»	»	»	»	78
20	Maladies cholériques.....	»	»	»	»	»	»
20 bis	Choléra asiatique.....	»	»	»	»	»	»
21	Fièvre et péritonite puerpérales.....	»	»	»	»	»	»
22	Autres affections puerpérales.....	»	»	2	»	»	2
23	Débilité congénitale et vice de conformation	18	»	»	»	»	18
24	Sénilité.....	»	»	»	»	17	17
25	Suicides.....	»	»	1	»	»	1
26	Autres morts violentes.....	»	»	2	1	3	6
27	Autres causes de mort.....	29	24	8	35	69	165
28	Causes restées inconnues.....	»	1	»	1	»	2
	Total des décès.....	203	456	59	129	246	793

VU :

Le Maire de Lille,
GÉRY LEGRAND



BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

Finances :

- A. — Emprunt de 1860. — Liste du 70^e tirage 46
B. — Ouverture de crédits 55

Sapeurs-Pompiers : Admission à la vétéranee, M. le D^r Olivier 55

Police : Interdiction de conférences à l'Eglise St-Maurice 56

Musées : Commission du Musée d'histoire naturelle, M. Barrois Th. 57

Epidémies : Statistique pour 1894 57

Droits de place : Statistique de 1859 à 1894 66

Etat-Civil : Statistique sanitaire du mois de mars 71



Finances :

a. — Emprunt de 1860. — Liste du 70^e tirage :

1^{er} MARS 1895

Liste des 3,194 numéros sortis pour le remboursement des 175,000 obligations

NUMÉROS PRIMÉS PAR ORDRE DE SORTIE :

- Remboursable par 25,000 francs : 159978.
 Remboursable par 10,000 francs : 82967.
 Remboursables par 1,000 francs : 60219, 89724, 129904, 172422, 127588, 16412, 146749.
 Remboursables par 500 francs : 39274, 104210, 117849, 135442, 105250, 82982, 34000, 29769, 102244, 33065.
 Remboursables par 400 francs : 27835, 36428, 163152, 41446, 1905, 112736, 88441, 165391, 9859, 159099, 108738, 78870, 45958, 81725, 99575.
 Remboursables par 200 francs : 93665, 58269, 131, 100492, 42193, 42503, 113422, 68544, 135963, 144283, 29979, 30712, 43667, 63556, 148684, 40185, 29820, 146311, 88504, 155770.

Les autres obligations sorties sont remboursables par 100 francs, moins l'impôt.

Liste générale, par ordre numérique, des 3,194 numéros extraits de la roue :

*Les numéros primés sont reproduits et indiqués par un astérisque **

57	997	1816	3003	4488	5799	6593	7956	8805	9717
131*	1082	1851	3092	4759	5841	6684	8003	8900	9726
336	1111	1884	3169	4796	5870	6690	8067	8904	9741
371	1195	1904*	3174	4822	5905	6708	8109	8905	9773
425	1244	1969	3217	4918	6086	6785	8130	8944	9816
439	1274	2112	3230	9194	6088	6817	8162	8965	9820
456	1332	2130	3395	4974	6161	6896	8177	9029	9859*
571	1446	2134	3430	5193	6186	6919	8186	9073	9864
611	1464	2353	3620	5199	6209	6940	8197	9139	9875
649	1522	2417	3673	5218	6328	6942	8220	9167	9936
682	1584	2426	3688	5269	6356	7120	8310	9187	9974
745	1663	2472	3765	5522	6374	7125	8348	9473	10124
756	1689	2571	3959	5644	6462	7187	8472	9481	10146
804	1731	2696	4121	5705	6479	7339	8549	9491	10148
848	1751	2924	4178	5753	6506	7558	8618	9512	10195
863	1766	2944	4264	5767	6509	7616	8625	9682	10209
878	1767	2974	4294	5798	6516	7695	8780	9698	10233

10253	12871	15247	17678	20403	23295	25919	28565	31382
10260	12905	15253	17687	20425	23301	25944	28579	31383
10127	12928	15263	17719	20471	23365	26041	28592	31387
10515	13018	15274	17738	20612	23595	26176	28614	31539
10553	13036	15394	17740	20630	23705	26193	28671	31553
10621	13053	15429	17750	20767	23722	26281	28676	31601
10665	13073	15462	17770	20802	23753	26293	28745	31607
10768	13139	15578	17812	20825	23780	26385	28812	31663
10820	13144	15602	17814	20829	23793	26393	28949	31840
10916	13217	15672	17871	20869	23884	26523	28950	31903
10977	13249	15680	18012	20889	24028	26524	28982	31931
10991	13302	15692	18134	20905	24053	26530	29168	31967
11055	13317	15703	18113	20999	24134	26693	29209	31979
11063	13359	15813	18249	21079	24227	26721	29241	32110
11134	13372	15832	18256	21107	24234	26756	29344	32141
11167	13403	15905	18363	21114	24258	26759	29557	32180
11204	13454	15989	18365	21153	24285	26878	29769*	32187
11261	13538	16063	18367	21163	24289	26941	29820*	32233
11379	13691	16097	18488	21225	24311	26976	29824	32284
11413	13818	16108	18503	21299	24372	26993	29945	32304
11450	13868	16178	18544	21308	24380	27004	29979*	32493
11544	13870	16183	18611	21604	24450	27122	30009	32578
11549	13959	16260	18704	21746	24464	27136	30088	32597
11600	13968	16296	18738	21788	24506	27179	30134	32611
11608	13997	16540	18811	21929	24628	27278	30170	32637
11649	14021	16544	18852	21942	24638	27297	30313	32642
11735	14032	16626	18885	21945	24726	27315	30527	32862
11768	14061	16713	18987	21978	24736	27390	30535	32900
11785	14192	16718	19075	22212	24891	27447	30592	32984
11812	14214	16731	19103	22238	24967	27453	30598	33143
11816	14309	16749	19266	22254	24987	27620	30637	33065*
11856	14321	16802	19287	22310	25072	27641	30709	33184
11917	14353	16823	19412	22324	25135	27723	30712*	33256
11975	14415	16899	19442	22394	25141	27737	30790	33388
11992	14467	16918	19503	22584	25166	27755	30876	33535
12061	14492	16946	19516	22602	25195	27773	30984	33672
12116	14530	16968	19594	22613	25231	27835*	30988	33680
12173	14548	16994	19602	22637	25233	27879	30999	33768
12238	14568	17047	19605	22718	25241	27917	31035	33778
12285	14661	17093	19608	22719	25249	27920	31037	33845
12421	14691	17128	19625	22797	25280	28204	31077	33906
12483	14970	17147	19658	22827	25301	28273	31081	33916
12488	14982	17237	19667	22864	25496	28343	31148	33927
12493	14984	17257	19728	22879	25525	28379	31201	33943
12524	15005	17261	19899	22915	25550	28385	31219	34000*
12572	15047	17298	20027	22917	25554	28432	31257	34004
12651	15062	17494	20158	22988	25563	28495	31354	34188
12755	15066	17595	20263	23015	25573	28509	31367	34209
12853	15140	17653	20297	23229	25839	28519	31370	34574

34595	36780	39555	42048	44524	46817	49206	52165	54698
34621	36890	39665	42089	44534	46847	49345	52178	54786
34716	36925	39695	42099	44620	47007	49360	52190	54810
34799	36947	39716	42132	44793	47147	49373	52250	54837
34806	37141	39736	42193*	44821	47148	49396	52268	54875
34809	37146	39747	42256	44835	47290	49492	52282	54876
34824	37246	39750	42262	45082	47322	49521	52313	54912
34828	37334	39799	42280	45105	47345	49613	52326	54913
34996	37383	39804	42338	45197	47369	49675	52373	54987
35055	37440	39807	42353	45234	47469	49757	52423	54999
35097	37499	39833	42418	45273	47633	49764	52425	55047
35140	37510	39871	42503*	45367	47639	49801	52523	55092
35156	37538	39895	42508	45393	47755	49875	52596	55169
35170	37553	39966	42612	45423	47771	49918	52610	55280
35199	37564	39980	42614	45426	47796	49949	52622	55289
35229	37711	40167	42615	45441	47798	50027	52629	55291
35297	37749	40178	42623	45475	47830	50100	52630	55336
35327	37817	40185*	42697	45498	47853	50370	52681	55496
35347	37868	40214	42717	45516	47882	50421	52690	55539
35393	37939	40427	42754	45521	48025	50482	52862	55641
35427	38047	40442	42757	45542	48168	50498	52904	55687
35451	38074	40453	42842	45567	48097	50519	52934	55731
35490	38263	40455	43095	45605	48188	50552	52948	55792
35538	38307	40457	43139	45641	48216	50556	52972	55869
35691	38339	40575	43363	45647	48229	50587	52985	55875
35735	38490	40689	43369	45729	48241	50798	53051	55890
35759	38500	40728	43530	45737	48267	50901	53126	55904
35789	38599	40769	43537	45767	48273	50922	53144	55981
35845	38619	40790	43545	45825	48295	50953	53157	56023
35864	38777	40820	43576	45876	48415	50958	53282	56029
35880	38881	40994	43614	45889	48465	50963	53513	56166
35895	38900	41034	43615	45958*	48474	51083	53550	56269
35915	39036	41075	43625	46016	48510	51084	53701	56300
35944	39046	41118	43646	46018	48514	51107	53796	56324
35951	39086	41123	43667*	46075	48573	51221	53820	56376
35952	39090	41248	43678	46175	48610	51295	53832	56379
36021	39147	41321	43769	46217	48613	51311	53899	56457
36172	39239	41340	43805	46268	48628	51393	53910	56477
36324	39259	41346	43855	46275	48706	51451	53929	56520
36351	39274*	41438	43874	46307	48736	51479	54011	56582
36354	39320	41446*	43962	46316	48789	51532	54013	56605
36374	39353	41524	43991	46460	48876	51682	54063	56607
36425	39412	41636	44124	46506	48904	51711	54066	56764
36426*	39455	41690	44151	46566	48924	51947	54088	56905
36467	39459	41705	44158	46590	48926	51981	54295	56938
36618	39516	41776	44271	46616	49104	52027	54396	56945
36668	39520	41837	44288	46652	49112	52031	54528	57026
36699	39526	41894	44364	46755	49134	52053	54568	57123
36757	39544	41985	44445	46795	49164	52123	54594	57285

57335	59793	62211	65270	67988	70521	73774	76471	78870*
57338	59807	62230	65354	68161	70566	73809	76588	78964
57368	59839	62306	65405	68185	70600	73875	76589	79086
57420	59985	62320	65545	68346	70638	73984	76770	79206
57521	60010	62373	65567	68353	70666	74076	76781	79268
57567	60015	62388	65633	68433	70692	74132	76830	79317
57591	60026	62396	65727	68440	70693	74170	76846	79352
57664	60031	62467	65746	68460	70696	74187	76976	79418
57673	60040	62504	65823	68483	70707	74271	77038	79476
57730	60050	62531	65937	68542	70787	74345	77056	79570
57742	60195	62577	65945	68544*	70923	74365	77060	79583
57815	60217	62708	65955	68551	70972	74381	77076	79772
57881	60219*	62802	66015	68582	71045	74516	77181	79792
57930	60229	62808	66052	68633	71072	74580	77230	79816
57971	60239	62876	66060	68641	71128	74582	77298	79917
58004	60380	62945	66099	68665	71380	74583	77330	79931
58024	60402	62980	66102	68726	71487	74646	77360	79972
58026	60422	63104	66160	68922	71698	74657	77392	79995
58055	60428	63178	66200	68923	71750	74666	77413	80022
58097	60449	63454	66224	69051	71765	74706	77431	80071
58269*	60599	63459	66239	69053	71959	74749	77461	80159
58390	60616	63556*	66334	69106	71971	74833	77504	80170
58403	60618	63559	66408	69163	72047	74839	77507	80219
58422	60685	63622	66461	69237	72111	75020	77550	80267
58440	60734	63782	66472	69246	72122	75021	77566	80474
58827	60888	63842	66491	69269	72169	75026	77578	80538
58835	60961	63850	66501	69311	72171	75029	77897	80601
58858	61136	63854	66550	69379	72204	75134	77929	80644
58946	61218	64016	66620	69430	72290	75227	77984	80674
58955	61313	64079	66682	69482	72388	75254	78009	80747
58969	61443	64201	66733	69520	72389	75259	78019	80893
59018	61461	64256	66743	69641	72398	75282	78262	80951
59071	61539	64464	66840	69642	72420	75320	78328	80976
59111	61541	64477	66907	69657	72438	75401	78367	81017
59124	61623	64567	67042	69724	72439	75418	78442	81047
59125	61632	64624	67090	69846	72892	75695	78480	81179
59163	61641	64657	67177	69979	72941	75741	78484	81186
59165	61678	64668	67275	70066	73035	75747	78551	81202
59246	61699	64673	67300	70076	73101	75769	78560	81336
59256	61742	64748	67386	70078	73206	75822	78564	81382
59268	61756	64775	67415	70100	73314	76094	78565	81437
59424	61806	64819	67564	70103	73322	76101	78593	81460
59569	61919	64879	67585	70160	73350	76154	78647	81619
59655	61974	64881	67628	70171	73443	76163	78656	81623
59660	62026	64889	67811	70174	73458	76281	78761	81641
59664	62092	64968	67847	70243	73674	76334	78762	81725*
59702	62094	65164	67936	70326	73680	76335	78836	81746
59764	62136	65171	67956	70365	73687	76382	78852	81807
59782	62168	65236	67981	70437	73743	76408	78863	81956

82071	84436	86833	89937	92011	94261	96687	98968
82075	84439	86835	89987	92055	94279	96739	98987
82097	84448	86844	90000	92072	94285	96860	99109
82120	84526	86894	90026	92077	94353	96880	99114
82302	84636	86915	90075	92149	94360	96932	99125
82473	84658	86923	90147	92202	94451	96975	99126
82578	84827	87011	90155	92203	94485	96997	99265
82648	84886	87093	90186	92220	94578	96998	99275
82665	84887	87122	90194	92323	94585	97008	99314
82696	84903	87129	90281	92471	94594	97026	99328
82700	84932	87190	90328	92481	94611	97041	99373
82731	84953	87298	90383	92502	94658	97167	99542
82739	84955	87339	90465	92506	94736	97291	99575*
82740	84985	87341	90670	92544	94760	97296	99615
82804	85097	87349	90686	92549	94771	97303	99656
82829	85118	87380	90719	92568	94775	97304	99673
82850	85155	87465	90823	92621	94864	97319	99725
82967*	85194	87519	90845	92665	94963	97376	99727
82973	85410	87539	90866	92688	95041	97387	99739
82982*	85411	87555	90867	92715	95095	97400	99818
83072	85432	87755	90928	92768	95105	97658	99937
83102	85535	87792	90943	92939	95151	97718	99956
83178	85639	87981	91004	92944	95186	97741	99974
83209	85670	88050	91007	93018	95210	97753	100089
83242	85682	88075	91057	93020	95261	97807	100110
83265	85700	88160	91075	93070	95269	97820	100143
83284	85771	88250	91122	93187	95274	97855	100208
83285	85786	88281	91158	93252	95295	97878	100264
83326	85824	88294	91198	93283	95338	97902	100387
83345	85863	88338	91247	93285	95428	97962	100462
83514	85931	88345	91262	93418	95477	97998	100492*
83519	85964	88393	91322	93452	95519	98075	100591
83555	86012	88441*	91359	93494	95543	98143	100602
83671	86102	88504*	91383	93546	95551	98211	100757
83772	86147	88711	91445	93615	95577	98228	100836
83780	86168	88799	91450	93622	95629	98434	100843
83795	86194	88841	91454	93632	95630	98475	101061
83804	86249	88928	91471	93662	95699	98488	101064
83863	86314	88936	91504	93665*	95778	98501	101161
83866	86337	88942	91505	93671	95790	98509	101162
84036	86368	88975	91511	93672	95831	98594	101166
84088	86442	88989	91569	93760	95944	98674	101264
84185	86524	89016	91598	93766	96071	98736	101274
84215	86549	89021	91620	93787	96235	98741	101304
84219	86569	89104	91728	93822	96348	98819	101308
84233	86581	89261	91755	93852	96399	98913	101310
84260	86683	89594	91779	94059	96429	98917	101349
84352	86765	89724*	91832	94087	96435	98966	101543
84395	86786	89783	91964	94142	96466	98967	101586

101602	104122	106849	110070	112706	114968	117541
101610	104161	106898	110086	112736*	114999	117615
101716	104210*	106940	110089	112777	115015	117637
101764	104283	107127	110199	112912	115030	117707
101791	104305	107254	110203	112963	115151	117780
101807	104375	107274	110237	112974	115177	117826
101878	104415	107301	110250	112994	115260	117849*
101956	104426	107414	110251	113030	115291	117883
102063	104527	107418	110295	113071	115299	117934
102064	101603	107487	110375	113113	115305	117960
102071	104614	107568	110415	113128	115316	118052
102136	104624	107571	110429	113137	115344	118054
102177	104628	107592	110443	113150	115674	118074
102244*	104679	107732	110546	113178	115686	118095
102358	104693	107756	110555	113191	115721	118299
102416	104715	107801	110607	113358	115797	118318
102418	101845	107865	110613	113408	115825	118338
102462	104929	107888	110629	113419	115884	118403
102536	104938	108168	110757	113422*	115966	118431
102539	104946	108202	110774	113449	115976	118446
102634	104964	108365	110917	113497	115991	118486
102671	105053	108544	110930	113543	115995	118505
102685	105082	108556	110935	113555	116063	118642
102807	105111	108577	110950	113575	116143	118657
102838	105170	108601	111158	113577	116180	118715
102855	105250*	108620	111193	113746	116224	118782
102927	105319	108687	111230	113785	116331	118786
102935	105398	108735	111379	113883	116461	118857
102999	105445	108738*	111432	113961	116533	118956
103109	105460	108776	111437	113984	116696	119070
103136	105490	108781	111500	113994	116731	119187
103168	105628	108789	111542	114010	116736	119194
103285	105672	108826	111544	114047	116743	119268
103341	105744	108856	111580	114066	116783	119313
103346	105794	108870	111631	114267	116790	119389
103399	105832	108880	111758	114272	116793	119506
103407	105921	108917	111823	114332	116824	119520
103462	105944	109054	111853	114441	116878	119535
103527	105990	109060	111940	114516	116971	119559
103540	106007	109092	111990	114548	117012	119566
103550	106065	109250	112065	114595	117044	119658
103576	106145	109382	112088	114605	117110	119811
103619	106396	109412	112107	114681	117158	119978
103666	106485	109560	112186	114708	117291	120047
103748	106615	109580	112221	114722	117353	120050
103873	106640	109616	112311	114747	117371	120062
103892	106748	109631	112345	114804	117477	120114
104076	106775	109658	112392	114909	117491	120152
104104	106794	109660	112508	114958	117529	120172

120264	122502	125975	129408	132571	135486	138647
120391	122567	125988	129477	132690	135510	138833
120431	122568	126077	129691	132749	135600	138877
120480	122631	126120	129904*	132759	135712	138984
120663	122692	126136	129939	132786	135745	139152
120734	122751	126261	130052	132802	135873	139169
120760	122808	126334	130074	132861	135963*	139236
120793	122823	126455	130125	132877	136008	139296
120921	122926	126461	130163	132900	136099	139369
120934	123024	126526	130199	132923	136128	139401
121067	123034	126529	130201	133073	136304	139408
121081	123043	126548	130324	133090	136530	139444
121109	123105	126667	130473	133097	136585	139483
121135	123201	126998	130568	133240	136619	139586
121142	123276	127051	130601	133267	136649	139649
121194	123334	127215	130636	133269	136803	139725
121223	123353	127255	130723	133297	136819	139732
121310	123466	127286	130803	133335	136932	139746
121322	123488	127344	130980	133365	136955	139790
121333	123559	127450	131079	133376	136995	139801
121371	123576	127488	131110	133409	137017	139826
121482	123624	127495	131144	133412	137030	139834
121562	123738	127525	131228	133614	137108	140031
121579	123800	127652	131292	133749	137262	140095
121581	123846	127840	131327	133783	137305	140129
121605	123878	127849	131365	133811	137372	140154
121608	123898	127916	131387	133970	137380	140193
121662	124043	127945	131483	133990	137474	140286
121691	124054	128081	131584	134055	137547	140370
121695	124104	128174	131603	134069	137569	140422
121735	124158	128213	131609	134142	137580*	140491
121796	124192	128233	131631	134213	137586	140534
121831	124204	128268	131766	134389	137623	140580
121880	124279	128288	131923	134404	137637	140654
121906	124341	128331	131924	134542	137653	140681
121916	124364	128421	132067	134613	137701	140716
122045	124597	128449	132085	134719	137738	140759
122104	124706	128516	132156	134818	137763	140803
122136	124710	128676	132199	134859	137766	140804
122146	125063	128717	132262	134866	137798	140823
122151	125076	128764	132265	134963	137872	140835
122190	125087	128781	132270	135019	138002	140851
122192	125325	128814	132286	135043	138061	140885
122269	125339	128949	132327	135089	138188	140910
122359	125375	129071	132351	135100	138252	140970
122399	125380	129271	132363	135183	138261	141112
122412	125398	129272	132392	135195	138588	141168
122465	125512	129286	132393	135442*	138628	141170
122492	125771	129330	132569	135445	138634	141192

141242	143851	146876	149036	152031	155293	157623
141316	143998	146879	149053	152106	155301	157624
141384	144049	146881	149067	152124	155421	157628
141422	144161	146890	149095	152230	155428	157733
141458	144192	146900	149226	152265	155475	157773
141471	144199	146961	149250	152306	155491	157778
141574	144266	146987	149308	152383	155522	157973
141635	144283*	146991	149376	152473	155533	157997
141649	144385	146997	149430	152684	155652	158095
141774	144563	147097	149449	152771	155770*	158105
141777	144592	147130	149561	152844	155799	158160
141791	144676	147163	149609	152853	155817	158231
141844	144747	147368	149850	153091	155856	158479
141874	144748	147378	149856	153221	155928	158608
141937	144821	147484	149870	153234	155979	158667
141940	144825	147491	149909	153279	156015	158671
141970	144841	147548	149914	153367	156016	158714
142002	144888	147551	149975	153416	156034	158730
142015	144937	147617	149987	153482	156074	158739
142162	144959	147623	150010	153521	156089	158802
142211	145123	147728	150017	153637	156102	158807
142225	145165	147756	150054	153645	156149	158834
142257	145225	147836	150309	153719	156151	158861
142292	145321	147889	150547	153775	156160	158967
142318	145323	148014	150821	153810	156178	158992
142326	145437	148017	150908	153842	156181	159013
142379	145484	148067	150982	153846	156238	159024
142435	145512	148133	151022	153877	156296	159097
142444	145619	148347	151175	153944	156604	159099*
142495	145743	148360	151261	153959	156695	159148
142520	145764	148420	151346	154007	156761	159294
142615	145805	148476	151366	154020	156805	159374
142701	145928	148503	151408	154277	156818	159425
142760	145968	148527	151441	154316	156847	159430
142815	145979	148623	151529	154341	156949	159471
142811	146076	148641	151570	154387	156950	159558
142949	146097	148646	151577	154400	157038	159729
143104	146173	148675	151584	154410	157059	159737
143264	146217	148684*	151623	154423	157092	159757
143303	146223	148693	151647	154528	157098	159881
143312	146229	148736	151713	154558	157108	159941
143341	146266	148740	151765	154596	157190	159978*
143363	146297	148758	151769	154659	157194	160145
143411	146311*	148789	151831	154666	157195	160175
143619	146363	148836	151837	155134	157201	160176
143689	146608	148856	151861	155204	157502	160217
143701	146749*	148918	151879	155225	157507	160250
143722	146795	148926	151931	155249	157555	160372
143750	146818	149024	151990	155279	157573	160412*

160430	162840	165152	166806	168768	170920	173767
160528	162901	165158	166840	168828	171015	173809
160644	162943	165179	166857	168846	171051	173837
160649	162981	165224	166878	168920	171076	173865
160656	162991	165250	166891	168923	171093	173890
160818	163040	165270	166918	168959	171150	173893
160822	163152*	165391*	166968	169080	171320	173903
160850	163291	165422	166979	169105	171443	173905
160861	163293	165572	167017	169151	171640	173914
160869	163400	165635	167057	169153	171656	174005
160870	163416	165671	167108	169164	171683	174039
160930	163422	165751	167144	169230	171783	174065
160952	163527	165772	167230	169362	171826	174135
161040	163563	165804	167262	169407	171891	174172
161206	163616	165830	167265	169534	171910	174179
161236	163648	165850	167340	169541	171911	174188
161280	163775	165852	167357	169582	171919	174203
161355	163835	165875	167388	169668	171996	174216
161362	163972	165885	167431	169713	172011	174238
161367	164093	165963	167454	169721	172018	174301
161380	164104	166107	167468	169748	172176	174310
161396	164120	166179	167591	169820	172192	174350
161420	164138	166194	167661	169825	172333	174374
161543	164196	166199	167718	169974	172422*	174433
161683	164213	166220	167795	170003	172446	174463
161832	164237	166241	168008	170100	172460	174504
161932	164243	166284	168046	170248	172521	174525
162036	164306	166302	168128	170308	172636	174539
162045	164339	166322	168203	170384	172663	174592
162065	164356	166343	168235	170434	172744	174623
162190	164376	166348	168259	170488	172784	174690
162226	164408	166360	168289	170547	172816	174706
162336	164458	166420	168310	170565	173203	174711
162489	164501	166457	168333	170607	173259	174836
162603	164883	166470	168372	170626	173387	174855
162632	164926	166479	168409	170661	173419	174889
162708	164962	166483	168451	170694	173436	174900
162719	165012	166513	168643	170758	173548	174904
162775	165114	166737	168644	170820	173588	174961
162834	165129	166805	168754	170877	173636	174980

Le paiement des dites Obligations se fera, à partir du 1^{er} Avril 1895 contre la remise du titre : à Lille, à la Caisse du Receveur municipal, rue Inkermann, 8 ; à Paris, chez MM. G. BERLY et C^{ie}, banquiers, rue de la Chaussée-d'Antin, 47, et à Bruxelles, à la Société Générale pour favoriser l'Industrie nationale de la Belgique, 3, Montagne du Parc. — Elles auront droit en outre à l'intérêt.

*Tableau de remboursement des Obligations sorties avec Lots et Primes
par application de la loi du 21 Juin 1875*

OBLIGATIONS SORTIES A	TAUX DE L'ÉMISSION	MONTANT des LOTS ET PRIMES	IMPOT 4 % sur les LOTS ET PRIMES	NET A PAYER
25.000 fr.	91 fr. »	24 909 fr. »	996 fr. 36	24.003 fr. 64
10.000 »	91 » »	9.909 » »	396 » 36	9.603 » 64
1.000 »	91 » »	909 » »	36 » 36	963 » 64
500 »	91 » »	409 » »	16 » 36	483 » 64
400 »	91 » »	309 » »	12 » 36	387 » 64
200 »	91 » »	109 » »	4 » 36	195 » 64
100 »	91 » »	9 » »	» » 36	99 » 64

Lille, le 1^{er} Mars 1895.

Le Maire de Lille,
GÉRY LEGRAND.

b. — **Ouverture de Crédits.**

DÉCRET DU 9 MARS, OUVRANT DIVERS CRÉDITS SUR
L'EXERCICE 1895.

Ouvriers sans travail. — Crédit extraordinaire.	10.000 fr. »
Groupe scolaire de la Justice. — Mitoyenneté.	813 25
Enseignement supérieur. — Faculté des Lettres, régularisation de subside	300 »
Fourneaux Économiques. — Subside.	20 000 »
Chauffoirs publics. — Frais de fonctionnement.	2.000 »
Services Municipaux. — Création d'emplois	8 400 »

Sapeurs-Pompiers. — Admission à la vétérançe,
M. le D^r Olivier.

Par Arrêté Municipal du 13 Mars 1895, M. Olivier, Médecin-major
du Bataillon des Sapeurs-Pompiers, a été admis à la vétérançe.

Police. — Interdiction de conférences à l'Église
St-Maurice.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu l'art. 97 § 3 de la loi du 5 Avril 1884,

Considérant qu'aux termes de cet article, le Maire est chargé de maintenir le bon ordre dans les endroits où il se fait de grands rassemblements d'hommes, et spécialement dans les églises ;

Que les conférences annoncées sur *le socialisme, la question ouvrière et les associations professionnelles*, en l'église St-Maurice, sont de nature à occasionner des désordres graves ;

Que des conférences sur ces sujets n'ont rien de commun avec l'exercice du culte.

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. — Les conférences annoncées en l'Église St-Maurice, les Jeudi 14 Mars, 21 Mars, 28 Mars et 4 Avril 1895 sont interdites.

Art. 2. — M. le Commissaire Central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel-de-Ville, le 14 Mars 1895.

Le Maire de Lille,
C VIOLLETTE, Adjoint.

Musées. — Commission du Musée d'histoire naturelle,
M. Barrois (Th.)

Par arrêté Municipal du 30 Mars 1895, M. Théodore Barrois, Professeur à la Faculté de Médecine de Lille, a été nommé membre de la Commission Administrative du Musée d'Histoire Naturelle, en remplacement de M. Lethierry, décédé.

Service des Épidémies. — Statistique pour 1894.

En vertu de l'art. 15 de la loi du 30 novembre 1892, il a été signalé à la Mairie (Service des Epidémies), 419 cas de maladies contagieuses.

Le tableau suivant donne le nom de ces maladies, le nombre de cas signalés chaque mois, ainsi que les décès survenus.

MALADIES épidémiques	CAS CONSTATÉS PAR MOIS											Totaux	DÉCÈS CONSTATÉS PAR MOIS											Totaux			
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre		Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre		Novembre	Décembre	
Fièvre typhoïde.	4	8	15	6	7	5	12	4	5	4	4	6	80	2	3	4	3	1	1	2	1	2	1	2	1	22	
Typhus.	4 ⁽¹⁾	1	1	»	2 ⁽²⁾	»	1	»	»	»	»	2 ⁽⁴⁾	11	2	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	6	
Diphthérie.	10	25	14	20	21	14	3	9	7	8	11	21	187	6	15	8	9	12	7	4	5	8	6	13	13	106	
Scarlatine.	9	19	7	11	4	17	12	19	5	3	4	9	119	2	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4
Varioloïde.	1	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	
Varioloïde.	1	1	»	1	»	2	2	1	2	»	»	»	10	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Diarrhée cholériforme	»	»	»	»	»	»	»	2	2	»	»	»	4	»	»	»	»	»	»	1	2	»	»	»	»	3	
Ophthalmie.	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Fièvre puerpérale.	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Totaux.	419											144															

(1) 1 des cas de Typhus a été constaté sur un individu, sans domicile, venant de Wattignies (Nord).
 (2) 1 des cas de Typhus a été constaté sur un individu, sans domicile, venant du Pas-de-Calais.
 (3) 1 des cas de Diphthérie a été constaté sur un enfant habitant Marcq-en-Barœul.
 (4) 1 des cas de Typhus a été constaté sur un individu venant de la Madeleine-lez-Lille.

248 malades ont été soignés à domicile.

173 malades ont été traités dans les hôpitaux.

Relevé des maladies épidémiques traitées dans les hôpitaux

DÉSIGNATION DES MALADIES	DÉSIGNATION DES HÔPITAUX	NOMBRE DE CAS TRAITÉS	DÉCÈS SURVENUS
Diphthérie.	Saint-Sauveur	72	40
»	Hôpital libre St-Antoine de Padoue	10	4
Fièvre Typhoïde. . .	St-Sauveur, la Charité et St-Antoine	51	10
Typhus	La Charité	11	6
Scarlatine.	St-Sauveur, la Charité et St-Antoine	29	1
	Totaux.	173	61

Répartition des cas de diphthérie par âge et par sexe.

Décès par diphthérie par âge et par sexe.

SEXE	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	Totaux											1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	Totaux
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10											
Masculin . . .	16	24	19	20	8	12	6	»	1	»	106	15	16	9	8	4	4	»	»	»	»	»	»	»	»	59						
Féminin . . .	7	14	17	16	13	8	1	1	2	2	81	7	11	10	8	5	2	1	»	1	2	»	»	»	»	47						
	23	38	36	36	21	20	7	1	3	2	187	22	27	19	16	8	6	5	»	1	2	»	»	»	106							

Relevé des cas de diphthérie et de fièvre typhoïde constatés par canton

CANTONS	POPULATION	DIPHTHÉRIE		FIÈVRE TYPHOÏDE	
		Cas	Décès	Cas	Décès
Ouest.	13422	15	12	6	1
Nord	17516	23	12	1	»
Nord-Est	26398	16	9	5	3
Centre	33374	22	10	12	2
Sud	36343	41	23	16	6
Sud-Ouest	31584	32	24	31	6
Sud-Est	16345	17	6	6	3
Est	22343	21	10	3	1
	200325	187	106	80	22

Au point de vue de la mortalité proportionnelle par DIPHTHÉRIE les cantons se rangent ainsi :

Ouest 0.008 par 1000 habitants.	Est 0.004 par 1000 habitants.
Sud-ouest 0.007 »	Nord-Est 0.003 »
Nord 0.006 »	Sud-Est 0.003 »
Sud 0.006 »	Centre 0.002 »

Mesures Prophylactiques.

Le nombre des désinfections opérées à l'aide de l'étuve mobile à vapeur sous pression des objets souillés et suspects, et celle des locaux par les pulvérisations antiseptiques s'élève à 395.

Sur la demande des particuliers, le Service des Epidémies, a également opéré 8 désinfections par suite de décès de la tuberculose.

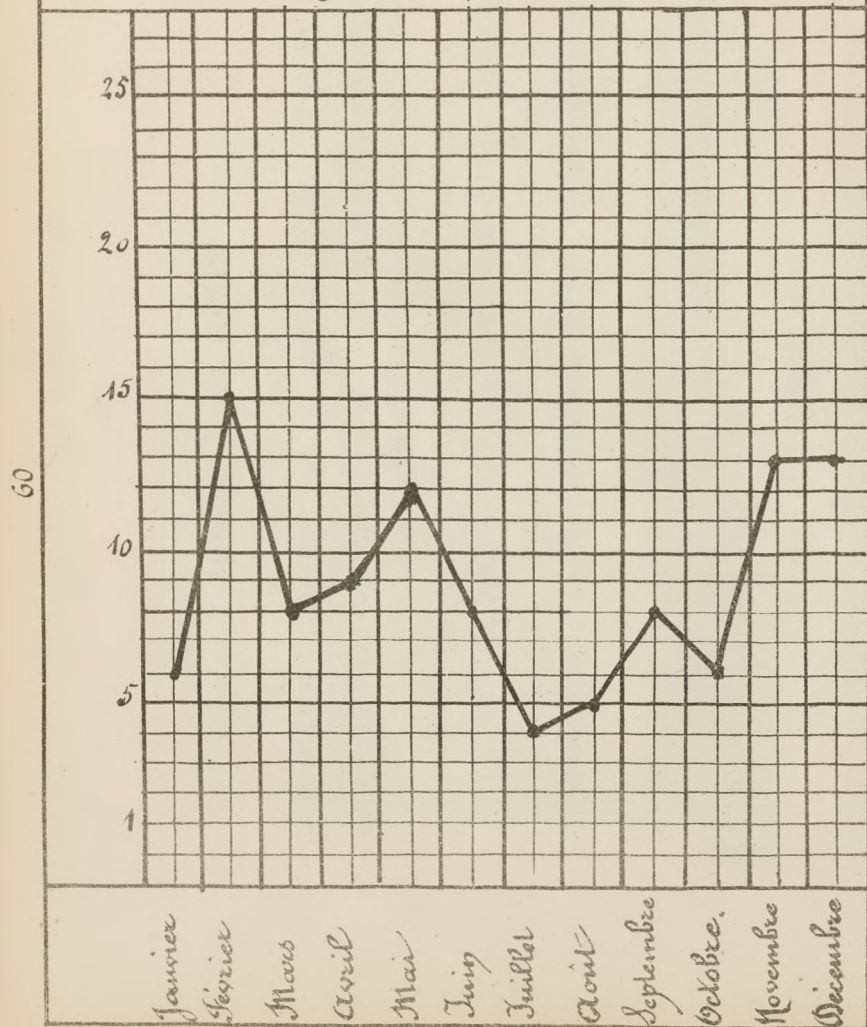
48 écoles fréquentées par des enfants atteints de diphtérie, coqueluche, rougeole, etc , ont été désinfectées, savoir : 29 écoles publiques et 19 écoles libres

De plus il a été désinfecté une crèche, deux cars et cinq fiacres ayant transporté des diphtériques.

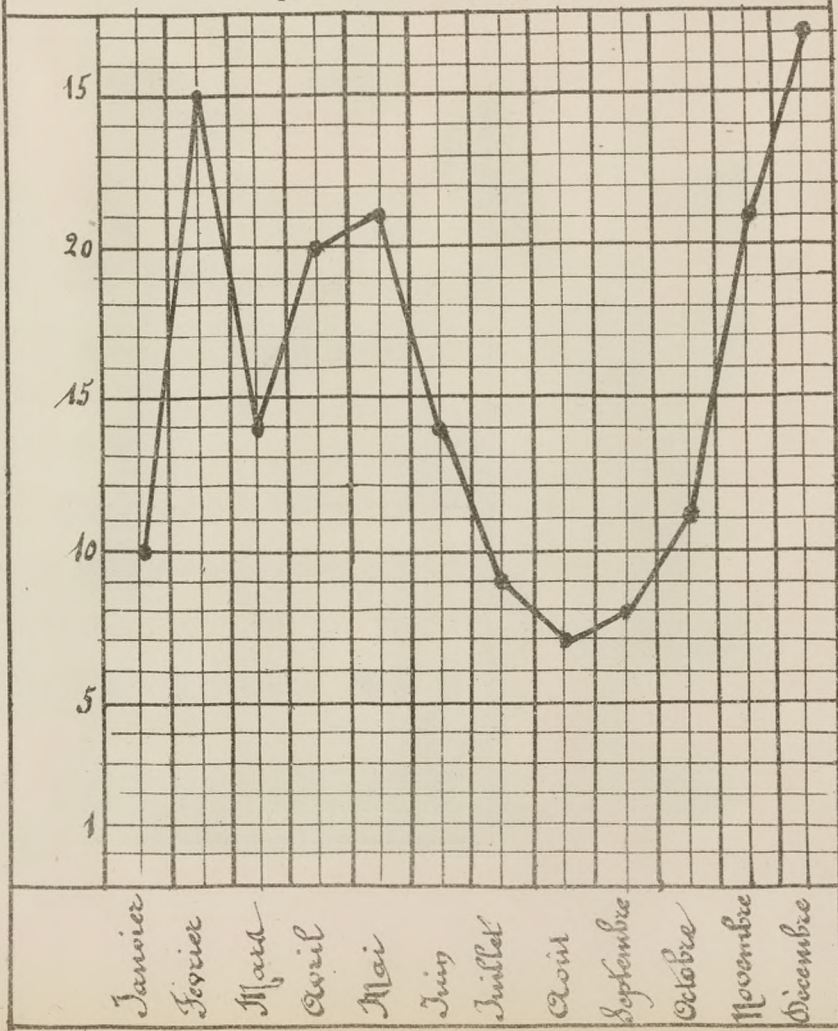
Asile municipal de nuit.

MOIS	HOMMES HOSPITALISES		FEMMES	ENFANTS	TOTAUX
	à l'asile	hors l'asile			
Janvier	2073	155	467	213	2908
Février	1859	226	427	203	2715
Mars	1938	138	385	187	2648
Avril	1216	»	254	182	1592
Mai	1129	»	222	108	1459
Juin	1120	»	249	163	1541
Juillet	1108	»	198	107	1413
Août	1 06	»	219	115	1340
Septembre	1163	»	257	139	1559
Octobre	1247	»	332	213	1792
Novembre	1774	»	439	249	2462
Décembre	1876	80	454	209	2619
Totaux	17518	599	3903	2083	24048

Diphthérie 106 Déca



Diphthérie 187 cas

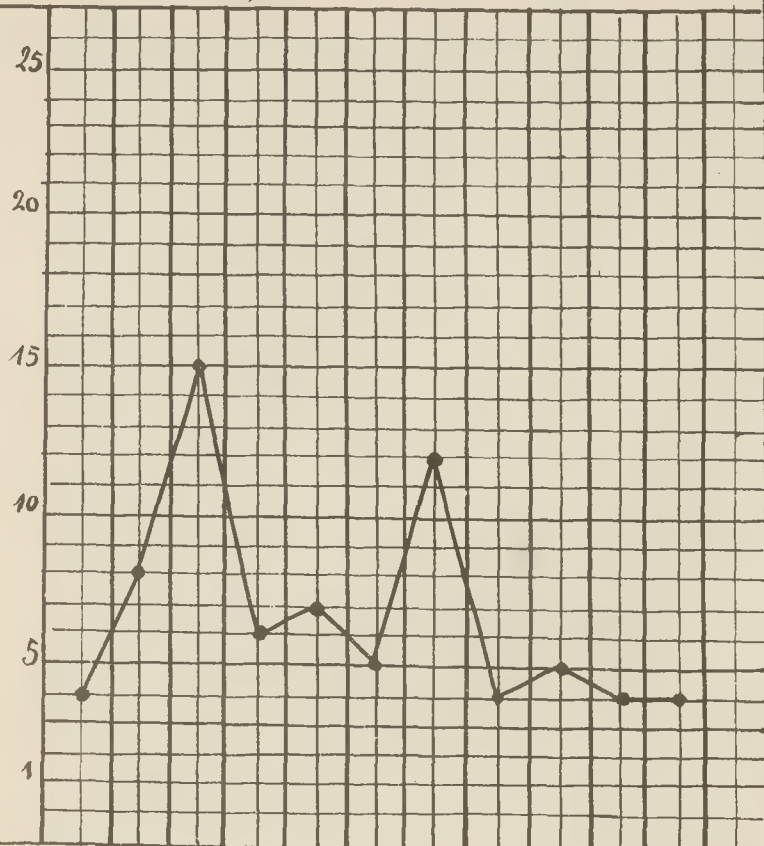


Fievre Typhoïde 80 Cas

61

25
20
15
10
5
1

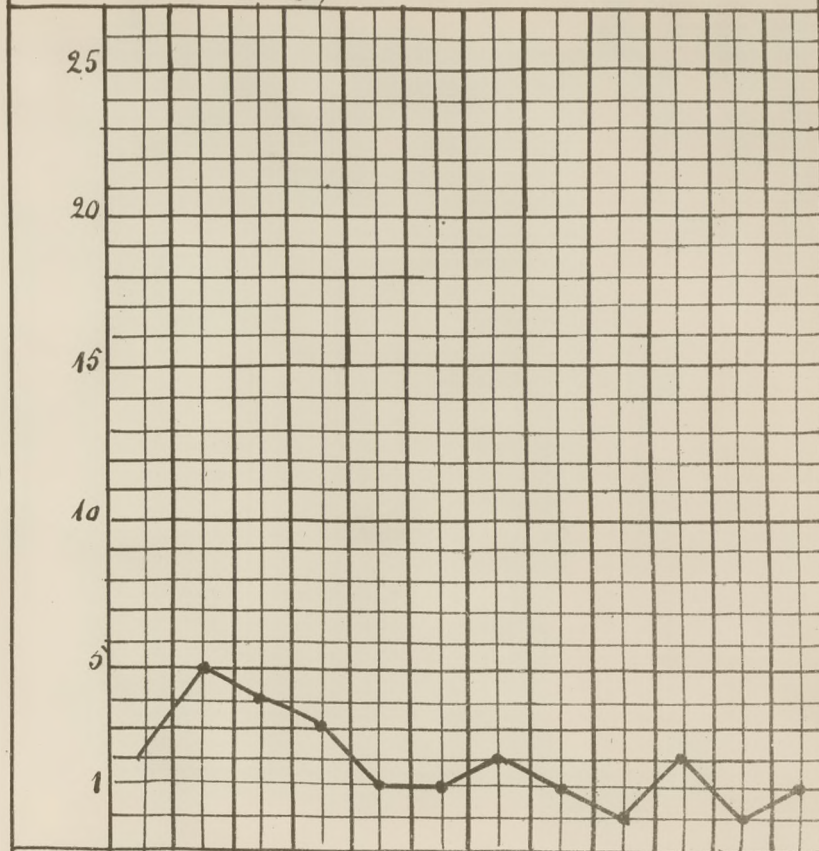
Janvier
Février
Mars
Avril
Mai
Juin
Juillet
Août
Septembre
Octobre
Novembre
Décembre



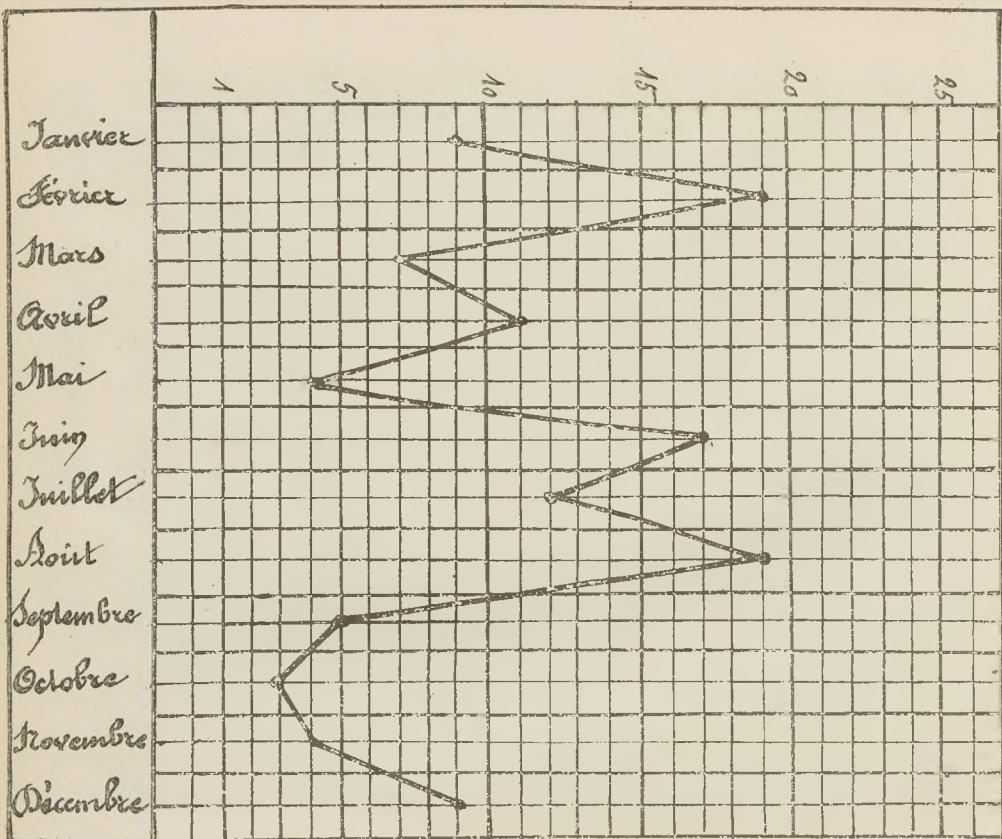
Fievre Typhoïde 22 Décès

25
20
15
10
5
1

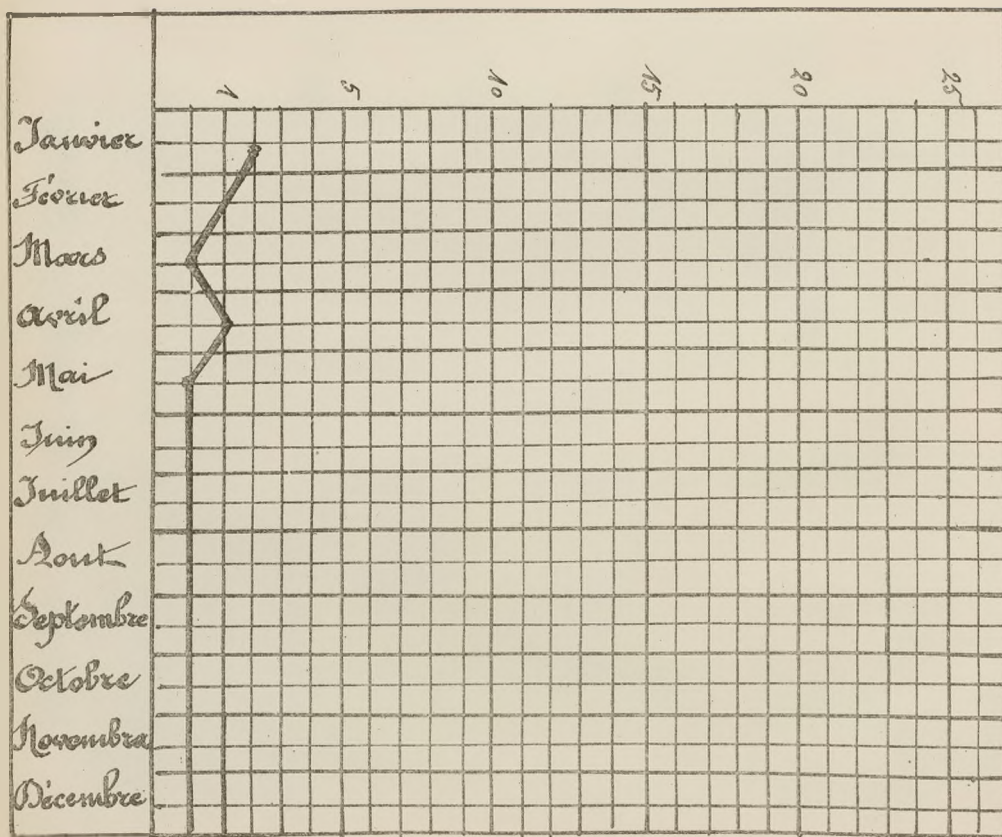
Janvier
Février
Mars
Avril
Mai
Juin
Juillet
Août
Septembre
Octobre
Novembre
Décembre



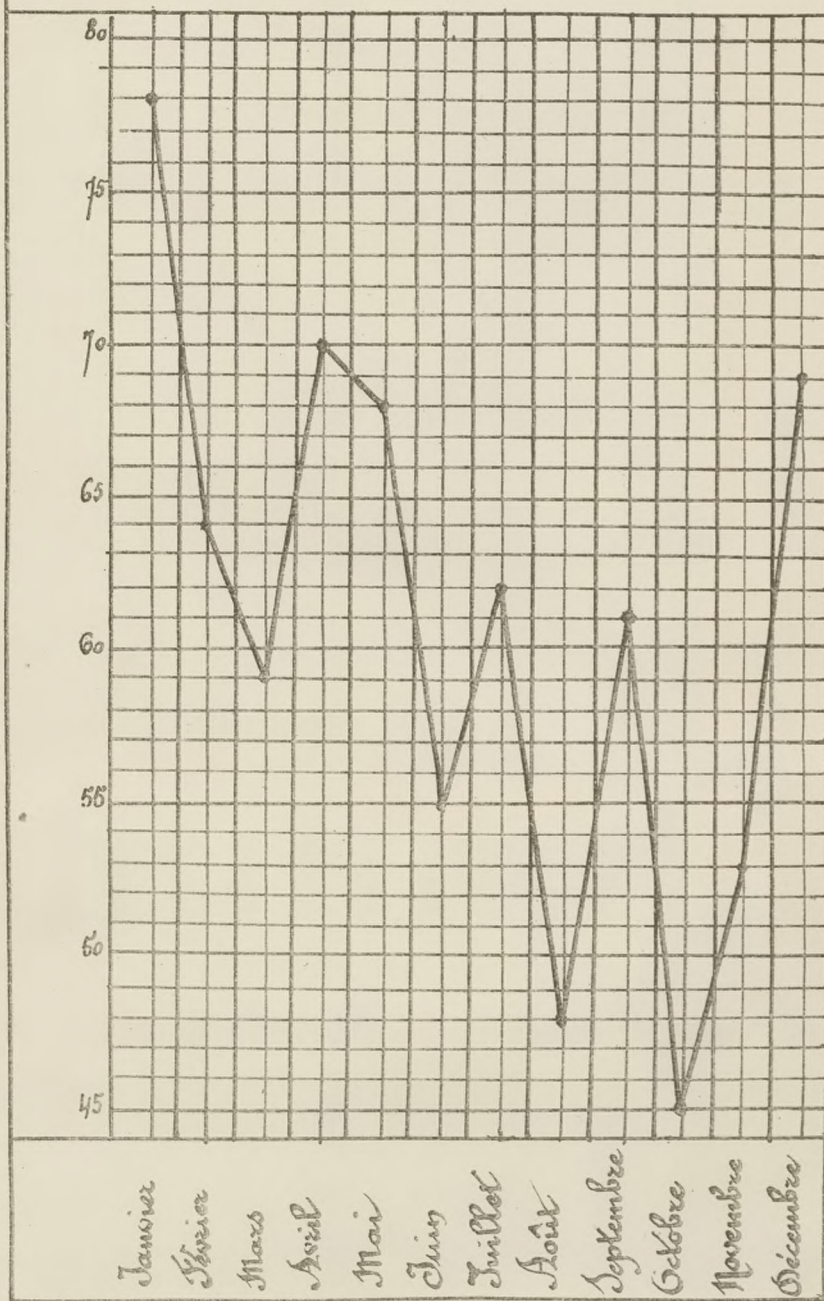
Scarlatine 119 Cas



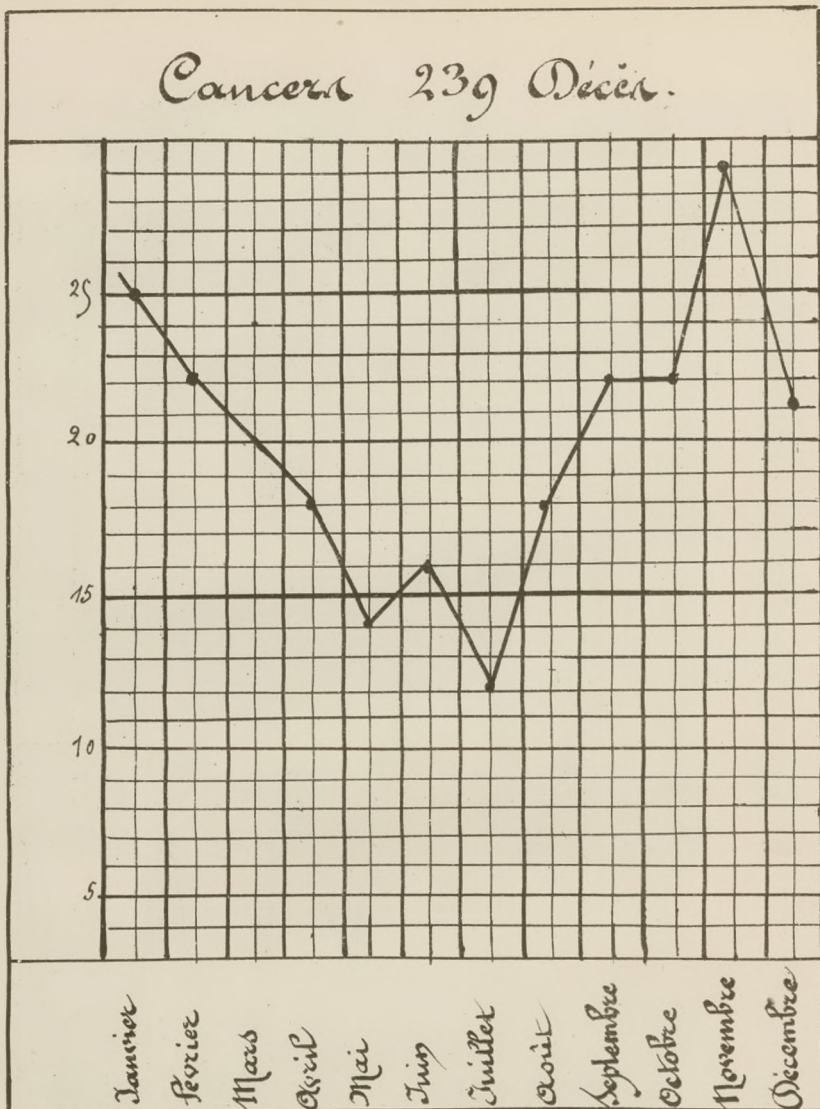
Scarlatine 14 Décès



Tuberculose 732 Dècèr

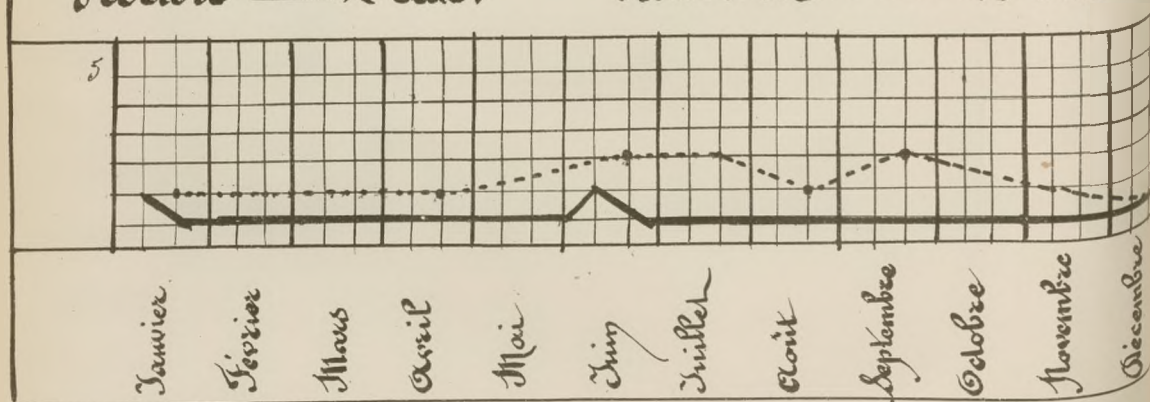


Cancers 239 Décès.

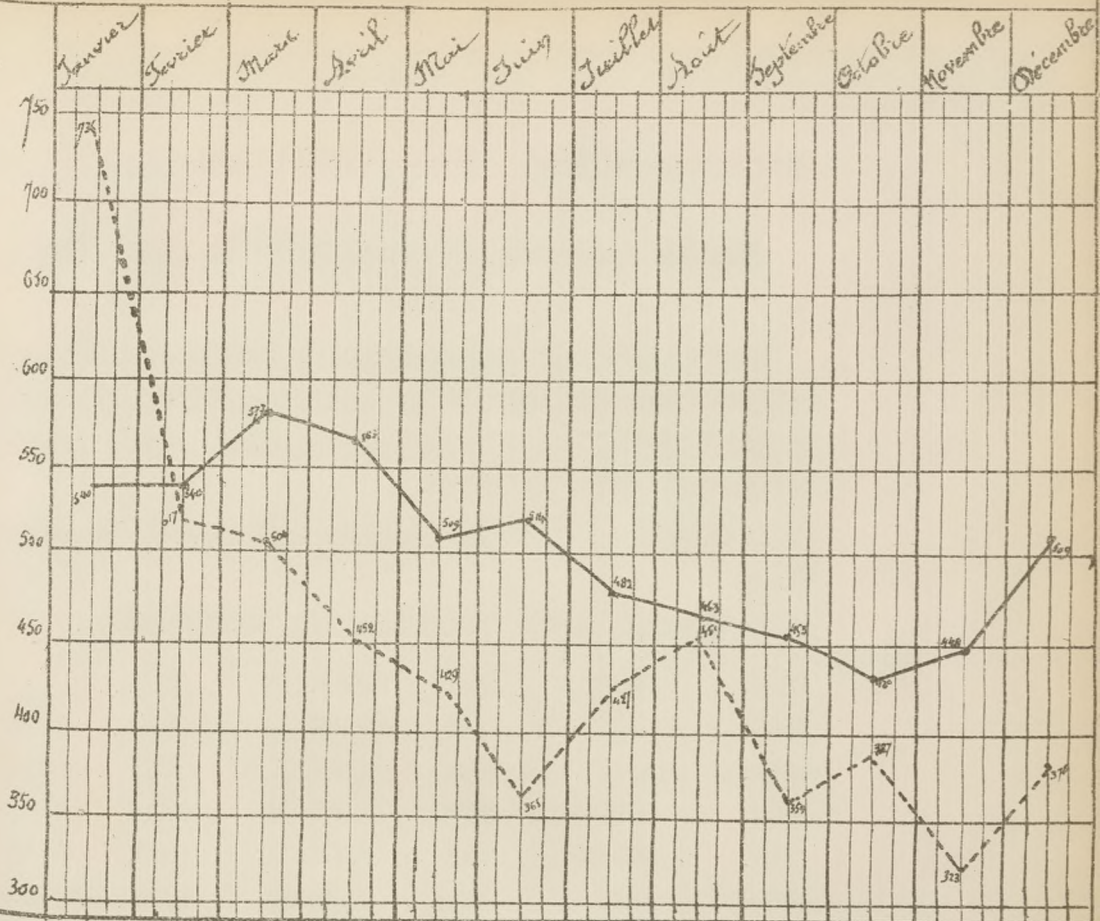


Variole — 2 Cas.

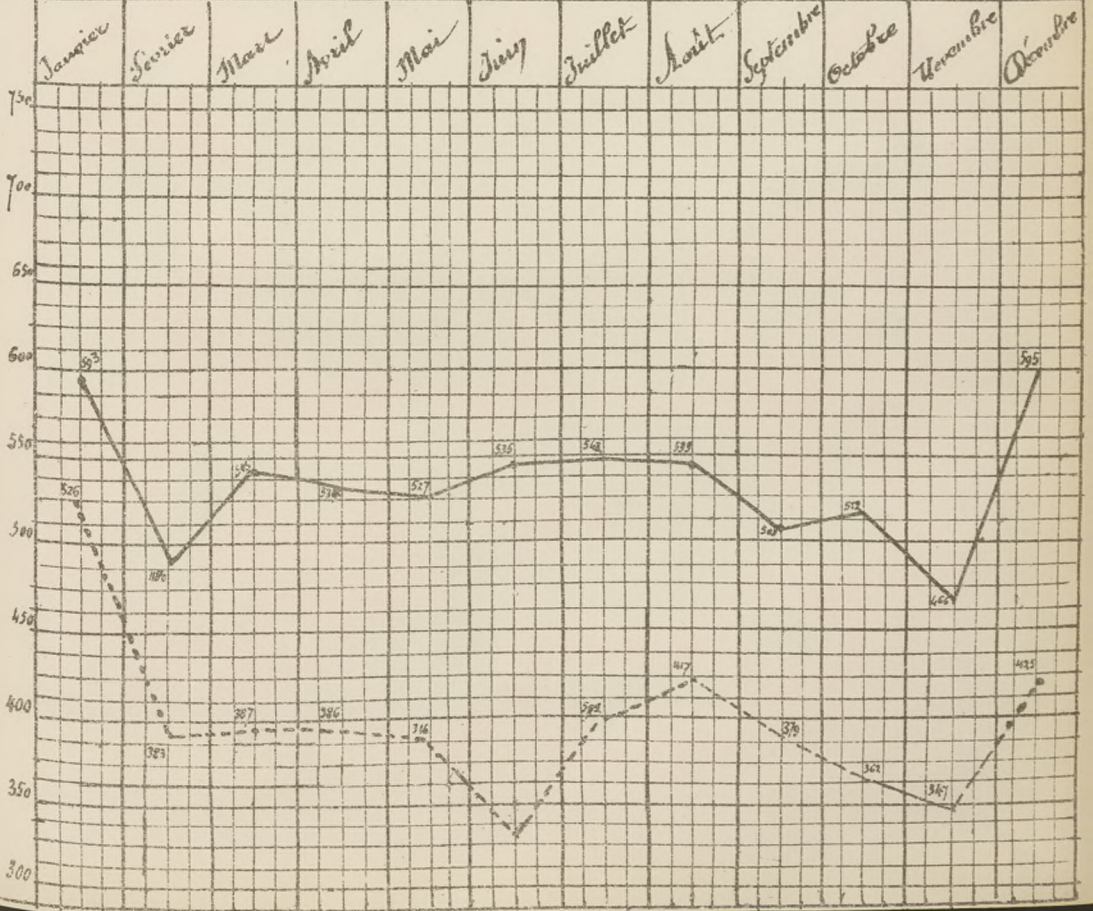
Varioloïde ----- 10 Cas



Variole 2 Décès



1894 - *Natalité* — 6368, *Mortalité* - - - - 4709



Droits de place. — Statistiques de 1859 à 1894.

Jusqu'en 1881 la perception des droits de place dans les halles, marchés et foires se faisait par l'intermédiaire de fermiers, sauf en ce qui concernait le marché aux bestiaux, où la perception se faisait, comme aujourd'hui encore, par le service de l'Octroi.

La ferme des droits de place produisait en dernier lieu 185.200 francs par an.

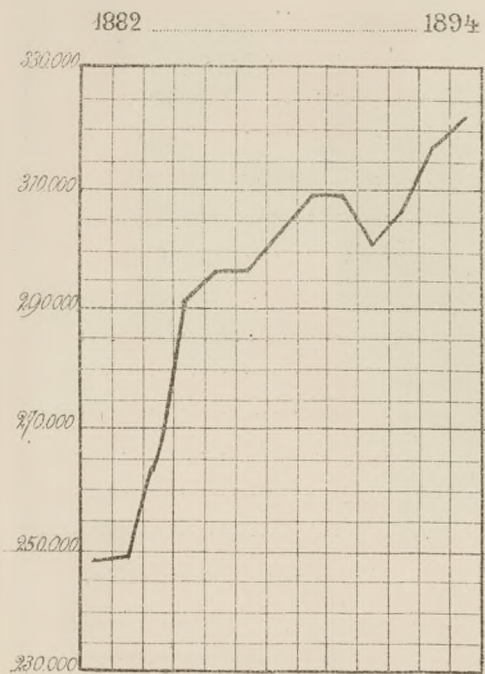
Le produit du marché aux bestiaux a été, de 1859 à 1881 :

1859... 8.068 95	1867... 9.631 80	1875... » »
1860... 8.190 »	1868... 10.097 60	1876... 7.757 80
1861... 7.854 47	1869... 9.846 25	1877... 9.054 05
1862... 7.555 75	1870... 9 760 30	1878... 8.665 20
1863... 7.675 08	1871... 7.170 20	1879... 9.532 85
1864... 8.353 »	1872... 5.597 65	1880... 10.103 75
1865... 11.181 05	1873... 6.884 50	1881... 10.238 10
1866... 9.770 »	1874... 7.730 95	

Droits de place. — Produits de 1882 à 1893.

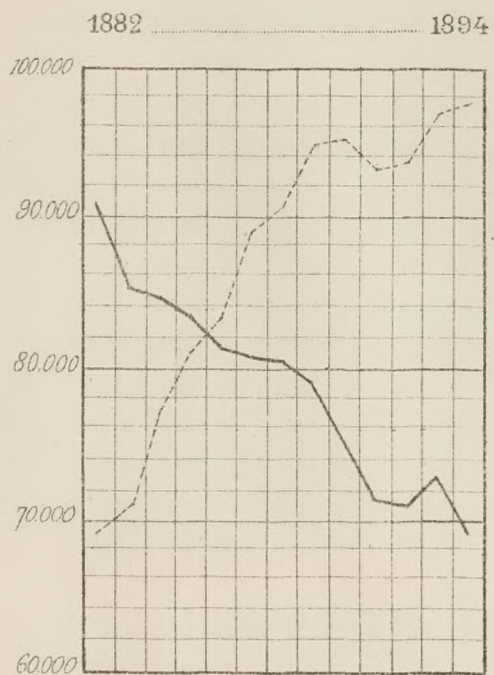
	1882	1883	1884	1885	1886	1887	1888	1889	1890	1891	1892	1893
<i>Marchés couverts</i>	90.337 53	85.608 80	84.338 09	83.679 13	81.842 72	81.505 57	81.285 66	79.578 87	74.660 20	71.332 82	71.002 99	72.719 41
<i>Marchés en plein air</i>												
Fourrages.....	587 25	530 76	550 80	637 80	441 44	489 96	448 68	360 84	253 56	213 48	277 68	209 64
Chevaux	1.638 25	1.477 80	2.007 75	2.152 »	2.039 »	2.407 50	2.316 »	2.164 25	1 881 25	1.838 75	2.063 »	2.410 50
Grains	2.740 39	1.928 13	1.185 62	440 53	203 13	36 42	7 40	»	»	»	»	»
Fleurs.....	3.211 20	3.790 80	3.616 40	3.606 80	3.398 80	3.368 40	3.393 80	3.256 40	3.529 20	3.952 60	4.067 60	4.203 40
Oiseaux.....	855 60	590 60	537 »	621 40	582 »	581 »	547 »	578 »	477 20	311 20	366 80	379 20
Comestibles, vente en gros ..	38.962 60	40.503 40	44.732 80	47.276 40	50.165 60	46 370 60	49.447 20	49.226 »	51.128 »	50.433 80	52.959 »	58.277 60
Divers. Faisan	12.147 20	12.619 60	14.121 40	15.057 »	17.455 80	20.041 20	21.598 60	22.646 80	23.887 20	25.033 80	26 337 »	27.291 80
Jacquart.....	5.678 40	6.568 40	7.275 40	6.997 40	6.605 60	6.464 20	6.346 »	6.455 20	6.002 60	5.083 »	4.253 20	4.071 80
Madeleine Caulier ..	16.278 80	17 652 »	18.668 40	19.841 60	20.898 20	22.852 »	23.407 »	24.421 »	23.421 80	24.011 40	24.144 80	24.481 40
Nouvelle-Aventure ..	27.100 80	27.586 60	29 497 40	31.251 20	31.266 »	31.429 60	31.268 80	33.411 40	34.181 40	32.808 »	32.897 60	34.989 40
Wicar.....	2.769 40	3.054 40	3.221 20	2.958 20	2.909 60	2.821 »	2.864 60	2.947 80	3.248 »	2.996 60	2.982 40	2.849 »
St-Martin.....	4.619 40	4.328 40	4.072 40	4.139 »	4.020 »	3.814 20	3 626 20	3.516 40	2.995 80	2.677 80	2.449 40	2.218 80
Vanhœnacker	»	»	»	136 20	494 »	848 80	1.041 80	1.087 60	820 80	439 »	408 20	431 »
<i>Echoppes ambulantes</i>	22.646 40	24.331 40	27.619 40	38.599 40	41.605 40	42.834 60	43.711 60	46.487 20	47.889 80	43.998 »	47.455 40	49.073 »
<i>Chaises</i>	2.958 50	1.928 20	3.087 30	2.984 80	3.630 »	3.691 10	3.346 10	3.764 40	3.410 10	4.017 60	4.598 »	4.387 60
<i>Foire et kermesses. Foire</i> ...	11.141 50	12.148 75	15.229 »	25.481 40	24.452 50	23.308 »	24.183 »	24.745 »	25.006 »	25.130 »	25.222 »	25.234 »
Kermesses	4.950 75	4.473 75	4.696 50	4.370 25	4.310 25	4.039 50	4.321 50	4.451 »	5.437 50	5.307 75	5.213 25	4.663 50
	248.519 16	249.131.49	264.457 66	290.680 51	296.320 04	296.903 65	303 161 94	309 099 16	308.230 41	299.585 60	306.698 92	317.991 05
Marché aux bestiaux	10.003 15	8.599 75	9.237 15	9.114 20	9.498 40	10.487 20	11.736 20	11.123 75	9.775 20	9.926 70	11.387 10	26.869 20
Totaux	258.522 31	257.731 24	273.684 81	299.794 71	305.818 44	307.390 85	314.918 14	320.222 91	318.005 61	309.512 30	318.086 02	344.860 25

Total des perceptions

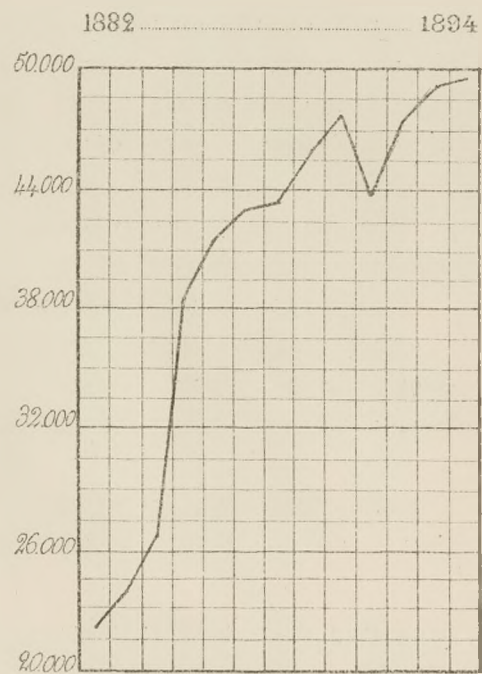


——— *Marchés couverts*

- - - - - *Marchés en plein air*



Echoppes Ambulantes



Droits de place en 1894

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL
<i>Marchés couverts</i>													
Saint-Nicolas.....	1 629 72	1 660 08	1.646 38	1.618 98	1 618 98	1.544 56	1.544 56	1.544 56	1.500 50	1.453 48	1.456 44	1.483 44	18.702 08
Château.....	964 67	964 67	941 45	905 71	905 71	905 71	905 71	860 45	837 23	850 93	862 54	881 60	10.790 38
Halles centrales.....	1.508 93	1.482 73	1.520 54	1.543 76	1.494 34	1.468 14	1.441 94	1.430 33	1.418 72	1.395 50	1.444 92	1.485 71	17.635 56
Gentil Muiron.....	559 97	570 77	582 37	582 37	603 97	573 22	584 02	573 22	573 22	562 42	584 02	529 22	6.881 99
Nouvelle-Aventure.....	1.321 89	1.321 89	1.321 89	1.299 84	1.333 04	1.276 89	1.266 09	1.265 29	1.254 49	1.286 89	1 297 69	1.310 09	15.555 98
													69.561 79
<i>Marchés en plein air</i>													
Fourrages.....	18 96	15 96	20 04	15 »	6 »	9 »	18 »	20 04	8 16	9 »	4 92	9 »	154 08
Chevaux.....	241 »	169 »	174 75	154 50	203 25	146 25	132 25	131 50	130 »	169 »	150 75	146 75	1.949 »
Fleurs.....	114 60	161 40	393 20	373 80	483 60	397 80	549 20	405 20	247 60	304 40	598 40	260 60	4.279 80
Oiseaux. Saint-André...	0 60	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	0 60
— Richebéné.....	26 40	0 80	0 80	0 80	1 20	0 60	0 40	»	»	»	»	»	31 »
— Quatre-Chemins	»	26 40	28 40	44 40	36 60	35 »	36 20	37 80	41 60	36 80	35 40	38 40	397 »
Comestibles. Faisan....	2.874 40	2.720 »	3.246 »	3.848 20	4.888 »	6.675 20	9.564 60	7.875 »	7.000 20	5.786 »	4.172 80	3.508 80	62.159 20
— Divers.....	6 20	6 80	65 60	52 60	68 »	24 40	59 80	90 »	403 »	23 »	6 20	8 60	814 20
Divers. Faisan.....	2.224 80	2.076 20	2.467 40	2.320 »	2.563 »	2.335 80	2.019 40	2.502 »	2.230 60	2.577 20	2 284 »	2.438 80	28.039 20
— Jacquart.....	214 20	196 20	336 80	366 60	342 »	293 20	297 60	331 40	299 40	368 20	335 20	290 20	3.671 »
— Mad. Caulier.....	1.704 40	1.649 40	1.826 »	2.162 60	2.106 20	1.956 80	2.363 80	2.146 20	2.248 »	2.198 80	2.204 »	2.210 20	24.776 40
— Nouv.-Aventure.....	2.623 20	2.555 80	2.772 »	3.519 »	2.941 60	2.783 80	3.432 40	2 678 60	3.121 40	2.896 80	2.915 20	3.237 20	35.476 40
— Wicar.....	205 40	197 80	204 »	254 80	186 40	241 40	290 20	242 »	252 40	191 80	192 80	235 20	2.694 20
— Saint-Martin.....	168 »	154 80	160 40	218 60	163 80	168 60	216 60	176 »	211 20	178 40	163 20	203 20	2.182 80
— Vanhœnacker....	33 20	28 80	32 20	32 60	29 60	30 60	39 60	35 20	39 60	35 40	34 20	36 80	407 80
<i>Echoppes ambulantes</i>													
4 saisons par semaine...	1.128 »	988 »	1.058 »	948 »	968 »	1 026 »	1.170 »	1.152 »	1.172 »	1.210 »	1.144 »	970 »	12.934 »
— par mois.....	2.440 »	2.230 »	2.615 »	2.620 »	2.610 »	2.835 »	2.770 »	2.875 »	2.440 »	3.070 »	2.810 »	2.750 »	32.065 »
Pommes de terre frites..	340 »	316 »	332 »	422 »	424 »	454 »	562 »	445 »	403 »	390 »	392 »	451 »	4.931 »
Chaises.....	20 »	10 »	119 50	411 70	652 20	613 80	785 90	704 90	356 10	58 50	10 »	161 »	3.903 60
Foire et Kermesses ...	»	»	403 50	410 25	1.229 25	1.062 »	863 25	938 25	28.090 »	»	»	»	32.996 50
													20.368 54
													19.503 50
													22.258 22
													24.126 11
													25.858 74
													26.857 77
													30.913 52
													28.459 94
													54.278 42
													25.064 13
													23.098 08
													22.646 21
													323.424 57
Marché aux bestiaux ..	2.434 25	2.145 05	1.884 65	1.943 20	2.113 85	1.791 20	1.668 85	1.803 50	1.755 90	2.220 55	2.127 05	2.119 70	24.007 75
TOTAUX.....	22.803 79	21.648 55	24.142 87	26.060 31	27.972 59	28.648 97	32.582 37	30.263 44	56.034 32	27.284 68	25.225 73	24.765 91	347.432 32

Marchés couverts. — Étaux occupés

	SAINT NICOLAS	CHATEAU	HALLS CENTRALES	GENTIL MAISON	NOUVELLE AVENTURE	TOTAL
Nombre de places	107	171	118	152	218	766
Janvier	80	75	109	45	90	399
Février	81	71	108	46	90	396
Mars	80	73	110	47	91	401
Avril	78	72	112	47	90	399
Mai	78	69	109	48	92	396
Juin	75	72	108	46	90	391
Juillet	75	72	107	47	89	390
Août	75	70	106	46	89	386
Septembre	73	68	105	47	88	381
Octobre	72	69	104	45	90	380
Novembre	71	69	106	46	91	383
Décembre	73	71	107	42	92	395
Moyenne	76	71	108	46	90	391

État-civil. — Statistique sanitaire du mois de mars 1895

Fournie au Ministère du Commerce et de l'Industrie, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886.

POPULATION : 200.325 habitants.

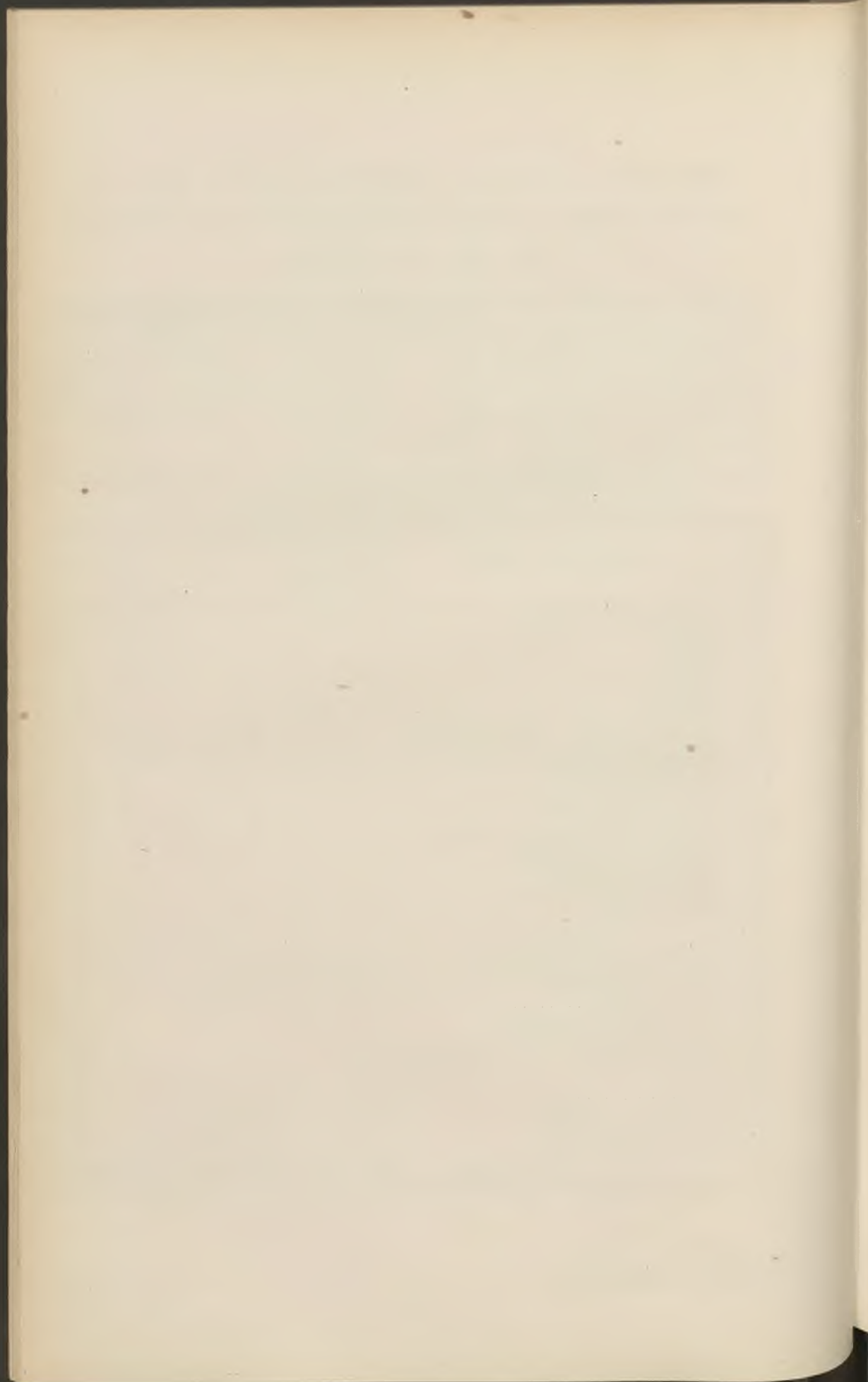
NAISSANCES d'enfants vivants	DÉCÈS (mort-nés non comptés)	MORT-NÉS	MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES PAR ÉTAT CIVIL		MORT-NÉS PAR ÉTAT CIVIL		ENFANTS MIS EN NOURRISSURE		
					Légi- times	Illég- times	Légi- times	Illégi- times	NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune placés dans la commune
									PLACÉS hors de la com- mune	PLACÉS dans la com- mune	
541	610	35	83	2	395	116	26	9	»	»	»

DÉCÈS SURVENUS SUR LE TERRITOIRE (*Mort-nés non compris*).

Nos d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins	De 1	De 20	De 40	De 60 ans	TOTAUX
		de 1 an	à 19 ans	à 39 ans	à 59 ans	et au-delà	
1	Fièvre typhoïde ou muqueuse.....	»	1	»	»	»	1
1 ^{bis}	Typhus.....	»	»	»	»	»	»
2	Variolo.....	»	»	»	»	»	»
3	Rougeole.....	17	21	»	»	»	38
4	Scarlatine.....	»	»	»	»	»	»
5	Coqueluche.....	8	11	»	»	»	19
6	Diphthérie — Croup — Angine couenneuse.	»	6	»	»	»	6
7	Phisie pulmonaire.....	»	7	37	20	2	66
8	Méningite tuberculeuse.....	1	1	»	»	»	2
9	Autres tuberculeuses.....	»	2	8	3	»	13
10	Cancer et autres tumeurs.....	»	»	3	6	11	20
11	Méningite simple.....	5	15	1	2	1	24
12	Congestion et hémorrhagie cérébrales.....	»	1	»	8	8	17
13	Paralysie sans cause indiquée.....	»	»	»	»	1	1
14	Ramollissement cérébral.....	»	»	»	1	8	9
15	Maladies organiques du cœur.....	1	»	»	7	11	19
16	Bronchite aiguë.....	10	14	»	»	»	24
17	» chronique.....	»	»	3	10	15	28
18	Pneumonie — Broncho-pneumonie.....	19	24	7	12	28	90
19	Diarrhée gastro-entérite, dysenterie.....	57	12	»	»	1	70
20	Maladies cholériformes.....	1	1	»	»	»	2
20 ^{bis}	Choléra asiatique.....	»	»	»	»	»	»
21	Fièvre et péritonite puerpérales.....	»	»	»	2	»	2
22	Autres affections puerpérales.....	»	»	»	»	»	»
23	Débilité congénitale et vice de conformation	12	»	»	»	»	12
24	Sénilité.....	»	»	»	»	11	11
25	Suicides.....	»	»	»	»	1	1
26	Autres morts violentes.....	1	2	»	2	3	8
27	Autres causes de mort.....	19	18	15	25	46	123
28	Causes restées inconnues.....	»	»	»	1	1	2
	Total des décès.....	151	136	74	101	148	610

VU :

Le Maire de Lille,
GÉRY LEGRAND



BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

Finances :

- A. — Nomination de comptables spéciaux 74
 B. — Produits des revenus communaux en 1894 76

Alignements : Achat de parcelle rue de la Grande-Allée 78

Baux : Prise en bail de terrain pour poste d'octroi 78

Adjudications :

- A. — Sapeurs-Pompiers. — Paille et avoine 79
 B. — » Effets d'habillement 79
 C. — » Tuyaux en toile 80

Théâtre : Direction pour 1895-1896. — Traité 80

Docks et magasins généraux : Autorisation 81

Institut Pasteur :

- A. — Traité pour la Direction 83
 B. — Loi sur la production des sérums thérapeutiques 85

Circulation des chiens : Arrêté 86

Police :

- A. — Gardiennage des chantiers de constructions 87
 B. — Interruption de circulation Pont des Bateliers 88
 C. — » rue Léon Gambetta 88

Marché aux bestiaux : Mesures sanitaires 89

Société de charité maternelle : Compte moral pour 1894 90

Œuvre des Invalides du Travail : Compte moral pour 1894 91

Société du prêt du linge : Statistique de 1883 à 1895 93

Fourneaux économiques : Travaux en 1894-1895 94

Etat-Civil : Statistique sanitaire du mois d'avril 98

Finances :

a. — **Nomination de comptables spéciaux.**

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Considérant que le mode suivi pour la répartition des secours aux familles pauvres des réservistes et des territoriaux entraîne pour les intéressés de trop nombreuses pertes de temps,

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. — M. Morel, Julien, employé au secrétariat de la Mairie, est chargé du paiement des indemnités aux familles pauvres des réservistes et territoriaux, pendant l'année 1895.

Il fera ces paiements contre émargement d'un état dressé par nous, au moyen des fonds qui lui seront mandatés sur la Caisse municipale.

Il rendra compte de l'emploi des sommes par lui reçues, dans le mois de clôture de chaque distribution, conformément aux règlements sur la comptabilité publique.

Art. 2. — Les paiements auront lieu tous les jours, le matin, de 9 à 11 heures, le soir de 2 à 5 heures.

Art. 3. — M. le Secrétaire général de la Mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Vu et approuvé,

Hôtel-de-Ville, le 10 avril 1895.

Lille, le 13 avril 1895.

Pour le Préfet du Nord :

Le Maire de Lille,

Le Conseiller de Préfecture, délégué,

GÉRY LEGRAND.

TRINQUET.

Nous, Maire de la ville de Lille,

Considérant que le mode de paiement suivi pour le paiement des primes aux vaccinateurs et des honoraires des médecins pour les différents services médicaux subventionnés par la Ville, entraîne pour les intéressés et pour le personnel municipal de trop nombreuses pertes de temps,

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. — M. Billet, Auguste-Louis, employé au Contentieux, est chargé, au cours de 1895, du paiement des primes aux vaccinateurs et des honoraires des médecins de l'Etat-Civil et du service médical de jour et de nuit.

Il fera ces paiements contre émargement d'un état dressé par nous, et au moyen des fonds qui lui seront mandatés sur la Caisse municipale.

Il rendra compte de l'emploi des sommes par lui reçues dans le mois de clôture de chaque distribution, conformément aux règlements sur la comptabilité publique.

Art. 2. — M. le secrétaire-général de la Mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Vu et approuvé :

Hôtel-de-Ville, le 10 avril 1895.

Lille le 13 avril 1895,

Le Maire de Lille,

Pour le Préfet du Nord,

GÉRY-LEGRAND.

Le Conseiller de préfecture délégué,

TRINQUET.

Nous, Maire de la ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, article 88,

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. — M. Domarles, secrétaire-adjoint, est délégué à l'organisation des Fêtes publiques pour 1895, et au règlement des dépenses y afférentes.

Il délivrera aux ayants-droit les prix gagnés dans les différents jeux et concours décrits au programme des Fêtes et au règlement des menues dépenses, dont le paiement au comptant s'impose.

A cet effet, il lui sera mandaté, payable sur sa simple quittance, une somme de cinq mille francs.

Art. 2. — M. Domarles exercera cette fonction sous la direction et le contrôle de l'adjoint délégué aux Fêtes.

Art. 3. — Il rendra compte de l'emploi des fonds dans la quinzaine qui suivra la clôture des Fêtes publiques.

Art. 4. — M. l'adjoint délégué aux fêtes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Vu :
Lille, le 1^{er} Mai 1895.
Le Préfet du Nord,
VEL-DURAND.

Hôtel-de-Ville, le 30 avril 1895.
Le Maire de Lille,
GÉRY LEGRAND.

b. — **Produit des revenus communaux en 1894.**

1^o OCTROI URBAIN

DÉSIGNATION DES OBJETS IMPOSÉS		RECETTES
Boissons et Liquides	Vins	520.504 05
	Alcools	446.919 67
	Bières.....	1.188.768 10
	Vinaigres et acides.....	31.579 34
Comestibles	Viandes de boucherie et charcuterie ...	1.012.302 99
	Volaille.....	80.945 89
	Gibier, pâtés, etc	45.983 99
	Poissons.....	115.536 05
	Huitres et moules.....	13.058 36
	Conserves diverses.....	25.189 93
Fourrages.....		256.072 46
Combustibles	Charbons de bois et bois	26.996 32
	Houilles et cokes.....	380.547 81
	Cires et bougies	24.004 48
Matériaux		528.137 48
Objets divers.....		17.712 54
Recettes accessoires.....		34.247 40
Comptes particuliers (Saisies).....		42.927 19
	Totaux.....	4.791.434 05

2° OCTROI DE LA BANLIEUE

DÉSIGNATION DES OBJETS IMPOSÉS		RECETTES
Boissons	Vins	34.886 88
	Alcools	38.964 10
	Bières	244.516 14
	Vinaigres et acides.....	2.672 95
Comestibles	24.878 99	
Fourrages.....	39.430 51	
Combustibles	Charbon de bois et bois	6.241 30
	Houilles et cokes	76.207 44
	Cires et bougies.....	855 01
Matériaux	71.981 61	
Objets divers	»	
Recettes accessoires.....	133 20	
Comptes particuliers (saisies).....	10.591 82	
Totaux.....		551.359 95

3° Taxe sur les chiens.....	56.660 80
4° Droits de voirie	90.579 13
5° Stationnement des bateaux.....	11.715 68
6° Vente de fumiers	48.747 36
7° Distribution d'eau.....	456.917 45
8° Abattoir	208.840 05
9° Vérification des viandes	»
10° Droits de place	347 427 83
11° Vente à la criée	12.797 74
12° Pesage, mesurage, jaugeage.....	13.066 15
13° Cimetières	129.876 »

Alignement. — Achat de parcelle rue de la Grande-Allée.

DU 9 MARS 1895

Vente à la Ville de Lille, par Madame Estelle-Louise Jacqué, veuve de M. Charles Capron, propriétaire, demeurant à Lille, du domaine utile d'une parcelle de terrain mesurant 181 mètres carrés 77 centièmes à prendre dans le fonds d'une propriété sise à Lille, rue Nationale, n° 226, pour l'élargissement de la rue de la Grande-Allée, moyennant un prix de 1817 fr. 70.

Enregistré à Lille le 9 mars

Transcrit le 18 mars volume 3048 N° 49.

Répertoire N° 266

Baux. — Prise en bail d'un terrain, poste d'octroi.

DU 27 MARS 1895

Bail à la Ville, par la Compagnie du chemin de fer du Nord, pour 18 ans, à partir du 1^{er} juillet 1894, d'une portion de terrain de 17 mètres carrés 65 centièmes, située dans la gare de Fives, à l'angle de la route Nationale n° 41, sur laquelle la Ville a construit un bâtiment annexe du bureau d'octroi, moyennant un loyer annuel de 5 fr.

Enregistré le 20 avril, folio 19, N° 261.

Répertoire n° 351.

Adjudications et marchés.

a. — Sapeurs-Pompiers.

DU 12 MARS 1895

Soumission par M. Henri Dubuisset, marchand de grains, demeurant à Ronchin, pour la fourniture de la paille, de l'avoine et du coupage nécessaires à l'entretien et à la nourriture des chevaux du bataillon des Sapeurs-Pompiers, moyennant la somme de 8,225 fr.

25.000 kilog. de paille à 6 fr. 50 les 100 kilog.

20.000 kilog. d'avoine à 20 fr. les 100 kilog.

20.000 kilog. de coupage à 13 fr. les 100 kilog.

Enregistré à Lille, le 20 mars, folio 36, case 12.

Répertoire n° 267.

b. — Sapeurs-Pompiers. — Effets d'habillements.

DU 13 MARS 1895

Soumission par M. Etienne Leblond, tailleur, demeurant à Lille, pour la fourniture d'effets d'habillement nécessaires au bataillon des Sapeurs-Pompiers, moyennant la somme de 5,512 fr. 50.

300 casques à plumets à 10 fr.75 l'un.

50 vestes drap bleu, genre artillerie, à 15 fr. l'une.

50 pantalons, drap gris bleuté, passepoils écarlates, doublure cretonne, à 15 fr. l'un.

300 paires pattes d'épaules en cotte de mailles cuivre, montées sur cuir et feutre, à 2 fr. 50 la paire.

15 cordons de clairons à 2 fr. 50 l'un.

Enregistré le 20 mars, folio 36, case 13.

Répertoire n° 228.

c. — Sapeurs-Pompiers. — Tuyaux en toile.

DU 21 MARS 1895

Soumission par M. Charles Jeanson, fabricant de toiles, demeurant à Armentières, pour la fourniture des tuyaux en toile nécessaires au bataillon des Sapeurs-Pompiers, moyennant la somme de 4,320 fr.

2.000 mètres de tuyaux de 45 millimètres à 1 fr. 24 et 1.000 mètres de tuyaux de 65 millimètres à 1 fr. 84

Enregistré le 26 mars, folio 38, case 4.

Répertoire n° 329.

Théâtre. — Direction. Traité pour 1895-1896.

Suivant Décret du 16 mai 1895, est approuvé le traité ci-après, passé entre la Ville de Lille et M. Viguié, pour l'exploitation du Théâtre municipal, pendant la saison 1895-1896.

Entre les soussignés :

M. Géry Legrand, maire de Lille, agissant au nom de la Ville de Lille,
D'une part ;

M. Alexis Viguié, directeur du Théâtre, demeurant ci-devant à Arcueil, actuellement à Lille,
D'autre part,

Il a été fait la convention suivante :

Le Maire de Lille accorde par les présentes à M. Viguié, qui l'accepte, l'entreprise de l'exploitation du Théâtre de Lille, pendant la campagne 1895-1896, qui commencera le 1^{er} juillet 1895, pour finir le 30 juin 1896.

Cette convention est faite aux charges, clauses et conditions stipulées au Cahier des Charges, adopté par le Conseil Municipal, le 22 mars 1889, approuvé par M. le Préfet du Nord, le 25 septembre suivant et enregistré le 12 octobre, même année, folio 24, case 15, par M. Basuyau, qui a perçu 3 fr. 75.

M. Viguiier s'oblige, en outre, à l'exécution des conditions suivantes :

1° Il ajoutera à la troupe prévue au Cahier des Charges, un corps de ballet composé de deux sujets et de six danseuses ;

2° La saison théâtrale s'ouvrira le premier jeudi d'octobre et les débuts commenceront à cette date, la saison subventionnée cessera le Dimanche des Rameaux ;

3° La subvention sera payable le cinq de chaque mois, conformément à la délibération du Conseil Municipal du 10 juillet 1891 ;

4° Le cautionnement de 15,000 francs versé par M. Viguiier, en garantie de son entreprise en cours, restera affecté à la garantie des présents engagements. Le présent traité n'aura d'effet qu'après approbation par l'autorité administrative ;

5° Tous frais de timbre et d'enregistrement sont à la charge du concessionnaire.

Fait et signé en double à Lille, le 4 avril 1895.

A. VIGUIER.

GÉRY LEGRAND.

Vu pour être annexé au décret du 16 de ce mois.

Lille, le 28 mai 1895.

Pour le Préfet du Nord, le Conseiller de préfecture délégué,

TRINQUET.

Docks et Magasins généraux. — Autorisation.

Le Président de la République Française,

Sur le rapport du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes ;

Vu les décrets du 9 novembre 1877 et du 17 mai 1887, qui ont autorisé successivement la C^{ie} des Tramways du Nord et MM. Verlinde et C^{ie}, à exploiter une salle de ventes publiques de marchandises neuves,

aux enchères et en gros, dans les Magasins généraux qui leur avaient été concédés à Lille, en vertu d'arrêtés préfectoraux, en date du 25 janvier 1877 et 9 mars 1894 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 20 septembre 1894, qui a autorisé MM. Lebecq et C^{ie} à exploiter les Magasins généraux susvisés ;

Vu la demande formée par MM. Lebecq et C^{ie}, en vue d'obtenir l'autorisation de continuer l'exploitation de la salle de ventes annexée aux dits magasins, et de transférer cet établissement dans une autre partie des bâtiments ;

Vu le plan produit par les pétitionnaires à l'appui de leur demande ;

Vu les avis favorables émis par la Chambre de Commerce de Lille, les 10 septembre et 13 novembre 1894, et par le Tribunal de Commerce de Lille, les 6 octobre et 29 décembre 1894 ;

Vu l'avis du Préfet du Nord, en date du 22 octobre 1894, ensemble les autres pièces de l'instruction ;

Vu l'avis du Président du Conseil, Ministre des Finances ;

Vu la loi du 28 mai 1858 sur les ventes publiques de marchandises neuves aux enchères et en gros, et les décrets des 12 mars 1859 et 21 avril 1888 ;

La section des Travaux publics, de l'Agriculture, du Commerce, de l'Industrie et des Postes et Télégraphes, du Conseil d'État entendue,

DÉCRÈTE :

Article 1^{er}. — MM. Lebecq et C^{ie} sont autorisés à exploiter, aux lieu et place de MM. Verlinde et C^{ie}, la salle de ventes publiques de marchandises neuves aux enchères et en gros, ouverte à Lille en vertu du décret susvisé du 9 novembre 1877, et à transférer la dite salle de ventes dans le local indiqué au plan ci-dessus visé, lequel restera annexé au présent décret.

Article 2. — MM. Lebecq et C^{ie} devront, avant d'user de la présente autorisation, fournir, pour la garantie de leur gestion, un cautionnement de vingt-cinq mille francs (25,000 fr.), dont le montant sera versé en valeurs publiques françaises à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Article 3. — Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des Lois et publié au Journal officiel de la République Française.

Fait à Paris, le 16 avril 1895.

Signé : FÉLIX FAURE.

Par le Président de la République.

*Le Ministre du Commerce,
de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,*

Signé : ANDRÉ LEBON.

Pour ampliation :

*P^r le Chef de la Division du Secrétariat,
du Personnel et du Contrôle,*

Signé : ILLISIBLE.

Pour copie conforme :

Le Conseiller de Préfecture délégué,

Signé : TRINQUET.

Institut Pasteur

a. — **Traité pour la direction**

Entre le Maire de Lille, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal, en date du 9 novembre 1894,

Et M. Calmette, Albert, médecin de première classe des colonies, détaché à l'Institut Pasteur à Paris,

Il a été fait la convention suivante :

M. Calmette est nommé directeur du laboratoire de bactériologie, succursale de l'Institut Pasteur, qui doit être établi à Lille au moyen d'une souscription publique.

Cette nomination est faite pour une durée de dix années au moins, à compter du 1^{er} décembre 1894.

M. Calmette accepte de diriger le service municipal de désinfection.

Il s'engage à ne pas faire de clientèle médicale en ville et à s'occuper exclusivement du service de l'Institut, se réservant toutefois l'entière propriété des découvertes scientifiques qu'il pourrait faire.

M. Calmette aura le droit de recevoir des honoraires, toutes les fois qu'il sera appelé en consultation par les médecins qui désireraient son concours pour un diagnostic bactériologique ou pour le traitement de la diphtérie.

Il aura le droit, également, de recevoir des honoraires quand il fera, pour les médecins ou pour le public, des analyses bactériologiques.

Il sera alloué à M. Calmette :

1^o Pour indemnité de son déplacement de Paris à Lille, une somme de deux mille francs ;

2^o Un traitement annuel et minimum de dix mille francs exempt de toute retenue.

La ville de Lille s'engage à couvrir les dépenses annuelles du laboratoire, évaluées dès à présent à un minimum de 35.000 francs.

L'Administration financière du laboratoire sera confiée à une commission nommée par le Maire. M. Calmette assistera aux séances de cette commission avec voix consultative.

Il est bien entendu que le service de désinfection aura son budget distinct, réglé par le Conseil municipal.

Fait double à Lille, le 23 novembre 1894.

D^r A. CALMETTE.

GÉRY LEGRAND.

*Pour le Préfet du Nord,
Le Secrétaire général délégué,*

GÉNIE.

Vu et approuvé :
Lille, le 25 avril 1895.

b. — **Loi relative à la préparation, à la vente et à la distribution des sérums thérapeutiques et autres produits analogues.**

DU 25 AVRIL 1895

Art. 1^{er}. — Les virus atténués, sérums thérapeutiques, toxines modifiées et produits analogues pouvant servir à la prophylaxie et à la thérapeutique des maladies contagieuses, et les substances injectables d'origine organique non définies chimiquement, appliquées au traitement des affections aiguës ou chroniques, ne pourront être débités, à titre gratuit ou onéreux, qu'autant qu'ils auront été, au point de vue, soit de la fabrication, soit de la provenance, l'objet d'une autorisation du Gouvernement, rendue après avis du Comité consultatif d'hygiène publique de France et de l'Académie de médecine.

Ces produits ne bénéficieront que d'une autorisation temporaire et révocable. Ils seront soumis à une inspection exercée par une commission nommée par le ministre compétent.

Art. 2. — Ces produits seront délivrés au public par les pharmaciens, sur ordonnances médicales. Chaque bouteille ou récipient portera la marque du lieu d'origine et la date de sa fabrication.

En cas d'urgence, les médecins sont autorisés à fournir à leur clientèle ces mêmes produits.

Lorsqu'ils seront destinés à être délivrés à titre gratuit aux indigents, les flacons contenant ces produits porteront, dans la pâte du verre, les mots : *Assistance publique — gratuit.*

Ils pourront alors être déposés, en dehors des officines de pharmacies et sous la surveillance d'un médecin, dans les établissements d'assistance désignés par l'administration, qui auront la faculté de se procurer directement ces produits.

Toutes ces prescriptions ne s'appliquent pas au vaccin jennérien, humain ou animal.

Art. 3. — La livraison des substances mentionnées à l'article 1^{er}, à

quelque titre qu'elle soit faite, sera assimilée à la vente et soumise aux dispositions de l'article 423 du Code pénal et de la loi du 27 mars 1871.

En conséquence, seront punis de peines portées par l'article 423 du Code pénal et par la loi du 27 mars 1871, ceux qui auront trompé sur la nature desdites substances qu'ils sauront être falsifiées ou corrompues et ceux qui auront trompé ou tenté de tromper sur la qualité des choses livrées.

Art. 4. — Toutes autres infractions aux dispositions de la présente loi seront punies d'une amende de 16 à 1.000 fr.

Circulation des chiens. — Arrêté.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 21 juillet 1881 et le décret réglementaire du 22 juin 1882, art. 54;

Attendu que de nouveaux cas de rage ont été constatés chez des chiens dans la commune,

ARRÊTONS :

Article premier. — Pendant un délai de six semaines, la circulation des chiens en liberté est interdite sur la voie publique.

En conséquence, tout chien qui sera trouvé non tenu en laisse sera immédiatement mis en fourrière et abattu dans les trois jours s'il ne porte pas un collier indiquant le nom de son propriétaire, et cinq jours dans le cas contraire.

Article 2. — Pendant ce même délai, il est interdit aux propriétaires des chiens de s'en dessaisir ou de les conduire en dehors de la Ville, si ce n'est pour les faire abattre.

Article 3. — Pourront seuls circuler librement les chiens de berger ou de bouvier, mais seulement pour l'usage auquel ils sont destinés.

Article 4. — Les frais de fourrière et de nourriture des chiens sont fixés à UN franc par jour.

Article 5. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Vu pour exécution d'urgence : Hôtel-de-Ville, le 26 Avril 1895.

Lille, le 27 Avril 1894.

Pour le Maire de Lille,

Pour le Préfet du Nord,

C. VIOLLETTE, Adjoint.

Le Secrétaire général délégué,

GÉNIE.

Police :

a. — Bâtimens en Construction.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 97 ;

Considérant que les échelles abandonnées dans les chantiers et bâtimens en construction fournissent aux malfaiteurs les moyens de pénétrer par escalade dans les maisons pour y commettre des vols,

ARRÊTONS :

Article 1^{er}. — Toutes les échelles déposées dans les chantiers ou bâtimens en construction devront être retenues par une chaîne, dès que les ouvriers quitteront le travail et qu'il n'y aura pas de garde de nuit pour la surveillance du chantier.

Article 2. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Vu :

Hôtel-de-Ville, le 24 Avril 1895.

Lille, le 8 Mai 1895.

Le Maire de Lille,

Pour le Préfet du Nord,

Emile GAVELLE, Adjoint.

Le secrétaire général délégué,

GÉNIE.

b. — Interruption de la circulation. — Pont des Bateliers.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 97 ;

Vu le rapport du Directeur des Travaux Municipaux faisant connaître que les travaux de réfection du pavage de la chaussée en céramique dans la traversée du pont des Bateliers vont être commencés ;

Considérant qu'il convient, dès lors, de prendre les mesures pour l'exécution de ces travaux et prévenir les accidents,

ARRÊTONS :

Article 1^{er}. — La circulation sera interdite sur le pont des Bateliers, pendant toute la durée des travaux et tant que les barricadages resteront posés pour permettre la prise du ciment.

Article 2. — M. le Directeur des Travaux Municipaux et M. le Commissaire Central de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Vu :
Lille, le 1^{er} Mai 1895,
Le Préfet du Nord,
VEL-DURAND.

Hôtel-de-Ville, le 30 Avril 1895.
Le Maire de Lille,
GÉRY LEGRAND.

c. — Interruption de la circulation, place de la République et rue Léon Gambetta.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 97 ;

Vu la demande du Directeur de la Compagnie des tramways du département du Nord, faisant connaître que les travaux de réfection des voies des tramways place de la République devant la Préfecture et rue Léon Gambetta jusqu'à la rue Henri Kolb, vont être commencés à partir du 2 Mai ;

Considérant qu'il convient, dès lors, de prendre les mesures pour faciliter l'exécution de ces travaux et prévenir les accidents,

ARRÊTONS :

Article 1^{er}. — La circulation des chevaux, voitures, charrettes à bras et autres véhicules, sera interdite à partir du 2 Mai, place de la République et rue Léon Gambetta, dans les parties où des barricadages seront établis successivement.

Article 2. — M. le Directeur des Travaux Municipaux et M. le Commissaire Central de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Vu : Hôtel-de-Ville, le 30 Avril 1895.
Lille, le 1^{er} Mai 1895. *Le Maire de Lille,*
Le Préfet du Nord, GÉRY LEGRAND.
VEL-DURAND.

Marché aux Bestiaux. — Mesures sanitaires.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, article 94 et 97 ;

Attendu que l'existence d'une épizootie de fièvre aphteuse est signalée dans notre région, et qu'il importe, pour le bon approvisionnement de notre marché aux bestiaux, de prendre les mesures nécessaires pour que le marché ne puisse être une cause de propagation de l'épidémie,

ARRÊTONS :

Article premier. — Jusqu'à nouvel arrêté, tout animal admis sur le marché aux bestiaux de Lille devra être abattu dans les vingt-quatre heures soit à l'Abattoir, soit au dehors,

Article 2. — Si l'animal doit être abattu au dehors, déclaration en sera faite au Directeur de l'Abattoir, qui délivrera un laisser-passer.

Ce laisser-passer sera retourné au Directeur de l'Abattoir, dans les quarante-huit heures, portant certification, par un Directeur d'Abattoir,

ou à son défaut par le Maire, que l'animal a été abattu dans cette ville ou commune.

Article 3. — M. l'Inspecteur de la Salubrité et M. le Directeur de l'Abattoir, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Vu pour exécution d'urgence : Hôtel-de-Ville, le 17 avril 1895.

Lille, le 18 avril 1895.

Le Maire de Lille,

Pour le Préfet du Nord,

F. MEURISSE, Adjoint.

Le Secrétaire général délégué

GÉNIE.

Société de Charité Maternelle. — Compte moral
pour 1894.

Présidente : Madame DUJARDIN-SCRIVE.

Dames administrantes, 90. — Dames honoraires, 242.

RECETTES ORDINAIRES.

Cotisations	8 190	»
Quêtes	6.942	60
Arrérages de rentes sur l'État	3.244	50
Rente Raillon.	15	30
	<u>18.392</u>	<u>40</u>

DÉPENSES ORDINAIRES

1.174 layettes ont été distribuées	20.582	40
Sages-femmes, berceaux garnis, frais de couches et secours en argent	19.123	25
Frais d'administration	925	95
	<u>40.631</u>	<u>60</u>
Le déficit s'élève à	<u>22.239</u>	<u>20</u>

Il a été couvert au moyen des ressources ci-après :

Reliquat du compte de 1893.	778	77
Don par M ^{me} Félix Le Roy	300	»
Don par M ^{me} Émile Verstraete	500	»
Retraits de la Banque du Nord et du Pas-de-Calais	11.222	10
Retraits du Crédit du Nord	1.111	95
Solde du legs de Vicq	25	70
Prix de vente de 300 fr. de rente sur l'État.	10.317	70
	<u>24.256</u>	<u>22</u>
En caisse.	2.017	02
	<u>22.239</u>	<u>20</u>

Un legs de 1.000 francs, fait à la Société par M^{me} de Vicq, a été employé jusqu'à concurrence de 861 fr. 80 à l'achat de 26 fr. de rente 3 % sur l'État, le surplus a servi au paiement des droits de mutation.

Le bazar bisannuel doit avoir lieu en 1895.

Œuvre des Invalides du travail. — Compte moral et financier pour 1894.

Président : M. ED. LONGHAYE.

RECETTES.

Rentes sur l'État.	19.250	»
Subvention de la Ville	1.000	»
Quête annuelle	857	80
Don anonyme	40	»
Intérêts de fonds déposés.	57	30
	<u>21.205</u>	<u>10</u>

DÉPENSES

141 Pensions viagères	19.216	»
50 Secours temporaires	2.682	50
Frais divers	154	20
	<u>22.052</u>	<u>70</u>

CAISSE

Le solde actif au 31 décembre 1893 était de	4.080	65
Legs par M ^{me} Descat-Leleux.	8.874	75
Don de dividendes produits par la Banque d'émission (1870-1871)	5.964	»
	<u>18.919</u>	<u>40</u>

A déduire :

Achat de rente.	9.809	05	}	10.656	65
Perte sur l'exercice 1894	847	60			
En caisse au 31 décembre 1894	8.262	75			

Société du prêt du linge. — Présidente : M^{me} J. Longhayé.

	1883	1884	1885	1886	1887	1888	1889	1890	1891	1892	1893	1894
Nombre de dispensaires	6	6	6	6	6	6	6	7	7	7	7	7
MATÉRIEL :												
Paires de draps	930	1.072	990	890	912	945	1.007	807	786	1.035	777	845
Chemises	1.102	1.002	889	979	942	1.075	1.158	1.143	1.132	1.097	1.045	1.141
Camisoles.....	230	303	249	279	270	241	281	321	320	304	310	332
Taies, bonnets.....	470	500	608	528	422	459	426	448	426	481	458	547
Couvertures, toiles, etc.	125	170	181	171	138	193	259	190	113	120	97	102
BLANCHISSAGE :												
Paires de draps.....	7.508	9.360	8.942	8.368	7.870	7.373	7.190	6.808	7.020	5.932	5.373	5.749
Chemises	5.222	6.476	6.568	5.509	5.401	4.872	4.276	4.112	4.350	3.953	3.468	3.713
Camisoles.....	1.245	2.027	1.783	1.502	1.308	1.256	1.186	1.395	1.390	1.274	1.150	1.188
Autres pièces	2.985	3.220	4.530	3.038	2.720	120	3.198	63	3.205	2.786	3.330	2.527
DÉPENSES :												
Blanchissage.....	4.081.05	5.153.45	4.765.05	4.081.95	3.671.85	6.998.50	3.337.65	3.377.35	3.483.70	3.033.75	2.672.90	2.587.90
Achats de linge.....	8.501.45	2.123.13	2.169.80	2.084.85	2.274.85	2.274.85	1.227. »	2.324.10	1.088.85	2.607.10	1.178.90	1.223.65
Entretien	488.55	630.75	555.85	478.55	469. »	446.45	395.65	514.90	399.70	465.85	396.85	294.40

Œuvre des Fourneaux Économiques :

Exercice 1894-1895

DU 3 DÉCEMBRE 1894 AU 16 MARS 1895

RECETTES :

Encaisse précédent	6 085 35
Subside de la Ville	25.000 »
Vente de bons	23.992 50
» d'os et de sacs	126 80
Total.	<u>55.204 65</u>

DÉPENSES :

	HALLOTERIE	WAZEMMES	MOULINS	LOTTIN	FIVES	BÉGUINAGE	TOTAL
Viandes.....	2.609 74	5.931 24	2.048 71	5.392 64	1.888 22	1.213 45	19.084 »
Graisses.....	64 20	73 20	73 »	68 20	39 »	42 40	360 »
Pommes de terre..	929 50	1.012 »	1.236 50	1.479 50	1.179 50	489 30	6.726 50
Oignons, navets, carottes.....	100 20	145 »	90 40	78 90	89 90	50 90	555 30
Haricots.....	1.725 »	3.996 25	1.725 »	2.484 68	2.501 25	891 25	13.323 33
Poireaux, céleris, etc.	90 43	104 02	76 52	83 28	79 53	51 82	485 60
Condiments.....	79 65	201 70	65 05	92 90	76 65	35 05	551 »
Savon, cristaux...	30 90	33 »	16 50	22 65	26 65	8 25	137 65
Blanchissage.....	83 60	134 20	36 35	79 65	29 »	28 »	390 80
Salaires.....	774 »	874 »	552 »	772 »	774 »	549 »	4.295 »
Menues dépenses..	35 05	142 45	2 65	103 50	36 80	45 40	370 85
Totaux.....	<u>6.522 27</u>	<u>12.647 06</u>	<u>6.022 68</u>	<u>10.662 80</u>	<u>7.020 50</u>	<u>3.405 02</u>	<u>46.280 33</u>
Traitement du Contrôleur							476 50
Charbon, fagots, etc.....							956 40
Réparations du matériel.....							727 47
Remboursement de bons.....							286 10
Commissions et agio.....							37 90
Total des dépenses.....							<u>48.764 70</u>

EXPLOITATION

FOURNEAUX	VIANDES					BOUILLON		LÉGUMES			
	BŒUF kilog.	MOUTON kilog.	TOTAL kilog.	PORTIONS distribuées	QUOTITÉ par kilog.	PORTIONS	QUOTITÉ par kilogr.	POMMES DE TERRE kilog.	HARICOTS kilog.	PORTIONS	QUOTITÉ
Halloterie.....	1.870	»	»	7.707	4.12.13	14.474	7.74	8.450	6.000	30.903	2.13
Wazemmes.....	4.250	»	»	17.360	4.08.47	27.205	6.40	9.200	13.900	79.775	3.45
Moulins.....	1.468	»	»	4.851	3.30.44	6.401	4.36	12.150	6.000	30.525	1.68
Rue Lottin.....	3.864	»	»	11.752	3.04.14	18.676	4.83	13.450	8.642	49.027	2.22
Fives.....	1.353	»	»	5.196	3.84.03	7.858	5.80	13.450	8.700	52.619	2.37
Béguinage.....	869.5	»	»	3.563	4.09.77	5.698	6.55	4.450	3.100	19.546	2.58
Totaux.....	13.674.5	»	»	50.429	3.68.78	80.312	5.87	61.150	46.342	262.395	2.44

QUANTITÉS ET PRIX DE REVIENT

	QUANTITÉS (kilos)		PRIX	
	TOTALE	PAR JOUR	TOTAL	AU KILOG
Viandes.....	13.674.5	132.76	19.084 »	1.39.56
Pommes de terre...	61.150	593.69	6.726 50	0.11
Carottes.....	2.985	29	238 80	0.08
Navets.....	1.570	14.21	157 »	0.10
Oignons.....	1.595	15.21	159 50	0.10
Haricots....	46.342	450	13.323 33	0,28,75

CONTROLE DES BONS

	VIANDE	BOUILLON	LÉGUMES
Total de la vente.....	49.560	78.360	252.810
Remise 5 %.....	2.478	3.918	12.640
Total.....	52.038	82.278	265.450
Bons repris.....	1.276	1.104	1.042
Reste.....	50.762	81.174	264.408
Portions distribuées....	50.429	80.312	262.315
Bons non utilisés.....	333	862	2.013

BALANCE

Recettes	55.204 65	} actif : 6.439 85
Dépenses	48.764 70	
Représenté par dépôts chez MM. Verley-Decroix et C ^{ie} .		80 05
—	Devilder et C ^{ie} . . .	79 80
—	Crédit du Nord . . .	6.280 »
Total égal		<u>6.439 85</u>

PERTE

Actif avant l'exercice	6.085	35
Subsides, dons, intérêts	25.000	»
Ensemble	<u>31.085</u>	<u>35</u>
Actif après l'exercice	6.439	85
Perte	<u>25.645</u>	<u>50</u>

Par jour, 249 francs.

État-civil. — Statistique sanitaire du mois d'Avril 1895

Fournie au Ministère du Commerce et de l'Industrie, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886.

POPULATION : 200.325 habitants.

NAISSANCES d'enfants vivants	DÉCÈS (mort-nés non comptés)	MORT-NÉS	MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES PAR ÉTAT CIVIL		MORT-NÉS PAR ÉTAT CIVIL		ENFANTS MIS EN NOURRICE		
					Légitimes	Illégitimes	Légitimes	Illégitimes	NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune
									PLACÉS hors de la com- mune	PLACÉS dans la com- mune	PLACÉS dans la commune
558	490	31	176	4	435	123	23	8	»	»	»

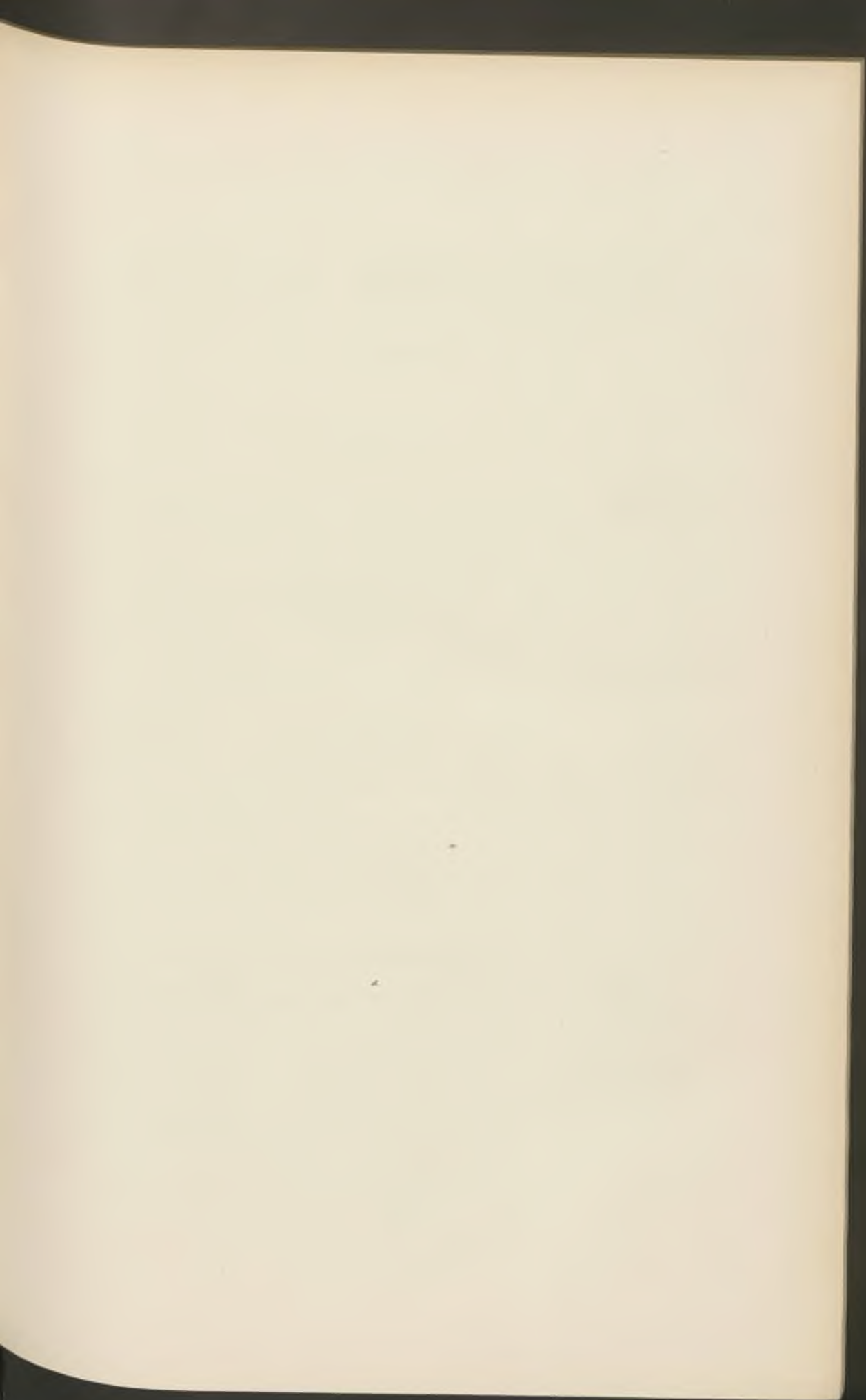
DÉCÈS SURVENUS SUR LE TERRITOIRE (*Mort-nés non compris*).

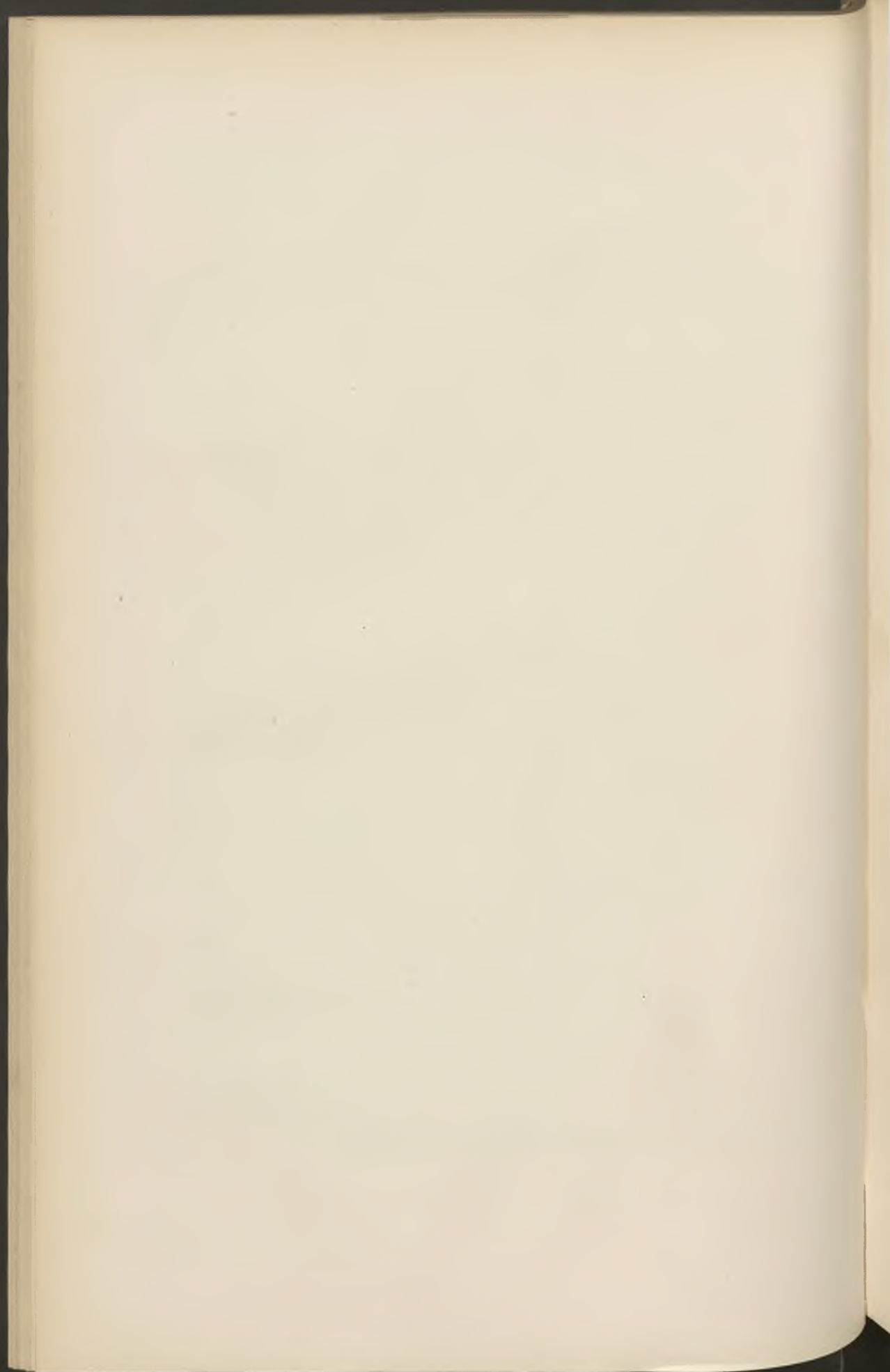
N ^o d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins	De 1	De 20	De 40	De 60 ans	TOTALS
		de 1 an	à 19 ans	à 39 ans	à 59 ans	et au-delà	
1	Fièvre typhoïde ou muqueuse.....	»	2	»	»	»	2
1 ^{bis}	Typhus.....	»	»	»	»	»	»
2	Variolo.....	»	»	»	»	»	»
3	Rougeole.....	16	24	»	»	»	40
4	Scarlatine.....	»	1	»	»	»	1
5	Coqueluche.....	2	4	»	»	»	6
6	Diphthérie — Croup — Angine couenneuse.	»	4	»	»	»	4
7	Phtisie pulmonaire.....	2	8	31	21	2	64
8	Méningite tuberculeuse.....	1	»	»	»	»	1
9	Autres tuberculoses.....	1	8	5	5	3	22
10	Cancer et autres tumeurs.....	»	»	1	9	11	21
11	Méningite simple.....	7	9	2	»	»	18
12	Congestion et hémorrhagie cérébrales.....	1	»	1	11	10	23
13	Paralysie sans cause indiquée.....	»	»	»	»	»	»
14	Ramollissement cérébral.....	»	»	»	»	8	8
15	Maladies organiques du cœur.....	3	»	2	2	9	16
16	Bronchite aiguë.....	13	12	1	2	»	28
17	» chronique.....	»	»	»	4	9	13
18	Pneumonie — Broncho-pneumonie.....	9	27	1	7	11	55
19	Diarrhée gastro-entérite, dysenterie.....	45	6	»	»	1	52
20	Maladies cholériformes.....	2	»	»	»	»	2
20 ^{bis}	Choléra asiatique.....	»	»	»	»	»	»
21	Fièvre et péritonite puerpérales.....	»	»	»	»	»	»
22	Autres affections puerpérales.....	»	»	1	»	»	1
23	Débilité congénitale et vice de conformation	18	»	»	»	»	18
24	Sénilité.....	»	»	»	»	6	6
25	Suicides.....	»	»	2	3	»	5
26	Autres morts violentes.....	»	1	2	1	»	4
27	Autres causes de mort.....	13	8	10	19	27	77
28	Causes restées inconnues.....	2	»	»	1	»	3
	Total des décès.....	135	114	59	85	97	490

VU :

Le Maire de Lille,

GÉRY LEGRAND





BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

Finances :

a. — Emprunt de 1890. — 5 ^e tirage	102
b. — » — Fixation du coupon	103
c. — Ouverture de crédits	103

Adjudications :

a. — Fourniture de candélabres à gaz	104
b. — Chaussures d'employés municipaux	105

Alignements : Vente de parcelles, rue Lottin, M. Lainé 105

École des Beaux-Arts : Professeur de sculpture, M. Boutry 105

Fête communale :

a. — Programme	106
b. — Mesures d'ordre	115

Police : Circulation des chiens 116

Théâtre : Ouvrages représentés en 1894-1895 117

Conseil des Prud'hommes : Travaux en 1894 119

Entrepôts : Statistique pour 1894. 123

Recettes diverses : Mouvement en 1894 126

Etat-Civil : Statistique du mois de mai 127

Finances:

a. — Emprunt de 1890. — Liste du 5^e tirage.

6 MAI 1895

Liste des 80 numéros sortis et remboursables à 500 fr., moins l'impôt

201	1303	2229	3135	3955	4907	6793	8215	8862	9654	10151	12451
323	1424	2253	3173	4443	5125	6972	8300	8930	9684	10324	12544
464	1589	2376	3210	4498	5511	6994	8572	9197	9720	10396	12703
787	1695	2447	3467	4507	5822	7515	8598	9223	9809	10697	
837	1696	2850	3511	4545	5918	7659	8651	9421	9814	11039	
958	1882	2902	3708	4565	6580	7732	8684	9488	9868	11158	
1061	1966	3107	3754	4771	6618	7951	8807	9639	9984	11991	

Les dites obligations seront remboursées par 499 fr. 20, impôt sur prime déduit, conformément à l'article 4 de la loi de finances de l'exercice 1891. — Elles auront droit en outre à un semestre d'intérêt.

OBLIGATIONS sorties à	TAUX de l'émission	MONTANT des primes	IMPOT 4 0/0 sur les Primes	NET A PAYER
500 fr.	480 fr.	20 fr.	0 fr. 80	499 fr. 20

Le paiement des obligations remboursables se fera contre remise du titre et à partir du 1^{er} JUIN 1895, à Lille, au Crédit du Nord; à Paris, chez M. P. Oppenheim, à la succursale du Crédit du Nord; à Bruxelles, à la Banque de Bruxelles.

Les obligations sorties ne produiront plus d'intérêt à partir du jour fixé pour leur remboursement.

Hôtel-de-Ville, le 6 Mai 1895.

Le Maire de Lille,
GÉRY LEGRAND.

b. — **Emprunt de 1890. — Fixation du coupon**

Nous, Maire de la Ville de Lille,

En exécution de l'article XLIII du règlement de comptabilité publique, annexe de la circulaire ministérielle du 25 août 1879,

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. — La valeur du coupon, au 1^{er} juin 1895, pour les obligations nominatives de l'emprunt de 6 millions de 1890, sera de 8 fr. 40, déduction faite de l'impôt de 4 % sur le revenu.

La valeur dudit coupon, pour les obligations au porteur, sera de 7 fr. 898, déduction faite de l'impôt de 4 % sur le revenu et du droit de transmission.

Art. 2. — M. le Receveur municipal est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont une expédition sera adressée au Crédit du Nord et à M. P. M. Oppenheim.

Hôtel-de-Ville, le 18 mai 1895.

Le Maire de Lille,
MEURISSE, adjoint,

c. — **Ouverture de crédits sur l'Exercice 1895.**

DÉCRET DU 24 AVRIL 1895.

Agrandissement de l'abattoir. Travaux de démantèlement des fortifications. 5.000 »

DÉCRET DU 2 MAI 1895.

Cimetière de l'Est. Remboursement de concession à la famille de M. Toffart. 125 »
Dotation Colbrant. Emploi de capitaux. 20.600 »
Bureau de Bienfaisance. Distribution du pain à domicile. 12.000 »
Conseil Municipal. Impression de rapports et plans. . . 2.068 »
Gratification à M. Goudin, chef de comptabilité, admis à la retraite 1.750 »

Gratification à M. Delannoy, receveur hors classe de l'octroi, admis à la retraite	1.200	»
Gratification à M. Lalau, préposé hors classe de l'octroi, admis à la retraite.	800	»
Gratification à M. Lepage, peseur à l'octroi, admis à la retraite	850	»
Gratification à M. Malaquin, inspecteur de l'octroi, admis à la retraite	3.200	»
École supérieure de garçons. Installation de force motrice	13.200	»
Éclairage public. Acquisition de candélabres	4.000	»
Legs Rudot. Frais de mutation	47	25
Port Vauban. Établissement d'une passerelle	6.800	»
Cours Normaux. Subsidés de voyage	400	»
Élèves-Artistes. Régularisation de subsides arriérés.	250	»
Octroi. Habillement. Remises aux employés	1.836	86
Fêtes Universitaires. Inauguration des Facultés.	25.000	»
Palais des Beaux-Arts. Construction de portes	2.500	»

Adjudications — Marchés

a. — Fourniture de candélabres à gaz

DU 4 MAI 1895

Soumission par M. René Baudon, constructeur à Lille, pour la fourniture de candélabres de divers modèles employés dans la ville pour l'éclairage au gaz, à concurrence de 4,000 fr. prix de 21 fr. les 100 kilogrammes, vis à 90 francs, octroi à charge de la Ville.

Enregistré le 17 mai, folio 52, case 13.

Répertorié n° 627.

b. — **Chaussures d'employés municipaux.**

DU 14 MAI 1895

Adjudication au profit de M. Boutry Maurice, manufacturier, demeurant à Lille, de la fourniture pendant les années 1895-1896-1897 des chaussures nécessaires aux employés des divers services municipaux et du personnel de la Police, moyennant la somme de 19 020 fr. 19, rabais de 7 fr.70 déduit (cahier des charges et série de prix au Bulletin de 1892, page 224).

Enregistré le 6 juin 1895, folio 57, case 6.

Répertorié n° 769.

Alignements. — Vente de parcelle.

DU 9 MAI 1895

Vente par la Ville à M. Fructule Lainé, négociant, demeurant à Lille, d'une parcelle de terrain de 151 mètres carrés un centième, sise à l'angle de la rue de Paris et de la rue Lottin, moyennant le prix de 11.325 fr. 75.

Enregistré le 15 mai 1895, folio 52, case 2.

Transcrit le 29 mai 1895, volume 3067, n° 35.

Répertorié n° 688.

École des Beaux-Arts. — Professeur de sculpture

M. Boutry.

Nous, Maire de la Ville de Lille ;

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88,

Arrêtons :

Article 1^{er}. — M. Edgard Boutry, statuaire, grand Prix de Rome, est nommé professeur-directeur de l'École Municipale des Beaux-Arts, pour

les classes de sculpture, en remplacement de M. Darcq, décédé. Il recevra un traitement annuel de 4,000 fr., plus une indemnité d'atelier de 400 fr.

Art. 2. — Les cours normaux de dessin d'après la bosse et le modèle vivant, seront faits par M. De Winter, professeur-directeur des classes de peinture, moyennant un traitement annuel de 600 fr. et une indemnité de 450 francs.

Les cours normaux de dessin d'après le relief, seront faits par M. Boutry, moyennant un traitement annuel de 600 fr.

Art. 3. — M. le Vice-Président de la Commission administrative de l'École des Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont l'effet prendra cours à partir du 1^{er} Mai 1895.

Hôtel-de-Ville, le 4 Mai 1895.

Le Maire de Lille,
GÉRY LEGRAND.

Fête Communale et Fêtes Universitaires

a. — Programme.

Le Maire de Lille, après s'être concerté avec M. le Général commandant le 1^{er} corps d'armée et M. le Préfet du Nord,

ARRÊTE :

La Fête communale sera célébrée, en 1895, conformément au programme ci-après :

SAMEDI 1^{er} JUIN

A 8 heures du soir

Retraite aux flambeaux

DIMANCHE 2 JUIN

A six heures du matin, des salves d'artillerie seront tirées par les *Canonniers sédentaires* sur les remparts de la Citadelle.

Les édifices publics seront pavoisés.

A neuf heures du matin

Revue des Sociétés au Boulevard des Écoles

Les Compagnies prenant part aux jeux et concours devront être rendues à NEUF heures au Boulevard des Écoles.

Des médailles seront décernées pour la tenue, le nombre et l'éloignement.

En raison de l'importance exceptionnelle de cette cérémonie, il sera alloué pour la tenue et le nombre réunis, TROIS primes de CENT francs chacune.

UNE aux sociétés d'Archers, Arbalétriers.

UNE aux sociétés de Boule, Beigneau et Bouchon.

UNE aux sociétés de Pêche à la ligne.

Défilé-Cortège à l'occasion de l'inauguration de la Porte de Paris restaurée

Les Sociétés, encadrant la statue de *Jeanne Maillotte*, les tambours des Hurlus et les Géants *Lydéric et Phinaert*, défilent devant la PORTE DE PARIS, en présence de la Municipalité et des délégations Universitaires invitées à l'inauguration des Nouvelles Facultés.

Le Cortège se disloquera dans la rue de Paris, à la hauteur de la rue du Molinel.

Tir à l'arc au Berceau (deux irs)

Rue Gantois, à la *Réjouissance* et Faubourg de Béthune, chez Dubois

Prix offerts à chacun de ces tirs :

1 ^{er} Prix	125 francs		4 ^e Prix	25 francs
2 ^e »	100 »		5 ^e »	25 »
3 ^e »	75 »			

Tir horizontal au Fusil-Arbalète, au Cadran ordinaire

Boulevard Montebello

Onze prix seront assignés, savoir :

1 ^{er} Prix	80 francs		6 ^e Prix	25 francs
2 ^e »	70 »		7 ^e »	20 »
3 ^e »	60 »		8 ^e »	20 »
4 ^e »	45 »		9 ^e »	20 »
5 ^e »	35 »			

PRIX DE MOUCHES. 25 francs

PRIX DE BAS NOMBRE 15 »

Tir à l'arc à la perche, avec mises

Au siège de la Société *L'Union de Fives*.

(Voir l'affiche spéciale)

Concours international de billard anglais

(Voir l'affiche spéciale)

Concours de poste aérienne

Organisé par la Fédération des sociétés colombophiles lilloises

Prix d'honneur donnés par la Ville

Jeu de boule (deux jeux)

Au Faubourg St-Maurice et à Moulins-Lille

Prix offerts à chacun de ces jeux :

1 ^{er} Prix	100 francs		3 ^e Prix	50 francs
2 ^e »	75 »		4 ^e »	25 »
5 ^e Prix. — 15 francs.				

Jeu de Palets dit Beigneau

Des parties de Beigneau seront organisées dans les différents quartiers de la Ville

1 ^{er} Prix	100 francs		5 ^e Prix	35 francs
2 ^e »	70 »		6 ^e »	25 »
3 ^e »	60 »		7 ^e »	15 »
4 ^e »	45 »		8 ^e »	10 »

Jeu de Bouchon

Quatre jeux :

Place de la Nouvelle-Aventure, Place Madeleine-Caulier,
Boulevard des Ecoles et Place Catinat

Prix offerts à chacun de ces Jeux :

1 ^{er} Prix	80 francs	5 ^e Prix	10 francs
2 ^e »	60 »	6 ^e »	10 »
3 ^e »	40 »	7 ^e »	5 »
4 ^e »	20 »	8 ^e »	5 »

Concours de Pêche à la ligne

Au Grand carré, près la porte St-André

*Première série, une demi-heure,
au plus grand nombre*

1 ^{er} Prix	75 francs
2 ^e »	50 »
3 ^e »	30 »
4 ^e »	20 »
5 ^e »	15 »
6 ^e »	10 »
7 ^e »	Médaille de bronze

*Deuxième série, une demi-heure,
au plus lourd poisson*

1 ^{er} Prix	75 francs
2 ^e »	50 »
3 ^e »	30 »
4 ^e »	20 »
5 ^e »	15 »
6 ^e »	10 »
7 ^e »	Médaille de bronze

Troisième série, une demi-heure, concours des Présidents

1 ^{er} Prix	Médaille d'argent	2 ^e Prix	Médaille de bronze
----------------------	-------------------	---------------------	--------------------

Mâts de Cocagne

Rue de Fives et place aux Oignons

Ils seront garnis de bourses, vêtements et objets divers

1 ^{er} Prix,	20 fr.		2 ^e Prix,	10 fr.		3 ^e Prix,	5 fr.		4 ^e Prix,	5 fr.
-----------------------	--------	--	----------------------	--------	--	----------------------	-------	--	----------------------	-------

Tourniquet Breton

Square Ruault et au Faubourg de Valenciennes

Il sera accordé des prix consistant en Bourses, Vêtements
et Objets divers

1^{er} pr., 20 fr. | 2^e pr., 15 fr. | 3^e pr., 10 fr. | 4^e pr., 10 fr. | 5^e pr., 5 fr.

Jeu de balle

Place de Tourcoing et boulevard des Écoles (Voir l'affiche spéciale).

Jeu de ballon

A cinq heures, boulevard des Écoles (Voir l'affiche spéciale).

De neuf à onze heures du soir

Illuminations de la Grande-Place et Concert d'Harmonie

par les Musiques Municipales

LUNDI 3 JUIN

A huit heures

Tir à la Cible

Par le Bataillon des Sapeurs-Pompiers

A deux heures, en face du Bois de Boulogne

Joute sur l'eau

Par les ouvriers de la Grue

Il sera décerné six prix consistant en Bourses, savoir :

1 ^{er} Prix	80 fr. avec méd. d'arg.	4 ^e Prix	25 francs
2 ^e	» 50 francs	5 ^e	» 15 »
3 ^e	» 40 »	6 ^e	» 10 »

Après la Joute

Chasse aux Canards

A trois heures, quai Vauban, en face des Docks

Jeu de bagues sur l'eau

Prix : Quatre Bourses de 35, 20, 15 et 10 francs

A huit heures du matin

Jeu de Bouchon

Faubourg des Postes. — Rue du Long-Pot. — Boulevard des Écoles

1 ^{er} Prix	60 francs	4 ^e Prix	20 francs
2 ^e	» 40 »	5 ^e	» 10 »
3 ^e	» 25 »	6 ^e	» 5 »

A quatre heures

Bascule Hydraulique

Les *Bleus*, place Madeleine Caulier. — Les *Blancs*, place St-Martin.

Les *Rouges*, place St-André.

1 ^{er} Prix	50 francs		3 ^e Prix	25 francs
2 ^e »	35 »		4 ^e »	20 »

A trois heures

Courses eu sac

Place de la Nouvelle-Aventure

Prix : Cinq bourses de 20, 15, 10, 10 et 5 francs

De neuf à onze heures du soir

**Illumination de la Grande-Place
et Concerts d'Harmonie**

par les Musiques Municipales

De quatre à six heures

Fête aérostatique

Place des Halles-Centrales, place de la Nouvelle-Aventure
et place Vanœnacker.

A six heures sur la Grande-Place

Distribution générale des prix

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Toutes les Sociétés qui désirent concourir aux différents Jeux et Exercices, doivent adresser à la Mairie, avant le Jeudi 30 Mai, une liste ind quant lisiblement : Le titre de la Société, son lieu de réunion, le nombre de membres qui doivent concourir, ainsi que le nom de chacun d'eux.

Pour avoir droit aux prix d'éloignement, les Sociétés devront justifier de leur domicile par un certificat du Maire de la localité.

Le Samedi, 1^{er} Juin, à deux heures du soir, en l'Hôtel de Ville, il sera procédé à un tirage au sort, pour déterminer l'ordre dans lequel les Sociétés inscrites pour les différents jeux seront admises à concourir.

La Ville se réserve d'augmenter ou de diminuer le nombre ou l'importance des prix, selon le plus ou moins grand nombre de Sociétés inscrites.

Une réduction de 50 pour 100 sur le prix de transport est accordée par les Compagnies de chemins de fer du Nord et de l'État-Belge, aux conditions ordinaires.

DIMANCHE 16 JUIN

Régates Internationales

Le Maire de Lille,
GÉRY LEGRAND.

b. — **Mesures d'ordre**

Vu la loi du 5 avril 1885, art. 97 ;

Le programme de la Fête Communale des 2 et 3 juin 1895,

Arrêtons :

Article 1^{er}. — Les chaussées et trottoirs des rues où doit passer M. le Ministre de l'Instruction publique devront être débarrassés de tous objets pouvant entraver la circulation tels que voitures, bancs, chaises, tables, échelles et échafaudages autres que ceux servant à des constructions commencées.

Sont révoquées à cet effet, pendant toute la durée du cortège, jusqu'après l'écoulement de la foule, le Samedi 1^{er} juin, vers onze heures du matin, toutes concessions d'occupation temporaire des trottoirs accordées par le service de la voirie, sur le parcours suivant :

Place de la Gare, rue Faidherbe, place du Théâtre, rue des Manne-liers, Grande-Place (rang des Cafés), rue Nationale, boulevard de la Liberté, place de la République (rang de la Préfecture).

Art. 2. — La circulation et le stationnement des voitures et tramways sont interdits :

Le dimanche 2 juin, de 9 heures 1/2 à 11 heures du matin sur le boulevard Papin, la place de la porte de Paris et la rue de Paris, entre la porte et la rue du Molinel, pendant le défilé des Sociétés.

De 9 heures à 11 heures du soir sur la Grande-Place pendant l'illumination et le concert.

Le lundi 3 juin, de 9 heures à 11 heures du soir, sur la Grande-Place, pendant l'illumination et le concert.

Art. 3. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Vu :

Lille, le 24 mai 1895,

Pour le Préfet du Nord,

Le Conseiller de Préfecture délégué,

TRINQUET.

Hôtel-de-Ville, le 22 mai 1895,

Le Maire de Lille,

GÉRY LEGRAND.

Police. — Circulation des chiens

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 21 juillet 1881 et le décret réglementaire du 22 juin 1882, art. 54 ;

Attendu que de nouveaux cas de rage ont été constatés chez des chiens dans la commune,

Arrêtons :

Article 1^{er}. — Pendant un délai de six semaines, la circulation des chiens en liberté est interdite sur la voie publique.

En conséquence, tout chien qui sera trouvé non tenu en laisse sera immédiatement mis en fourrière et abattu dans les trois jours s'il ne porte pas un collier indiquant le nom de son propriétaire, et cinq jours dans le cas contraire.

Art. 2. — Pendant ce même délai, il est interdit aux propriétaires des chiens de s'en dessaisir ou de les conduire en dehors de la Ville, si ce n'est pour les faire abattre.

Art. 3. — Pourront seuls circuler librement les chiens de berger ou de bouvier, mais seulement pour l'usage auquel ils sont destinés.

Art. 4. — Les frais de fourrière et de nourriture des chiens sont fixés à UN franc par jour.

Art. 5. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Vu :

Hôtel-de-Ville, le 24 mai 1895.

Lille, le 25 mai 1895.

Le Maire de Lille,

Pour le Préfet du Nord, en tournée,

GÉRY LEGRAND.

Le Conseiller de Préfecture délégué,

TRINQUET.

Théâtre municipal

État des pièces représentées en 1894-1895

DIRECTION : VIGUIER

OPÉRAS, TRADUCTIONS, OPÉRAS-COMIQUES, OPÉRETTES

<i>Attaque du moulin (l')</i>	6 fois
<i>Africaine (l')</i>	4 »
<i>Boccace</i>	7 »
<i>Barbier de Séville (le)</i>	2 »
<i>Carmen</i>	7 »
<i>Chalet (le)</i>	3 »
<i>Cousin-Cousine</i>	7 »
<i>Dragons de Villars (les)</i>	2 »
<i>Demoiselle du téléphone (la)</i>	3 »
<i>Étoile du Nord (l')</i>	3 »
<i>Faust</i>	9 »
<i>Favorite (la)</i>	3 »
<i>Fille du régiment (la)</i>	5 »
<i>Hamlet</i>	3 »
<i>Lohengrin</i>	1 »
<i>Lydéric</i>	6 »
<i>Miss Helyett</i>	8 »
<i>Mousquetaires au couvent (les)</i>	6 »
<i>Mignon</i>	4 »
<i>Manon</i>	3 »
<i>Mascotte (la)</i>	4 »
<i>Mam'zelle Nitouche</i>	6 »
<i>Phryné</i>	3 »
<i>Roméo et Juliette</i>	4 »
<i>Rendez-vous bourgeois (les)</i>	3 »
<i>Samson et Dalila</i>	11 »
<i>Timbale d'argent (la)</i>	2 »
<i>Vingt-huit jours de Clairette (les)</i>	7 »
<i>Werther</i>	3 »

DRAMES, COMÉDIES, VAUDEVILLES

<i>Aventurière (l')</i>	6 fois
<i>Arlésienne (l')</i>	5 »
<i>Bossu (le)</i>	4 »
<i>Bain de ménage (un)</i>	1 »
<i>Bébé</i>	5 »
<i>Bandits de Paris (les)</i>	2 »
<i>Cause célèbre (une)</i>	4 »
<i>Courrier de Lyon (le)</i>	2 »
<i>Confession (une)</i>	7 »
<i>Crochets du père Martin (les)</i>	3 »
<i>Champignol malgré lui</i>	3 »
<i>Cabotins</i>	1 »
<i>Coquin de printemps</i>	4 »
<i>Dame aux camélias (la)</i>	1 »
<i>Deux orphelines (les)</i>	2 »
<i>Don César de Bazan</i>	2 »
<i>Etincelle (l')</i>	3 »
<i>Fiacre 117 (le)</i>	2 »
<i>Fille des chiffonniers (la)</i>	2 »
<i>Flibustier (le)</i>	6 »
<i>Fourchembault (les)</i>	2 »
<i>Franc comme l'or</i>	4 »
<i>Fille terrible (une)</i>	3 »
<i>Gendre de M. Poirier (lè)</i>	1 »
<i>Foies du foyer (les)</i>	1 »
<i>Fenny l'ouvrière</i>	1 »
<i>Karita</i>	6 »
<i>Luthier de Crémone (le)</i>	5 »
<i>Latude</i>	2 »
<i>Lucrèce Borgia</i>	3 »
<i>Martyre</i>	3 »
<i>Microbe conjugal (le)</i>	7 »

<i>Marie-Feanne</i>	2 fois
<i>Marraine de Charley</i>	2 »
<i>Madame sans-gêne</i>	6 »
<i>Monte-Christo</i>	2 »
<i>Premier mari de France (le)</i>	8 »
<i>Porteuse de pain (la)</i>	4 »
<i>Petits péchés de grand'maman</i>	3 »
<i>Pirates de la Savane (les)</i>	2 »
<i>Petits oiseaux (les)</i>	2 »
<i>Pauvres de Paris (les)</i>	2 »
<i>Quatre sergents de la Rochelle</i>	2 »
<i>Rival pour rire</i>	10 »
<i>Roger la Honte</i>	1 »
<i>Reine Juana (la)</i>	2 »
<i>Séance de nuit</i>	1 »
<i>Sous-Préfet de Château-Buzard (le)</i>	10 »
<i>Vieux caporal (le)</i>	2 »
<i>Voyage de M. Perrichon (le)</i>	1 »

PIÈCE A GRAND SPECTACLE

<i>Michel Strogoff</i>	29 »
----------------------------------	------

Conseils des Prud'hommes. — Etat des travaux
pendant l'année 1894

BUREAU PARTICULIER

Affaires restant à concilier le 1 ^{er} janvier 1894.	3
» dont le bureau particulier a été saisi	1.102
» conciliées par le bureau particulier	516
» retirées par les parties avant que le bureau ait statué	282
» non conciliées par le bureau particulier et dont le bureau général a été saisi	185
» non conciliées par le bureau particulier et dont le bureau général n'a pas été saisi.	115
» restant à concilier le 31 décembre 1894	7

BUREAU GÉNÉRAL

Affaires restant à juger le 1 ^{er} janvier 1894.	6
» dont le bureau général a été saisi	185
» retirées avant le jugement.	125
» terminées par des jugements en dernier ressort	57
» id. susceptible d'appel	7
» restant à juger le 31 décembre 1894.	2

NATURE DES AFFAIRES

Apprentissage. »	Malfaçons.	11
Congés 384	Livrets d'acquits du tissage »	
Salaires 302	Questions diverses	305

DÉTAIL DES CONTESTATIONS PORTÉES SOUS LE TITRE

Questions diverses

Abandon ou absence dans l'atelier.	21	Mentions sur le livret	»
Amendes infligées	11	Pertes d'outils	»
Application du tarif	5	» de temps.	50
Changements dans l'exécution du travail	8	Prix de façon.	23
Changements dans les conditions du travail.	1	Questions d'incompétence	2
Demandes de certificats	7	Réclamations et retenues d'outils	6
Engagements	3	Refus de travail	»
Etrennes et pourboires	1	Remboursement d'avances	3
Exécution de conventions	19	» de retenues	11
Expertise d'ouvrages	»	Retenues d'effets.	»
Frais de voyage, déplacements	4	Réclamations et retenues de livrets	16
Indemnité de chômage	66	Signature de livrets	4
» pour accidents et blessures	7	Travaux en retard	»
» pour maladies	»	» non terminés	»
Livrets chargés	»	» à forfait ou à la tâche	29
Matières retenues par un ouvrier.	1	Autres.	4
Matières mauvaises	3		
		Total.	<u>305</u>

NOMBRE DES CONTESTATIONS

PAR CATÉGORIES ET PAR PROFESSIONS

Première catégorie

Fils de lin et coton	5	Teinturiers apprêteurs, calan-	
Blanchisseurs de toiles, fils, etc.	14	deurs	28
Filatures de coton et laine	41	Passementiers.	2
» de lin et d'étoupes	80	Chapeaux et articles de modes	2
Fabriques de toile et tissus	63	Tailleurs d'habits.	20
» de tulle et bonne-		Tanneurs, corroyeurs	6
terie	9	Chaussures	31
Retorderies	10	Emballeurs	2
Confections en tous genres	30	Total.	<u>348</u>
Peignages et corderies	5		

Deuxième catégorie

Bascules (fabricants de)	»	Lattes	1
Bateaux (constructeurs de)	»	Maréchaux	13
Constructeurs-Mécaniciens	49	Modeleurs	»
» Charpentés en		Peignes et broches pour fila-	
fer	17	tures	5
Chaudronniers	11	Pompes	2
Coffres-forts	»	Quincaillers-Outilleurs	5
Cloutiers	»	Serruriers, Poëliers et bâti-	
Ferblantiers, Plombiers, Appa-		ments	23
reilleurs	16	Tailleurs de limes	1
Fondeurs en fer et en cuivre.	35	Total.	<u>183</u>
Lits en fer.	5		

Troisième catégorie

Bitumiers-Asphalteurs	6	Manneliers	»
Briqueleurs	14	Plafonneurs-Plâtriers	28
Boutons (Fabricants de)	»	Peintres	62
Brossiers	14	Peintres sur verre	10
Bijoutiers-Horlogers	3	Paveurs	3
Bourreliers	»	Piqueurs de grès	»
Couleurs et Vernis	3	Parqueteurs	3
Couvreurs	4	Produits chimiques	15
Cimentiers	2	Papetiers et relieurs	2
Céruse	10	Photographes	5
Carreleurs	4	Rocailleurs	»
Charrons	2	Raffineries de sucre	3
Couronnes mortuaires	2	Sculpteurs, Statuaires	4
Carrossiers	5	Scieries mécaniques	2
Charpentiers-Menuisiers	58	Scieurs de long	4
Cartonniers	12	Sièges (fabricants de)	8
Chicorée (fabricant de)	1	Selliers	2
Cordiers	1	Savons (fabricants de)	2
Doreurs encadreur	1	Terrassiers	61
Distilleries	2	Tailleurs de pierres	1
Foreurs de puits, puisatiers	2	Tourneurs en bois	3
Faïences et poteries	1	Typographes	7
Graveurs	»	Tonneliers	4
Lithographes	8	Tapissiers	2
Maçons	123	Vitriers miroitiers	5
Marbriers	6	Professions diverses	33
Mosaïstes	1		
Mouleurs en plâtre	»	Total	571
Meubles (fabricants de)	»		

Entrepôt des Douanes (Mouvement par mois)

MOIS	UNITÉS	SUCRES EXOTIQUES			CAFÉ			DENRÉES DIVERSES			AMIDONS ET DIVERS			TRANSFERTS		
		Stock	Entré	Sorti	Stock	Entré	Sorti	Stock	Entré	Sorti	Stock	Entré	Sorti	Stock	Entré	Sorti
Janvier	100 kil.	266	87	27	1.556	701	1.024	206	25	109	2.901	»	89	66	16	13
Février	»	326	»	31	1.233	1.180	779	122	470	382	2.812	»	207	68	140	159
Mars	»	295	192	27	1.634	676	915	211	16	64	2.605	436	736	50	120	12
Avril	»	460	»	60	1.395	1.241	936	163	13	67	2.305	14	124	158	156	305
Mai	»	400	30	9	1.701	908	867	108	20	57	2.195	»	276	9	137	91
Juin	»	421	94	6	1.742	527	908	71	362	75	1.919	8	150	55	114	141
Juillet	»	509	»	67	1.360	439	755	358	34	51	1.776	»	551	28	16	»
Août	»	442	»	19	1.044	550	649	341	105	49	1.225	79	234	44	»	»
Septembre	»	424	76	35	945	796	460	398	59	66	1.070	5	420	44	6	1
Octobre	»	464	»	75	1.282	544	672	390	32	77	655	»	327	49	»	»
Novembre	»	389	»	79	1.154	440	603	346	69	53	328	»	229	49	23	23
Décembre	»	310	24	78	990	992	635	361	90	118	99	»	50	49	»	34
Au 31 Décembre . . .	»	256			1.347			334			49			15		

MOIS	ENTREPOT (Recettes)		MAGASIN GÉNÉRAL — MOUVEMENT PAR MOIS												
	Manutentions	Magasinages	UNITÉ	SUCRES			CAFÉS			DENRÉES ALIMENTAIRES			MARCHANDISES DIVERSES		
				Stock	Entré	Sorti	Stock	Entré	Sorti	Stock	Entré	Sorti	Stock	Entré	Sorti
Janvier	130.05	190.65	100 kil.	3.615	2.700	700	25	»	»	3	»	»	2.479	»	»
Février	277.65	420.85	»	5.615	»	2.700	25	9	»	3	»	»	2.479	2.345	2.479
Mars	221.10	473.45	»	2.915	1.400	2.015	34	»	25	3	»	3	2.345	»	258
Avril	219.75	581.20	»	2.300	700	1.300	9	»	»	»	»	»	2.087	»	208
Mai	169.65	645.65	»	1.700	»	1.100	9	»	»	»	»	»	1.879	1 664	1.958
Juin	170.70	707.20	»	600	»	200	9	»	9	»	»	»	1.584	»	248
Juillet	77.40	538.55	»	400	»	400	»	»	»	»	»	»	1.336	»	352
Août	122.65	475.95	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	984	815	1.033
Septembre	146.85	615.60	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	766	»	322
Octobre	90.90	581 »	»	»	3.300	»	»	»	»	»	»	»	443	»	30
Novembre	84 »	736.30	»	3.300	1.000	»	»	»	»	»	»	»	413	190	413
Décembre	173.40	2.567.10	»	4.300	13.600	»	»	31	»	»	»	»	190	»	50
Au 31 décembre . . .				17.900			31			»			141		

Nombre de warrants en cours au 31 décembre, 35. Créés dans l'année, 57.

10.417.60

Les recettes de manutentions indiquent seules le mouvement des entrées à l'entrepôt (0fr.15 c. les 100 kil.), les recettes de magasinage ne donnent aucun renseignement à cet égard.

ENTREPOTS ANNEXES (Pétrole)

MOUVEMENT PAR MOIS

MOIS	LOOS	WASQUEHAL	WATTRELOS
	Kilog.	Kilog.	Kilog.
Fin janvier	663.906	898.339	>
Fin février	887.959	1.355.326	>
Fin mars	743.587	1.355.326	>
Fin avril	203.587	955.326	>
Fin mai	244.189	1.103.516	>
Fin juin	689.757	941.190	>
Fin juillet	192.043	1.332.845	>
Fin août	233.745	1.212.537	>
Fin septembre	494.647	1.084.403	>
Fin octobre	612.120	1.271.647	>
Fin novembre	626.754	1.226.608	>
Fin décembre	287.533	325.934	>

Dépenses. — Frais de contrôle.	20.682 50
Salaires d'ouvriers.	1.366 25
Frais de bureau	792 81
Appointements.	3.800 »

Ensemble 26.641 56

Recettes.	10.417 60	}	20.350 10
Annexes.	9.932 50		

Balance passive. 6.291 46

**Entrepôt des Sucres indigènes.
État des entrées et sorties en 1894.**

	En magasin	Entrées	Total	Sorties	Reste au magasin	Recettes
Janvier.....	8.457	1.600	10.057	1.267	8.790	348 13
Février.....	8.790	»	8.790	1.706	7.084	713 64
Mars	7.084	150	7.234	1.757	5.477	702 13
Avril	5.477	»	5.477	460	5.017	1.306 45
Mai	5.017	25	5.042	1.513	3.529	703 97
Juin.....	3.529	375	3.904	1.009	2.895	532 17
Juillet	2.895	75	2.970	993	2.067	363 43
Août.....	2.067	»	2.067	487	1.580	79 71
Septembre...	1.580	600	2.180	582	1.598	708 97
Octobre.....	1.598	6.063	7.661	1.168	6.493	310 »
Novembre...	6.493	6.750	13.243	520	12.723	210 97
Décembre....	12.723	18.893	31.616	750	30.866	230 95
Reste à fin décembre 30.866 sacs					Total....	6.215 52

Appointements.....	800 »	} 2.900	Produit net... 3 515 52
Salaires	2.100 »		
Frais de bureau.....	» »		

Recettes diverses en 1894

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL
PESAGE :													
Halles centrales.....	120 85	117 80	256 75	300 60	388 75	542 40	585 »	595 30	497 30	456 30	420 25	398 20	4.629 30
Bascule.....	114 50	189 80	114 50	109 10	108 70	100 70	111 50	100 60	130 70	123 »	130 20	137 »	1.470 30
Bains publics.....	»	»	238 35	512 95	448 40	722 35	853 40	355 95	535 85	221 45	146 50	165 65	4.400 30
Vente à la criée. ...	876 09	1089 21	1090 67	1022 50	1321 36	1242 05	752 01	937 97	970 »	1192 17	1204 37	1099 35	12.797 30

État-civil. — Statistique sanitaire du mois de Mai 1895

Fournie au Ministère du Commerce et de l'Industrie, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886.

POPULATION : 200.325 habitants.

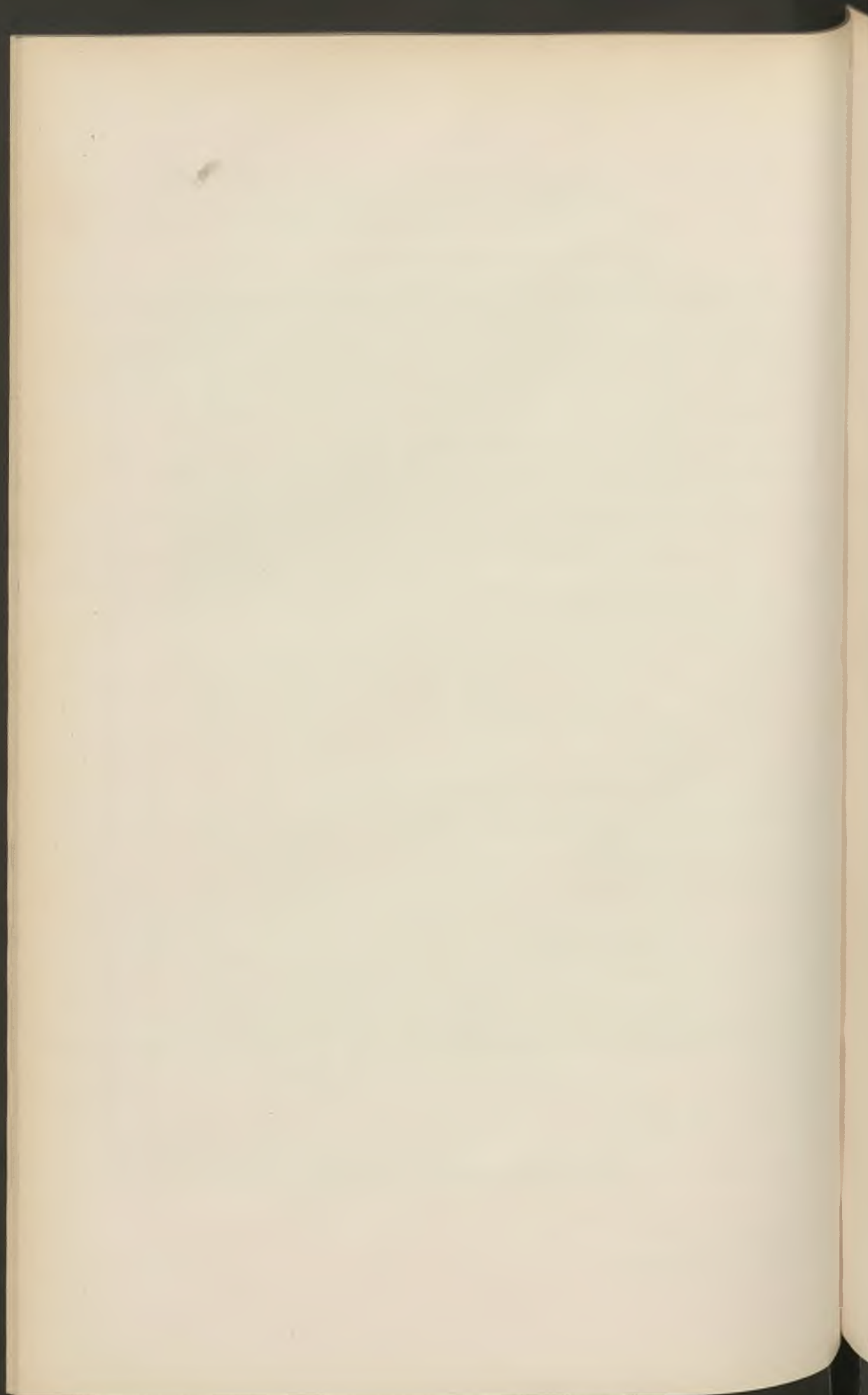
NAISSANCES d'enfants vivants	DÉCÈS (mort-nés non comptés)	MORT-NÉS	MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES PAR ÉTAT CIVIL		MORT-NÉS PAR ÉTAT CIVIL		ENFANTS MIS EN NOURRICE		
					Légi- times	Illégi- times	Légi- times	Illégi- times	NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune placés dans la commune
									PLACÉS hors de la com- mune	PLACÉS dans la com- mune	
507	448	25	160	3	392	115	19	6	»	»	»

DÉCÈS SURVENUS SUR LE TERRITOIRE (*Mort-nés non compris*).

Nos d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins	De 1	De 20	De 40	De 60 ans	TOTAUX
		de 1 an	à 19 ans	à 39 ans	à 59 ans	et au-delà	
1	Fièvre typhoïde ou muqueuse.....	»	»	4	»	»	4
1 ^{bis}	Typhus.....	»	»	»	»	»	»
2	Variole.....	»	»	»	»	»	»
3	Rougeole.....	7	14	»	»	»	21
4	Scarlatine.....	»	2	»	»	»	2
5	Coqueluche.....	2	3	»	»	»	5
6	Diphthérie — Croup — Angine couenneuse.	»	4	»	»	»	4
7	Phtisie pulmonaire.....	»	5	40	16	4	65
8	Méningite tuberculeuse.....	3	3	»	»	»	6
9	Autres tuberculoses.....	3	6	3	2	1	15
10	Cancer et autres tumeurs.....	»	»	2	9	11	22
11	Méningite simple.....	12	14	1	2	»	29
12	Congestion et hémorrhagie cérébrales.....	»	»	»	6	5	11
13	Paralysie sans cause indiquée.....	»	»	»	»	»	»
14	Ramollissement cérébral.....	»	»	1	»	2	3
15	Maladies organiques du cœur.....	1	2	4	4	6	17
16	Bronchite aiguë.....	6	4	»	»	»	10
17	» chronique.....	»	3	3	4	9	19
18	Pneumonie — Broncho-pneumonie.....	3	10	1	3	11	28
19	Diarrhée gastro-entérite, dysenterie.....	56	5	»	»	1	62
20	Maladies cholériques.....	2	»	»	»	»	2
20 ^{bis}	Choléra asiatique.....	»	»	»	»	»	»
21	Fièvre et péritonite puerpérales.....	»	»	1	»	»	1
22	Autres affections puerpérales.....	»	»	1	»	»	1
23	Débilité congénitale et vice de conformation	20	»	»	»	»	20
24	Sénilité.....	»	»	»	1	17	18
25	Suicides.....	»	»	2	»	3	5
26	Autres morts violentes.....	»	2	1	3	»	6
27	Autres causes de mort.....	19	6	8	19	19	71
28	Causes restées inconnues.....	»	»	1	»	»	1
	Total des décès.....	134	83	73	69	89	448

VU :

Le Maire de Lille,
GÉRY LEGRAND



BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

Finances : Emprunt de 1893. — Liste du 4 ^{me} tirage	130
Alignements :	
A. — Vente de parcelle cour Gha	131
B. — Achat de parcelle rue du Guet	132
C. — Echange de parcelles rue Gombert	132
Baux : Prise en bail de terrains militaires	133
Adjudications :	
A. — Entretien des chaussées et promenades.	134
B. — Entretien des chemins vicinaux	134
C. — Fournitures de tuyaux en toile. — Sapeurs-Pompiers.	139
Sapeurs-Pompiers : Nomination d'officiers	139
Expertise des beurres : Nomination d'expert	140
Tramways : Pose de chasse-corps	140
Conservatoire : Jury d'examen	141
Fête communale :	
A. — Levée des peines disciplinaires	142
B. — Mesures d'ordre	143
Kermesse de Vauban : Remise de date	143
Foire annuelle : Distribution des places.	144
Etat-Civil :	
A. — Nomination de médecins	144
B. — Statistique sanitaire du mois de juin.	145

Finances. — Emprunt de 1893 4^{me} tirage) :

Liste des 336 numéros sortis et remboursables à 500 francs, moins l'impôt :

15 JUIN 1893

62	3580	7861	12110	16535	20562	25051	31628	35379	41183
101	3626	8128	12235	16546	20803	25430	31886	35482	41208
106	3702	8160	12293	16594	20837	25643	32168	36081	41248
337	3714	8243	12349	16838	20875	25779	32242	36182	41430
590	3829	8286	12731	17013	21024	25825	32476	36283	41477
592	3987	8348	12859	17230	21162	25888	32858	36395	41513
808	4069	8366	12945	17268	21198	25911	32962	36518	41736
842	4070	8460	13073	17463	21318	26605	32964	36728	41810
984	4108	8664	13112	17465	21464	26640	33005	36814	41973
1059	4170	8800	13321	17489	21545	26743	33038	37031	42309
1072	4341	9121	13376	17599	21587	26966	33045	37245	42311
1119	4409	9154	13597	17624	21681	27040	33054	37332	42521
1160	4442	9255	13724	17682	21872	27296	33112	37337	42547
1216	4855	9340	13852	17701	22208	27443	33147	38050	42573
1224	4964	9894	14081	17725	22300	27907	33160	38268	42575
1423	5157	9992	14137	17897	22849	27953	33606	38360	42663
1432	5312	10262	14163	17919	22870	28311	33620	38447	42951
1534	5418	10511	14179	18007	23037	28855	33706	38680	43319
1740	5492	10551	14268	18071	23136	29043	33980	38729	43594
1781	5526	10623	14272	18609	23332	29361	34042	39294	43614
1801	5673	10642	14288	18784	23343	29548	34137	39376	43721
1889	5688	10744	14371	18813	23411	29861	34154	39546	43758
2135	5702	10822	14447	18836	23450	29944	34257	39651	43934
2262	5770	11062	14588	19122	23515	30080	34294	39661	44036
2598	5881	11104	14678	19131	23789	30128	34382	40192	44262
2602	6707	11363	14850	19189	23959	30220	34431	40483	44337
2615	6716	11696	15099	19434	24048	30398	34433	40648	44416
2645	6722	11701	15226	19569	24110	31010	34495	40753	44472
2936	7100	11719	15542	19748	24216	31171	34517	40755	44550
2965	7193	11723	15649	20161	24265	31186	34596	40856	44894
2998	7480	11785	15779	20205	24510	31247	34695	40929	
3317	7508	11895	15981	20261	24568	31340	34972	40959	
3340	7654	12008	16211	20346	24607	31393	35024	41006	
3426	7833	12089	16474	20421	24634	31568	35302	41015	

Lesdites Obligations seront remboursées par 499 fr. 70, impôt sur prime déduit, conformément à l'article 4 de la loi de finances de l'exercice 1891. — Elles auront droit en outre à un semestre d'intérêt.

	OBLIGATIONS sorties à	TAUX de l'émission	MONTANT des primes	IMPOT 4 0/0 sur les Primes	NET A PAYER
Obligation	500 fr.	492 fr. 50	7 fr. 50	0 fr. 30	499 fr. 70
1/5 »	100 fr.	98 fr. 50	1 fr. 50	0 fr. 06	99 fr. 94

Le paiement des obligations remboursables se fera, contre remise du titre et à partir du 15 JUILLET 1895, aux Caisses du Crédit du Nord et du Crédit Lyonnais, à Lille et à Paris.

Hôtel-de-Ville, le 15 juin 1895.

Le Maire de Lille,
GÉRY LEGRAND.

Alignements :

a. — Vente de parcelle, cour Gha

DU 14 JUIN 1895.

Vente par la Ville, à MM. Eugène-Désiré et Alphonse-Désiré Delefosse, marchands de charbons, demeurant à Lille, d'une parcelle de terrain sise à Lille, de 47 mètres carrés 46 centièmes, formant excédent d'alignement de la cour Gha vers son débouché sur la place Wicar moyennant le prix de 1.186 fr. 50.

Enregistré le 18 juin, folio 59, case 14.

Transcrit le 2 juillet 1895, volume 3075, n° 44.

Répertoire n° 934.

b. — Achat de parcelle, rue du Guet.

DU 24 JUIN 1895.

Vente à la Ville, par les Hospices, du domaine direct de deux parcelles de terrain sises à Lille, à l'angle de la rue St-Sébastien, n° 27, et de la rue du Guet, n° 2, sur lesquelles sont érigés des bâtiments, propriété de M. Delemer, brasseur à Lille, moyennant le prix de 11.000 fr.

Enregistré le 11 juillet, folio 65, case 14.

Transcrit le 8 août 1895, volume 1308, n° 161.

Répertoire n° 1035.

c. — Échange de parcelles, rue Gombert.

DU 1^{er} JUIN 1895.

Suivant acte reçu par M^e Deledicque, notaire à Lille, il a été procédé entre la Ville de Lille et M^{me} Juliette-Françoise-Prudence Derouet, veuve de M. Ernest-Jean-Prosper Lefebvre, propriétaire, demeurant à Paris, avenue d'Antin, n° 29, agissant tant en son nom personnel que comme tutrice de ses enfants mineurs : Renée-Jeanne-Elisabeth Lefebvre, Marcel-Marie-Prosper-Prudent Lefebvre, Jean-Jules-Ernest-Prudent Lefebvre et Claude-Henri-Camille-Prudent Lefebvre, à l'échange de parcelles de terrain, sises à Lille, rue Gombert, pour exécuter l'alignement de ladite rue.

La ville cède une parcelle de 82 mètres carrés un centième.

M^{me} Lefebvre une parcelle de 2 mètres carrés 47 centièmes.

M^{me} Lefebvre a payé comptant une soulte de 3.977 francs.

Enregistré le 11 juin 1895, folio 39, case 6.

Transcrit le 21 juin 1895, volume 3077, n° 11.

Baux. — **Prise en bail de terrains militaires.** —

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le neuf mai.

Je soussigné, Géry Legrand, Maire de la ville de Lille, dûment autorisé par délibération du Conseil municipal en date du huit avril 1895, approuvée par M. le Préfet du Nord le vingt-trois du même mois, voulant user de la permission qui m'a été accordée par M. le Ministre de la Guerre le 15 janvier 1895, pour faire construire un kiosque en bois de deux mètres de côté et trois mètres de hauteur sur le terre-plein de la lunette 113 de l'enceinte de la place de Lille,

M'engage et me soumetts par ces présentes, à remplir toutes les conditions imposées par cette autorisation, savoir :

A faire disparaître en toute circonstance le kiosque projeté, à la première réquisition de l'autorité militaire ; à enlever les matériaux et décombres et à rétablir l'état actuel des lieux, ou à voir faire d'office cette démolition par cette autorité si elle le juge convenable, le tout à mes frais et sans pouvoir prétendre à aucune indemnité.

Fait en double expédition à Lille, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire de Lille,
GÉRY LEGRAND.

Vu pour légalisation de la signature de M. Géry Legrand.

Lille, le 20 Mai 1895.
Pour le Préfet du Nord,
Le Conseiller de Préfecture délégué,
TRINQUET.

Enregistré par duplicata à Lille le 28 mai 1895, folio 34, n° 457.
Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes.

WEILL.

Adjudications :

a. — **Entretien des chaussées et promenades.**

DU 12 JUIN 1895.

Adjudication au profit de M. Louis Colin, entrepreneur à Lille, boulevard Victor Hugo, n° 177, des travaux d'entretien des chaussées et promenades publiques, à exécuter pendant les années 1895, 1896 et 1897, moyennant la somme de 60.561 fr., rabais de 32 fr. 71 0/0 déduit

Enregistré le 27 juin, folio 62, case 4.

Répertoire n° 913.

b. — **Entretien des chemins vicinaux.**

DU 12 JUIN 1895.

Adjudication au profit de M. Georges Longré, entrepreneur à Lille, rue des Postes, n° 16, des travaux d'entretien des chemins vicinaux pendant les années 1895, 1896 et 1897, moyennant la somme de 12.829 fr. 60, rabais de 15 fr. 0/0 déduit.

Enregistré le 11 juillet, folio 65, case 17.

Répertoire n° 912.

CAHIER DES CHARGES

Article 1. — *Objet de l'entreprise.*

Le présent devis a pour objet la fourniture des matériaux destinés à l'entretien et aux réparations ordinaires des chemins vicinaux ordinaires de la commune de Lille.

L'adjudicataire pourra être chargé, à la volonté de l'Administration,

des travaux neufs ou de grosses réparations dont l'estimation ne dépassera pas 12.000 f ancs.

En outre, l'adjudicataire pourra être chargé des mains-d'œuvre par les cantonniers ou par d'autres ouvriers à la journée ou à la tâche, par voie de régie.

Article 2. — *Lieux d'extraction des matériaux.*

Les matériaux à fournir proviendront des lieux d'extraction désignés au bordereau des prix ci-après. Ils seront choisis dans les bancs les meilleurs et les plus durs des carrières désignées.

Article 3. — *Règlement des fournitures et travaux.*

Les fournitures et travaux seront réglés par application des prix prévus au bordereau de la ville de Lille, relatif à l'entretien des chaussées et promenades publiques pendant les années 1895, 1896 et 1897, ledit bordereau approuvé par M. le Préfet du Nord le 11 février 1892.

Le devis général de la ville de Lille, relatif aux mêmes travaux, sera également applicable à l'adjudicataire, sauf pour les points qui seraient en contradiction avec les règlements sur la comptabilité vicinale et la législation afférente aux chemins vicinaux.

Article 4. — *Réception des relevés à bout.*

Par dérogation à l'art. 45 du devis général précité, les relevés à bout pourront être reçus à la fin de chaque année et trois mois au moins après leur exécution s'ils sont en état de réception.

Article 7. — *Durée de l'entreprise.*

La durée de l'entreprise est fixée à trois ans à partir du premier janvier 1895 jusqu'au 31 décembre 1897.

Article 8. — *Cautonnement.*

Le montant du cautionnement à fournir est fixée à la somme de cinq cents francs. Ce cautionnement sera fourni en espèces et versé à la caisse des dépôts et consignations.

Article 9. — *Domicile de l'entrepreneur.*

L'entrepreneur est tenu d'élire un domicile dans la commune de Lille. Faute par lui de remplir cette obligation dans le délai de 15 jours à dater de l'approbation de l'adjudication, toutes les modifications qui se rattachent à son entreprises seront valables lorsqu'elles auront été faites à la mairie de ladite commune.

Article 10. — *Clauses et conditions générales.*

L'adjudicataire sera soumis au cahier des charges, clauses et conditions générales imposées aux entrepreneurs des chemins vicinaux, annexé à l'instruction générale du 6 décembre 1870. En outre, il devra se conformer au devis général d'entretien des routes et chemins, approuvé par M le Préfet du Nord, le 12 décembre 1888, pour tout ce à quoi il n'est pas dérogé par les conditions particulières ci-dessus.

CHEMINS A ENTRETENIR

Numéros	NOMS	Longueur	CHAUSSEES pavées	Accotement pavés		FILS D'EAU PAVÉS AVEC			
				droite	gauche	Revers pavé		Trottoirs	
						droite	gauche	droite	gauche
1	Ch. du Long-Pot.....	930	930	930	930	»	»	939	730
2	Ch. du cimetière de l'Est (1).	1 339	1.339	1.339	919	137	»	418	1.331
3	Ch. d'Huile	401	401	247	247	»	»	167	115
»	Anc. ch de Valenciennes...	»	»	1.100	1.100	»	»	1.100	1.100
6	Ch. de la Porte de Fives.....	476	476	400	»	»	120	400	»
7	Rue des Guinguettes.....	805	805	805	805	»	»	617	640
8	Rue de la Louvière (2).....	350	350	1.240	1.240	»	»	1.650	1.650
9	Ch. de Valincamp.....	264	264	»	213	»	»	»	66
10	Ch. de la Pépinière.....	1.005	396	»	»	»	»	»	»
11	Rue du Bois	275	»	»	»	»	»	»	»
»	Ch. des Postes (3).....	»	»	460	1.060	»	»	460	460
13	Ch. de l'Arbrisseau.....	2.655	2.655	1.693	1.744	»	»	1.707	982
14	Pavé de jonction Cantelieu..	360	360	360	360	»	»	360	329
15	Ch. du Bazinghien	720	720	720	720	»	»	720	720
20	Ch. de Thumesnil.....	300	»	»	»	»	»	»	»
22	Ch. de l'Evêque	921	635	50	50	»	»	50	50
23	Ch. des-Bois Blancs	293	244	»	»	»	»	»	»
24	Ch. des Margaritois.....	908	140	125	125	»	»	125	125
27	Ch. de l'Épinette.....	217	217	113	»	»	»	179	»
	Totaux	12.219	9.932	9.582	9.513	137	120	8.883	8.498

(1) 420 m. sont situés sur le territoire de La Madeleine sous le chemin vicinal n° 4 et sont entretenus par la Ville de Lille.

(2) Les longueurs d'accotements et de fil d'eau, comprennent celles du chemin d'intérêt commun n° 108 autrefois chemin vicinal n° 8.

(3) Les accotements et trottoirs sont entretenus par la Ville.

ESTIMATION DES DÉPENSES ANNUELLES

DÉSIGNATION	N° du Borde- reau.	Quantité	PRIX UNITÉ	TOTAL
§ 1 ^{er} . — FOURNITURE DE MATÉRIAUX.				
Fourniture à pied-d'œuvre, y compris retaille soignée, de pavés 16/18 des carrières de France ou de Quenast (Belgique)	38.39	22.000	260 »	5.720 »
Fourniture à pied-d'œuvre de bordures provisoires en grès.	67	200	1 85	370 »
Fourniture de sable à pied-d'œuvre, compris emploi, ou déposé à pied-d'œuvre pour les travaux d'entretien.	69	1.000	5 »	5.000 »
Fourniture à pied-d'œuvre de scories de houille tamisées.	73	250	3 70	925 »
Fourniture à pied-d'œuvre de scories de houille	71	900	1 50	1.350 »
Ensemble				13.365 »
§ 2. — TRAVAUX DE MAIN-D'ŒUVRE SUSCEPTIBLES D'ÊTRE EXÉCUTÉS PAR L'ENTREPRENEUR.				
Mètres carrés de démontage de chaussée, y compris jet des pavés hors de la forme. . . .	114	2.000	0 10	200 »
Smillage et retaille de milliers de pavés de tout échantillon.	143	25.000	9 »	225 »
Mètres carrés de relevé à bout ou de pavage neuf	121	2.000	0 28	560 »
Mètres carrés de repiquage ou de relevé à la pince, ou mètres carrés de soufflage de pavage neuf ou vieux.	123	900	0 26	234 »
Pose de bordures provisoires en grès. . . .	127	800	0 14	112 »
Dépose de bordures de trottoirs, y compris chargement et transport à 50 mètres, triage et rangement des matériaux	»	500	0 05	25 »
Retaille fine de bordures vieilles ou neuves.	135	500	0 75	375 »
Ensemble				15.096 »
§ 3. — DÉPENSES EN RÉGIE A PAYER PAR L'ADMINISTRATION SANS L'INTERVENTION DE L'ENTREPRENEUR.				
Salaire des cantonniers	»	»	»	»
Salaire des auxiliaires.	»	»	»	12.500 »
Entretien des ouvrages d'art et autres travaux à exécuter par voie de régie	»	»	»	4.193 20
Ensemble				16.698 20

Dressé par l'agent Voyer cantonal soussigné,
GARBE.

Vu et approuvé à Lille le 24 avril 1895.

Le Préfet du Nord,
VEL-DURAND.

Vu :
Le Maire de Lille,
MEURISSE, adjoint

Enregistré à Lille le 11 juillet 1895.

Folio 65, case 18 ; reçu 3 francs 75 centimes.

c. — Fourniture de tuyaux en toile. Sapeurs-Pompiers.

DU 1^{er} JUIN 1895.

Soumission par M. Charles Jeanson, fabricant de toiles à Armentières, pour la fourniture de 763 mètres 40 centimètres de toile treillis, nécessaire au corps des Sapeurs-pompiers, moyennant la somme de 648 francs 90 centimes.

Enregistré le 13 juin, folio 58, case 11.

Répertoire N^o 891.

Sapeurs-Pompiers. — Nomination d'officiers.

Par décret du 22 Juin 1895, sont nommés aux grades ci-après dans le corps des Sapeurs-Pompiers à Lille :

MM. Druetz, Eugène, capitaine-ingénieur.

Boivin, Gustave, capitaine, en remplacement de M. Déléarde.

Bernard, Achille, lieutenant, en remplacement de M. Druetz.

Aerts, lieutenant de casernement.

Lepercq, Maurice, sous-lieutenant, en remplacement de M. Aerts.

Expertise des beurres. — Nomination d'expert.

Suivant arrêté préfectoral du 12 Juin 1895, M. Dubernard, directeur de la Station agronomique de Lille, a été désigné comme expert pour procéder à la vérification, sur échantillons, des beurres qui sont exposés, mis en vente, transportés, importés ou exportés.

Tramways. — Pose de chasse-corps.

Nous, Préfet du Département du Nord, Commandeur de l'Ordre de la Légion d'Honneur ;

Vu la loi du 11 Juin 1880 ;

Vu les dépêches ministérielles des 21 Août 1893 et 8 Juin 1895 ;

Vu la lettre de la Ci^e des Tramways en date du 19 février 1895 et le plan annexé ;

Vu les rapports des Ingénieurs du Contrôle en date des 23 et 28 février 1895 ;

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. — La Ci^e des Tramways du Département du Nord devra, dans le délai de 2 mois à partir de la notification du présent arrêté, avoir muni au moins 50 voitures à traction à chevaux, de chasse-corps du système qui fait l'objet de ses propositions en date du 19 février 1895, et dans un délai de 6 mois, compté à partir de la même date, en avoir adapté à toutes ses voitures, y compris celles des lignes à traction mécanique.

Art. 2. — Des ampliations du présent arrêté seront adressées à M. l'Ingénieur en Chef du Contrôle, chargé d'en assurer l'exécution, à M. le Maire de Lille et à la C^{ie} des Tramways du Département du Nord. Une ampliation en sera également transmise à M. le Ministre des Travaux publics.

Pour ampliation :
Le Conseiller de Préfecture,
Signé : RICARD.

Fait à Lille, le 11 Juin 1895.
Le Préfet du Nord,
Signé : VEL-DURAND.

Conservatoire. — Jury d'examen.

Par arrêté municipal en date du 8 Juin 1895, ont été nommés membres du jury d'examens et de concours du Conservatoire de musique :

CHANT

MM. Lammens.	MM. Demeunynck.
Bigo-Danel.	Boulangier.
Desoblain.	Senoutzen. (Juré supplém.)

SOLFÈGE

MM. Français.	MM. Curtis.
De Prins.	Defives.
Pannier.	

PIANO

MM. Pannier.	MM. Curtis.
Cannissié.	Deckers fils.
Koszul.	

INSTRUMENTS A ARCHET

MM. Bonet.	MM. Wetzl.
Van de Weghe.	Bailly. } Jurés supplém.
Français.	Brisy. }
Pannier.	

INTRUMENTS A VENT

MM. Gruson.	MM. Deren.
Mayeur.	Muylaert.

INTRUMENTS DE CUIVRE

MM. Bacqueville.	Mayeur.
Dusautoir.	Devaux, Alfred.

OPÉRA-COMIQUE ET OPÉRA

MM. Senoutzen.	MM. Français.
Lagrillière-Beauclerc.	Boulangier.

HARMONIE

MM. Curtis.	MM. Koszul.
Meyer.	Mayeur.

Fête communale :

a. — Levée des peines disciplinaires.

Nous, Maire de la Ville de Lille. Vu la loi du 5 Avril 1884, an 88 ;

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. — A l'occasion des Fêtes Universitaires, toutes les peines disciplinaires sont levées dans les services municipaux.

Art. 2. — M. le Receveur de l'Octroi et M. le Commissaire Central de police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel-de-Ville, le 1^{er} Juin 1895.

Le Maire de Lille,
GÉRY LEGRAND.

b. **Mesures de Police.**

Nous, Maire de la Ville de Lille ;

Vu la loi du 5 Avril 1894, art, 97 ;

Le programme de la Fête Communale des 3 et 4 Juin 1894,

ARRÊTONS :

Art. 1. — La circulation et le stationnement des voitures et tramways sont interdits le Dimanche 3 Juin, de 9 à 11 heures du soir, sur la Grande-Place, pendant le Concert.

Art. 2. — Ils sont également interdits le Lundi, sur la Grande-Place et dans la rue Nationale, jusqu'à la place de Strasbourg, de 9 à 11 heures du soir, pendant l'illumination.

Art. 3. — M. le commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel-de-Ville, le 2 juin 1894.

Le Maire de Lille,
GÉRY LEGRAND.

Kermesse du quartier Vauban. — Remise de date.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 94 ;

La pétition d'un grand nombre d'habitants du quartier Vauban, demandant la fixation, à titre exceptionnel, au premier dimanche de Juillet, de la Kermesse de Vauban, afin d'éviter sa coïncidence avec les Fêtes

Universitaires, la Fête Communale et les Fêtes du Denier des Ecoles laïques,

ARRÊTONS :

La Kermesse du quartier Vauban aura lieu cette année le Dimanche 7 Juillet.

Vu :

Hôtel-de-Ville, le 7 Juin 1895.

Lille, le 8 Juin 1895,

Le Maire de Lille,

Pour le Préfet du Nord,

GÉRY LEGRAND.

Le secrétaire général délégué,

GÉNIE.

Foire annuelle. — Distribution des places.

Le Maire de la Ville de Lille,

Donne avis que la Foire de cette ville s'ouvrira le 25 du mois d'août.

Le champ de Foire sera établi dans les allées de l'Esplanade et sur le Champ de Mars.

Les places seront données, savoir : pour les boutiques de marchands, le 12 du mois d'août, et pour les spectacles forains, le 16, à dix heures précises du matin. (Réunion au champ de Foire).

Lille, le 18 juin 1895.

Le Maire de Lille,

GÉRY LEGRAND.

Etat-Civil :

a. — Nomination de médecin

Par arrêté municipal en date du 12 juin 1895, M. Thibaut, docteur en médecine, a été nommé médecin de l'État-Civil et des Écoles, en remplacement de M. Deswarte, démissionnaire.

b. — Statistique sanitaire du mois de juin.

Fournie au Ministère du Commerce et de l'Industrie, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886.

POPULATION : 200.325 habitants.

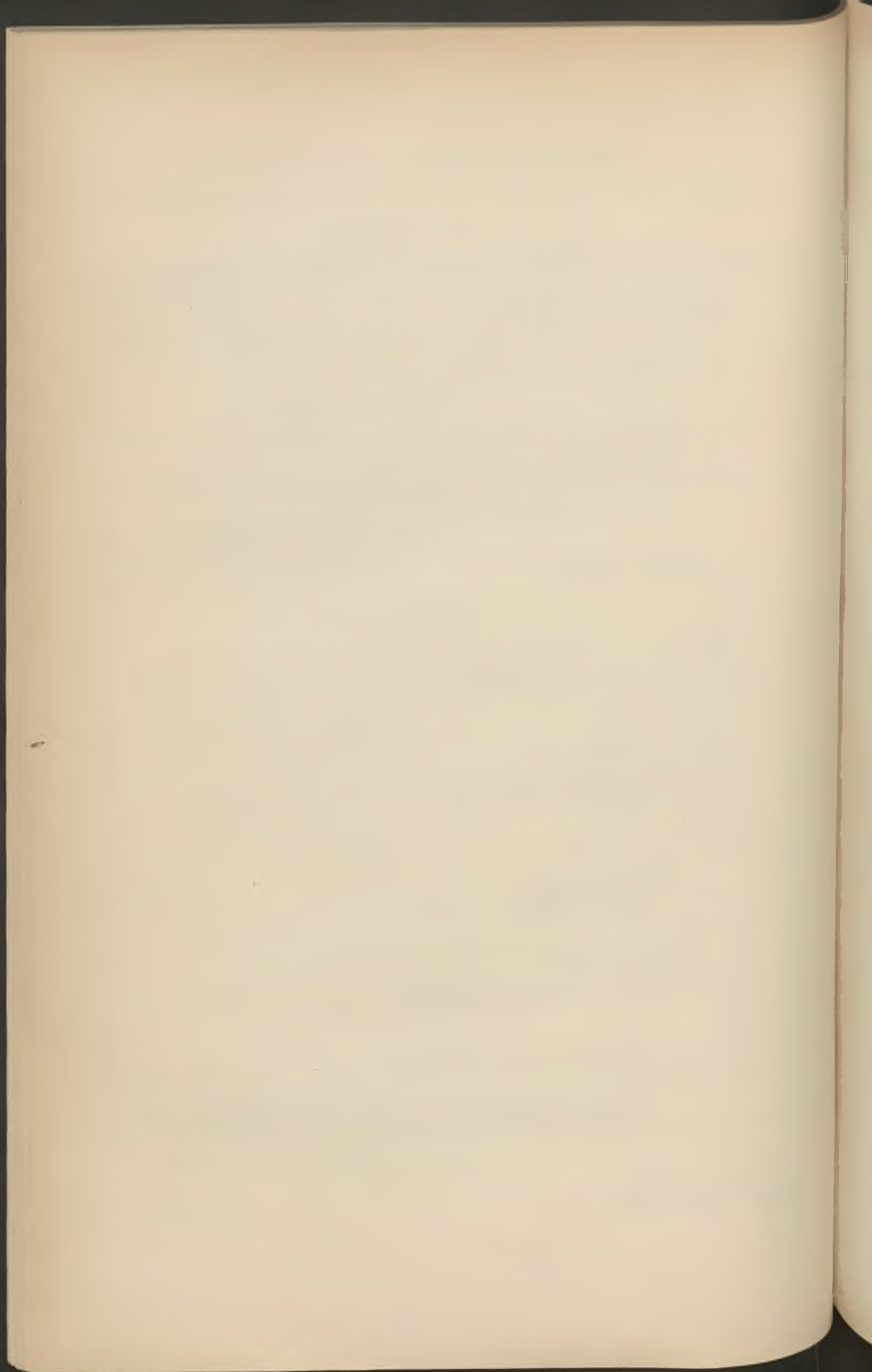
NAISSANCES d'enfants vivants	DÉCÈS (mort-nés non comptés)	MORT-NÉS	MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES PAR ÉTAT CIVIL		MORT-NÉS PAR ÉTAT CIVIL		ENFANTS MIS EN NOURRICE		
					Légi- times	Illégi- times	Légi- times	Illégi- times	NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune placés dans la commune
									PLACÉS hors de la com- mune	PLACÉS dans la com- mune	
488	339	31	172	5	373	115	21	10	»	»	»

DÉCÈS SURVENUS SUR LE TERRITOIRE (*Mort-nés non compris*).

No d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins	De 1	De 20	De 40	De 60 ans	TOTAUX
		de 1 an	à 19 ans	à 39 ans	à 59 ans	et au-delà	
1	Fièvre typhoïde ou muqueuse.....	»	1	1	»	»	2
1bis	Typhus.....	»	»	»	»	»	»
2	Variole.....	»	»	»	»	»	»
3	Rougeole.....	»	1	»	»	»	1
4	Scarlatine.....	»	»	»	»	»	»
5	Coqueluche.....	1	2	»	»	»	3
6	Diptérie — Croup — Angine couenneuse.	»	2	»	»	»	2
7	Phtisie pulmonaire.....	»	12	30	8	3	53
8	Méningite tuberculeuse.....	1	3	»	»	»	4
9	Autres tuberculoses.....	»	5	7	1	»	13
10	Cancer et autres tumeurs.....	»	»	3	10	4	17
11	Méningite simple.....	8	11	»	»	»	19
12	Congestion et hémorrhagie cérébrales.....	»	»	1	4	12	17
13	Paralysie sans cause indiquée.....	»	»	»	»	»	»
14	Ramollissement cérébral.....	»	1	»	1	5	7
15	Maladies organiques du cœur.....	»	2	2	2	9	15
16	Bronchite aiguë.....	8	6	»	»	»	14
17	» chronique.....	»	»	»	3	5	8
18	Pneumonie — Broncho-pneumonie.....	2	8	3	5	9	27
19	Diarrhée gastro-entérite, dysenterie.....	47	3	»	»	1	51
20	Maladies cholériques.....	8	»	»	»	»	8
20bis	Choléra asiatique.....	»	»	»	»	»	»
21	Fièvre et péritonite puerpérales.....	»	»	1	»	»	1
22	Autres affections puerpérales.....	»	»	»	1	»	1
23	Débilité congénitale et vice de conformation	13	»	»	»	»	13
24	Sénilité.....	»	»	»	»	7	7
25	Suicides.....	»	»	1	2	»	3
26	Autres morts violentes.....	»	2	2	1	»	5
27	Autres causes de mort.....	6	7	8	10	15	46
28	Causes restées inconnues.....	»	»	»	1	1	2
	Total des décès.....	94	66	59	49	71	339

VU :

Le Maire de Lille,
GÉRY LEGRAND



BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

Finances : Emprunt de 1893. — Fixation du coupon	150
Immeubles : Ventes de terrains, place VIII.	150
Alignements : Achat de parcelle, rue Ratisbonne.	151
Adjudications :	
A. — Ecoles. Matériel d'entretien de propreté.	151
B. — Sapeurs-Pompiers. Entretien d'habillement.	152
Aqueduc : Place Jacques Febvrier ; participation de l'Etat.	152
Fête Nationale :	
A. — Programme.	154
B. — Mesures d'ordre	155
C. — Revue des troupes	156
D. — Levée des peines disciplinaires	156
Fêtes de Fives : Mesures d'ordre	157
Circulation des chiens : Arrêté	158
Palais des Beaux-Arts : Commission d'examen.	159
Dotation Colbrant : Commission administrative	160
Comité d'hygiène : Nomination d'un membre.	160
Service d'hygiène : Institution et règlement	160-165
Bureau d'hygiène : Constitution	176
Etat-Civil : Statistique du mois de juillet	177

Finances — Emprunt 1893. — Fixation du coupon.

Nous, maire de la ville de Lille,

En exécution de l'article XLIII du règlement de comptabilité publique annexé à la circulaire ministérielle du 25 août 1879 ;

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. — La valeur du coupon au 15 juillet 1895, pour les obligations nominatives de l'emprunt de 1893, sera de 8 fr. 40, déduction faite de l'impôt de 4 % sur le revenu.

La valeur dudit coupon pour les obligations au porteur sera de 7.898, déduction faite de l'impôt de 4 % sur le revenu et du droit de transmission et de 1 fr. 58 pour les cinquièmes.

Art. 2. — M. le Receveur municipal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel-de-Ville, le 8 juillet 1895.

Le Maire de Lille,
GÉRY LEGRAND

Immeubles. Vente de terrains, place VIII.

DU 10 JUILLET 1895

Vente aux enchères publiques, par la Ville de Lille, à :

1^o M^{me} Flore Lambin, veuve de M. Joseph Morel, propriétaire, demeurant à Lille, de 532 mètres carrés de terrain sis à Lille, place VIII, moyennant le prix de 45 fr. le mètre carré.

2^o M. Gaston-Charles Hallez, ingénieur, demeurant à Lille, de 135 mètres carrés de terrain sis à Lille, place VIII, moyennant le prix de 48 fr. le mètre carré.

Enregistré le 17 juillet 1895, folio 67, case 11.

Transcrit le 2 août, volume 3089, n^o 16. .

Répertoire n^o 1118.

Alignement. — Achat de parcelle, rue Ratisbonne.

DU 5 JUILLET 1895.

Vente, à la Ville de Lille, par M. Gustave-Emile-Joseph Decoster, négociant, et M^{me} Céline-Désirée Verley, son épouse, demeurant à Lille, de 181 mètres carrés 34 centièmes de terrain, sis à Lille, rue Ratisbonne, moyennant le prix de 1,813 francs 40 c.

Enregistré le 10 juillet 1895, folio 64, case 18.

Transcrit le 22 juillet 1895, volume 3084, n° 27.

Répertoire n° 1077.

Adjudications :

a. Ecoles, matériel d'entretien de propreté

DU 18 JUILLET 1895.

Adjudication pour trois années, à partir du 1^{er} septembre 1895, au profit de M. Eugène Vaillant Herland, négociant, demeurant à Lille, de la fourniture des objets nécessaires à l'entretien de la propreté dans les écoles municipales (rabais de 35 fr. 30 pour cent).

Enregistré le 5 août 1895, folio 71, case 17.

Répertoire n° 1159.

Pour le cahier des charges et le bordereau des prix, voir Bulletin administratif 1892, page 68.

b. — **Sapeurs-pompiers. — Entretien d'habillement**

DU 5 JUILLET 1895.

Soumission par M. Etienne Leblond, tailleur, demeurant à Lille, pour les fournitures et réparations des effets d'habillement des Sapeurs-Pompiers au fur et à mesure des demandes.

Réparations diverses.	800 »
50 pantalons drap gris-bleu, passepoil écarlate, à 15 fr. l'un	750 »
25 tuniques drap bleu sous-officier à 45 francs	1.125 »
300 pantalons treillis écru à 1 fr. 50, coupe façon et fournitures.	450 »
25 vestes drap bleu à 15 fr.	375 »
100 képis à 3 fr. 25.	375 »
40 manteaux rondes drap gris bleu à 21 fr.	840 »
Total.	<u>4.665 »</u>

Enregistré le 18 juillet 1895, folio 68, case 3.

Répertoire n° 1076.

Aqueduc. — Place Jacques Febvrier ; participation de l'Etat.

Monsieur le Préfet,

Une décision ministérielle du 7 février 1894, statuant sur le projet de construction, par la ville de Lille, d'un aqueduc sous la route nationale n° 25, entre le P. N du chemin de fer de Lille à Béthune et la place Jacques Febvrier, a admis en principe la répartition de la dépense totale évaluée à 32.000 fr. d'après les bases suivantes :

C ^e du Nord (Subvention parfaite)	500 »
Ville de Lille	13.500 »
Etat (Subside maximum)	<u>13.500 »</u>
Total égal.	32.000 »

Mais l'Administration a stipulé en même temps qu'une décision définitive interviendrait seulement après que le Conseil municipal de Lille aurait formellement accepté cette répartition et aurait mis à la charge de la Ville l'entretien et le curage de l'égout et après, d'autre part, que le service du contrôle du chemin de fer du Nord aurait adhéré à la subvention promise par la Compagnie.

Ces conditions étant aujourd'hui remplies, ainsi qu'il résulte d'une délibération du Conseil municipal de Lille, en date du 14 décembre 1894, et d'un rapport de M. l'Ingénieur en chef du contrôle du 22 juin précédent, vous m'avez fait parvenir de nouveau le dossier du projet d'égout, en me demandant d'autoriser l'exécution immédiate des travaux.

Il résulte d'ailleurs des explications fournies que les réserves auxquelles M. le Directeur du Génie avait subordonné son adhésion, ont été acceptées, conformément aux instructions de l'Administration, par M. l'Ingénieur en chef du service ordinaire et que l'instruction mixte de l'affaire est dès lors régulièrement close.

J'ai l'honneur de vous informer, M. le Préfet, que dans cette situation et après examen, j'approuve définitivement le projet de construction d'un égout sous la route nationale n° 25, entre le P.-N. du chemin de fer de Lille à Béthune et la place Jacques Febvrier, suivant le projet présenté par la Ville de Lille, étant entendu que les travaux seraient exécutés par cette Ville, à ses risques et périls et sous le contrôle des Ingénieurs du service ordinaire.

Je prends acte d'autre part :

1° Des engagements souscrits par le Conseil municipal de Lille dans sa délibération sus-visée du 14 Décembre 1894.

2° De l'accord intervenu entre la Ville et la Compagnie du Chemin de fer du Nord, pour l'allocation par cette compagnie d'un subside de 5000 fr. et j'accorde à la Ville une subvention égale à la moitié de la dépense effective excédant ce chiffre de 5000 fr. sans que cette subvention puisse toutefois dépasser 13.500 fr. au maximum. Elle sera payée après l'achèvement des travaux, sur le vu d'états justifiant de la dépense faite et d'un procès-verbal de récolement, adressé par les Ingénieurs et eu égard aux disponibilités budgétaires.

Veillez donc donner connaissance de la présente décision à M. l'Ingénieur en chef et à M. le Maire de Lille.

Ci-joint les pièces du projet revêtues de mon visa.

Recevez, etc.

Le Ministre des travaux publics,

Pour le Ministre et par autorisation,

Le Conseiller d'État,

Directeur des routes, de la navigation et des mines,

Signé : GUILLAIN.

Fête Nationale du 14 Juillet 1895.

a. — Programme.

Salves d'artillerie

Sur les remparts de la Citadelle, par l'artillerie de forteresse et les Canonniers sédentaires.

Le drapeau national sera arboré sur tous les édifices publics.

Les habitants sont invités à pavoiser leurs maisons. Des médailles seront décernées aux plus brillantes illuminations.

A neuf heures, sur le Champ-de-Mars :

**Grande Revue des troupes de la garnison,
des Canonniers sédentaires et des Sapeurs-
Pompiers.**

**Fête de Bienfaisance, offerte aux vieillards
et orphelins des hospices**

POT-AU-FEU, délivré par la municipalité à tous les indigents, inscrits au Bureau de Bienfaisance, et aux titulaires de pensions d'hospice.

A quatre heures, au Palais Rameau :

Grand Concert patriotique

**Illumination du Boulevard des Ecoles
et Concert d'harmonie militaire**

Fêtes de Quartiers

Organisées par les habitants, avec le concours de la Municipalité.

b. — **Mesures d'ordre.**

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu : La loi du 5 Avril 1884, articles 92 et 94.

L'article 471, n° 15, du code pénal ;

Le programme de la Fête Nationale du 14 juillet 1895 ;

ARRÊTONS :

Art. 1. — La circulation et le stationnement des voitures et chevaux sont interdits le Dimanche 14 Juillet, de huit heures et demie du soir à minuit, sur le Boulevard des Ecoles, pendant les illuminations et le concert d'harmonie militaire.

Art. 2. — Conformément à l'article 62 du règlement de police de la voie publique en date du 17 décembre 1873, défense est faite de faire partir des pétards, fusées et toutes autres pièces d'artifice, tant sur la voie publique que dans l'intérieur des habitations.

Art. 3. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Vu :

Lille, le 11 Juillet 1895.

Le Préfet du Nord,

VEL-DURAND.

Hôtel-de-Ville, 10 Juillet 1895.

Le Maire de Lille,

GÉRY LEGRAND.

c. — Revue des Troupes.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu : La loi du 5 Avril 1884, articles 92 et 94 ;
L'article 471, N° 15, du Code Pénal ;
Le programme de la Fête Nationale du 14 Juillet 1895 ;

ARRÊTONS :

Article 1^{er}. — La circulation des voitures est interdite sur le pont du Ramponeau, de huit heures à onze heures du matin, le 14 Juillet, pendant la Revue des Troupes de la garnison.

Article 2. — Pendant ce laps de temps, les voitures accèderont aux tribunes par le Pont de la Citadelle et sortiront par le Pont du Petit-Paradis.

Article 3. — Le stationnement des voitures est interdit partout ailleurs que dans l'allée des Marronniers, entre le pont du Ramponeau et celui du Petit-Paradis. — Les voitures prendront la file le long du Canal, en laissant libre le Pont Napoléon.

Article 4. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Vu :	Hôtel-de-Ville, le 10 Juillet 1895.
Lille, le 11 Juillet 1895.	<i>Le Maire de Lille,</i>
<i>Le Préfet du Nord :</i>	GÉRY LEGRAND.
VEL-DURAND.	

d. — Levée des peines disciplinaires

Nous, Maire de la ville de Lille,
Vu la loi du 5 avril 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. — A l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet, toutes les peines disciplinaires sont levées dans les services municipaux.

Art. 2. — M. le Directeur de l'octroi et M. le Commissaire central de police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel-de-Ville, le 13 juillet 1895.

Le Maire de Lille,
GÉRY LEGRAND.

Fêtes de Fives. — Mesures de Police.

Nous, Maire de la Ville de Lille ;

Vu la loi du 5 Avril 1884, art. 97 ;

ARRÊTONS :

Art. 1. — La circulation des chevaux, tramways, voitures et vélocipèdes est interdite dans la rue du Faubourg-de-Tournai, entre la rue Guillaume-Werniers et la rue Rubens, le dimanche 28 juillet, à partir de deux heures de l'après-midi, et le lundi 29, à partir de sept heures et demie du soir, pendant les fêtes qui sont organisées dans la section de Fives.

Art. 2. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Vu :

Lille, le 22 juillet 1895.
Pour le Préfet du Nord,
Le Secrétaire général délégué,
GÉNIE.

Hôtel-de-Ville, le 20 juillet 1895.

Le Maire de Lille,
GÉRY LEGRAND.

Divagation des chiens. — Arrêté.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 21 juillet 1881 et le décret réglementaire du 22 juin 1882, article 54 ;

Attendu que de nouveaux cas de rage ont été constatés chez des chiens dans la commune ;

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. — Pendant un délai de six semaines, la circulation des chiens en liberté est interdite sur la voie publique.

En conséquence, tout chien qui sera trouvé non tenu en laisse sera immédiatement mis en fourrière et abattu dans les trois jours s'il ne porte pas un collier indiquant le nom de son propriétaire, et cinq jours dans le cas contraire.

Art. 2. — Pendant ce même délai, il est interdit aux propriétaires des chiens de s'en dessaisir ou de les conduire en dehors de la Ville, si ce n'est pour les faire abattre.

Art. 3. — Pourront seuls circuler librement les chiens de berger ou de bouvier, mais seulement pour l'usage auquel ils sont destinés.

Art. 4. — Les frais de fourrière et de nourriture des chiens sont fixés à UN franc par jour.

Art. 5. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Vu pour exécution d'urgence : Hôtel-de-Ville, le 16 juillet 1895.

Lille, le 17 juillet 1895,

Le Préfet du Nord,

VEL-DURAND.

Le Maire de Lille,

GÉRY LEGRAND

Palais des Beaux-Arts. — Commission d'examen.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, article 88 ;

Le rapport qui m'a été adressé par M l'Architecte du Palais des Beaux-Arts,

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. — Une Commission spéciale, chargée d'examiner l'état du Palais des Beaux-Arts et de nous signaler les remèdes à apporter à la situation actuelle, pour assurer la parfaite conservation de nos collections artistiques, se réunira à l'Hôtel-de-Ville, sous ma présidence, le vendredi 28 juillet 1895, à quatre heures de l'après-midi.

Art. 2. — Sont nommés membres de cette Commission :

MM. Daumet, membre de l'Institut, Inspecteur général des bâtiments civils.

Roger Marx, inspecteur principal au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Bourdais, architecte du Gouvernement.

Batigny, » »

Mourcou, architecte, vice-président de la Commission départementale des Bâtiments civils.

Vandenbergh, architecte, membre de la Commission départementale des Bâtiments civils.

Agache, conservateur général des Musées au Palais des Beaux-Arts.

Viолlette, adjoint au Maire, délégué aux Beaux-Arts.

Gavelle, adjoint au Maire, délégué aux Travaux.

Cannissié, architecte du Département, conseiller municipal.

Maquart, conseiller municipal.

Mongy, directeur des Travaux municipaux.

Art. 3. — M. le Secrétaire général de la Mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel-de-Ville, le 17 juillet 1895.

Le Maire de Lille,
GÉRY LEGRAND.

Dotation Colbrant. — Commission administrative.

Par arrêté municipal, en date du 8 juillet 1895, M. Edgard Boutry, statuaire, professeur de sculpture à l'Ecole des Beaux-Arts, a été nommé membre de la Commission administrative de la Dotation Colbrant, en remplacement de M. Albert Darcq, décédé.

Comité d'hygiène. — Nomination d'un membre.

Par arrêté municipal, en date du 13 juillet 1895, M. de Lapersonne, doyen de la Faculté de médecine, a été nommé membre du Comité municipal d'hygiène.

Service municipal d'Hygiène. — Institution.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

VU :

La loi des 13-22 avril 1850, sur les logements insalubres ;

La loi du 5 avril 1884, art. 94 et 97 ;

La loi du 30 novembre 1892, art. 15, rendant obligatoire la déclaration des maladies contagieuses ;

Les articles 471 et suivants du Code pénal ;

Les articles 55 à 62 — 77 à 87 du Code civil ;

Les arrêtés Municipaux des 5 mai 1874 et 25 janvier 1884, portant réglementation du service médical de l'État-civil et des Écoles pour la Ville de Lille ;

Les arrêtés des 8 mai 1893 et 15 décembre 1894, instituant un Comité permanent des épidémies, puis un Comité municipal d'hygiène ;

CONSIDÉRANT que la santé est la première richesse d'une ville, puisqu'elle a pour conséquence d'accroître sa population, en diminuant le nombre des décès par maladies évitables, et, par suite, d'augmenter sa puissance de production et de diminuer ses charges ;

CONSIDÉRANT que des Bureaux Municipaux d'hygiène ont été créés dans la plupart des grandes villes, et que cette création à Lille constitue un progrès d'une utilité incontestable, au point de vue de la santé publique ;

CONSIDÉRANT qu'il est du devoir de l'Administration municipale de prendre toutes les mesures propres à rechercher les causes des maladies contagieuses et d'en prévenir l'extension ;

ARRÊTONS :

Article 1^{er}. — Il est créé à Lille un *Bureau Municipal d'hygiène*.

Le Directeur, les fonctionnaires et employés de ce bureau sont nommés par le Maire.

Art. 2. — Le Bureau d'hygiène est placé sous la direction administrative du Comité Municipal d'hygiène et les services techniques sont rattachés à l'Institut Pasteur Municipal.

Art. 3. — Le Comité Municipal d'hygiène a pour mission d'examiner toutes les questions du ressort du Bureau d'hygiène, de recevoir tous les rapports des médecins municipaux, de proposer au Maire toutes les mesures destinées à sauvegarder la santé publique, enfin de donner son avis sur tous les projets qui intéressent l'hygiène municipale.

Art. 4. — Le Bureau d'hygiène recueille et centralise tous les renseignements sanitaires fournis par les médecins de l'État-civil, par les

Médecins-inspecteurs des Ecoles, par les médecins des dispensaires, par l'Administration de l'assistance publique et des hôpitaux, par la police et par les particuliers.

Il propose les mesures qu'il juge nécessaires pour circonscrire et éteindre les foyers épidémiques.

Il en surveille et constate l'exécution, après qu'elles auront été prescrites par l'Administration Municipale.

Outre ces attributions générales, le bureau d'hygiène a pour mission :

De diriger le service de la désinfection publique ;

De diriger les services d'inspection des denrées alimentaires, et des viandes sur pied et abattues ;

De surveiller les sépultures et exhumations ;

De fournir au Comité Municipal d'hygiène tous les renseignements techniques relatifs aux eaux d'alimentation, à l'enlèvement des ordures ménagères et aux égouts, qui peuvent lui être utiles pour ses délibérations ;

De publier chaque année un bulletin résumant ses travaux, et ceux du Comité Municipal d'hygiène, avec les statistiques sanitaires de la Ville.

Ces statistiques comprendront :

1° La météorologie locale ;

2° Les statistiques démographiques : population, natalité, nuptialité, mortalité générale, mortinatalité, mortalité par catégories de maladies, par quartiers, par âge et par sexe, avec courbes et graphiques pour les maladies infectieuses ou transmissibles ;

3° Le relevé des désinfections opérées d'office et sur la demande des familles ;

4° Le relevé général des vaccinations et revaccinations ;

5° La statistique hospitalière ;

6° Le service sanitaire des mœurs ;

7° Les rapports des médecins-inspecteurs des Ecoles ;

8° Les rapports relatifs aux inspections hygiéniques des logements ou établissements insalubres, ainsi que des édifices communaux ;

9° Les renseignements relatifs aux eaux d'alimentation, à l'enlèvement des eaux ménagères et aux égouts, qui peuvent intéresser la santé publique ;

10° Les rapports des experts municipaux, relatifs aux analyses des denrées alimentaires ;

11° Les rapports des vétérinaires-inspecteurs de la salubrité, relatifs aux viandes sur pied et abattues, et aux maladies constatées chez les animaux.

Art. 5. — La composition du Bureau d'hygiène est réglée comme suit :

Le Médecin-Directeur de l'Institut Pasteur et du Bureau Municipal d'hygiène (chef de service).

Le Chef de bureau de la statistique sanitaire et des logements insalubres.

Huit Sous-Brigadiers de police (un par arrondissement), inspecteurs de la salubrité.

Deux vétérinaires, inspecteurs des Abattoirs et des Halles et Marchés.

Trois vérificateurs des denrées alimentaires.

Un ou plusieurs employés, dont l'un chargé en même temps de la comptabilité de l'Institut Pasteur.

Un ou plusieurs expéditionnaires.

Art. 6. — Le Bureau et les médecins de l'Etat-Civil, les Médecins-Inspecteurs des écoles, les Médecins des dispensaires et du Bureau de Bienfaisance, les Médecins et Sages-Femmes chargés des vaccinations, la Commission des logements insalubres, et généralement tous les services et employés municipaux chargés d'un service communal, prêtent leur concours au Bureau municipal d'hygiène, et doivent lui fournir tous les états, documents, statistiques, et tous les renseignements qui peuvent lui être nécessaires.

Art. 7. — Les Médecins de l'Etat-Civil et les Médecins-Inspecteurs des écoles doivent rechercher et indiquer les causes de nature à nuire à la santé publique. Ils surveillent l'exécution des mesures de salubrité proposées par eux et acceptées, ou de celles prescrites par

l'Administration municipale, sur l'avis du Bureau ou du Comité d'hygiène. Ils doivent aussi renseigner l'Administration sur les habitations, lieux et voies situés dans leur ressort, qui leur sembleraient présenter de mauvaises conditions de salubrité.

Dans la première quinzaine de chaque trimestre, ils rédigeront un rapport sur les faits relatifs à leur circonscription, observés dans le trimestre précédent.

Ils signaleront tout ce qui leur semblera pouvoir intéresser l'Administration, la science ou l'humanité et adresseront leur travail au Bureau d'hygiène.

Art. 8. — Il sera pris note, au Bureau d'hygiène, de tous les renseignements relatifs aux maladies épidémiques ou transmissibles que voudront bien envoyer les Médecins de la Ville et des environs.

Ces renseignements seront transmis à l'Autorité municipale et au Conseil d'hygiène.

Chaque jour, les points où se seraient produits des cas de maladies contagieuses, seront indiqués sur un plan de la ville, à l'aide de signes de couleurs différentes pour chaque espèce de maladie.

Tous les renseignements sur ces maladies, centralisés, annotés et mis en ordre au bureau d'hygiène, seront toujours à la disposition des membres du corps médical qui voudront venir les consulter, soit dans un but d'intérêt général, soit dans l'intérêt particulier de leurs clients.

Art. 9. — Le bureau de l'état-civil communiquera deux fois par jour (à 11 heures 1/2 du matin et à 5 heures du soir) au bureau d'hygiène, le relevé des naissances et celui des décès, jusqu'alors déclarés, avec les certificats des médecins traitants et des sages-femmes.

Art. 10. — Le Directeur du Bureau d'hygiène fera établir chaque mois le bulletin de la statistique des naissances et des décès, qui sera régulièrement transmis à M. le Maire et au Vice-Président du Comité d'hygiène.

Art. 11. — Dans le courant du premier trimestre de chaque année, le Directeur du Bureau d'hygiène dressera un rapport d'ensemble, résumant ses observations sur la marche du service, les rapports

des Médecins de l'État-Civil, ceux des Médecins-Inspecteurs des Écoles et la Statistique générale de l'année précédente.

Art. 12. — Un règlement municipal déterminera les attributions respectives du Bureau d'hygiène, des médecins de l'état-civil et des dispensaires, des médecins inspecteurs des écoles, des vaccinateurs et des Inspecteurs de la salubrité aux abattoirs, halles et marchés.

Vu :	Hôtel-de-Ville, le 13 juillet 1895.
Lille, le 17 juillet 1895,	<i>Le Maire de Lille,</i>
<i>Le Préfet du Nord,</i>	Signé : GÉRY LEGRAND.
Signé : VEL-DURAND.	

Service d'hygiène. — Règlement.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Conformément aux prescriptions de l'arrêté en date du 13 juillet 1895;
Vu la délibération du Comité Municipal d'hygiène, dans sa séance du 29 juillet 1895, portant approbation du présent règlement,

ARRÊTONS :

TITRE I

Article premier. — Le service et les attributions du Bureau municipal d'hygiène, créé à Lille par arrêté en date du 13 juillet 1895, sont réglés ainsi qu'il suit :

Art. 2. — Le Directeur du bureau Municipal d'hygiène a dans ses attributions l'étude de toutes les questions d'hygiène qui intéressent la Municipalité. Il est spécialement chargé de la surveillance du service médical de l'État-civil, des Ecoles et des Indigents. Il reçoit les procès-verbaux et les rapports des médecins de l'État-civil, des experts municipaux, des Inspecteurs et Vérificateurs des denrées alimentaires, coordonne tous ces documents et les transmet, avec ses observations ou propositions, au Comité Municipal d'hygiène.

Il veille à l'exécution de tous les ordres donnés par l'administration municipale en matière d'hygiène.

Les fonctionnaires et agents municipaux de tous les services lui doivent leur concours toutes les fois qu'ils en seront requis.

Huit Sous-Brigadiers de police (un par arrondissement) sont particulièrement chargés de faire exécuter les mesures prescrites par le Directeur du Bureau d'hygiène. Ces agents prennent le titre d'*Inspecteur de la Salubrité*.

Art. 3. — Le Directeur du Bureau d'hygiène dresse chaque année, de concert avec l'Adjoint au Maire, Président du Comité d'hygiène, les propositions budgétaires relatives au fonctionnement du Bureau d'hygiène, des services de l'Etat-civil, des dispensaires, des indigents et du service de désinfection.

Art. 4. — En cas d'absence ou d'empêchement, le Directeur du Bureau d'hygiène sera remplacé par l'un des Médecins, membre du Comité Municipal d'hygiène, dont la désignation aura été approuvée par le Maire.

Art. 5. — Le chef de Bureau d'hygiène est chargé, sous la surveillance du Directeur :

1° De faire parvenir aux médecins de l'Etat-Civil les bulletins de constatation ou de visite, et de recueillir les procès-verbaux et rapports que ces fonctionnaires adressent au bureau d'hygiène :

2° De recevoir les déclarations des maladies infectieuses ;

3° De surveiller l'exécution des mesures d'assainissement ou de désinfection qui auront été prescrites ;

4° De recevoir les plaintes et réclamations adressées au Bureau d'hygiène par les médecins de la Ville ou par les particuliers ;

5° De dresser les cartes et statistiques démographiques ;

6° De tenir la comptabilité des dépenses du Bureau d'hygiène.

TITRE II

Service médical de l'Etat-Civil

Art. 6. — Le service médical de l'Etat-Civil est réparti entre dix-huit médecins (un par circonscription), qui prennent le titre de *Médecins de l'Etat-Civil*.

Art. 7. — Ces médecins doivent se conformer aux instructions qui leur sont données par le Directeur du Bureau d'hygiène et par l'officier de l'Etat-Civil, relativement à leur service. Ils veilleront à la stricte exécution des prescriptions et des mesures édictées par le présent règlement.

Art. 8. — En cas d'absence ou de maladie, les médecins de l'Etat-Civil empêchés de remplir leur service, devront en aviser le Bureau d'hygiène.

Un médecin de l'Etat-Civil d'une circonscription voisine, ou un suppléant désigné à cet effet par le titulaire en congé, empêché ou malade, sera chargé de le remplacer.

Art. 9. — Les médecins de l'Etat-Civil recevront à leur domicile, par les soins du Bureau d'hygiène, chaque jour entre midi et deux heures, et entre six et huit heures du soir, le relevé des décès et des naissances à constater dans leur circonscription, accompagné, s'il y a lieu, des certificats fournis par les médecins traitants ou par les sages-femmes.

Art. 10. — La constatation des naissances se fait au domicile de la mère. L'enfant doit être démaillotté, afin que le médecin puisse en vérifier le sexe.

Art. 11. — Des procès-verbaux de constatation des naissances sont dressés par les Médecins de l'État-Civil et remis au Bureau d'hygiène dans le plus bref délai, avec les certificats des médecins accoucheurs ou des sages-femmes qui auront procédé à l'accouchement.

Art. 12. — Les procès-verbaux indiqueront si l'enfant est, ou non, porteur de difformités congénitales.

Art. 13. — Les médecins de l'État-Civil donnent aux parents pauvres tous les conseils qui peuvent leur être utiles, sur les soins nécessaires aux enfants du premier âge et sur les précautions à prendre pour éviter les maladies qui résultent d'une alimentation défectueuse.

Ils recommandent aux parents de faire vacciner l'enfant dès l'âge de trois mois, ou plus tôt en cas d'épidémie.

Ils signalent au bureau de Bienfaisance les femmes nouvellement accouchées dont l'état d'indigence leur paraît nécessiter des secours immédiats.

Art. 14. — L'ensevelissement, la mise en bière et l'inhumation ne

peuvent avoir lieu qu'après constatation du décès par le médecin de l'Etat-Civil.

Art. 15. — La constatation des décès et des naissances sera effectuée dans le plus bref délai possible, c'est-à-dire dans l'après-midi pour les décès et les naissances signalés de midi à deux heures, et dans la matinée pour les décès et les naissances signalés dans le relevé du soir.

Art. 16. — La constatation du décès et l'identité de la personne décédée seront certifiés par un procès-verbal qui devra être remis sous bande ou sous enveloppe au Bureau d'hygiène ou aux agents de ce bureau chargés de porter les déclarations au domicile des médecins de l'Etat-civil.

Art. 17. — Si le corps examiné présente quelque indice de mort violente, ou si quelques circonstances éveillent des soupçons, les médecins de l'Etat-Civil en préviennent immédiatement le Commissaire de police de l'arrondissement, puis l'Officier de l'Etat-Civil, auquel ils transmettent leur procès-verbal de constatation, mentionnant les motifs pour lesquels le permis d'inhumer n'a pas été délivré. Ils préviendront la famille ou les personnes intéressées de l'obligation formelle d'attendre l'autorisation d'inhumer.

Art. 18. — Les médecins de l'Etat-Civil signaleront à l'Officier de l'Etat-Civil toutes les infractions aux dispositions légales et réglementaires, qui interdisent de procéder à l'autopsie, à l'embaumement, au moulage ou à la mise en bière, avant que le décès soit régulièrement constaté.

Art. 19. — Lorsqu'il y aura incertitude sur la réalité de la mort, les médecins prescriront et mettront en œuvre immédiatement tous les moyens les plus propres à rappeler à la vie. Ils feront prévenir le médecin traitant et feront une seconde visite avec un de leurs collègues du service municipal. Ils ne dresseront le procès-verbal de constatation du décès qu'après certitude acquise dans cette seconde visite.

Art. 20. — Lorsque, dans la constatation des causes d'un décès, ils reconnaîtront les signes d'une maladie épidémique ou infectieuse, ils en préviendront immédiatement le Bureau d'hygiène, qui prescrira toutes les mesures que commande l'intérêt de la santé publique.

Art. 21. — Lorsqu'une femme sera décédée en état de grossesse avan-

cée, à défaut de médecin traitant et en cas d'urgence, ils procéderont eux-mêmes, s'il y a lieu, à l'extraction artificielle, après avoir obtenu le consentement de la famille.

Art. 22. — En cas d'épidémie ou de maladie infectieuse, ils signalent, dans le procès-verbal de constatation de décès, l'urgence de la mise en bière et de l'inhumation à bref délai, avec les motifs à l'appui.

Ils recommanderont toujours, en pareil cas, de placer dans la bière, au dessous, au dessus et autour du cadavre, une couche, aussi épaisse que possible, de chaux vive en poudre.

Art. 23. — Si le médecin traitant a eu des motifs pour laisser ignorer aux parents de la personne décédée, la maladie, cause du décès, le Médecin de l'Etat-civil devra rectifier et compléter le diagnostic de la cause de la mort sur son procès-verbal. Ce procès-verbal ne sera pas communiqué à la famille. Les Médecins de l'Etat-civil garderont toujours, à l'égard de celle-ci, la réserve la plus complète, et se borneront à indiquer, comme cause du décès, celle désignée par le Médecin traitant.

Art. 24. — Lors de la constatation du décès de jeunes enfants ou d'enfants mort-nés, les médecins de l'Etat-Civil indiqueront sur le procès-verbal si l'enfant est mort avant, pendant ou après l'accouchement, si l'accouchement ou l'avortement a été naturel ou artificiel, et combien de temps l'enfant a vécu après sa naissance.

Art. 25. — Dans les circonstances normales, et sauf le cas de maladie épidémique ou infectieuse, dûment indiqué sur le procès-verbal du médecin de l'Etat-Civil, il ne peut être procédé à l'inhumation que vingt-quatre heures après la déclaration de décès.

TITRE III

Déclarations des décès par les Médecins traitants Maladies épidémiques ou transmissibles

Art. 26. — Les Médecins exerçant sur le territoire de la commune de Lille reçoivent des carnets contenant des formules imprimées, à l'aide desquelles ils peuvent, sans perte de temps, signaler au Bureau d'hygiène les cas de maladies infectieuses qu'ils ont été appelés à traiter.

Pour faire parvenir ces bulletins à l'Hôtel-de-Ville, avec le moins de dérangement possible, ils peuvent les remettre aux postes de police, dans des boîtes disposées à cet effet, ou les déposer sous enveloppe chez le concierge de l'Hôtel-de-Ville.

Art. 27. — Les médecins traitants dirigent l'application, au domicile de leurs malades, des mesures de désinfection et d'isolement qu'ils auront jugées nécessaires. L'Administration municipale, renseignée et éclairée par eux, prend les décisions que réclame l'intérêt général. Elle fait opérer, sans frais lorsqu'il y a lieu, la désinfection des logements, meubles, linges et vêtements appartenant aux indigents ou aux familles dénuées de ressources. Elle met à la disposition du public, moyennant une faible redevance, les étuves à désinfection et les équipes d'ouvriers désinfecteurs municipaux, avec les substances antiseptiques nécessaires.

Art. 28. — Les médecins de l'Etat-Civil surveillent l'exécution des mesures d'assainissement proposées par eux ou par le Bureau d'hygiène et prescrites par l'Administration municipale, dans le périmètre de leur circonscription. Ils signalent à l'Administration les indigents chez lesquels, dans l'intérêt général, il serait nécessaire de fournir gratuitement les matières antiseptiques pour la désinfection des déjections, des linges et des logements.

Art. 29. — En raison de l'extrême fréquence de la tuberculose dans la population ouvrière de la ville, et des dangers de contagion que présente cette maladie, il est expressément recommandé au Corps médical de déclarer avec le plus grand soin tous les décès qui surviendront par suite de phtisie pulmonaire ou par entérite tuberculeuse, et de faire tous leurs efforts pour décider les familles à faire pratiquer la désinfection du logement habité par le malade et des objets qui lui ont appartenu ou dont il faisait usage.

Art. 30. — Tous les renseignements relatifs aux maladies infectieuses, recueillis par le Bureau d'hygiène, seront toujours à la disposition des membres du corps médical qui voudront venir les consulter à l'Hôtel-de-Ville.

TITRE IV

Service médical du Bureau de Bienfaisance, des Hôpitaux et Hospices, des dispensaires et des indigents

Art. 31. — L'Administration du Bureau de Bienfaisance, l'Administration des Hospices, les médecins chargés des visites aux dispensaires et des soins à donner aux indigents, adresseront au Directeur du Bureau d'hygiène les statistiques mensuelles et annuelles des malades traités dans leurs établissements, avec le diagnostic des maladies et l'indication de la provenance de chaque entrant ou consultant.

Ces statistiques seront dressées conformément à « la nomenclature des causes de maladies » adoptée par le Bureau d'hygiène.

TITRE V

Inspection médicale des Écoles, Salles d'Asile et Crèches municipales

Art. 32. — Chaque médecin de l'Etat-civil, à son entrée en fonctions, doit remettre au Bureau des Ecoles et au Bureau d'Hygiène, à la Mairie, une note indiquant son domicile, ainsi que ses jours et heures de consultations. Ces renseignements seront transmis aux établissements scolaires compris dans sa circonscription.

Art. 33. — Les médecins chargés de l'inspection des Ecoles Municipales devront visiter ces établissements au moins une fois par quinzaine.

Chaque mois, ils devront faire, accompagnés du Directeur ou de la Directrice, une inspection complète de tous les locaux et annexes de l'école, vestiaires, préaux, etc., au point de vue de la salubrité. Ils examineront le mobilier scolaire, l'aération des classes, la distribution de la lumière sur les pupitres et les tableaux. Ils adresseront au Directeur du Bureau d'hygiène les observations qu'ils croiront devoir formuler.

Chaque mois, également, ils examineront individuellement tous les élèves, afin de s'assurer si quelques-uns d'entre eux ne seraient pas atteints

de la coqueluche, d'affection de la peau, du cuir chevelu, des yeux, de la bouche au point de vue de la dentition, des oreilles et d'autres maladies de nature transmissible, qui pourraient constituer un danger pour la santé des autres enfants.

Art. 34. — Ils prescriront le renvoi provisoire de l'école ou de l'asile, des enfants reconnus atteints d'affections contagieuses.

Les enfants ainsi momentanément rendus à leur famille dans un but d'intérêt général, ne seront réadmis à l'école ou à l'asile que sur la présentation, au Directeur ou à la Directrice, de certificats émanant du Médecin qui a prononcé l'exclusion temporaire.

Art. 35. — En dehors des visites régulières de quinzaine, les Directeurs et Directrices d'Ecoles, pourront réclamer l'intervention du Médecin de leur circonscription, toutes les fois qu'ils la jugeront utile et que les enfants ne pourront pas être conduits à la consultation.

Art. 36. — A chaque visite du médecin, les observations et les prescriptions qu'il a faites sont consignées par lui sur un registre spécial, qui reste à la disposition des autorités préposées à la surveillance des Ecoles.

Art. 37. — Dans le délai de vingt-quatre heures après sa visite, le Médecin adresse à la Mairie (Bureau des Ecoles) un bulletin de visite, conforme aux formules imprimées mises à sa disposition.

Le Bureau des Ecoles transmet ces bulletins au Bureau d'hygiène, qui est chargé de les centraliser.

Art. 38. — M. le Directeur du service des Ecoles Municipales fait un relevé des observations contenues dans les bulletins des médecins. En cas d'épidémie, il informe d'urgence l'Administration municipale, et, après avis du Directeur du Bureau d'hygiène, réclame la fermeture de l'établissement.

TITRE VI

Inscription des nourrices

Art. 39. — Un registre d'inscriptions gratuites pour les nourrices est ouvert au bureau d'hygiène, à l'Hôtel-de-Ville.

Art. 40. — Les nourrices demandant leur inscription doivent présenter un certificat légalisé du médecin de l'Etat-Civil de leur circonscription, ou d'un médecin de la localité où se trouve leur domicile.

TITRE VII

Vaccine

Art. 41. — Des vaccinations gratuites seront pratiquées par les soins de l'Office vaccinal, et par ceux des médecins de l'Etat-Civil. Les dates, heures et lieux où seront pratiquées les vaccinations seront portés à la connaissance du public par voie d'affiches.

Art. 42. — Le médecin qui aura pratiqué les vaccinations devra en vérifier les résultats la semaine suivante et délivrer les certificats de vaccine.

Art. 43. — Toutes les vaccinations, revaccinations et vérifications effectuées par chaque médecin, seront inscrites par lui sur un registre spécial, dont le relevé sera transmis, chaque trimestre, au Bureau d'hygiène.

Art. 44. — En cas de menace d'épidémie de variole, les médecins de l'Etat-Civil engageront les personnes habitant les maisons, rues et quartiers, où auront été constatés des cas de cette maladie, à se soumettre à la revaccination.

Une instruction spéciale sur ce sujet leur sera remise pour être largement distribuée.

TITRE VIII

Assainissement des voies publiques et des habitations

Art. 45. — Le Bureau d'hygiène recueillera tous les renseignements relatifs à la salubrité des voies publiques et des habitations, qui lui seront envoyés par les médecins de la ville et par les personnes intéressées. Il recevra tous les plans de constructions neuves à effectuer par la Ville ou par les particuliers. Il fera exercer, par les Sous-Brigadiers de police agents de la salubrité, une surveillance spéciale sur les garnis et hôtels meublés, au point de vue de l'hygiène.

Art. 46. — Les médecins de l'Etat-civil signaleront, soit dans des rapports spéciaux, soit dans leurs rapports trimestriels, les voies publiques et les logements dont ils auront constaté l'insalubrité, dans leurs circonscriptions respectives.

Art. 47. — Les plaintes, rapports ou réclamations adressés au Bureau d'hygiène, seront transmis, suivant le cas, soit à la Commission des logements insalubres, soit au Comité municipal d'hygiène et à l'Administration municipale.

TITRE IX

Viandes sur pied et abattues — Denrées alimentaires

Art. 48. — Les médecins vétérinaires chargés de l'inspection des viandes sur pied et abattues, et les vérificateurs municipaux chargés de la saisie des denrées alimentaires suspectes, se conformeront aux instructions qui leur seront données par le Directeur du Bureau d'hygiène.

Art. 49. — MM. les chimistes experts désignés par l'Administration municipale pour effectuer l'analyse des denrées saisies sont invités à adresser une copie de leur rapports au Bureau d'hygiène, afin qu'ils puissent être insérés dans les comptes-rendus et statistiques annuels.

TITRE X

Service médical de nuit

Art. 50. — Un certain nombre de Médecins de l'Etat-Civil, désignés autant que possible sur leur demande, par le Maire, sur la proposition du Bureau d'hygiène, sont chargés d'assurer le service médical de nuit pour les accidents qui peuvent se produire sur la voie publique, et en général, pour tous les motifs de réquisition par la police municipale.

Ils reçoivent, à cet effet, une allocation supplémentaire fixe et annuelle, dont la quotité sera fixée par un arrêté spécial. Cette allocation peut se cumuler avec celle attribuée au service médical de jour.

Art. 51. — Pour la commodité du service et pour faciliter la prompti-

tude des secours, ils assurent, à tour de rôle, le service médical de nuit dans un groupe de circonscriptions déterminé, autant que possible en tenant compte de l'emplacement de leur domicile. Le tableau des tours de service est dressé chaque mois par le Bureau d'hygiène, qui le communique aux intéressés et aux postes de police.

Art. 52. — En cas d'absence de leur domicile, les médecins de service doivent laisser chez eux des ordres afin qu'on puisse toujours les trouver facilement. Ils sont tenus de se rendre aux réquisitions qui leur sont adressées.

TITRE XI

Dispositions transitoires

Art. 53. — Par mesure transitoire et en attendant l'adoption des mesures budgétaires qui permettront d'élever à un chiffre convenable les honoraires des médecins de l'Etat-civil, le présent règlement ne sera applicable dans toute sa teneur qu'à partir du 1^{er} Janvier 1896.

Jusqu'à cette époque, le service médical de jour et de nuit continuera d'être assuré dans les conditions actuelles.

Les vérifications des naissances ne seront pas effectuées et les inspections des Ecoles auront lieu seulement une fois par mois.

Art. 54. — Le Directeur, le chef du Bureau d'hygiène, les médecins de l'Etat-civil, les fonctionnaires et agents municipaux de tous ordres, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent règlement, qui sera imprimé et distribué à toutes les personnes intéressées.

Hôtel-de-Ville, le 30 juillet 1895.

Le Maire de Lille,

EMILE GAVELLE, adjoint.

Bureau d'hygiène. — Constitution.

Nous Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, article 88 ;

Notre arrêté du 13 juillet 1895, instituant un *Bureau municipal d'hygiène*,

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. — M. le docteur Calmette, directeur de l'Institut Pasteur municipal, est nommé directeur du *Bureau Municipal d'hygiène*.

Art. 2. — M. Gérard, secrétaire de la Commission des Logements insalubres, est délégué pour remplir les fonctions de chef du bureau d'hygiène.

Art. 3. — M. Langlet, employé chargé du service des désinfections, est délégué pour remplir les fonctions de comptable de l'Institut Pasteur Municipal.

Art. 4. — En attendant qu'il soit nommé des employés spéciaux, les sous-brigadiers de police des huit arrondissements de Lille sont désignés pour remplir les fonctions d'Inspecteurs de la salubrité.

Art. 5. — M. le secrétaire général de la Mairie et M. le commissaire central de police sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel-de-Ville le 23 juillet 1895.

Le Maire de Lille,
Emile GAVELLE, Adjoint

État-civil. — Statistique sanitaire du mois de Juillet 1895

Fournie au Ministère du Commerce et de l'Industrie, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886.

POPULATION : 200.325 habitants. — MARIAGES : » . — DIVORCES : ».

	LÉGITIMES		ILLÉGITIMES		TOTAL		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	TOTAL
Naissances d'enfants vivants))))))	557
Enfants mis en nourrice dans la commune)))))))
» hors la commune)))))))
Mort-nés))))))	465

DÉCÈS SURVENUS SUR LE TERRITOIRE (*Mort-nés non compris*).

Nos d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins	De 1	De 20	De 40	De 60 ans	TOTAUX
		de 1 an	à 19 ans	à 39 ans	à 59 ans	et au-delà	
1	Fièvre typhoïde ou muqueuse.....))	1))	1
2	Variole.....))))))
3	Rougeole.....	2))))	2
4	Scarlatine.....))))))
5	Coqueluche.....	1	3)))	4
6	Diptérie — Croup — Angine couenneuse.)	4)))	4
7	Phthisie pulmonaire.....)	9	33	10	3	55
8	Méningite tuberculeuse.....	1))))	1
9	Autres tuberculoses.....)	6	5	1	1	13
10	Cancer et autres tumeurs.....))	3	14	9	26
11	Méningite simple.....	5	11	1))	17
12	Congestion et hémorrhagie cérébrales.....))	1	8	11	20
13	Paralysie sans cause indiquée.....))))))
14	Ramollissement cérébral.....))))	5	5
15	Maladies organiques du cœur.....))	1	3	7	11
16	Bronchite aiguë.....	4)	2))	6
17	» chronique.....))	2	3	3	8
18	Pneumonie — Broncho-pneumonie.....	3	9	2	1	2	17
19	Diarrhée gastro-entérite, dysenterie.....	129	7)	1)	137
20	Choléra et maladies cholériques.....	33	4)	2	1	40
21	Fièvre et péritonite puerpérales.....))	1))	1
22	Autres affections puerpérales.....))))))
23	Débilité congénitale et vice de conformation	14))))	14
24	Sénilité.....))))	3	3
25	Suicides.....))	1	4)	5
26	Autres morts violentes.....)	2)	3)	5
27	Autres causes de mort.....	12	8	3	20	27	70
28	Causes restées inconnues.....))))))
	Total des décès.....	204	63	56	70	72	465

VU :

Le Maire de Lille,
GÉRY LEGRAND

BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

Finances : Emprunt de 1860. — 71 ^e tirage, changement de date.	182
Baux : Prise en bail d'immeuble militaire	182
Mont-de-Piété : Nomination d'administrateurs	183
Musée de sculpture : Nomination du vice-président de la Commission	183
Cultes : Cérémonies extérieures. — Arrêt du Conseil d'Etat . .	184
Braderie : Mesures d'ordre	185
Conservatoire : Documents pour 1895.	186
Logements insalubres : Travaux en 1894	189
Caisse d'Epargne : Statistique pour 1894	192
Etat-Civil : Statistique sanitaire du mois d'août	196

Finances.

Emprunt de 1860, 71^e tirage, changement de date.

Nous, Maire de la ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, articles 90 et 94 ;

Attendu que le 71^me tirage des obligations de l'emprunt de 1860 doit avoir lieu le 1^{er} septembre 1895 ;

Considérant que le 1^{er} septembre 1895 se trouve être un dimanche et que le jour suivant est le jour de la Braderie, jour d'une fête locale,

ARRÊTONS :

Art. 1. — Le 71^e tirage de l'emprunt 1860 est fixé au samedi 31 août 1895.

Art. 2. — M. le Secrétaire-général de la mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel-de-Ville, le 9 août 1895.

Le Maire de Lille,

J. BRASSART, adjoint.

Baux. — Prise en bail de terrains militaires.

Acte additionnel au bail d'affermage du 27 avril 1894, à la Ville de Lille, en ce qui concerne le lot n^o 224.

L'intitulé du lot n^o 224 est modifié ainsi qu'il suit :

N^o 224, Lille A, 2852. — Corps de garde d'officier du Petit-Paradis et latrines y attenant, 22 mètres carrés, 50 fr.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

§§ 1 à 5 comme au 201^e lot.

§ 6. — La Ville s'engage à faire effectuer à ses frais, en tant que de besoin, la vidange des latrines.

§ 7. — La Ville est autorisée à clôturer par un mur la cour au fumier du manège, sous la réserve qu'elle sera tenue de faire disparaître ledit mur, à ses frais et sans indemnité, à la première réquisition de l'autorité militaire.

Fait et clos à Lille, le 13 août 1895.

Suivent les signatures.

Mont-de-Piété. -- Nomination d'administrateurs.

Par arrêté préfectoral du 16 août 1895, MM. Meurisse et Stiévenart ont été maintenus dans leurs fonctions d'administrateurs du Mont-de-Piété, pour sortir d'exercice le 5 août 1898.

Musée de sculpture. — Nomination du Vice-Président de la commission.

Par arrêté municipal en date du 26 août 1895, M. Edgard Boutry, professeur-directeur à l'École des Beaux-Arts, a été nommé vice-président de la Commission administrative du musée de sculpture.

Cultes. — Cérémonies extérieures. Arrêt du Conseil d'Etat.

Au nom du Peuple français,

Le Président de la République française,

Sur le rapport de la section de l'Intérieur, des Cultes, de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ;

Vu le recours formé par l'abbé Liénard, vicaire de la paroisse de Fives-Lille (Nord), ledit recours enregistré au secrétariat-général du Conseil d'Etat, le 17 juillet 1895, et tendant à ce qu'il plaise au Conseil de déclarer qu'il y a abus dans l'arrêté du 3 août 1881, par lequel le Maire de Lille a interdit toute manifestation du culte sur la voie publique à l'occasion de l'administration des secours religieux aux malades ;

Vu l'arrêté sus-visé ;

Vu les conclusions prises devant le Tribunal de simple police du canton de Lille (Nord), par l'abbé Liénard, poursuivi pour avoir contrevenu audit arrêté, le 23 avril 1895, les dites conclusions concluant contre cet arrêté l'exception d'abus ;

Vu le jugement de sursis rendu par le tribunal de simple police du canton de Lille (Nord), le 4 mai 1895 ;

Vu le rapport du Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, du 17 juillet 1895 ;

Vu les observations présentées par l'Archevêque de Cambrai le 10 juillet 1895 ;

Vu l'avis du Préfet du Nord, ensemble les autres pièces du dossier ;

Vu l'article 1^{er} de la Convention du 26 Messidor, an IX, les articles 7, 8 et 45 de la loi du 18 Germinal, an X ;

Considérant que la loi du 18 Germinal an X interdit les cérémonies religieuses hors des églises consacrées au culte catholique, dans les villes où il y a des temples destinés à différents cultes ;

Considérant que la ville de Lille se trouve dans les conditions prévues par cet article ;

Qu'il suit de là que l'abbé Liénard n'est pas fondé à soutenir qu'il y a abus dans l'arrêté en date du 3 août 1881, par lequel le Maire de la ville de Lille a, par application de l'article 45 sus-visé, interdit « toute manifestation du culte sur la voie publique, à l'occasion de l'administration des secours religieux aux malades. »

Le Conseil d'Etat entendu ;

DÉCRÈTE :

Art. 1^{er}. — Il n'y a pas d'abus dans l'arrêté du Maire de Lille du 3 août 1881.

Art. 2. — Le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des Lois.

Délibéré et adopté par le Conseil d'Etat dans sa séance du 7 août 1895.

Braderie. — Mesures d'ordre.

Nous, Maire de la ville de Lille,

Vu : la loi du 5 avril 1884, articles 94 et 97 ;

Considérant qu'il importe de prévenir les accidents pouvant résulter de l'affluence de la foule qu'attire la Fête populaire de la Braderie ;

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. — Le lundi 2 septembre, la circulation et le stationnement des chevaux, des vélocipèdes, des voitures attelées ou non attelées, ainsi que des cars des tramways, seront interdits, jusqu'à une heure de l'après-midi, dans la rue de Paris, et toute la journée aux abords du Champ de Foire.

Art. 2. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Vu :

Hôtel-de-Ville, le 16 août 1895.

Lille, le 17 août 1895,

Le Maire de Lille,

Pour le Préfet du Nord,

GÉRY LEGRAND.

Le secrétaire général délégué,

GÉNIE.

Conservatoire. — Documents pour 1895.

Travaux du jury d'examens.

	ENTRÉES		CONCOURS	
	postul.	admis	postul.	admis
<i>Solfège</i> : Filles. Classe supérieure	8	8	33	33
» » » préparatoire	»	»	33	18
» » » élémentaire	13	8	33	21
» Garçons. Classe supérieure.....	2	2	27	16
» » » préparatoire	4	4	25	14
» » » élémentaire	23	12	70	21
» Adultes.....	40	40	68	10
<i>Harmonie</i> : Garçons	10	10	20	5
» Filles ..	6	6		2
<i>Chant</i> : Garçons	15	9	10	5
» Filles	12	8	12	8
<i>Opéra et opéra-comique</i>	»	»	13	7
<i>Piano</i> : Filles. Classe supérieure, M. Pagnien.....	9	5	11	11
» » » M ^{me} Français.....			12	11
» Garçons. Classe supérieure.....	12	7	8	6
» Classe élémentaire, M ^{lle} Magot	25	16	9	3
» » » M ^{lle} Valtier.....			8	3
» » » M ^{lle} Ortille.....			9	5
» » » M ^{me} Devos.....			9	5
<i>Orgue</i>	»	»	4	4
<i>Violon</i> : Classe supérieure M. Seiglet.....	8	4	10	7
» » M. Schillio.....			12	11
» Classe élémentaire.....			»	»
<i>Violoncelle</i>	3	3	6	3
<i>Contrebasse</i>	3	3	5	2
<i>Flûte</i>	5	5	5	3
<i>Hautbois</i>	1	1	3	2
<i>Clarinette</i>	9	6	9	5
<i>Saxophone</i>	3	3	5	3
<i>Basson</i>	»	»	3	3
<i>Cor</i>	»	»	7	4
<i>Cornet à piston</i>	9	6	10	5
<i>Trompette</i>	»	»	9	4
<i>Trombone</i>	1	1	6	4
	221	167	516	269

Premiers prix.

<i>Solfège</i> : filles. Classe supérieure . . .	M ^{elle} Adrienne Darcq.
» garçons » . . .	M. Edouard Gatel
<i>Harmonie</i> . . .	M. Alix Baccuez.
<i>Chant</i> : filles . . .	M ^{elle} Sidonie Louage.
» garçons. . .	Pas de prix.
<i>Opéra-comique</i> : filles. . .	M ^{elle} Cordonnier.
» garçon . . .	Pas de prix.
<i>Opéra</i> . . .	Pas de prix.
<i>Piano</i> : demoiselle (M ^{me} Français) . . .	M ^{elle} Jeanne Ramar.
» » » . . .	M ^{elle} Marie Vuillaume.
» » » . . .	M ^{elle} Marguer. Pinchon.
» » (M. Pagnien) . . .	M ^{elle} Jeanne Lequin.
» » » . . .	M ^{elle} Marthe Jacqmarq.
» » » . . .	M ^{elle} Célénie Richez.
» » » . . .	M ^{elle} Berthe Seiglet.
» garçons . . .	M. Georges Duquenne.
<i>Orgue</i> . . .	Pas de prix.
<i>Violon</i> . Classe supérieure (M. Schillio). . .	M. Henri Deswarte.
» » (M. Seiglet) . . .	M. Victor Gérard.
» » » . . .	M. Léopold Naninck.
» » » . . .	M. Pierre Cannissié.
<i>Violoncelle</i> . . .	M. Charles Ruysen.
<i>Contrebasse</i> . . .	Pas de prix.
<i>Flûte</i> . . .	M. Henri Rousse.
<i>Hautbois</i> . . .	Pas de prix.
<i>Clarinete</i> . . .	M. Louis Dejonckhèere.
» . . .	M. Georges Deleteuille.
<i>Saxophone</i> . . .	M. Georges Carpentier.
<i>Basson</i> . . .	M. René Frœlich.
<i>Cor</i> . . .	M. Jules Struyve.
<i>Cornet à pistons</i> . . .	M. Léon Pollet.
<i>Trompette</i> . . .	Pas de prix.
<i>Trombone</i> . . .	Pas de prix.
Prix d'honneur, M. Duquenne Georges.	

Exercices publics.

Le 1^{er} Exercice public des élèves a eu lieu le samedi 19 janvier 1895,
il comprenait le programme suivant :

- 1^o 1^{er} *Allegro de la Symphonie en sol mineur* (L'Orchestre) Mozart.
- 2^o *Sonate pour piano et violon* (andante et final)
(M^{elle} Louise Lefebvre, M. Gérard) Rubinstein.
- 3^o *Fantaisie sur le « Désir » de Beethoven* (M. Masurel) Servais.
- 4^o *Air du Serment* (M^{elle} Louage) Auber.
- 5^o *Trio en ut mineur* (andante et final) (M^{elle} Terlet,
MM. Durot et Masurel) Mendelssohn.
- 6^o *Menuet de la Symphonie en sol mineur* (L'Orchestre) Mozart.
- 7^o *Polonaise en la b* (M. Duquenne) Chopin.
- 8^o *La Danse* (Chœur pour voix de femmes) P. L. Hillemacher.

Le 2^e Exercice a eu lieu le samedi 27 avril 1895, à l'occasion de la visite de
M. de Joncières, Inspecteur de l'Enseignement musical ; il comprenait le
programme suivant :

- 1^o *Introduction, allegro et andante de la Symphonie
Romantique* (Orchestre) V. Joncières.
- 2^o *Air de Galathée* (M^{elle} Croin) Massé.
- 3^o 1^{er} *Allegro du 11^e Trio en si b* (M^{elle} Ramar,
MM. Gérard et Masurel). Beethoven.
- 4^o *Sicilienne et allegro pour trois bassons* (MM. Frœh-
lich, Degraeve et Hennebois) Castil-Blaze.
- 5^o *Concerto de violon* (M. Gérard) V. Joncières.
- 6^o *Air d'Aben-Hamet* (M. Raquet) Th. Dubois.
- 7^o *Allegro pour piano* (M^{elle} Seiglet) Guiraud
- 8^o *Scherzo et final de la Symphonie Romantique* (Orchest.) V. Joncières.

Le troisième Exercice a eu lieu au Théâtre le samedi 27 juillet, après la distribution des prix ; il comprenait le programme suivant :

- 1° *Les Ruines d'Athènes* (fragments). Beethoven.
 - 1° Ouverture.
 - 2° Chœur.
 - 3° Duo (M^{elle} Louage et M. Riddez).
 - 4° Chœur des derviches tourneurs.
 - 5° Chœur final.
 - 2° *Fantaisie Appassionata* (M. Gérard, 1^{er} prix de violon) Vieuxtemps.
 - 3° *Air des Bijoux de Faust* (M^{elle} Louage, 1^{er} prix de chant) Gounod.
 - 4° *Romance en ut* (M. Ruysen, 1^{er} prix de violoncelle). Goltermann.
 - 5° *Allegro de Concert* (M^{elle} Jeanne Lequin, 1^{er} prix de piano à l'unanimité) Chopin.
-

Logements insalubres. — Travaux en 1894.

25 séances dont 1 séance générale.

380 rapports dont 371 prescrivant des travaux d'assainissement de logements et 9 rapports à M. le Directeur des travaux pour signaler le mauvais état de pavages ou fils d'eau, ou l'insécurité de certaines constructions.

Logements visités 527, en ce non compris ceux de 33 cours ou cités ouvrières comprenant de 4 à 25 habitations.

1035 prescriptions dont 612 exécutées et 423 en cours d'exécution.

Détail des prescriptions.

§ I. — FOSSES ET CABINETS D'AISANCES

	Nombre de prescriptions	Exécutées	en cours
1° Curage des fosses. Cimentages de murs et voûtes, agrandissement de fosses. Suppressions de 26 tonneaux enfoncés dans le sol et servant de fosses d'aisances.	264	168	96
2° Ventilation de fosses d'aisances	38	15	23
3° Remplacement de tuyaux d'aérage dont la section et la hauteur sont insuffisantes. Réparation de tuyaux en mauvais état, suppression des coudes, prolongement des tuyaux jusqu'en dessous de la voûte de la fosse, etc.	41	25	16
4° Réparation, reconstruction de cabinets d'aisances en mauvais état	20	14	6
5° Remplacement des encadrements et tampons défectueux (pierre fendue ou bois) bouchant les trous d'extraction	49	30	19
6° Fermeture des sièges au moyen de tampons en bois	20	5	15
7° Réparations de planches de siège.	7	3	4
8° Réparation et établissement de portes de cabinets	»	»	»
9° Grattage, réparation, badigeonnage des murs et plafonds des cabinets.	25	12	13
10° Evacuation des urines d'écurie dans les fosses d'aisances voisines	»	»	»
11° Construction de citernes pour les urines d'écurie	5	»	5
12° Installation de ventilateurs aux écuries.	10	6	4

§ 2. — PUIITS ABSORBANTS

13° Suppression de puits absorbants, création d'écoulements vers les fils d'eau et les égouts	9	»	9
14° Curage et approfondissement de puits qu'il est impossible de supprimer	14	8	6

§ 3. — PAVAGES ET ÉCOULEMENTS D'EAU

	Nombre de prescriptions	Exécution	en cours
15° Réparation ou remaniement de pavages et fils d'eau	105	52	53
16° Remplacement de fils d'eau découverts, le long des couloirs, par des caniveaux en fonte avec plaques mobiles, établissement de plaques mobiles sur les fils d'eau couverts	»	»	»
17° Réparation, remplacement d'urinoirs	29	19	10
18° Installation de cuvettes hermétiques et syphons	27	12	15

§ 4. — HABITATIONS

19° Réparation de toitures, nochères, tuyaux de descentes, plates-formes, lanterneaux et tabatières.	55	29	25
20° Réparations de carrelages	42	30	12
21° Badigeonnages extérieurs, enduits au goudron au ras du sol sur une hauteur de 0 m. 80	62	38	24
22° Badigeonnages intérieurs	33	18	15
23° Réparations de planchers	32	19	13
24° Réparations de portes et fenêtres	22	15	7
25° Grattage à vif d'enduits altérés par l'humidité. Réfection des enduits après application de brai végétal ou goudron de houille	14	12	2
26° Réparation de pompes	26	18	8
27° Etablissements de vasistas	9	5	4
28° Percement de fenêtres	6	»	6

§ 5. — INTERDICTIONS

29° Interdiction de chambres mansardées à usage de chambres à coucher	7	2	5
30° Interdiction de caves comme chambres à coucher	6	2	4
31° Interdiction de maisons à usage d'habitation	»	»	»
32° Prescriptions diverses	74	51	23

Caisse d'Épargne de Lille. — Statistique pour 1894.

Livrets.

Au 1 ^{er} janvier 1894		35.764
Ouverts pendant l'année	3.178	}
Ouverts par transfert	122	
Ensemble		39.064
Il en a été soldé		2.415
Reste au 31 décembre		36 645
Augmentation		885

Numéraire.

RECETTES

Il était dû au 1 ^{er} janvier 1894		20.301.583 37
Reçu par 21.470 dépôts.		4.403.183 95
» 122 transferts		91.370 98
» 84 arrérages de rente		770 50
Intérêts capitalisés sur les livrets soldés.		18.391 58
Intérêts alloués aux déposants		637.525 88
Recettes au 31 décembre		25.452.826 26

DÉPENSES

Remboursements en numéraire	12.618 =	4.183.695 41
» par déch. trenten.	83 =	1.402 37
» par transfert	79 =	57.968 16
Achats de rentes d'office.	24 =	16.033 20
Achats de rente demandés	23 =	45.252 35
Achats de rente par prescription	7 =	1.564 65
Ensemble		4.305.916 14

Solde dû au 31 décembre 1894.	21.146.910 12
Il était dû au 1 ^{er} janvier 1894	20.301.583 37
	<hr/>
Différence en plus.	845.326 75
	<hr/>
Moyenne des versements	250 08
	<hr/>
Moyenne des retraits 332.	

Fonds de dotation et de réserve.

Au 1^{er} janvier la caisse possédait :

Fonds de dotation	1.317.432 15
Fonds de prévoyance.	31.542 63
	<hr/>
Total.	1 348.974 78
	<hr/>

Elle a reçu :

Arrérages représentant un capital de 393.425 fr. 61.	18.637 »
Souscriptions, dons et legs	25 »
Boni sur déchéances	1.402 37
Différence d'intérêts	46.851 24
Intérêts des fonds de dotation	41.401 89
	<hr/>
Ensemble.	108.317 50
	<hr/>

A déduire :

Frais généraux	30.057 26
Pension à M. Ducro.	41 66
	<hr/>
Ensemble.	30.098 92
	<hr/>

Les fonds de dotation et de prévoyance sont au 31 décembre de 1.427.193 fr. 36.

Il est représenté comme suit :

Caisse des dépôts.	990.667 31
En caisse	833 98
Rente sur l'Etat	393.425 61
Immeuble	40.000 »
Mobilier	2.266 46
	<hr/>
Total égal.	1.427.193 36
	<hr/>

OPÉRATIONS MENSUELLES DE L'ANNÉE

MOIS	VERSEMENTS			REMBOURSEMENTS		
	NOMBRE	LIVRETS nouveaux	SOMMES	NOMBRE	LIVRETS soldés	SOMMES
Janvier	2.878	404	557.499 85	2.808	206	526.405 36
Février	2.318	374	571.785 83	1.896	224	476.614 50
Mars	1.558	250	354.290 36	1.356	194	410.463 59
Avril	2.209	298	454.165 29	1.195	330	469.499 93
Mai	1.469	202	304.288 71	745	184	298.252 92
Juin	1.478	258	303.940 75	692	190	336.551 82
Juillet	1.761	290	370.912 06	728	194	334.677 12
Août	1.814	336	317.682 13	707	192	300.062 42
Septembre	1.507	207	314.218 08	603	151	246.369 47
Octobre	1.685	221	332.918 59	764	180	339.430 97
Novembre	1.502	245	331.775 17	681	195	243.683 86
Décembre	1.497	215	300.241 50	659	175	323.884 18
TOTAUX	21.676	3.300	4.513.718 32	12.834	2.415	4.305.916 14

LIVRETS ET CRÉDITS PAR QUOTITÉS

	LIVRETS	CRÉDITS	MOYENNE
De 20 francs et au-dessous.....	6.351	63.540 15	10
De 21 à 100 francs	4.890	214.715 »	43.50
De 101 à 200 francs	1.814	253.960 21	140
De 201 à 500 »	8.026	1.973.712 »	245
De 501 à 1000 »	6.810	3.950.800 »	580
De 1001 à 1500 francs.....	2.209	2.444.709 »	1.106
De 1501 à 2000 »	3.081	5.083.558 01	1.650
2001 passibles de réduction.....	3.440	7.069.200 40	2.055
2001 non passibles de réduction...	28	92.715 35	3 311 26
Totaux.....	36.649	21.146.910 12	577 01

Livrets par profession de déposants

Chefs d'établissements agricoles, industriels et commerciaux				269 hommes	240 femmes
Journaliers et ouvriers agricoles	151	»	132	»	
Ouvriers d'industrie.	319	»	261	»	
Domestiques	85	»	310	»	
Militaires et marins.	17	»	»	»	
Employés	84	»	42	»	
Profession libérales	25	»	16	»	
Propriétaires, rentiers et personnes sans profession				63	315
Mineurs sans professions	437	»	410	»	
Sociétés	2	»	»	»	
Totaux.	1452	»	1726	»	
Ensemble.			3178		

Portefeuille

INSCRIPTIONS DE RENTES EN DÉPOT

Au 1 ^{er} janvier 1894		51
Achetées d'office		31
Achetées sur demande		22
Parvenues par transferts		»
		<hr/> 104
Retirées	37	} 44
Déposées à la caisse des consignations	7	
Au 31 décembre 1894.		<hr/> 60
Appartenant à 50 déposants.		<hr/> <hr/>

Comptes atteints de déchéance en 1863

118 Comptes s'élevant à	5.089 07
35 Remboursés.	3.686 70
<u>83 Reliquats acquis.</u>	<u>1.402 37</u>

Livrets scolaires

Nombre de versements : 701. — Livrets nouveaux : 101. — Sommes versées : 7.728 francs.

État-civil. — Statistique sanitaire du mois d'Août 1895

Fournie au Ministère du Commerce et de l'Industrie, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886

POPULATION : 200.325 habitants. — MARIAGES : 220. — DIVORCES : 2.

	LÉGITIMES		ILLÉGITIMES		TOTAL		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	TOTAL
Naissances d'enfants vivants	»	»	»	»	»	»	526
Enfants mis en nourrice dans la commune	»	»	»	»	»	»	»
» hors la commune	»	»	»	»	»	»	»
Mort-nés	»	»	»	»	»	»	38

DÉCÈS SURVENUS SUR LE TERRITOIRE (*Mort-nés non compris*).

N ^o d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins	De 1	De 20	De 40	De 60 ans	TOTALS
		de 1 an	à 19 ans	à 39 ans	à 59 ans	et au-delà	
1	Fièvre typhoïde ou muqueuse.....	»	3	2	»	»	5
2	Variole.....	»	»	»	»	»	»
3	Rougeole.....	»	»	»	»	»	»
4	Scarlatine.....	»	»	»	»	»	»
5	Coqueluche.....	2	»	»	»	»	2
6	Diphthérie — Croup — Angine couenneuse.	»	1	»	»	»	1
7	Phtisie pulmonaire.....	2	7	25	4	4	42
8	Méningite tuberculeuse.....	»	»	»	»	»	»
9	Autres tuberculoses.....	»	6	3	3	»	12
10	Cancer et autres tumeurs.....	1	»	1	14	9	25
11	Méningite simple.....	10	10	1	1	»	22
12	Congestion et hémorrhagie cérébrales.....	»	»	1	3	10	14
13	Paralysie sans cause indiquée.....	»	»	»	»	»	»
14	Ramollissement cérébral.....	»	»	»	»	4	4
15	Maladies organiques du cœur.....	»	1	3	1	4	9
16	Bronchite aiguë.....	1	5	»	1	»	7
17	» chronique.....	»	»	2	10	4	16
18	Pneumonie — Broncho-pneumonie.....	1	4	3	1	3	12
19	Diarrhée gastro-entérite, dysenterie.....	123	10	»	»	2	135
20	Choléra et maladies cholériques.....	34	7	»	»	1	42
21	Fièvre et péritonite puerpérales.....	»	»	2	»	»	2
22	Autres affections puerpérales.....	»	»	»	»	»	»
23	Débilité congénitale et vice de conformation	11	1	»	»	»	12
24	Sénilité.....	»	»	»	»	3	3
25	Suicides.....	»	1	2	1	1	5
26	Autres morts violentes.....	1	3	1	2	2	9
27	Autres causes de mort.....	9	6	14	18	13	60
28	Causes restées inconnues.....	»	»	»	»	»	»
	Total des décès.....	195	65	60	59	60	439

VU :

Le Maire de Lille,

GÉRY LEGRAND

BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

Finances :

A. — Ouverture de crédits	198
B. — Emprunt de 1860. — Liste du 71 ^{me} tirage	199
C. — Comptable spécial, M. Desrousseaux.	208
Théâtre : Commission des débuts	209
Prud'hommes : Ordonnancement des indemnités	210
Police : Interruption de circulation, chemin de l'Arbrisseau	210
Halles centrales : Viandes foraines. Droit de crochet.	211
Docks et Magasins généraux : Gare St-Sauveur	212
Bureau de Bienfaisance : Statistique pour 1894	216
Hospices : Statistique pour 1894	219
Mont-de-Piété et fondation Masurel : Statistique pour 1894	226
Etat-Civil : Statistique sanitaire du mois de septembre	227

Finances :

a. — **Ouverture de crédits.**

DÉCRET DU 1^{er} AOUT 1895

Ouvrant divers crédits sur l'exercice 1895.

Cours normaux de dessin. — Subvention de l'Etat en faveur du cours de modèle vivant spécial aux jeunes filles et attribution de bourses d'étude aux élèves les plus méritants. (Crédit d'ordre)	900 »
Acquisition d'un immeuble, place du Concert	20.000 »
Extension de la canalisation, place de Tourcoing	5.500 »
Gratification à M. Bailliez, sergent de ville, admis à la retraite	700 »
Concerts Vauban. — Subside pour 1895	2.000 »
Incendie à la Faculté de Médecine. — Règlement d'indemnité. (Crédit d'ordre)	2.818 20
Contentieux. — Transaction avec M ^{elle} Nuola, artiste lyrique	125 »
Etablissement sur la Place St-André d'un refuge avec candélabres	1.600 »
Compagnie immobilière. — Garantie d'intérêts pour 1894	12.013 76

b. — Emprunt de 1860. — Liste du 71^e tirage :

1^{er} SEPTEMBRE 1895

Liste des 3,242 numéros sortis pour le remboursement des 175,000 obligations

NUMÉROS PRIMÉS PAR ORDRE DE SORTIE :

Remboursable par 25,000 francs : 127522.

Remboursable par 10,000 francs : 65844.

Remboursables par 1,000 francs : 47866, 83062, 46138, 138811, 99134, 100968, 93923.

Remboursables par 500 francs : 53371, 165805, 106337, 71821, 110690, 111086, 140539, 83111, 34922, 91215

Remboursables par 400 francs : 133405, 74435, 73618, 102633, 84899, 53384, 54846, 104136, 126023, 113101, 41257, 113611, 136629, 64145, 159614.

Remboursables par 200 francs : 11867, 169568, 121770, 159980, 146741, 95445, 68821, 37733, 150523, 11001, 86672, 93568, 18749, 67171, 138612, 110932, 169009, 94274, 92466, 97546.

Les autres obligations sorties sont remboursables par 100 francs, moins l'impôt.

Liste générale, par ordre numérique, des 3,194 numéros extraits de la roue :

*Les numéros primés sont reproduits et indiqués par un astérisque **

2	941	1998	3126	4670	5996	6891	7709	8683	9923
40	947	2080	3167	4778	6031	6899	7797	8687	9937
53	976	2089	3271	4817	6034	6906	8018	8698	9971
59	1062	2101	3351	5011	6087	6925	8105	8723	9977
77	1083	2119	3394	5071	6155	6976	8169	8856	10086
122	1120	2208	3403	5248	6262	7002	8190	8907	10132
245	1324	2299	3443	5326	6322	7042	8191	8940	10206
294	1395	2539	3521	5344	6467	7054	8193	8997	10228
318	1432	2556	3747	5393	6472	7185	8207	9136	10277
469	1476	2621	3830	5405	6528	7247	8295	9169	10278
544	1479	2631	3952	5446	6559	7267	8353	9270	10332
552	1546	2684	4200	5458	6665	7270	8362	9327	10356
560	1573	2784	4243	5465	6667	7343	8386	9417	10367
573	1612	2789	4384	5578	6697	7364	8397	9422	10421
605	1631	2866	4543	5595	6705	7475	8433	9516	10458
621	1705	2940	4567	5663	6731	7476	8530	9564	10568
631	1791	2946	4643	5796	6803	7547	8534	9572	10625
760	1893	2972	4653	5887	6826	7549	8537	9711	10639
774	1915	2982	4661	5939	6846	7636	8627	9766	10678
813	1962	3120	4666	5985	6883	7650	8661	9895	10693

10731	13532	16094	18701	21523	24079	26360	28629	31449
10841	13620	16139	18734	21531	24095	26450	28678	31502
10882	13622	16180	18748	21574	24113	26514	28685	31547
10918	13634	16198	18749*	21639	24114	26532	28720	31584
10958	13644	16284	18785	21669	24190	26555	28828	31614
10967	13648	16303	18846	21695	24191	26598	28886	31667
10986	13700	16315	18947	21701	24353	26609	28942	31671
10999	13721	16428	19005	21704	24371	26642	28956	31723
11001*	13741	16438	19036	21747	24381	26660	28971	31743
11077	13827	16491	19037	21750	24455	26664	29148	31842
11100	13919	16506	19095	21912	24503	26784	29428	31915
11123	13989	16612	19112	21953	24546	26816	29467	31980
11180	14193	16617	19119	22004	24636	26839	29568	32018
11203	14232	16639	19204	22260	24644	26864	29577	32037
11227	14295	16714	19234	22284	24725	26963	29615	32100
11327	14363	16723	19337	22357	24766	27047	29795	32104
11363	14408	16784	19379	22377	24778	27094	29850	32115
11397	14419	16821	19429	22423	24810	27102	29903	32133
11431	14495	16830	19476	22575	24863	27242	30004	32204
11480	14509	16844	19683	22582	24868	27244	30059	32239
11618	14535	16854	19723	22643	24872	27269	30099	32240
11691	14668	16924	19751	22685	24896	27279	30154	32259
11817	14737	16948	19821	22739	25082	27301	30203	32295
11867*	14752	17021	19826	22741	25084	27322	30486	32307
11875	14762	17035	19925	22811	25094	27338	30496	32419
11907	14768	17056	20007	22927	25103	27407	30522	32430
11930	14776	17127	20044	22935	25128	27417	30534	32449
12036	14806	17207	20249	23000	25173	27452	30605	32586
12083	14889	17354	20255	23007	25187	27534	30635	32649
12102	14892	17381	20305	23162	25238	27539	30646	32840
12207	15038	17461	20308	23165	25269	27598	30687	32866
12226	15123	17560	20366	23216	25342	27775	30762	32883
12309	15139	17731	20431	23257	25347	27803	30800	32964
12333	15306	17795	20489	23340	25356	27830	30808	33005
12381	15318	17837	20517	23349	25410	27859	30810	33027
12405	15388	17852	20574	23446	25456	27868	30818	33028
12467	15576	17901	20691	23679	25503	27934	30914	33035
12549	15688	17980	20696	23691	25537	27974	30948	33233
12623	15725	17991	20729	23697	25646	28011	31007	33293
12666	15750	17993	20735	23797	25789	28035	31097	33513
12695	15753	18069	20821	23828	25822	28110	31136	33579
12706	15758	18088	21020	23845	25824	28136	31190	33588
12762	15778	18225	21024	23915	25828	28168	31240	33636
13005	15803	18285	21070	23935	25849	28227	31243	33661
13008	15817	18343	21091	23964	25957	28329	31262	33670
13297	15857	18349	21211	23976	26078	28478	31345	33677
13437	16033	18447	21237	23993	26093	28486	31396	33712
13453	16034	18493	21264	24034	26277	28491	31398	33740
13513	16060	18648	21519	24045	26324	28552	31415	33741

33761	36593	39344	41929	44767	47216	49962	53365	56138
33817	36743	39372	41932	44799	47228	50001	53371*	56145
33836	36842	39423	41982	44863	47245	50038	53384*	56151
33875	37099	39500	41987	44967	47257	50060	53407	56155
33882	37205	39524	41997	45021	47352	50165	53421	56158
33896	37303	39568	42223	45077	47359	50198	53467	56210
33913	37347	39642	42258	45088	47385	50231	53608	56216
33949	37391	39657	42289	45184	47476	50233	53650	56320
33980	37434	39783	42382	45185	47479	50255	53657	56327
33995	37605	39831	42414	45264	47527	50272	53717	56454
34185	37675	39998	42425	45317	47718	50319	53727	56478
34194	37733*	40066	42486	45416	47866*	50358	53794	56549
34203	37752	40204	42518	45452	47858	50374	53859	56553
34206	37783	40243	42586	45515	47988	50591	53866	56589
34232	37835	40257	42588	45623	48117	50602	53984	56609
34271	37875	40259	42598	45700	48124	50620	54003	56620
34295	37952	40297	42699	45709	48259	50728	54036	56631
34340	37980	40369	42752	45713	48374	50781	54085	56695
34477	38009	40447	42795	45796	48418	50915	54162	56733
34491	38027	40458	42835	45831	48436	51022	54179	56735
34641	38052	40505	42985	45838	48481	51127	54191	56766
34702	38109	40516	43020	45952	48644	51229	54270	56801
34839	38128	40550	43117	45966	48699	51248	54276	56908
34922*	38178	40600	43218	46045	48735	51297	54423	56923
34926	38188	40722	43249	46050	48797	51356	54467	56936
34991	38202	40752	43264	46117	48805	51368	54490	57037
35008	38238	40782	43374	46132	48860	51557	54569	57040
35042	38247	40904	43421	46138*	48938	51607	54596	57044
35101	38264	40961	43436	46247	49024	51936	54846*	57076
35187	38379	40979	43593	46279	49066	51998	54861	57079
35384	38411	40991	43616	46399	49074	52005	54906	57081
35506	38437	40998	43636	46535	49143	52144	54915	57100
35517	38451	41074	43792	46565	49227	52222	54960	57141
35535	38488	41089	43796	46569	49259	52227	55087	57179
35562	38528	41165	43820	46595	49324	52254	55146	57363
35573	38541	41170	43857	46597	49421	52367	55183	57419
35667	38626	41242	43888	46608	49425	52376	55251	57544
35755	38643	41257*	44014	46659	49434	52443	55354	57574
35772	38859	41403	44027	46663	49449	52513	55387	57650
35773	38876	41422	44037	46854	49571	52565	55396	57701
35829	38893	41437	44084	46901	49578	52609	55449	57751
35972	38897	41504	44174	46940	49687	52669	55699	57774
36062	39047	41514	44339	46952	49695	52688	55809	57839
36063	39051	41603	44400	46963	49729	52694	55859	57869
36090	39058	41704	44427	46981	49756	53004	55964	57925
36267	39112	41763	44486	47037	49774	53084	56045	57939
36293	39143	41815	44659	47049	49778	53089	56053	58031
36421	39249	41817	44725	47159	49815	53164	56100	58069
36423	39314	41833	44762	47169	49933	53325	56136	58107

58185	60591	63379	66255	68527	71296	73178	75682	78426
58186	60593	63382	66352	68580	71327	73196	75757	78434
58196	60748	63386	66475	68644	71383	73274	75794	78557
58211	60870	63574	66555	68655	71411	73276	75915	78663
58218	60898	63668	66595	68811	71413	73373	75917	78683
58230	60956	63702	66680	68813	71427	73374	75960	78685
58231	61010	63742	66687	68821*	71474	73401	76071	78720
58245	61108	63769	66695	68873	71525	73479	76084	78745
58274	61169	63881	66704	68907	71537	73499	76176	78778
58297	61188	63938	66725	68950	71564	73618*	76179	78839
58314	61191	64045	66758	69004	71573	73658	76263	78867
58485	61223	64053	66813	69050	71580	73663	76277	78893
58543	61319	64121	66935	69131	71606	73706	76347	78894
58549	61372	64132	66956	69169	71638	73729	76353	78896
58813	61409	64145*	67021	69223	71679	73866	76391	78969
58839	61419	64207	67036	69305	71711	73913	76398	79142
58910	61438	64236	67038	69443	71740	74051	76406	79171
58915	61481	64343	67058	69475	71755	74054	76535	79193
58997	61491	64379	67171*	69527	71787	74105	76538	79217
59007	61525	64431	67193	69545	71701	74139	76556	79295
59024	61615	64470	67213	69582	71821*	74206	76564	79510
59127	61693	64491	67228	69583	71843	74221	76569	79556
59176	61740	64511	67321	69647	71908	74240	76606	79664
59183	61778	64551	67388	69702	71989	74336	76631	79684
59189	61794	64572	67409	69801	71997	74413	76792	79696
59231	61824	64674	67427	69935	72119	74433	76849	79767
59259	62226	64738	67467	69967	72121	74435*	76936	79776
59315	62249	64826	67594	69973	72132	74476	77231	79781
59387	62286	64827	67598	70107	72191	74485	77264	79907
59391	62305	64884	67707	70135	72308	74563	77286	79924
59435	62321	64895	67731	70178	72335	74608	77289	79950
59450	62371	64974	67891	70305	72369	74712	77312	80080
59483	62544	64978	67934	70352	72461	74718	77355	80113
59683	62559	64984	67972	70358	72485	74741	77385	80144
59716	62576	65146	68058	70442	72488	74747	77407	80162
59861	62609	65224	68081	70455	72590	74764	77427	80202
59866	62616	65264	68083	70472	72733	74785	77449	80254
59892	62650	65392	68110	70699	72774	74827	77537	80262
59935	62716	65398	68111	70765	72833	74899	77542	80271
60025	62814	65536	68114	70831	72865	75022	77657	80298
60108	62964	65605	68121	70849	72882	75062	77794	80447
60145	62984	65844*	68151	70869	72901	75106	77908	80698
60241	62989	65893	68159	70935	72907	75253	77968	80701
60330	63117	65961	68290	70983	72922	75325	78029	80771
60351	63139	65987	68352	71056	73040	75360	78038	80849
60354	63156	66073	68396	71090	73064	75471	78043	80958
60397	63227	66136	68402	71270	73108	75534	78256	81093
60522	63309	66147	68489	71281	73123	75579	78300	81127
60579	63346	66231	68523	71294	73134	75608	78385	81149

81285	83611	85917	88584	90769	93253	95627	98094
81326	83659	85926	88620	90814	93264	95645	98099
81372	83665	85952	88625	90880	93319	95673	98136
81409	83714	86059	88688	90923	93325	95685	98215
81462	83741	86104	88735	91092	93367	95694	98273
81469	83792	86141	88742	91112	93428	95750	98290
81559	83802	86202	88795	91135	93453	95765	98379
81562	83855	86318	88804	91206	93483	95793	98461
81570	84162	86371	88814	91215*	93506	95836	98534
81692	84181	86397	88825	91265	93568*	95865	98584
81722	84197	86422	88866	91338	93775	95899	98601
81880	84206	86453	88917	91360	93855	96039	98610
81899	84290	86478	88947	91391	93923*	96067	98613
81910	84295	86500	88994	91414	93936	96195	98650
81967	84317	86636	89079	91485	93965	96270	98682
82001	84368	86672*	89110	91535	94080	96420	98894
82022	84438	86691	89153	91704	94085	96462	99006
82038	84500	86705	89342	91837	94152	96491	99035
82093	84536	86755	89376	91863	94254	96599	99036
82138	84557	86846	89401	91922	94274*	96616	99065
82177	84762	86861	89427	91949	94355	96685	99133
82230	84768	86970	89484	91967	94487	96700	99134*
82328	84832	86984	89504	92032	94494	96729	99170
82331	84852	87022	89536	92043	94513	96768	99199
82388	84853	87518	89630	92108	94518	96777	99236
82590	84899*	87616	89655	92111	94529	96808	99240
82607	84908	87630	89728	92141	94604	96957	99402
82628	84920	87664	89750	92143	94630	97060	99439
82672	84949	87677	89846	92174	94747	97194	99462
82702	84971	87724	89848	92205	94901	97197	99521
82798	85105	87754	89910	92213	94960	97284	99553
82806	85116	87889	89973	92230	95058	97295	99602
82809	85157	87908	89990	92440	95098	97371	99690
82839	85200	87943	90127	92466*	95118	97384	99761
82922	85231	88111	90134	92581	95168	97386	99865
82956	85285	88122	90223	92590	95169	97437	99998
82962	85397	88153	90273	92742	95175	97546*	100011
83011	85404	88164	90293	92745	95238	97549	100126
83026	85412	88175	90326	92791	95263	97556	100148
83028	85479	88201	90344	92809	95276	97591	100166
83062*	85586	88220	90350	92846	95303	97666	100206
83078	85603	88233	90395	92896	95309	97667	100223
83111*	85620	88272	90402	92941	95379	97678	100315
83188	85653	88274	90555	92988	95395	97681	100325
83259	85665	88364	90577	93028	95401	97798	100342
83363	85666	88467	90597	93048	95426	97853	100415
83367	85763	88478	90609	93078	95440	97880	100476
83411	85796	88511	90647	93119	95445*	97945	100626
83576	85877	88548	90693	93182	95623	97947	100647

100665	102873	105946	108596	110887	113586	116333
100671	102949	106124	108598	110932*	113610	116440
100751	103008	106125	108637	111012	113611*	116560
100813	103016	106142	108733	111022	113710	116586
100850	103027	106156	108979	111047	113868	116594
100917	103035	106188	109064	111069	113891	116604
100920	103065	106269	109117	111086*	113925	116605
100921	103455	106328	109129	111096	113941	116654
100944	103497	106337*	109190	111174	114025	116695
100951	103536	106380	109279	111182	114050	116769
100955	103610	106455	109287	111192	114071	116950
100968*	103638	106520	109317	111212	114197	117089
101025	103769	106555	109318	111234	114253	117127
101102	103871	106603	109321	111260	114284	117166
101131	103886	106618	109444	111267	114297	117188
101272	103919	106627	109473	111315	114301	117190
101339	103941	106672	109486	111458	114419	117255
101417	104025	106703	109559	111511	114593	117338
101469	104098	106820	109564	111534	114672	117425
101475	104102	106886	109581	111562	114680	117472
101530	104116	106925	109584	111693	114965	117510
101534	104136*	107035	109612	111745	114977	117519
101612	104232	107074	109614	111931	115042	117521
101640	104321	107227	109656	112042	115249	117535
101662	104358	107229	109705	112052	115266	117549
101667	104382	107232	109711	112274	115408	117576
101692	104504	107248	109736	112327	115436	117616
101728	104532	107266	109781	112402	115527	117630
101757	104654	107298	109783	112417	115562	117668
101828	104665	107313	109844	112505	115594	117726
101911	104688	107408	109857	112655	115633	117761
102045	104831	107459	109903	112659	115646	117781
102075	104834	107489	109935	112725	115661	117866
102077	104916	107644	110008	112772	115718	117874
102089	104967	107672	110035	112801	115730	117896
102267	105064	107681	110038	112835	115770	117996
102286	105263	107721	110077	113012	115813	118070
102306	105380	107974	110111	113043	115817	118098
102339	105473	108013	110293	113051	115828	118151
102380	105520	108130	110331	113101*	115852	118190
102423	105537	108232	110379	113142	115983	118226
102467	105544	108259	110453	113143	116006	118321
102544	105549	108317	110455	113211	116084	118357
102598	105555	108367	110459	113327	116137	118480
102633*	105562	108410	110502	113343	116159	118613
102658	105564	108435	110533	113393	116182	118634
102695	105767	108490	110542	113403	116228	118774
102746	105788	108530	110690*	113500	116274	118820
102812	105880	108531	110741	113579	116315	119010

119027	121805	124224	126886	129453	132447	135620
119042	121993	124266	127098	129480	132598	135677
119048	122125	124606	127146	129516	132601	135702
119056	122131	124801	127173	129631	132630	135774
119137	122213	124846	127203	129664	132716	135792
119166	122217	124861	127229	129668	132724	135795
119167	122225	124907	127235	129694	132743	135799
119177	122248	124917	127315	129717	132784	135910
119191	122284	124975	127317	129749	132849	136039
119206	122469	125013	127354	129766	132905	136048
119230	122553	125021	127366	129961	132936	136078
119291	122627	125023	127380	129994	133017	136146
119456	122685	125034	127419	130112	133095	136164
119483	122723	125111	127421	130263	133148	136203
119489	122766	125113	127442	130350	133155	136247
119524	122777	125286	127472	130355	133205	136356
119748	122806	125306	127554	130433	133212	136384
119795	122891	125421	127567	130512	133262	136404
119825	122892	125452	127585	130589	133405*	136417
119882	122938	125653	127630	130629	133571	136502
119942	122954	125669	127684	130637	133643	136562
120008	123005	125681	127767	130668	133659	136602
120198	123013	125730	127856	130678	133824	136629*
120314	123085	125866	127859	130700	133973	136759
120366	123097	125923	127972	130739	133981	136826
120505	123157	126009	128072	130757	134021	136926
120552	123202	126023*	128122	130816	134620	137028
120645	123210	126038	128161	130847	134632	137058
120735	123243	126039	128220	130912	134657	137087
120761	123293	126069	128287	131178	134742	137144
120776	123373	126117	128403	131250	134803	137159
120815	123522	126126	128442	131296	134876	137189
120974	123541	126149	128478	131310	134888	137248
120991	123584	126154	128505	131541	134911	137316
121006	123611	126186	128677	131681	134965	137421
121147	123625	126191	128726	131786	135014	137491
121168	123652	126198	128727	131886	135044	137548
121174	123734	126327	128735	131910	135087	137636
121187	123736	126457	128826	131927	135114	137721
121191	123750	126537	128869	131943	135159	137780
121220	123763	126550	128932	131946	135200	137795
121251	123830	126551	129041	132096	135233	137813
121404	123900	126710	129111	132110	135283	137843
121428	123905	126752	129124	132190	135353	137974
121481	123937	126769	129165	132261	135421	138040
121489	123981	126781	129189	132306	135450	138096
121520	124037	126795	129242	132391	135459	138135
121563	124195	126849	129338	132432	135470	138396
121770*	124198	126857	129358	132439	135476	138452

138496	141461	143931	146537	149543	151627	155703
138579	141504	143964	14 613	149559	151631	155720
138612*	141538	143972	146692	149604	151682	155722
138670	141675	144042	146741*	149643	151727	155860
138706	141706	144132	146842	149665	151751	155953
138707	141793	144193	146956	149678	151776	1559 2
138717	141877	144194	146992	149715	151810	155986
138751	141882	144201	147037	149736	151814	156037
138764	141938	144240	147091	149769	151929	156169
138811*	142004	144255	147137	149777	152096	156222
138931	142056	144314	147211	149816	152171	156312
138963	142064	144318	147314	149822	152199	156425
139103	142105	144353	147415	149829	152631	156506
139155	142207	144389	147503	149832	152702	156518
139363	142312	144424	147522*	149857	152816	156585
139467	142323	144630	147563	149858	152849	156624
139629	142368	144754	147567	149862	152851	156633
139714	142430	144814	147571	149879	152894	156774
139731	142496	144837	147572	150160	152931	156779
139789	142532	144846	147663	150202	152960	1568 8
139832	142535	144872	147740	150214	153032	156977
139940	142 52	144903	147861	150228	153260	156986
139984	142708	144950	147881	150314	153393	157050
140040	142726	145013	148053	150388	153402	157196
140140	142731	145063	148165	150425	153405	157258
140145	142756	145176	148349	150434	153467	157499
140155	142778	145250	148373	150441	153532	157 68
140227	142940	145296	148462	150458	153626	157627
140228	142967	145427	148481	150523*	153636	157676
140517	143045	145464	148502	150531	153706	157685
140537	143063	145536	148515	150540	153750	157756
140539*	143123	145547	148544	150712	153807	157790
140560	143152	145610	148556	150714	153894	157838
140566	143180	145618	148595	150728	153939	157839
140571	143256	145680	148606	150819	154398	157892
140633	143262	145703	148644	150903	154460	157909
140663	143293	145892	148674	150960	154661	157931
140741	143298	145996	148704	150983	154707	158065
140771	143318	146004	149094	150984	154728	158117
140801	143319	146029	149096	151095	154900	158206
140812	143332	146059	149107	151096	154928	158213
140853	143333	146169	149162	151121	155019	158224
140893	143353	146228	149193	151148	155048	158330
140950	143437	146301	149205	151288	155206	158365
140998	143448	146310	149282	151434	155224	158436
141035	143547	146434	149292	151452	155247	158456
141323	143614	146450	149330	151506	155306	158462
141420	143616	146506	149442	151536	155411	158494
141441	143751	146524	149513	151614	155571	158502

158541	160589	163318	165636	168098	170028	172714
158790	160675	163370	165640	168188	170085	172813
158813	160736	163378	165674	168218	170109	172831
158843	160885	163392	165805*	168224	170145	172868
158856	160937	163430	165843	168329	170150	172959
159173	160956	163500	166119	168353	170151	173006
159236	161003	163502	166175	168399	170269	173019
159346	161025	163551	166299	168530	170399	173069
159398	161066	163639	166309	168544	170405	173070
159413	161085	163655	166503	168556	170422	173100
159417	161087	163884	166598	168763	170467	173115
159585	161176	163958	166672	168784	170563	173130
159599	161178	163973	166679	168870	170583	173188
159614*	161191	164091	166704	168979	170605	173199
159680	161207	164102	166809	169015	170639	173631
159698	161223	164162	166962	169047	170956	173641
159747	161247	164206	167041	169185	170988	173660
159801	161265	164218	167094	169191	171022	173664
159877	161330	164364	167111	169234	171053	173815
159915	161333	164491	167131	169254	171084	173819
159972	161428	164690	167147	169305	171085	173 04
159980*	161460	164727	167165	169332	171144	173940
160034	161491	164830	167195	169370	171261	174989
160084	161719	164853	167201	169461	171264	174254
160143	161886	164869	167224	169477	171311	174318
160153	161912	164942	167249	169485	171425	174334
160155	162011	164943	167337	169568*	171495	174355
160221	162015	164994	167363	169589	171514	174385
160244	162089	165009*	167371	169596	171526	174444
160248	162102	165099	167404	169600	171553	174487
160257	162132	165155	167439	169646	171692	174577
160288	162157	165200	167452	169651	171941	174581
160345	162180	165218	167492	169656	171952	174699
160363	162245	165368	167588	169657	171989	174700
160378	162569	1655 5	167593	169775	172052	174729
160386	162588	165513	167635	169818	172163	174777
160391	162617	165516	167803	169826	172183	174783
160403	162752	165518	167841	169884	172237	174820
160438	162940	165565	167871	169989	172393	174856
160454	163030	165582	167883	169991	172498	174893
160490	163136	165595	167917	170004	172534	
160519	163155	165621	168049	170015	172564	
160587	163302	165627	168056	170024	172639	

Le paiement des dites Obligations se fera, à partir du 1^{er} Octobre 1895, contre la remise du titre : à Lille, à la Caisse du Receveur municipal, rue Inkermann, 8 ; à Paris, chez MM. G. BERLY et C^{ie}, banquiers, rue de la Chaussée-d'Antin, 47, et à Bruxelles, à la Société Générale pour favoriser l'Industrie nationale de la Belgique, 3, Montagne du Parc. — Elles auront droit en outre à l'intérêt.

*Tableau de remboursement des Obligations sorties avec Lots et Primes
par application de la loi du 21 Juin 1875*

OBLIGATIONS SORTIES A	TAUX DE L'ÉMISSION	MONTANT		IMPOT 4 % sur les LOTS ET PRIMES	NET A PAYER
		des LOTS ET PRIMES	des LOTS ET PRIMES		
25.000 fr.	91 fr. »	24 909 fr. »	996 fr. 36		24.003 fr. 64
10.000 »	91 » »	9.909 » »	396 » 36		9.603 » 64
1.000 »	91 » »	909 » »	36 » 36		963 » 64
500 »	91 » »	409 » »	16 » 36		483 » 64
400 »	91 » »	309 » »	12 » 36		387 » 64
200 »	91 » »	109 » »	4 » 36		195 » 64
100 »	91 » »	9 » »	» » 36		99 » 64

Lille, le 1^{er} Octobre 1895.

Le Maire de Lille,

GÉRY LEGRAND.

c. — Comptable spécial, M. Desrousseaux.

Nous, Maire de la ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, article 88 ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 17 août 1895, qui alloue un secours de mille francs aux ouvriers victimes d'un incendie survenu dans l'usine de M. Geiger Gisclon ;

L'état délivré par M. Geiger des ouvriers qui ont le plus souffert de cet incendie, à cause du chômage qui leur a été imposé,

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. — M. Desrousseaux, employé au secrétariat de la Mairie de Lille, est délégué au paiement des secours votés par le Conseil municipal suivant les indications d'un bordereau par nous dressé à la date de ce jour.

Il sera mandaté à cet effet à M. Desrousseaux une somme de mille francs sur la caisse communale.

M. Desrousseaux rendra compte de l'emploi des fonds dans la quinzaine du paiement du mandat.

Art. 2. — M. le Secrétaire général de la Mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel-de-Ville, le 19 novembre 1895

Le Maire de Lille,

GÉRY LEGRAND.

Vu :

Lille, le 21 septembre 1895,

Pour le Préfet du Nord,

Le secrétaire général,

GÉNIE.

Théâtre. — Commission des débuts.

Par arrêté municipal en date du 19 septembre 1895 ont été nommés Membres de la Commission des débuts au théâtre, sous la présidence de M. Brassart, adjoint :

MM. Cannissié, conseiller municipal.

Moy, »

Trinquet, conseiller de Préfecture.

Menu, abonné.

Ed. Français, professeur de musique.

Ouvry, propriétaire,

Ratez, directeur du Conservatoire.

Prud'hommes. Ordonnancement des indemnités.

Nous, Maire de la ville de Lille,
Vu la loi du 5 avril 1884, article 90, § 3.

ARRÊTONS :

La somme de 3.600 francs inscrite au Budget pour indemnité aux prud'hommes sera mandatée, à l'avenir, par trimestre, au nom du président de cette assemblée.

Vu et approuvé :	Hôtel-de-ville, le 30 novembre 1895
Lille, le 1 ^{er} novembre 1895.	<i>Le Maire de Lille,</i>
<i>Pour le Préfet du Nord,</i>	Emile GAVELLE, adjoint.
<i>Le secrétaire général,</i>	
GÉNIE	

Police. — Interruption de la circulation, chemin de l'Arbrisseau.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 avril, article 97 ;
Vu le rapport du directeur des travaux municipaux, faisant connaître que les travaux de remaniement de la chaussée du chemin de l'Arbrisseau seront prochainement entrepris ;
Considérant qu'il importe de prendre les mesures nécessaires pour faciliter l'exécution de ces travaux et prévenir les accidents ;

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. — La circulation des chevaux, voitures et autre véhicules sera interdite dans le chemin de l'Arbrisseau, pendant 13 jours, du

lundi 23 septembre au samedi 5 octobre, pour travaux de grosses réparations à exécuter à la chaussée.

Art. 2. — M. le Directeur des travaux municipaux et M. le Commissaire central de police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Vu : Hôtel-de-Ville, le 13 septembre 1895
Lille le 19 septembre 1895. *Le Maire de Lille,*
Pour le Préfet du Nord, GÉRY LEGRAND.
Le secrétaire général délégué.

GÉNIE

Halles centrales. — Viandes foraines, droits de place.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu : la loi du 5 avril 1884, articles 94 et 96 ;

La délibération du Conseil municipal en date du 22 juin 1895, approuvée par M. le Préfet du Nord, le 12 août suivant ;

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. — A partir du 1^{er} octobre 1895, les droits de place ci-après seront perçus sur les viandes foraines exposées en vente aux Halles Centrales :

Porcs, veau, mouton ou chèvre, entier.	0 fr. 20
id. par fragment	0 10
Bœufs, taureau ou vache, entier.	0 40
id. par fragment.	0 20

Art. 2. — La perception de ces taxes sera faite par le service de vérification des viandes.

Art. 3. — M. le Chef de service de la vérification des viandes foraines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Vu : Hôtel-de-Ville, le 23 septembre 1894
Lille, le 26 septembre 1895. *Le Maire de Lille,*
Pour le Préfet du Nord, F. MEURISSE, Adjoint.
Le secrétaire général,
GÉNIE.

Docks et magasins généraux. — Gare St-Sauveur.

Nous, Préfet du département du Nord, commandeur de l'Ordre de la Légion d'Honneur,

Vu la demande présentée par M. Jules Lair, administrateur-directeur, vice-président du Conseil d'Administration de la Compagnie des Entrepôts et Magasins généraux de Paris, en vue d'obtenir l'autorisation d'ouvrir des Magasins généraux pour les alcools, dans des locaux édifiés par cette Compagnie, dans l'enceinte de la gare Saint-Sauveur, à Lille, sur un terrain d'environ 5.500 mètres carrés de superficie, appartenant à la Compagnie du Chemin de fer du Nord;

Vu, à l'appui de cette demande, le plan des magasins projetés, ainsi que le plan général de la ville de Lille, mentionnant l'emplacement de ces établissements;

Vu, en date du 2 juin 1894, le bail aux termes duquel la Compagnie du Chemin de fer du Nord loue son terrain à la Compagnie pétitionnaire pour une période de dix années, se réservant toutefois la faculté de résilier cette convention, à une époque quelconque, si les besoins du service l'exigeaient;

Vu l'avis de la Chambre de Commerce de Lille, en date du 18 octobre 1894;

Vu la lettre de M. le Ministre des Finances, en date du 26 novembre 1894;

Vu le décret du 12 mars 1859 et les lois des 28 mai 1858 et 31 août 1870;

Considérant que les établissements projetés auront pour effet de favoriser les transactions sur les alcools, dont le commerce subit dans la région un ralentissement marqué, que leur fonctionnement servira d'importants intérêts,

ARRÊTONS :

ART. 1. — La Compagnie des Entrepôts et Magasins généraux de Paris est autorisée à exploiter, à titre de Magasins généraux pour les alcools, conformément au décret du 12 mars 1859 et aux lois des

28 mai 1856 et 31 août 1870, les locaux qu'elle a fait construire et aménager sur un terrain dépendant de la gare Saint-Sauveur, à Lille, et repris aux plans ci-joints qui resteront annexés au présent arrêté.

ART. 2. — La dite Compagnie devra, avant d'user de la présente autorisation, fournir pour la garantie de sa gestion, un cautionnement de vingt-cinq mille francs, dont le montant sera versé en espèces ou déposé en valeurs publiques françaises à la Caisse des Dépôts et Consignations, conformément à l'article 2 du décret du 12 mars 1859 et à l'article 2 de la loi du 31 août 1870.

Ce cautionnement pourra être fourni par une première hypothèque sur des immeubles d'une valeur double de la somme garantie; cette valeur serait, en ce cas, estimée par le Directeur de l'Enregistrement et des Domaines, sur les bases établies pour la perception des droits de mutation par décès. Pour la conservation de cette garantie, une inscription serait prise, dans l'intérêt des tiers, à la diligence et au nom du Directeur de l'Enregistrement et des Domaines.

ART. 3. — Le chiffre de ce cautionnement pourra être ultérieurement élevé jusqu'à concurrence de cent mille francs, la Compagnie permissionnaire et la Chambre de Commerce de Lille entendues.

ART. 4. — La Compagnie permissionnaire sera tenue de produire un état annuel de la situation de ces nouveaux établissements.

ART. 5. — Il est bien entendu que l'exception, d'après laquelle les objets imposables qui séjournent dans les gares sont considérés comme étant en dehors du rayon sujet aux droits d'entrée et d'octroi, ne s'appliquera pas à la Compagnie des Magasins généraux. Celle-ci sera soumise aux mêmes obligations que les autres entrepositaires de la ville de Lille, et devra comme eux garantir par un bulletin d'entrepôt, non seulement les droits généraux sur ses alcools, mais aussi les droits locaux.

ART. 6. — M. le Maire de Lille est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera adressée à M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes.

Lille, le 27 novembre 1894.

Le Préfet du Nord,
VEL-DURAND.

Nous, Préfet du Nord, commandeur de l'Ordre de la Légion d'Honneur,

Vu, en date du 27 novembre 1894, l'arrêté par lequel nous avons autorisé la Compagnie des Entrepôts des Magasins généraux de Paris à exploiter, à titre de Magasins généraux pour les alcools, des locaux qu'elle a fait construire et aménager sur un terrain dépendant de la gare Saint-Sauveur, à Lille, et qui lui a été cédé à bail pour une période de dix années, par la Compagnie du Chemin de fer du Nord;

Vu la demande présentée par M. Jules Lair, administrateur-directeur, vice-président du Conseil d'Administration de ladite Compagnie, qui sollicite l'extension de l'autorisation précitée à des Magasins généraux pour marchandises diverses, qui seraient édifiés sur la partie non encore construite du terrain dont il s'agit;

Vu le plan annexé à cette demande;

Vu l'avis de la Chambre de Commerce de Lille en date du 24 août 1895;

Vu le décret du 12 mars 1859 et les lois des 28 mai 1858 et 31 août 1870;

Considérant que les magasins à établir, qui sont situés en pleine gare des marchandises, ne peuvent être que très profitables au commerce de la ville en lui donnant plus de facilités;

Considérant d'autre part que le fonctionnement des magasins projetés aura pour effet d'augmenter notablement l'importance des marchandises confiées à la Société pétitionnaire, et qu'il y a lieu, dès lors, de majorer le montant du cautionnement imposé par notre arrêté du 27 novembre 1894,

ARRÊTONS :

ART. 1. — La Compagnie des Entrepôts et Magasins généraux de Paris est autorisée à exploiter, à titre de Magasins généraux pour marchandises diverses, conformément au décret du 12 mars 1859 et aux lois des 28 mai 1858 et 31 août 1870, les locaux qu'elle se propose de faire construire sur un terrain dépendant de la gare Saint-Sauveur, à Lille, séparé par une voie ferrée des Magasins généraux pour les alcools, dont elle est déjà permissionnaire, et repris au plan ci-joint qui restera annexé au présent arrêté.

ART. 2. — Ladite Compagnie devra, avant d'user de la présente autorisation, fournir, pour la garantie de sa gestion, un cautionnement de

vingt-cinq mille francs, indépendant du premier versement de vingt-cinq mille francs qui lui a été imposé à raison de l'exploitation de son magasin pour les alcools.

Le montant en sera versé en espèces ou déposé en valeurs publiques française à la Caisse des Dépôts et Consignations, conformément à l'article 2 du décret du 12 mars 1859 et à l'article 2 de la loi du 31 août 1870 ;

Ce cautionnement pourra être aussi fourni par une première hypothèque sur des immeubles d'une valeur double de la somme garantie ; cette valeur serait, en ce cas, estimée par le Directeur de l'Enregistrement et des Domaines, sur les bases établies pour la perception des droits de mutation par décès. Pour la conservation de cette garantie, une inscription serait prise, dans l'intérêt des tiers, à la diligence et au nom du Directeur de l'Enregistrement et des Domaines.

ART. 3. — Le chiffre de ce cautionnement, réuni au cautionnement primitivement assigné, pourra être ultérieurement élevé jusqu'à concurrence de cent mille francs, la Compagnie permissionnaire et la Chambre de Commerce de Lille entendues.

ART. 4. — La Compagnie permissionnaire sera tenue de produire un état annuel de la situation de ses nouveaux établissements.

ART. 5. — Il est bien entendu que l'exception, d'après laquelle les objets imposables qui séjournent dans les gares sont considérés comme étant en dehors du rayon sujet aux droits d'entrée et d'octroi, ne s'appliquera pas à la Compagnie intéressée.

ART. 6. — M. le Maire de Lille et M. le Directeur de l'Enregistrement et des Domaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera adressée à M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, et à M. le Président de la Chambre de Commerce.

Lille, le 7 septembre 1895.

Pour le Préfet du Nord,
Le Secrétaire général délégué,
GÉNIE.

Bureau de Bienfaisance : Statistique pour 1894.

DISPENSAIRES	PREMIÈRE CATÉGORIE				DEUXIÈME CATÉGORIE				TOTAL			
	FAMILLES		INDIVIDUS		FAMILLES		INDIVIDUS		FAMILLES		INDIVIDUS	
	Au 1 ^{er} Janvier 1894	Au 31 Décembre 1894	Au 1 ^{er} Janvier 1894	Au 31 Décembre 1894	Au 1 ^{er} Janvier 1894	Au 31 Décembre 1894	Au 1 ^{er} Janvier 1894	Au 31 Décembre 1894	Au 1 ^{er} Janvier 1894	Au 31 Décembre 1894	Au 1 ^{er} Janvier 1894	Au 31 Décembre 1894
Bureau Central . . .	34	44	133	179	2	2	10	11	36	46	143	190
Rue de la Barre . . .	1.139	1.262	4.483	4.989	130	116	575	552	1.269	1.378	5.058	5.541
Esquermes	859	859	3.817	3.960	112	135	570	722	971	994	4.387	4.682
Moulins	876	881	3.789	3.910	179	161	886	801	1.055	1.042	4.675	4.711
Saint-Gabriel	1.012	1.009	4.480	4.501	241	305	1.127	1.429	1.253	1.314	5.607	5.930
Adolphe-Werquin . .	979	925	3.649	3.354	236	255	1.039	1.119	1.215	1.180	4.688	4.473
Wazemmes	1.099	1.185	4.620	4.783	265	250	1.277	1.255	1.364	1.435	5.897	6.038
	5.998	6.165	24.971	25.676	1.165	1.224	5.884	5.889	7.163	7.389	30.455	31.565
	Individus secourus en troisième catégorie dans tous les dispensaires											2.100
	TOTAL GÉNÉRAL											33.665

RECETTES ORDINAIRES

Locations diverses	89.710 60
Rentes sur l'Etat et revenus d'obligations	129.389 95
Rentes sur particuliers	392 18
Revenus divers	2.162 12
Subside Municipal pour besoins courants	280.000 »
» avec destinations spéciales	15.000 »
Produit des concessions dans les cimetières.	61.000 »
Produit du droit des pauvres sur les spectacles, etc.	23.125 82
Produit des troncs, aumônes, quêtes, etc.	25.177 48
Produits divers	610 76.

RECETTES EXTRAORDINAIRES

Extraction d'argile et de pierres	203 »
Graisses et fumures	104 72
Dons et legs, capital	103.725 70
Encaissement sur les prix d'immeubles aliénés	48.978 69
Recettes d'ordre	1.405 »
Recettes supplémentaires.	21.826 65
	<u>802.812 67</u>

DÉPENSES ORDINAIRES

Frais d'Administration générale	34.174.38
Frais de régie des biens	40.288 68
Capitalisations d'arrérages	18.555 »
Frais de distribution de secours.	34.575 60
Frais de secours médicaux	57.676 »

SECOURS

Distributions stipulées par les donateurs.	12.290 06
Fondations diverses, pensions, prébendes	16.294 24
Ecoles gratuites	1.399 92
Primes de propreté et de belle conduite	2.217 50
Emploi du produit des troncs, aumônes, quêtes, etc	24.208 46

Pensions d'incurables et d'enfants indigents.	37.644 41
Pain de ménage	193.875 32
Viande, bouillon et comestibles.	20.055 30
Pièces d'hiver, vêtements	37.065 86
Œuvre des lits en fer.	1.038 38
Secours en argent	46.426 95
Emploi du subside municipal pour l'extinction de la mendicité	5.706 41
Secours spéciaux aux aveugles	7.533 »
Lait non écrémé pour les enfants du premier âge	9.974 82
Emploi du subside municipal pour la protection des enfants du premier âge	3.910 07

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES

Achat de rentes sur l'État	49.298 50
Emploi de dons et legs	113.727 35
Dépenses d'ordre.	1.405 »
Dépenses supplémentaires	62.073 98
	<u>831.415 19</u>

DONS ET LEGS

Par décret du 23 décembre 1893, l'Administration du Bureau de Bienfaisance fut autorisée à accepter le legs de 1.000 francs fait aux pauvres de la paroisse de Saint-André par M^{me} Palmyre Taverne de Mondhiver, veuve de M. de Vicq, mais le produit de ce legs n'a été remployé en rentes qu'en l'année 1894, ci. 1.000 »
(compris dans les dépenses supplémentaires).

L'Administration a également remployé en rentes le produit du legs de M. J.-B. Houde, qu'elle a été autorisée à accepter par arrêté préfectoral du 1^{er} juin 1894, ci. 93.727 35

Elle a de plus remployé en rentes le montant du legs de M. Baggio qu'elle a été autorisée à accepter le 11 juillet 1894, ci. 20.000 »

Total. 114.727 35

Hospices et Hôpitaux : Statistique pour 1894.

ENFANTS ASSISTÉS. — Mouvement et dépenses

CATÉGORIES	EXISTANT au 1 ^{er} janvier 1894			ADMIS		TOTALS	SORTIS		DÉCÈS		TOTALS	RESTANT AU 31 décembre 1894			DÉPENSES <i>Intérieures et extérieures</i>
	Garçons	Filles	ENSEMBLE	Garçons	Filles		Garçons	Filles	Garçons	Filles		Garçons	Filles	ENSEMBLE	
Trouvés.	8	3	11	»	»	11	»	»	»	»	»	8	3	11	1906 70
Abandonnés	269	266	535	73	61	660	60	44	14	11	129	268	272	540	82.645 48
Orphelins	108	98	206	9	12	227	9	10	2	»	21	106	100	206	23.460 47
TOTAUX.....	385	367	752	82	73	907	69	54	16	11	150	382	375	757	108.012 65

Population et Mortalité :

HOPITAL DE LA CHARITÉ

CATÉGORIES			Au 1 ^{er} Janv. 1894	ENTRÉES	TOTAL	SORTIES	DÉCÈS	TOTAL	Au 31 Déc. 1894	Nombre annuel de Journées	MOYENNE diurne	Durée moyenne de séjour	% de mortalité
ADULTES	Hommes	fiévreux.	85	913	998	797	122	919	79	27.609	75.6	27.7	12.2
		blessés	54	729	783	701	33	734	49	20.609	56.5	26.3	4.2
	Femmes	fiévreuses	61	728	789	643	82	725	64	22.644	62	28.7	10.4
		blessées.	50	579	629	553	31	584	45	18.337	50.2	29.2	4.8
ENFANTS	Garçons	4	36	40	34	2	36	4	1.886	5.2	47.2	5	
	Garçons au sein	2	34	36	30	6	36	»	664	1.8	18.4	16.7	
	Filles	5	20	25	20	1	21	4	1.134	3.1	45.4	4	
	Filles au sein	»	25	25	23	»	23	2	268	0.7	10.7	»	
Maternité	Femmes.	18	799	817	791	6	797	20	7.872	21.6	9.6	0.8	
	Garçons.	8	382	390	320	65	385	5	2.960	8.1	7.6	16.7	
	Filles.	4	324	328	283	39	322	6	2.178	5.9	6.6	11.9	
Voyageurs indigents			1	7	8	8	»	8	»	354	0.9	44.3	»
Maison de santé	Hommes.	11	94	105	79	16	95	10	3.504	9.6	33.4	15.2	
	Femmes.	7	110	117	96	8	104	13	3.698	10.1	31.6	6.8	
Pavillons d'isolement	Hommes.	2	12	14	19	3	12	2	203	0.6	14.5	21.4	
	Femmes	6	7	13	11	2	13	»	184	0.5	14.2	15.4	
TOTAUX.			318	4.799	5.117	4.398	416	4.814	303	114.104	312.6	22.3	8.1

HOPITAL SAINT-SAUVEUR

ADULTES	Hommes	fiévreux	40	456	496	381	83	464	32	11.584	31.73	23.35	16.73
		blessés	34	466	500	439	22	461	39	12.687	34.76	25.42	4.41
		vénériens . . .	38	363	401	364	1	365	36	13.011	35.64	32.44	0.25
		aliénés	7	87	94	80	11	91	3	918	2.51	9.76	11.70
		yeux	5	159	164	158	»	158	6	1.970	5.39	12 »	» »
	Femmes	fiévreuses . . .	35	303	328	248	58	306	32	11.081	30.36	32.78	17.16
		blessées	20	286	306	277	17	294	12	7.412	20.31	24.22	5.55
		vénéér. soumises	20	168	188	176	»	176	12	4.806	13.16	25.56	» »
		aliénées	4	68	72	68	3	71	1	775	2.12	10.76	4.16
		vénéér. non soumises	18	186	204	179	1	180	24	7.023	19.24	34.42	0.49
ENFANTS	Garçons	yeux	2	139	141	135	1	136	5	1.530	4.19	10.90	0.71
		fiévr. et blessés	23	318	341	253	62	315	26	8.733	23.92	53.99	30.84
		au sein	»	11	11	9	1	10	1	273	0.74	24.82	9.09
	Filles	fiévr. et blessées	12	244	256	185	55	240	16	5.919	16.21	54.38	32.15
		au sein	3	19	22	18	3	21	1	447	1.22	20.32	13.63
		femmes	»	4	4	4	»	4	»	40	0.11	10 »	» »
MATERNITÉ	nouveau-nés	»	5	5	3	2	5	»	40	0.11	10 »	40 »	
Voyageurs indigents		»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
TOTAUX			261	3.282	3.543	2.977	320	3.297	246	88.249	241.72	24.91	8.49

HOSPICE GÉNÉRAL

CATÉGORIES		Au 1 ^{er} janv. 1894	ENTRÉES	TOTAL	SORTIES	DÉCÈS	TOTAL	Au 31 déc. 1894	NOMBRE annuel de journées	MOYENNE diurne de la population	% de mortalité	DURÉE MOYENNE du séjour
VIEILLARDS	Hommes	568	129	697	28	93	121	576	209.931	575.15	14.77	301.19
	Femmes	335	71	406	12	63	75	331	120.427	329.93	15.51	296.60
INCURABLES	Hommes	106	35	141	21	13	34	107	39.322	107.73	9.22	278.81
	Femmes	85	17	102	10	8	18	84	31.071	85.12	7.84	304.61
PENSIONNAIRES ET FONDATIONS	Hommes	104	33	137	8	25	33	104	37.207	101.93	18.25	271.58
	Femmes	37	14	51	2	5	7	44	14.881	40.75	9.80	291.78
TOTAUX . . .		1.235	299	1534	81	207	288	1.246	452.839	1.240.61	13.49	295.19

HOSPICES COMTESSE & GANTOIS

COMTESSE	Hommes	106	23	129	8	11	19	110	39.477	108.16	8.53	306.02
	Garçons	76	6	82	5	»	5	77	28.365	77.71	»	345.91
	Totaux	182	29	211	13	11	24	187	67.832	185.84	5.21	321.48
GANTOIS	Femmes	187	30	217	5	25	30	187	68.104	186.59	11.52	313.84
	Totaux	369	59	428	18	36	54	374	135.936	372.43	16.73	634.92

HOSPICES STAPPAERT & VIEUX-MÉNAGES

STAPPAERT	Orphelines	81	7	88	7	»	7	81	29.557	80.98	».»	335.87
VIEUX-MÉNAGES	Hommes	46	7	53	2	4	6	47	16.778	45.97	7.55	316.57
	Femmes	46	7	53	6	»	6	47	16.899	46.30		318.85
	Totaux	92	14	106	8	4	12	94	33.677	92.26	3.77	599.36

**Mouvement de la population et de la mortalité
par mois**

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Totaux
HOPITAL DE LA CHARITÉ													
ADMISSIONS . . .	473	377	409	410	389	411	415	397	334	415	377	392	4.799
GUÉRISONS. . . .	414	322	414	373	359	356	422	371	305	346	325	391	4.398
DÉCÈS.	52	34	35	27	35	31	44	28	29	34	33	34	416
HOPITAL SAINT-SAUVEUR													
ADMISSIONS . . .	315	250	271	256	283	265	241	281	276	260	287	297	3.282
GUÉRISONS. . . .	261	225	381	241	258	233	243	232	263	258	222	260	2.977
DÉCÈS.	34	30	28	24	24	17	18	21	21	25	29	49	320
HOSPICE GÉNÉRAL													
ADMISSIONS . . .	33	25	28	29	28	27	19	19	19	27	28	17	299
SORTIES	5	7	5	13	13	5	8	1	6	5	6	7	81
DÉCÈS.	29	17	22	18	18	14	12	16	18	20	11	18	207
HOSPICE COMTESSE													
ADMISSIONS . . .	3	2	2	5	2	3	1	2	2	3	2	2	29
SORTIES	1	1	2	3	1	»	»	»	»	2	1	2	13
DÉCÈS.	1	»	»	1	2	»	1	1	3	1	»	1	11
HOSPICE GANTOIS													
ADMISSIONS . . .	3	2	4	6	5	»	1	4	»	3	2	»	30
SORTIES	1	»	2	1	»	»	1	»	»	»	»	»	5
DÉCÈS.	4	2	2	4	1	3	3	»	2	1	1	2	25
HOSPICE STAPPAERT													
ADMISSIONS . . .	»	1	»	1	»	1	1	»	1	2	»	»	7
SORTIES	»	»	1	»	»	1	1	3	1	»	»	»	7
DÉCÈS.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
HOSPICE DES VIEUX MÉNAGES													
ADMISSIONS . . .	»	»	2	4	»	»	»	4	»	2	2	»	14
SORTIES	»	»	2	1	1	»	1	»	»	3	»	»	8
DÉCÈS.	»	»	»	2	1	»	»	»	1	»	»	»	4

Prix de Journée :

ÉTABLISSEMENTS	PRIX DE JOURNÉE		DIFFÉRENCE	
	1893	1894	EN PLUS	EN MOINS
Hôpital de la Charité	2 52	2 52	» »	» »
» Saint-Sauveur	2 52	2 70	0 18	» »
Hospice des Vieux Ménages . .	1 26	1 15	» »	0 11
» Général	0 82	0 83	0 01	» »
» Comtesse	1 41	1 47	0 06	» »
» Gantois	1 02	1 02	» »	» »
» Stappaert	1 52	1 44	» »	0 08
Maison de Santé	5 41	5 50	0 09	» »
Pavillons d'isolement	2 94	14 95	12 01	» »

Mont-de-Piété et Fondation Masurel

Statistique pour 1894

	MONT-DE-PIÉTÉ Intérêts 7 %		Fondation MASUREL	
	NOMBRE	SOMME	NOMBRE	SOMME
ENGAGEMENTS				
Bureau principal.....	59.889	576.792 50	4.552	41.921 »
» auxiliaire.....	63.028	300.199 50	6.651	50.925 »
Commissionnaires.....	54.654	312.029 50	—	—
TOTAL....	177.571	1.188.981 50	11.203	92.846 »
Renouvellements.....	14.829	276.089 »	4.097	56.170 »
TOTAL GÉNÉRAL....	192.400	1.465.070 50	15.300	149.016 »
Valeur moyenne des prêts.....	—	7 61	—	9 73
DÉGAGEMENTS				
Bureau principal.....	80.904	692.493 »	9.091	90.852 »
» auxiliaire.....	31.232	126.005 »	2.873	18.382 »
Commissionnaires.....	50.663	280.345 50	—	—
TOTAL....	162.769	1.098.843 50	11.964	109.234 »
Dégagements par renouvellement	14.829	276.089 »	4.097	56.170 »
TOTAL GÉNÉRAL....	177.598	1.374.932 50	16.061	165.404 »
Valeur moyenne des retraits.....	—	7 74	—	10,29
Intérêts sur les dégagements....	162.769	32.404 13	—	—
» renouvellements.....	14.829	20.362 82	—	—
» ventes.....	6.314	4.908 70	—	—
TOTAL....	183.912	57.675 65	—	—
VENTES				
Gages vendus.....	6.314	79.172 50	656	6.785 60
Capital prêté.....	—	60.420 50	—	5.183 50
Intérêts dus.....	—	4.908 70	—	—
Boni sur les gages.....	5.379	13.843 30	597	1.602 60
Gages rentrés aux appréciateurs.	609	8.194 50	47	476 »
» adjugés aux prix des créances... ..	—	—	—	—
Bonis payés aux emprunteurs... ..	2.704	8.484 95	403	1.225 70
Bonis acquis au Mont-de-Piété... ..	2.588	5.400 50	173	346 85
En magasin au 31 décembre.....	57.792	749.909 50	14.217	142.019 50
Fonds de dotation au 31 décembre	—	586.963 91	—	366.570 33

État-civil. — Statistique sanitaire du mois de Septembre 1895

Fournie au Ministère du Commerce et de l'Industrie, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886.

POPULATION : 200.325 habitants. — MARIAGES : » . — DIVORCES : ».

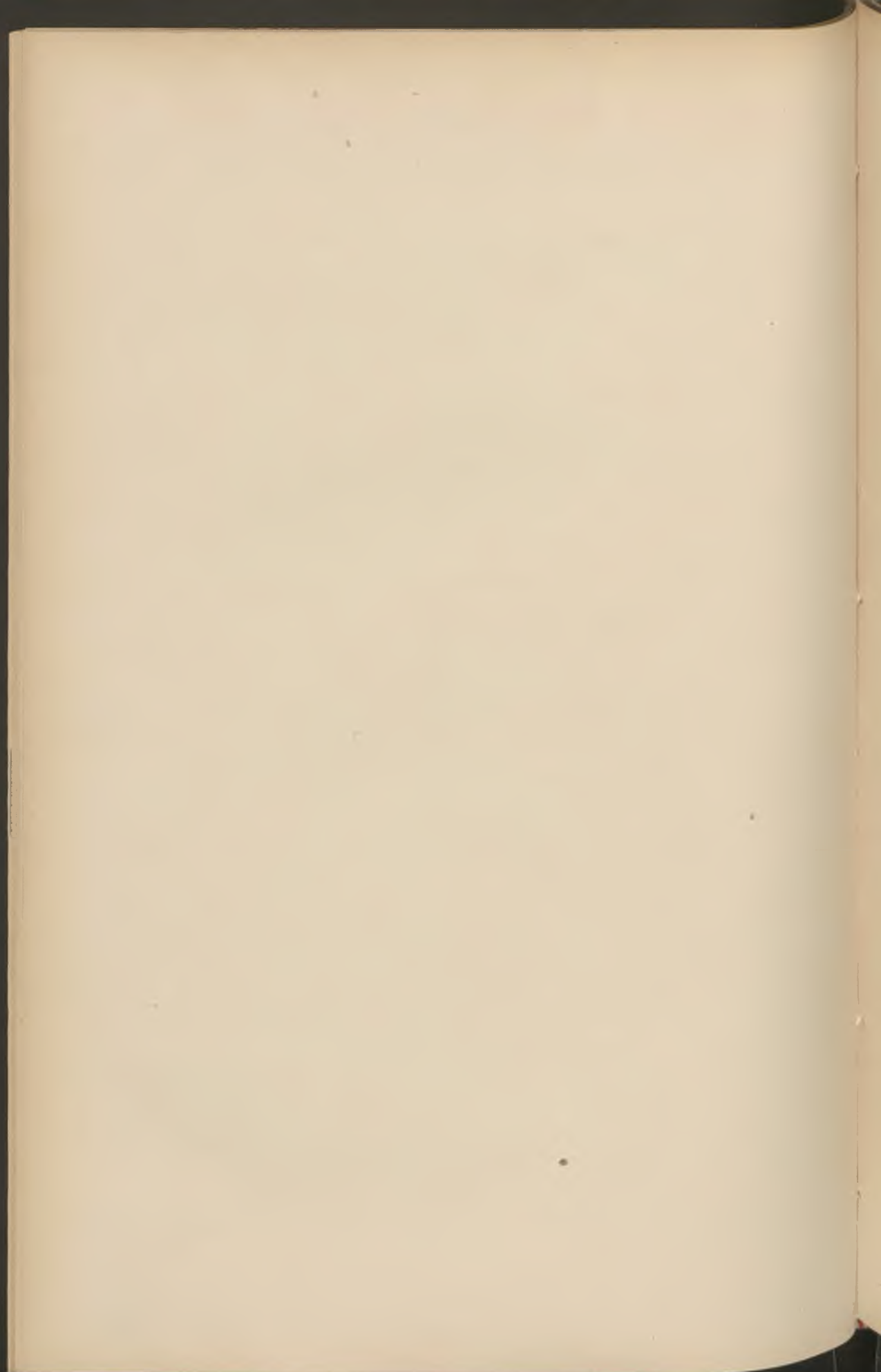
	LÉGITIMES		ILLÉGITIMES		TOTAL		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	TOTAL
Naissances d'enfants vivants	»	»	»	»	»	»	496
Enfants mis en nourrice dans la commune	»	»	»	»	»	»	»
» hors la commune	»	»	»	»	»	»	»
Mort-nés	»	»	»	»	»	»	27

DÉCÈS SURVENUS SUR LE TERRITOIRE (*Mort-nés non compris*).

Nos d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins	De 1	De 20	De 40	De 60 ans	TOTAUX
		de 1 an	à 19 ans	à 39 ans	à 59 ans	et au-delà	
1	Fièvre typhoïde ou muqueuse.....	»	5	1	»	»	6
2	Variole.....	»	»	»	»	»	»
3	Rougeole.....	»	2	»	»	»	2
4	Scarlatine.....	»	»	»	»	»	»
5	Coqueluche.....	3	»	»	»	»	3
6	Diptérie — Croup — Angine couenneuse.	»	»	»	»	»	»
7	Phthisie pulmonaire.....	1	11	32	14	2	60
8	Méningite tuberculeuse.....	2	1	»	»	»	3
9	Autres tuberculeuses.....	1	5	2	1	»	9
10	Cancer et autres tumeurs.....	»	»	1	10	11	22
11	Méningite simple.....	13	12	»	»	1	26
12	Congestion et hémorrhagie cérébrales.....	1	»	»	2	7	10
13	Paralysie sans cause indiquée.....	»	»	»	»	»	»
14	Ramollissement cérébral.....	»	»	1	1	3	5
15	Maladies organiques du cœur.....	»	»	»	7	5	12
16	Bronchite aiguë.....	2	5	»	»	»	7
17	» chronique.....	»	»	3	5	4	12
18	Pneumonie — Broncho-pneumonie.....	7	1	»	2	2	12
19	Diarrhée gastro entérite, dysenterie.....	88	14	»	»	1	103
20	Choléra et maladies cholériques.....	37	3	»	»	1	41
21	Fièvre et péritonite puerpérales.....	»	»	»	»	»	»
22	Autres affections puerpérales.....	3	»	»	»	»	3
23	Débilité congénitale et vice de conformation	8	»	»	»	»	8
24	Sénilité.....	»	»	»	»	7	7
25	Suicides.....	»	»	»	1	»	1
26	Autres morts violentes.....	»	3	1	1	2	7
27	Autres causes de mort.....	7	9	4	14	20	54
28	Causes restées inconnues.....	»	»	»	»	»	»
	Total des décès.....	173	71	45	58	66	413

VU :

Le Maire de Lille,
GÉRY LEGRAND



BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

Finances : Ouverture de crédits	230
Dotation Colbrant : Travaux en 1894-1895	230
Ecole des Beaux-Arts : Professeur suppléant	231
Musées : Nomination des commissions	232
Sapeurs-Pompiers : Statistique pour 1894	234
Alimentation : Statistique pour 1894	243
Cours municipaux : Langues étrangères, programme	245
Marchés aux bestiaux et Abattoir : Statistique pour 1894	246
Etat-Civil : Statistique sanitaire du mois d'octobre	261

Finances : Ouverture de crédits.

DÉCRET DU 19 OCTOBRE 1895, OUVRANT DIVERS
CRÉDITS SUR L'EXERCICE 1895.

Eclairage électrique. Construction de pylones	3.600	»
id. Fonctionnement en 1895	4.000	»
† Cimetière de Canteleu. Participation de la Ville	500	15
Secours aux ouvriers de l'usine Geiger-Gisclon	1.000	»
† Construction à Lille d'un Institut Pasteur	140.000	»
Gratification à M. Tricart, receveur d'octroi	1.000	»
Envoi de délégués à l'Exposition de Marseille	600	»
Ouvriers sans travail. Travaux à l'abattoir	10.000	»
Gratification à M. Benaux	74	26
Service de rentes viagères léguées par M. Lardemer	2.893	32
Achat de terrain, rue Malsence	18.000	»
Laboratoire pour l'analyse des beurres	3.162	»
† Subside à la Caisse des retraites des services municipaux	40.000	»
Subside aux Hospices de Lille	40.000	»
Frais de concours pour la construction d'une école des Beaux-Arts et d'un Conservatoire de musique	3.000	»

Dotation Colbrant. — Travaux en 1894.

Il a été fait les allocations suivantes :

Section de sculpture, deux allocations de 300 fr.	600	»
Section de peinture, une allocation de 350 fr., une de 200 fr. et une de 100 fr.	650	»
<i>A reporter.</i>	1.250	»

<i>Report.</i>	1.250 »
Section d'architecture, une allocation de 300 fr. et une de 200 francs	500 »
Section de gravure, une allocation de 600 fr. et une de 100 francs	700 »
Section de musique, deux allocations de 100 fr. et une de 200 francs	400 »
<i>Secours temporaire</i> , secours de 65 fr. à un peintre	65 »
augmentation de 65 fr. de l'allocation à un sculpteur pour 2 trimestres, soit.	32 50
Total des dépenses de l'exercice.	<u>2.947 50</u>

Le total des allocations pour 1895-1896 est fixé à 2.815 fr.

Le règlement établi pour les deux premières années est maintenu pour une nouvelle période d'une année (séance du 1^{er} juillet 1895).

Ecole des Beaux-Arts. — Professeur suppléant.

Nous, Maire de la ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88 ;

La lettre par laquelle M. Fabre, professeur d'histoire de l'art à l'École municipale des Beaux-Arts, déclare ne pouvoir reprendre son cours cette année,

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. — M. Fougères, professeur à la Faculté des Lettres de Lille, est nommé professeur d'histoire à l'École municipale des Beaux-Arts, pendant l'absence de M. Fabre.

Art. 2. — M. le Vice-Président de la Commission administrative de l'École des Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel-de-Ville, le 11 octobre 1895.

Le Maire de Lille,
GÉRY LEGRAND.

Musées. — Nomination des commissions.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 avril 1884, article 88 ;
Notre arrêté du 21 octobre 1893 ;

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. — Les commissions administratives des Musées du Palais des Beaux-Arts sont constituées comme suit :

MUSÉE DE PEINTURE :	MM. Boutry, membre nouveau ;
MM. Herlin, conservateur honor. ;	Gavelle, id.
Denneulin, membre honor. ;	Robert, id.
Viollette, Vice-président ;	Vandenbergh, id.
De Winter, membre en exerc. ;	MUSÉE DE SCULPTURE :
Lenglart, id.	MM. Boutry, Vice-président ;
Moy, id.	Deplechin, membre en exerc. ;
Schoutteten, L. id.	De Winter, id.
Verly, id.	Hannotin, id.
Angelier, membre nouveau ;	Heyde, id.
Boutry, id.	Batigny, membre nouveau ;
Duthil, id.	Joire, id.
Flammermont, id.	MUSÉE DES ANTIQUES :
Labbe. id.	MM. Gosselet, Vice-président ;
MUSÉE WICAR :	Chon, membre en exercice ;
MM. Leroy, vice-président ;	Dehaisnes, id.
Bayet, membre en exercice ;	Fougères, id.
Delphin Petit, id.	Rigaux, id.
De Winter, id.	Van Hende, id.
Lenglart, id.	Bayet, membre nouveau.

MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE :

MM. Dehaisnes, Vice-président ;
Carnel, membre en exercice ;
Desains, id.
Fabre, id.
Schoutteten L., id.
Verly, id.
Bernard, membre nouveau.

MUSÉE MOILLET :

MM. Van Hende, Vice-président ;
De Norguet, membre en exerc. ;
Rigaux, id.
Barrois, Th., membre nouv. ;
Dorémieux, id.
Quarré, id.
Verly, id.

MUSÉE DE CÉRAMIQUE

MM. Viollette, Vice-président ;
Angellier, membre en exerc. ;
Baudet, id.
Clainpanain, id.
Fabre, id.

MM. Pierre Decroix, memb. nouv. ;
Labbe, id.

MUSÉE DE NUMISMATIQUE ;

MM. Van Hende, Vice-président ;
Demeunynck, m. en exerc. ;
Fromont, id.
Rigaux, id.
Vernier, id.

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS :

MM. Van Hende, Vice-Président ;
Dewattines, memb. en exerc. ;
Ghesquier, id.
Viollette, id.
Vandenbergh, memb. nouv.

MUSÉE DE GRAVURE :

MM. Debièvre, Vice-Président ;
Danchin, membre en exerc. ;
Dewattines, id.
Leroy, id.
Manso, id.
Robin, id.
Ghesquier, membre nouveau.

Art. 2. — Les commissions pourront toujours se réunir sous la présidence du Conservateur général pour discuter toutes les questions ayant pour elles un intérêt commun.

Art. 3. — M. le Conservateur général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel-de-Ville, le 11 octobre 1895.

Le Maire de Lille,
GÉRY LEGRAND

Sapeurs-Pompiers : Statistique pour 1894

DATES	HEURES	NOMS, DEMEURE DES INCENDIÉS ET NATURE DU SINISTRE	POMPE		PERSONNEL
			DÉVIDOIRS	POMPES A VAPEUR POMPES A BRAS	
JANVIER					
3	1 h. 30 s.	Emile Vandame, brasseur, rue du Gros-Gérard, 21, feu d'appartements.....	3		C. Malus. P. Baignerie. Halle. Mairie.
4	8 h. 50 m.	Théry, avocat, square Dutilleul, 33, feu de cheminée.....			P. de la Baignerie.
4	9 h. 55 m.	Hôtel-de-Ville, feu de cheminée.....			P. de la Mairie.
4	12 h. 40 s.	Théry, hôtelier, rue des Buisses, 1, feu de cheminée.....			P. du Mouton.
		Delande, épicier, place J. Louchard, feu de cheminée.....			P. de la Halle.
5	3 h. 30 m.	Kiener, juge, rue des Fleurs, 20, feu de plancher.....			P. de la Mairie.
5	2 h. 30 s.	Vancroyelingk, épicier, rue de la Piquerie, 1, feu d'armoire.....			Id.
9	8 h. 30 m.	E. Delecroix, avocat, place du Concert, feu de cheminée.....			P. de la Halle.
9	5 h. 35 s.	Delebarre-Grimonprez, filateur, rue St-Sébastien, feu de carde.....			Id.
9	6 h. 50 s.	Ve Lemaître, cabaretière, rue de la Vieille-Comédie, 15, feu de fagots.....			P. de la Mairie.
10	12 h. 55 s.	Ve Prévost, rentière, rue Brûle-Maison, 126, feu de cheminée.....			C. Malus.
12	6 h. 15 s.	Santré, cabaretier, quai de la Basse-Deûle, 88, feu de cheminée.....			P. de la Halle.
13	4 h. 40 s.	Debuigne, cafetier, place Sébastopol, 3, feu de cheminée.....			C. Malus.
16	5 h. 10 s.	Allègre, notaire, rue Brûle-Maison, 11, feu de cheminée.....			Id.
17	8 h. 10 s.	Carette, employé, rue des Guinguettes, 96, feu de plancher.....			P. de St-Maurice.
21	3 h. 10 s.	Parmentier, cafetier, rue du Priez, 28, feu de literies.....			P. du Mouton.
22	5 h. 20 s.	Bourgeois, menuisier, rue de Fontenoy, 15, feu de cheminée.....			P. de Fontenoy.
23	3 h. s.	Ve Pollet, rue de la Justice, 7, feu de cheminée.....			P. de Flandre.
27	5 h. 05 s.	Dickes, rue de la Justice, 28, feu de cheminée.....			Id.
28	5 h. 50 s.	Grimonprez, cabaretier, rue du Marché-aux-Bêtes, feu de cheminée.....			P. de la Halle.
29	5 h. 05 m.	Jeanson, rue de Lannoy, 27, feu de cheminée.....			P. de Fives.
31	11 h. 45 m.	Daido, allée de la République, 8, feu de cheminée.....			P. de Flandre.

28 5 h. 50 s. Grimonprez, cabaretier, rue du Marché-aux-Bêtes, feu de cheminée
 29 5 h. 05 m. Jeanson, rue de Lannoy, 27, feu de cheminée
 31 11 h. 43 m. Daïde, allée de la Réjouissance, 8, feu de cheminée

P. de la Halle.
 P. de Fives.
 P. de Flandre.

FÉVRIER

1 7 h. 15 s. Asselin-Delerue, rue Léon-Gambetta, 164, feu de cheminée.....
 3 6 h. 15 s. Ferré, cabaretier, rue St-Gabriel, 33, feu de cheminée
 4 12 h. 10 s. Secours à un ouvrier malade, rue Malus.....
 5 7 h. 55 m. Faucompré et fils, négociants, rue Brûle-Maison, 108, feu de bâtiment.....
 7 5 h. 20 s. M^{me} Loridant, cabaretière, Grand'Place, 1, feu de cheminée.....
 7 6 h. s. Bateman, charron, rue de Lannoy, 27, fausse alerte.....
 7 11 h. 30 s. , place de la République, 6, feu de cheminée.....
 8 3 h. 50 s. Drieux, filateur, rue de Fontenoy, 31, feu de chambre.....
 11 10 h. 52 m. Dandoit, coupeur, rue de Valenciennes, 35, feu de cheminée.....
 11 11 h. 30 m. Cogez, quai de la Basse-Deûle, 58, feu de cheminée
 12 5 h. 05 m. Baert, cabaretier, place Philippe-de-Girard, 7, feu de cheminée.....
 12 7 h. 40 m. Pluquet, rue Philippe-de-Comines, 8, feu de literies.....
 12 2 h. 35 s. Marchand, mercier, rue d'Arras, 106, feu de goudron.....
 13 4 h. 15 s. Secours à un blessé sur la voie publique.....
 13 6 h. 05 s. Degrave, boulanger, rue de la Plaine, 61, feu de cheminée.....
 15 11 h. 30 m. Secours à un blessé sur la voie publique.....
 17 9 h. 10 m. Valentin, chapelier, rue Neuve, 34, feu de cheminée
 18 6 h. 40 s. , rue des Fleurs, feu de cheminée.....
 18 6 h. 50 s. Coppens, docteur, rue du Molinel, 43, feu de cheminée.....
 19 8 h. 33 s. Thumeleerse, rue du Vieux-Faubourg, 1, feu de cheminée.....
 22 6 h. 20 s. M^{lle} Britch, rue du Marché, 52, feu de pétrole.....
 23 7 h. 45 s. Catry, meunier, Marcq-en-Barœul, feu de moulin.....
 24 3 h. 15 m. Marchand, vétérinaire, rue de Cambrai, 10, feu de cheminée
 25 6 h. 35 s. Van Meenem, hôtelier, place St-Martin, 8, feu de cheminée
 26 9 h. 15 s. Hôtel-de-Ville, fausse alerte.....

3 2
 1
 2
 1

P. de Flandre.
 P. de St-Maurice.
 C. Malus.
 C. Malus. P. Mairie. P. Mouton.
 P. Flandre. P. Isly. P. Fontenoy.
 P. de la Mairie.
 P. de Fives.
 P. de la Mairie.
 P. de Fontenoy.
 Id.
 P. de la Halle.
 P. de Flandre.
 P. de Fontenoy.
 Id.
 P. de la Halle.
 P. de Fontenoy.
 P. de Canteleu.
 P. de la Mairie.
 Id.
 P. du Mouton.
 Id.
 P. de Flandre.
 P. de la Halle.
 P. de la Mairie.

MARS

1 6 h. 37 m. Choquet, cabaretier, rue de Poids, 37, feu de combles.....
 1 11 h. 55 m. Chirez, coiffeur, rue Faidherbe, 37, feu de plancher.....

C. Malus. P. Mouton.
 Id. id.

DATES	HEURES	NOMS, DEMEURE DES INCENDIÉS ET NATURE DU SINISTRE	DÉVIDOIRS	POMPES A VAPEUR	POMPES A BRAS	PERSONNEL
2	12h.05m.	Bonte, épicier, rue du Long-Pot, 23, feu de magasin.....	1			C. Malus. P. Fives.
4	9 h. 50 m.	Debil, charcutier, rue de Paris, 120, feu de cheminée.....				P. du Mouton.
4	12h.50s.	Wilde-Castelain, rue de Béthune, 6, feu de cheminée..				P. de la Mairie.
5	6 h. 35 s.	M ^{lle} Dujardin, rue des Coquelets, 10, feu de plancher.....				C. Malus.
8	6 h. 35 s.	Vaillant, droguiste, place de Béthune, 7, feu de cave.....				P. de la Mairie.
10	12h.15s.	Secours à un blessé rue Jeanne d'Arc.....				C. Malus.
12	4 h 05 s.	Dassonville, rue de la Plaine, 52, feu de cheminée.....				P. de Fontenoy.
15	1 h. 40 s.	Facq-Durdan, fabricant de meubles, rue des Poissonceaux, feu de bâtiment.....	4	2	1	1 ^{re} et 2 ^e Compagnies.
16	5 h. 52 s.	Devilder, banquier, rue du Priez, 2, feu de cheminée.....				P. du Mouton.
17	1 h. 45 s.	Billaux, rue des Postes, 265, feu de marchandises.....				P. de Flandre.
18	3 h. 45 s.	Facq-Durdan, reprise.....				P. de la Beignerie.
18	7 h. 05 s.	Dequeker, droguiste, rue de Paris, 166, feu de magasin.....	2			C. Malus P. du Mouton.
19	10h.30m.	Vallain, docteur, rue Inkermann, 12, feu de cheminée.....				C. Malus.
19	11h.05m.	Tréfert, épicier, rue St-Nicaise, 21, feu de grenier.....	1			P. du Mouton.
19	6 h. 30 s.	V ^e Wauquier, rue Brûle-Maison, 99, feu de cave.....				C. Malus.
19	7 h. s.	Santrisse, boucher, rue de la Halle, 41, feu de cheminée.....				P. de la Halle.
20	10 h. m.	Voubert, rue Colbert, feu de cheminée.....				P. de Flandre.
22	7 h. 15 m.	V ^e Lemaire, rue de la Halle, 15, feu de cheminée.....				P. de la Halle.
23	9 h. m.	M ^{me} Godfrind, rue de Fives, feu de cheminée.....				P. du Mouton.
25	8 h. 15 m.	Renard, rue Basse, 5, feu de cheminée.....				P. de la Halle.
25	9 h. 30 s.	Flipo, cabaretier, rue des Célestines, 35, feu de cheminée.....				Id.
26	7 h. 45 s.	Secours à un blessé sur la voie publique.....				P. de Canteleu.
26	7 h. 45 s.	Piégué, rue de la Clef, 53, feu de combles.....	3			C. Malus. 2 ^e Cie.
27	10h.05m.	Balde, quai de la Basse-Deûle, feu de cheminée.....				P. de la Halle.
31	10h.07m.	Boude, Grande-Place, 38, feu de cheminée.....				P. de la Mairie.

AVRIL

1	3 h. m.	Declercq, épicier, rue de la Clef, 21, feu de placard	1		P. de la Mairie.
2	9 h. 40 s.	Ramar, charpentier, rue du Faubourg-de-Roubaix, 144, feu d'atelier.....	3		C. Malus. 4 ^e Cie.
2	10h.25s.	Bridelance, rue de Thumesnil, 1, feu de cheminée.....			P. de Fontenoy.
4	8 h. 32 s.	Deshays, rue St-Etienne, 34, explosion d'une lampe à pétrole			P. de la Mairie.
7	6 h. 35 m.	Schubs, rue de la Halle, 19, feu de cheminée.....			P. de la Halle
7	4 h. 55 s.	Delphin-Petit, meunier, boulevard Vauban, feu de moulin et magasins.....	2	1	C. Malus. 3 ^e Cie.
7	5 h. 35 s.	De Swarte, brasseur, quai du Wault, 12, feu de bâtiment.....	1	1 4	C. Malus. 1 ^{re} et 2 ^e Cie.
8	7 h. 30 m.	De Swarte, brasseur, reprise.....			P. de la Baignerie.
8	2 h. 40 s.	Delphin-Petit, reprise	1		P. d'Isly,
9	9 h. 30 m.	De Swarte, quai du Wault, reprise.....	1		P. de la Baignerie.
10	1 h. 25 m.	Des Cressonnières frères, rue Lamartine, 17, feu de toiture	2		C. Malus. P. de Fontenoy.
10	3 h. 20 m.	Delphin-Petit, boulevard Vauban, reprise.....	1		P. d'Isly.
10	4 h. 50 m.	Gallet, rue des Bateliers, 9, feu de cheminée.....			P. de la Halle.
10	9 h. s.	De Swarte, quai du Wault, reprise.....	1		P. de la Baignerie.
11	7 h. 07 s.	Joseph Constant, rue de l'Arc, 26, feu de cheminée			Id.
11	8 h. 05 s.	Duvivier, rue du Faubourg-de-Roubaix, 188, feu de cheminée.....			P. de St-Maurice.
12	12h.10m.	Place St-Martin, fausse alerte.....			P. de la Halle.
19	12h.10s.	Favart, cabaretier, rue de Jemmapes, 3, feu de cheminée.....			Id.
21	1 h. 07 s.	Vandame, rue de Tenremonde, feu de cheminée.....			P. de la Baignerie.
22	4 h. 10 s.	Vaillant-Dubus, à Lambersart, feu de bâtiment.....		1	C. Malus.
27	3 h. 25 m.	Mahieu, rue d'Iéna, feu de bureau.....	1		P. de Flandre.
30	1 h. s.	Vandorpe, rue de Dunkerque, feu de magasins de déchets.....		2 3	C. Malus. 3 ^e Cie.

MAI

1	8 h. 35 m.	Duchesne, rue Patou, 6, feu de cheminée.....			P. de la Baignerie.
1	1 h. 30 s.	, rue de Fontenoy, 46, feu de mobilier			P. de Fontenoy.
8	9 h. 10 m.	Colpaert, rue Faidherbe, 4, feu de cheminée			P. de la Mairie.
11	6 h. 40 s.	Bodin, rue des Stations, 43, feu de chambre			C. Malus.
13	12h.55s.	Fache, rue des Bateliers, 12, feu de cheminée.....			P. de la Halle.

DATES	HEURES	NOMS, DEMEURE DES INCENDIÉS ET NATURE DU SINISTRE	DÉVIDOIRS	POMPES A VAPEUR	POMPES A BRAS	PERSONNEL
13	1 h. s.	Paul Gaillez, rue Nicolas-Leblanc, feu de cheminée				C. Malus.
17	1 h. 15 s.	Vanderstraele et Devroé, rue du Molinel, 70, feu de maison.....	3			C. Malus. 2 ^e Cie. 3 ^e Compagnie.
19	11 h. 30 s.	Rue Le Glay, fausse alerte.....				P. de la Halle.
20	12 h. 15 s.	Maison inhabitée, cour Gilson, feu de chambre.....	1			C. Malus.
21	10 h. m.	Lagache, rue Brûle-Maison, 128, feu de cheminée				P. de Flandre.
21	3 h. 28 s.	Nonon, rue de Wagram, 17, feu de chambre				Id.
22	5 h. 20 m.	Demoy, rue de Flandre, 170, feu de cheminée.....				P. de la Mairie.
22	8 h. 30 m.	Dhonte, rue de la Vieille-Comédie, 6, feu de cheminée.....				P. du Mouton.
22	1 h. s.	Delattre et Peucelle, rue de Paris, 109, feu de cheminée.....				P. de la Mairie.
23	5 h. 10 s.	M ^{me} Tournoy, rue des Trois-Couronnes, feu de cheminée				Id.
23	8 h. 35 s.	Monnier, concierge, Grand-Théâtre, feu de cheminée.....				Id.
26	8 h. 20 s.	Decoume, rue Le Glay, feu de cheminée				P. de Flandre.
28	3 h. 35 s.	Testelin-Dillies, rue des Arts, 55 ^{bis} , feu de cheminée.....				P. de la Mairie.
29	10 h. 10 m.	Hormans, cabaretier, rue d'Antoing, 7, feu de cheminée				P. du Mouton.
31	8 h. 40 s.	Vormers, frères, rue du Molinel, 64, feu de cheminée.....				Id.
JUIN						
2	6 h. 13 s.	V ^e Pot, coiffeuse, rue du Sec-Arembault, 13, feu de cheminée.....				P. de la Mairie.
4	11 h. 52 m.	Cité philanthropique, rue Gantois, feu de chambre.....				Caserne Malus.
5	8 h. 55 m.	Delattre, filateur, rue Deschoât, 6, feu de combles.....				P. de Flandre.
7	10 h. 40 m.	Barbier, rue Manuel, 93, feu de cheminée				Id.
7	6 h. 30 s.	Desmons, rue Defaucompré, 7, feu de plancher.....				P. de Fives.
9	7 h. 30 s.	Marghem, terrassier, blessé aux travaux du pont en construction.....				P. de Cantelen.
12	5 h. 05 s.	Piédanna, pharmacien, rue d'Arras, 50, feu de plancher.....				P. de Fontenoy.
21	8 h. 45 m.	Vanlandé, rue du Palais, 10, feu de cheminée.....				P. de la Mairie.

12 5 h. 05 s. Piédanna, pharmacien, rue d'Arras, 50, feu de plancher.....
 21 8 h. 43 m. Vanlande, rue du Palais, 40, feu de cheminée.....

P. de Cantelieu.
 P. de Fontenoy.
 P. de la Mairie.

21 8 h. 55 s. A. Baurinte, boulevard Victor-Hugo, feu de baraque..... 1
 24 2 h. 23 m. Pouhin, mercier, rue Masséna, 2, feu de plancher.....
 24 11 h. 22 s. Geiger-Gisclon, rue d'Arras, 72, feu de bâtiment..... 3 1
 28 4 h. s. Chardo, fabricant de vernis, au Petit Ronchin, feu d'atelier.....
 29 10 h. 10 m. , rue de la Louvière, feu de fumier.....

Caserne Malus.
 Id.
 4^e Compagnie.
 P. de Fontenoy.
 P. de St-Maurice.

JUILLET

2 1 h. 40 s. Vandyck, rue Charles-Quint, 16, feu de cheminée.....
 3 11 h. 25 s. Thomas frères, rue de Dunkerque, feu de hangar..... 1
 5 12 h. 50 m. Royer, rue du Prieuré, 8, feu de literies.....
 10 7 h. 40 s. Lernould, rue de Thumesnil, 64, feu de graisse.....
 13 9 h. 15 s. Leroy, rue Gantois, 79, feu de boiseries.....
 14 12 h. 10 s. De Caulaincourt, rue Négrier, 6, feu de cheminée.....
 22 4 h. 55 m. , rue de la Barre, fausse alerte.....
 22 9 h. 05 m. Podevin, rue Jeanne-d'Arc, 22, feu de cave.....
 23 3 h. 10 s. Secours à un blessé sur la voie publique.....
 23 9 h. 55 s. Adam, rue Corneille, 55, explosion d'une lampe à pétrole.....
 26 12 h. 35 s. Dumez, rue de Paris, 144, feu de cheminée.....
 29 6 h. 30 m. Palais de Justice, fausse alerte.....
 29 1 h. 20 s. Debeauchard, rue Malakoff, 39, feu de cheminée.....

P. de Flandre.
 3^e Compagnie.
 P. de Fives.
 P. de Fontenoy.
 Caserne Malus.
 P. de la Halle.
 P. de la Baignerie.
 Caserne Malus.
 Id.
 P. de Flandre.
 P. du Mouton.
 1^{re} Compagnie.
 P. de Fives.

AOÛT

1 1 h. 10 s. Bruynooghe, rue de Lens, 24, feu de cave..... 1
 5 6 h. 55 s. Diot, rue Nicolas-Leblanc, 59, feu de magasin..... 1
 9 8 h. 50 m. Bauchez, rue de Flandre, 32, feu de cheminée.....
 10 3 h. 55 m. Locoge et Rochart, rue de Douai, 101, feu d'ateliers..... 2 1
 10 5 h. s. Tack, tourneur, rue du Bois, 8, feu de grenier.....
 14 9 h. s. V^e Gatgel, rue de Rivoli, 4, feu de cheminée.....
 18 11 h. 15 m. Huot, camionneur, rue du Marché, 87, secours à un ouvrier.....
 26 9 h. 40 s. Weber, façade de l'Esplanade, explosion d'une lampe à pétrole.....

Caserne Malus.
 Id.
 P. de Flandre.
 4^e Compagnie.
 P. de St-Maurice.
 P. de Fives.
 P. de Flandre.
 P. du champ de foire.

DATES	HEURES	NOMS, DEMEURE DES INCENDIÉS ET NATURE DU SINISTRE	DÉVIDOIRS	POMPES A VAPEUR	POMPES A BRAS	PERSONNEL
27	1 h. 55 s.	Debaucher, quai de l'Ouest, secours à un noyé.....				P. de Canteleu.
29	4 h. 55 s.	Dansette, filateur, rue Auber, 4, feu de séchoir.....				P. d'Isly.
31	8 h. m.	Delevoye, rue de l'Entrepot, 10, feu de linge.....				P. de la Halle.
SEPTEMBRE						
2	8 h. 25 m.	Charles Lebrun, rue St-Genois, 13, feu de cheminée.....				P. du Mouton.
6	4 h. 10 s.	Clevers, rue Buffon, 7, feu de cheminée.....				P. de Fontenoy.
7	3 h. s.	Devos, secours à un ouvrier blessé.....				Caserne Malus.
15	9 h. 45 s.	Rue du Curé St-Etienne, fausse alerte.....				1 ^{re} compagnie.
18	10 h. 20 s.	Dansette, filateur, rue Auber, 4, feu de séchoir.....				P. d'Isly.
19	11 h. 20 s.	Ollier, rue Jean-Roisin, 7, feu de cheminée.....				P. de la Mairie.
21	10 h. 08 s.	Candelez, rue de Juliers, 14, feu de chambre.....	1			P. de Flandre.
23	5 h. 45 m.	Théâtre Municipal, fausse alerte.....				2 ^e compagnie.
23	1 h. 15 s.	Sauvetage d'un enfant tombé dans la Basse-Deûle.....				P. de la Halle.
25	6 h. 45 s.	Henri Boutry, rue de Fives, 33, feu de plancher.....				P. du Mouton.
27	2 h. 25 s.	Staub-Guyer, rue du Bombardement, 1, feu de déchets.....	1			Id.
28	4 h. 40 s.	Dewacht, rue de la Baignerie, 16, feu de cheminée.....				P. de la Baignerie.
OCTOBRE						
2	3 h. 08 m.	Marchand, rue de Fives, feu de bâtiment.....	4	1		2 ^e compagnie.
2	7 h. 25 m.	Compagnie continentale du Gaz, feu de goudron.....				1 ^{re} compagnie.
20	10 h. 55 m.	Cavro, place de l'Arbonnoise, feu de cheminée.....				P. d'Isly.
22	12 h. 40 m.	Secours à un noyé.....				P. de Canteleu.
24	12 h. 20 s.	Beuck, rue de la Halloterie, 7, feu de cheminée.....				P. de la Baignerie.

22 12h.40m. Secours à un noyé
 24 12h.20s. Beuck, rue de la Halloterie, 7. feu de cheminée.....

P. d'Isly.
 P. de Cantelou.
 P. de la Baignerie.

25 11h.55m. Wiseux, rue de Paris, 84, feu de cheminée.....
 25 5 h. 10 s. Barrois, filateur, rue de Bouvines, 18, feu de coton
 25 5 h. 40 s. Masse, rue de la Glacière, 1, feu de paille.....
 31 2 h. 50 s. Hospice Général, inondation des caves.....

P. du Mouton.
 P. de Fives.
 P. de St-Maurice.
 Caserne Malus.

NOVEMBRE

1 9 h. 05 m. Mousset, rue de la Halloterie, 13, feu de cheminée.....
 6 6 h 35 s. Dequequier, rue de Paris, 166, fausse alerte.....
 11 5 h. 50 s. Ployart, rue du Marché-aux-Bêtes, 16, explosion d'une lampe à pétrole.....
 12 9 h. 25 m. Lemaitre-Demeestère, rue des Buisses, 19, feu de bâtiment.....
 12 7 h. 50 s. Paillez, rue Solférino, 149, feu de cheminée.....
 13 7 h. 45 m. Alfred Pierre, rue du Court-Debout, feu de cheminée.....
 14 6 h. 15 s. Guelton, rue du Faubourg-de-Roubaix, feu de cheminée.....
 14 7 h. s. Daubigny, rue de la Barre, 13, feu de plancher.....
 14 8 h. 32 s. Waniez, rue des Augustins, 17, feu de cave.....
 15 5 h. 10 m. H. Delange, rue Montaigne, 18, feu d'effets.....
 15 6 h. 50 m. Beucque, rue de la Halloterie, 7. feu de cheminée.....
 16 8 h. 30 m. Béghin, rue d'Anjou, 19, feu de cheminée.....
 16 6 h. 33 s. Lancelle, épicier, rue Philippe-de-Comines, 31, feu de paille.....
 26 11h.15m. Delmotte-Decroix, rue des Ponts-de-Comines, 26, feu de cheminée.....
 26 6 h. 50 s. Delattre Père et Fils, filateurs, rue de Juliers, 114, feu d'atelier.....
 27 6 h. 45 s. Bouillon, rue Nationale, 78, feu de cheminée.....
 28 2 h. 05 s. Carlier Frères, rue Caumartin, 16, feu de cave.....
 30 7 h. 28 m. Boutry-Droulers, rue Belle-Vue, 56, feu de cave.....

P. de la Baignerie.
 P. du Mouton
 P. de la Halle.
 2^e compagnie.
 P. de Flandre.
 P. du Mouton.
 P. de St-Maurice.
 P. de la Baignerie.
 P. du Mouton.
 P. de Fontenoy.
 P. de la Baignerie.
 P. de la Halle.
 P. de Fontenoy.
 P. de la Mairie.
 3^e compagnie.
 P. de la Baignerie.
 Caserne Malus.
 Id.

DÉCEMBRE

1 3 h. 30 m. Grémaux, plombier, rue d'Inkermann, 9, feu d'atelier.....
 1 9 h. 05 m. Casier, rue de Bône, 12, feu de chiffons.....
 7 3 h. 45 m. Leroy, entrepreneur, rue Philippe-de-Comines, feu de baraque.....

1^e et 3^e compagnies.
 P. de Flandre.
 P. de Fontenoy.

DATES	HEURES	NOMS, DEMEURE DES INCENDIÉS ET NATURE DU SINISTRE	DÉVIDEURS	POMPES A VAPEUR	POMPES A BRAS	PERSONNEL
7	5 h. 25 s.	J. Vandame, brasseur, square Dutilleul, feu de grenier	1			P. de la Baignerie.
8	12h. 22s.	Dechau, place Richebé, 4, feu de graisse				Caserne Malus.
10	1 h. s.	A. Duthoit, rue du Faubourg-de-Roubaix, 79, feu de hangar				P. de St-Maurice.
11	8 h. 45 s.	Wouters, rue Royale, 16, feu de cave				P. de la Baignerie.
14	7 h. 15 s.	V ^e Delanquesaing, rue de l'Hôpital-Militaire, feu de cheminée				Id.
16	12h. 15s.	Verbeke, tailleur, rue Royale, 22, feu de plancher				Id.
16	9 h. 20 s.	Delebart, rue des Stations, réquisition pour échappement de vapeur				P. d'Isly.
17	6 h. 07 m.	J.-B. Tanghe, rue du Faubourg-de-Tournai, feu de cheminée				P. de Fives.
17	8 h. 47 s.	Nobis, cabaretier, rue de Juliers, 89, feu de chambre				P. de Flandre.
18	4 h. 38 s.	Crédit Lyonnais, rue Nationale, 28, feu de cheminée				P. de la Mairie.
18	5 h. 20 s.	Desmazières, boulevard de la Liberté, 165, feu de cheminée				Caserne Malus.
20	4 h. 45 s.	Delannoy, cabaretier, place de Gand, 32, feu de plancher	1			P. de la Halle.
20	6 h. 35 s.	Pollet, rue Boittelle, feu de baraque	1			Caserne Malus.
20	10h. 10s.	Delétré, rue St-Genois, 13, feu de cheminée				P. du Mouton.
24	6 h. s.	Leclercq, rue de Mulhouse, 14, feu de cheminée				P. de Fontenoy.
26	1 h. 05 s.	Sauvage, rue du Vieux-Marché-aux-Chevaux, feu de cheminée				P. de la Mairie.
27	4 h. 35 s.	Bocquet, place St-Martin, 7, feu de cheminée				P. de la Halle.
28	2h. 25 m.	Bériot, fabricant de céruse, rue de Belle-Vue, 64, feu de paille	1			P. de Fives.
28	6 h. 25 s.	Hotel de la Préfecture du Nord, feu de cheminée				P. de la Mairie.

Alimentation :
Prisée de la Saint-Remy servant au règlement
des fermages payables en nature :

		PRIX GÉNÉRAUX		
		1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	3 ^e qualité
<i>Marché du 26 Septembre 1894</i>				
BLÉ BLANC.....	l'hectolitre.	14 »	13 »	12 »
BLÉ ROUX.....	»	13 »	12 »	10 »
SEIGLE.....	»	9 »	8 50	» »
AVOINE.....	le quintal..	16 »	15 »	14 »
FÈVES.....	l'hectolitre.	16 »	15 50	» »
<i>Marché du 3 Octobre 1894</i>				
BLÉ BLANC.....	l'hectolitre.	15 »	14 »	13 »
BLÉ ROUX.....	»	13 »	12 »	10 »
SEIGLE.....	»	9 »	8 50	» »
AVOINE.....	le quintal..	16 »	15 »	14 »
FÈVES.....	l'hectolitre.	16 »	15 50	» »
<i>Marché du 10 Octobre 1894</i>				
BLÉ BLANC.....	l'hectolitre.	14 »	13 »	12 »
BLÉ ROUX.....	»	12 50	11 50	10 »
SEIGLE.....	»	9 »	8 50	» »
AVOINE.....	le quintal..	15 50	14 50	13 50
FÈVES.....	l'hectolitre.	16 »	15 50	» »

b. — Moyennes déterminées par les produits des blés vendus sur les marchés des 5, 12 et 19 Décembre 1894 :

VILLES	BLÉ BLANC		BLÉ ROUX	
		k.		k.
Lille.....	»	» »	»	» »
Armentières.....	1	76 033	»	» »
Bailleul.....	1	77 996	»	» »
Bergues.....	1	76 055	»	» »
Bourbourg.....	48	3.735 984	228	16.957 044
Cambrai.....	»	» »	»	» »
Douai.....	700	50.827 000	»	» »
Hazebrouck.....	1	77 066	»	» »
Orchies.....	228	16.881 120	»	» »
Arras.....	1.927	142.769 503	2.869	208.108 653
Totaux....	2,907	214.520 757	3.097	225.065 697
Poids moyen....		73 k. 794		72 k. 672

Poids moyen du blé blanc 73 k. 794, dont les 2/3 49 k. 196

» » roux 72 k. 672, dont le 1/3 24 22 1/2

Ensemble. 73 k. 420

A déduire, évaporation à la mouture 1 »

Poids moyen d'un hectolitre de blé. 72 k. 420

Pain blanc 25 % de 72 k. 420 = 18 k. 168 à ajouter comme rendement à 72 k. 420 = 90 k. 840.

Pain de ménage 30 % de 72 k. 420 = 21 k. 726 à ajouter comme rendement à 72 k. 420 = 94 k. 146.

c. — Cours moyens des denrées :

DÉSIGNATION DES OBJETS	PRIX MOYENS DE												MOYENNE ANNUELLE
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	
Blé blanc.... l'hect.	Fr. C. 16 10	Fr. C. 15 94	Fr. C. 15.50	Fr. C. 15 50	Fr. C. 15 40	Fr. C. 15 40	Fr. C. 15 50	Fr. C. 15 20	Fr. C. 14 »	Fr. C. 14 »	Fr. C. 14 92	Fr. C. 15 50	Fr. C. 15 24
» roux..... »	15 60	15 45	15.12	15 »	15 »	15 »	15 25	14 20	13 »	12 70	13 97	14 50	14 54
Seigle..... quint.	15 75	15 25	15 25	15 37	15 25	14 50	13 50	12 40	11 87	11 80	12 37	13 10	13 86
Fèves..... »	23 »	22 »	22 »	22 75	23 »	22 25	21 75	21 »	20 75	18 75	18 50	18 »	21 17
Avoine..... »	20 20	19 88	21 »	22 12	22 50	22 50	20 50	18 75	17 25	14 70	16 »	15 75	19 23
Orge..... »	14 25	14 25	14 50	14 50	13 50	13 38	12 88	12 30	12 10	12 10	12 25	12 25	13 17
Haricots..... l'hect.	24 »	24 »	25 »	27 75	29 »	30 »	29 »	»	28 »	33 40	34 75	30 75	28 73
Pommes de terre q ^{tal}	6 »	7 12	7 »	7 »	9 80	10 87	7 75	6 70	7 75	8 70	9 50	10 12	8 16
Paille..... 750 kilog.	108 »	112 50	106 25	103 75	99 »	90 »	80 »	82 »	65 »	60 »	60 »	65 »	86 05
Foin..... »	149 »	160 »	156 25	153 75	148 75	145 »	135 »	122 »	108 75	105 »	105 »	110 »	133 07
Pain de ménage. kil	0 26	0 25	0 25	0 25	0 25	0 25	0 26	0 26	0 24	0 24	0 24	0 25	0 25
Pain blanc..... »	0 30	0 30	0 30	0 30	0 29	0 29	0 30	0 30	0 28	0 28	0 28	0 29	0 29
Pain de gruau... »	0 32	0 32	0 32	0 32	0 31	0 31	0 31	0 31	0 31	0 31	0 31	0 32	0 31
Farine 1 ^{re} qual., q ^{tal}	27 90	28 »	27 75	27 50	26 60	26 60	26 50	26 »	26 »	26 »	26 90	27 31	26 88
VIANDES													
Bœuf, 1 ^{re} qual., kilog	1 62	1 64	1 65	1 72	1 83	1 86	1 84	1 85	1 84	1 81	1 79	1 79	1 77
» 2 ^e » »	1 52	1 54	1 55	1 62	1 73	1 76	1 74	1 75	1 74	1 71	1 69	1 69	1 67
» 3 ^e » »	1 15	1 17	1 18	1 24	1 33	1 36	1 34	1 35	1 34	1 31	1 29	1 29	1 28
Vache, 1 ^{re} qual., »	1 52	1 54	1 55	1 67	1 73	1 76	1 74	1 75	1 74	1 71	1 69	1 69	1 67
» 2 ^e » »	1 42	1 44	1 45	1 52	1 63	1 66	1 64	1 65	1 65	1 61	1 59	1 59	1 57
» 3 ^e » »	1 10	1 12	1 13	1 19	1 24	1 26	1 24	1 25	1 24	1 21	1 19	1 19	1 20
Taureau, 1 ^{re} » »	1 40	1 44	1 45	1 52	1 68	1 73	1 69	1 70	1 69	1 66	1 64	1 65	1 61
» 2 ^e » »	1 30	1 34	1 35	1 42	1 58	1 63	1 59	1 60	1 59	1 56	1 54	1 55	1 51
» 3 ^e » »	1 10	1 12	1 13	1 19	1 24	1 26	1 24	1 25	1 24	1 21	1 19	1 19	1 20
Veau, 1 ^{re} » »	2 24	2 21	2 21	2 22	2 22	2 10	2 10	2 09	2 24	2 30	2 34	2 35	2 22
» 2 ^e » »	2 09	2 06	2 06	2 07	2 05	1 95	1 95	1 98	2 09	2 15	2 19	2 20	2 07
» 3 ^e » »	1 69	1 66	1 66	1 67	1 73	1 65	1 69	1 75	1 88	1 97	2 04	2 05	1 79
Mouton, 1 ^{re} » »	1 87	1 90	1 90	2 02	2 15	2 15	2 15	2 15	2 16	2 17	2 12	2 10	1 99
» 2 ^e » »	1 77	1 80	1 80	1 92	2 05	2 05	2 05	2 05	2 05	2 05	2 02	2 »	1 89
Porc, 1 ^{re} qual., »	1 47	1 50	1 52	1 56	1 60	1 60	1 60	1 65	1 65	1 62	1 56	1 46	1 57
» 2 ^e » »	1 42	1 45	1 47	1 50	1 55	1 55	1 55	1 60	1 60	1 57	1 51	1 41	1 52
» 3 ^e » »	1 37	1 40	1 42	1 45	1 50	1 50	1 50	1 50	1 50	1 52	1 46	1 36	1 47

Les prix des viandes ci-dessus sont ceux payés à l'abattoir ; pour les viandes à la cheville, les prix moyens de l'année ont été les suivants :

BŒUF	VACHE	TAUREAU
1 ^{re} qualité kil. 1.65	1 ^{re} qualité kil. 1.54	1 ^{re} qualité kil. 1.44
2 ^e » » 1.55	2 ^e » » 1.44	2 ^e » » 1.34
MOUTON	VEAU	PORC
1 ^{re} qualité kil. 1.95	1 ^{re} qualité kil. 2.07	1 ^{re} qualité kil. 1.52
2 ^e » » 1.85	2 ^e » » 1.95	2 ^e » » 1.42

HUILE DE COLZA ÉPURÉE

Prix unique 59 francs.

Cours publics. -- Langues étrangères. Programme.

Ces cours s'ouvriront le mardi 22 octobre 1895.

Pour les hommes : à l'ancienne École supérieure, entrée par la rue à Fiens ;

Pour les dames : à l'École supérieure, boulevard de la Liberté, 97.

Ils auront lieu savoir :

COURS DES DAMES :

Anglais. — Cours élémentaire : M. Caudrelier, les mardis et samedis, à sept heures du soir.

Cours supérieur : M. Hirsch d'Aubyn, les mardis et samedis, à sept heures du soir.

Allemand. — Cours élémentaire : M. Speder, les mercredis et vendredis, à sept heures du soir.

Cours supérieur : M. Rohmer, les mercredis et vendredis, à sept heures du soir.

COURS DES HOMMES :

Anglais. — Cours élémentaire : M. Caudrelier, les mardis et samedis, à huit heures du soir.

Cours supérieur : M. Hirsch d'Aubyn, les mardis et samedis, à huit heures du soir.

Allemand. — Cours élémentaire : M. Speder, les mercredis et vendredis, à huit heures du soir.

Cours supérieur : M. Rohmer, les mercredis et vendredis, à huit heures du soir.

A la fin de l'année scolaire, il sera délivré, à tout élève qui en fera la demande, un certificat constatant pendant combien de temps et avec quel degré d'assiduité il a suivi les cours.

Le registre d'inscription sera déposé dans la salle des cours.

Vu et approuvé :	Hôtel-de-Ville, le 11 octobre 1895.
<i>L'adjoint délégué,</i>	<i>Le Maire de Lille,</i>
C. VIOLLETTE, Adjoint.	GÉRY LEGRAND.

Marchés aux bestiaux et Abattoir. — Statistique
pour 1894.

1^{re} PARTIE. — Marché aux bestiaux

Les marchés hebdomadaires (*Lundi, les porcs et les veaux ; Mercredi, le gros bétail, les moutons et les veaux*) pour les animaux de boucherie, en 1894, ont donné mensuellement les résultats consignés dans le tableau ci-après.

Etat des bestiaux exposés aux Marchés et leur destination

MOIS	Nombre de marchés	BŒUFS			VACHES			TAUREAUX			VEAUX			MOUTONS			PORCS		
		exposés en vente	vendus pour		exposées en vente	vendues pour		exposés en vente	vendus pour		exposés en vente	vendus pour		exposés en vente	vendus pour		exposés en vente	vendus pour	
			l'Abattoir de Lille	le dehors ou rayon d'approvis.		l'Abattoir de Lille	le dehors ou rayon d'approvis.		l'Abattoir de Lille	le dehors ou rayon d'approvis.		l'Abattoir de Lille	le dehors ou rayon d'approvis.		l'Abattoir de Lille	le dehors ou rayon d'approvis.		l'Abattoir de Lille	le dehors ou rayon d'approvis.
Janvier.....	5	1061	734	327	1474	373	1101	359	257	102	1145	908	237	581	341	240	710	423	287
Février.....	4	633	476	157	1115	352	763	243	128	115	945	799	146	413	315	98	589	401	188
Mars.....	4	593	437	156	1131	337	794	284	132	152	1092	861	231	442	195	247	261	181	80
Avril.....	4	522	361	161	1321	322	999	221	108	113	1388	1035	353	79	75	4	244	146	98
Mai.....	5	638	464	174	1262	352	910	363	211	152	1709	1247	462	329	259	70	129	60	69
Juin.....	4	498	355	140	894	165	729	253	134	119	1501	1047	454	190	85	105	123	44	79
Juillet.....	4	514	304	210	996	238	758	98	33	63	1343	1000	343	62	60	2	98	91	7
Août.....	5	822	455	367	1218	275	943	69	37	32	1512	1137	37	145	95	50	87	39	48
Septembre....	4	874	435	439	1094	195	899	75	46	29	892	687	205	253	139	114	37	»	37
Octobre.....	5	980	476	504	1818	462	1356	34	19	15	1003	874	129	458	302	156	28	4	24
Novembre....	4	664	318	346	1519	361	1158	50	28	22	824	712	112	435	334	101	51	11	40
Décembre....	4	677	447	230	1141	231	910	95	59	36	755	671	84	357	210	147	84	14	70
TOTAUX....	52	8473	5262	3211	14983	3663	11320	2144	1194	950	14109	10978	3131	3744	2410	1334	2441	1414	1027

Cet état démontre qu'il a été exposé en 1894, sur notre marché : 8,473 bœufs, 14,983 vaches et 2,144 taureaux, ensemble 25,600 têtes de gros bétail, soit 7,967 têtes en moins qu'en 1893 et 4,964 en moins qu'en 1892.

La moyenne des marchés a été de 492 têtes (645 en 1893 et 587 en 1892). Le plus fort marché a été de 723 têtes, et le plus faible de 339.

Le marché aux veaux est en diminution de 3,437 têtes sur l'année précédente; le marché aux moutons, comme celui des porcs, donne des chiffres de beaucoup inférieurs à 1893, à cause de la fermeture des frontières.

Voici, du reste, un aperçu qui facilitera les comparaisons entre les marchés de 1893 et ceux de 1894 pour les différents animaux de boucherie :

<i>Exposés au marché en 1893</i>	<i>Différences pour 1894</i>	<i>Vendus pour le dehors en 1893</i>	<i>Différences pour les desti- nations en 1894</i>	
			<i>P. le dehors</i>	<i>P. la ville</i>
Bœufs..... 13.762	En — 5.289	6.279	En — 3.068	En — 2.221
Taureaux.... 3.146	En — 1.002	1.166	En — 216	En — 786
Vaches..... 16.659	En — 1.676	13.276	En — 1.956	En + 280
Veaux..... 17.546	En — 3.438	3.632	En — 501	En — 2.936
Moutons.... 10.256	En — 6.512	4.265	En — 2.931	En — 3.581
Porcs..... 4.265	En — 6.791	3.660	En — 2.633	En — 4.158

L'approvisionnement du marché, ainsi que l'abattoir, pris dans son ensemble, s'est approximativement composé comme suit :

Gros bétail. — Comme les années précédentes le tiers de bœufs venait du marché de la Villette, nivernais en grand nombre, les autres de races diverses. Les deux autres tiers étaient des bœufs provenant du Nord (pays d'Avesnes), du Pas-de-Calais, de la Somme et de la Normandie.

Les vaches : de l'arrondissement de Lille (race flamande et hollandaise), du Pas-de-Calais, de la Somme, du Nord, de la Normandie et de la Villette (races diverses).

Les taureaux : du Nord (du Cambrésis principalement), du Pas-de-Calais, de la Somme et de la Villette.

Moyennes mensuelles des prix aux cent kilogrammes sur pied ou poids vif, des bestiaux vendus sur les marchés hebdomadaires de Lille (d'après la mercuriale officielle).

MOIS	BŒUFS		VACHES		TAUREAUX		VEAUX		MOUTONS		PORCS	
	1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	1 ^{re} qualité	2 ^e qualité
	F.	F.	F.	F.	F.	F.	F.	F.	F.	F.	F.	F.
Janvier	95 »	85 »	85 »	75 »	75 »	65 »	140 »	125 »	95 »	85 »	105 »	100 »
Février	97 »	87 »	87 »	77 »	78 »	68 »	135 »	120 »	100 »	90 »	110 »	105 »
Mars.....	98 »	88 »	88 »	78 »	79 »	69 »	135 »	120 »	100 »	90 »	110 »	105 »
Avril.....	104 »	94 »	94 »	84 »	85 »	75 »	140 »	125 »	110 »	100 »	115 »	110 »
Mai.....	112 »	102 »	102 »	92 »	97 »	87 »	125 »	110 »	110 »	100 »	115 »	110 »
Juin.....	109 »	99 »	99 »	89 »	94 »	84 »	125 »	110 »	105 »	95 »	115 »	110 »
Juillet.....	107 »	97 »	97 »	87 »	93 »	83 »	130 »	115 »	105 »	95 »	120 »	115 »
Août.....	107 »	97 »	97 »	87 »	93 »	83 »	130 »	115 »	115 »	105 »	120 »	115 »
Septembre.....	108 »	98 »	98 »	88 »	92 »	82 »	140 »	125 »	105 »	95 »	120 »	115 »
Octobre.....	104 »	94 »	94 »	84 »	90 »	80 »	145 »	130 »	110 »	100 »	120 »	115 »
Novembre.....	103 »	93 »	93 »	83 »	90 »	80 »	150 »	135 »	105 »	95 »	115 »	110 »
Décembre.....	103 »	93 »	93 »	83 »	90 »	80 »	145 »	130 »	100 »	90 »	110 »	105 »
MOYENNE DE L'ANNÉE.	104 »	94 »	94 »	84 »	88 »	78 »	136 60	121 60	105 »	95 »	114 70	109 70
POUR COMPARAISON AVEC LES MOYENNES												
En 1893.....	92 »	82 »	83 »	73 »	76 »	66 »	127 »	112 »	96 »	86 »	103 »	97 »
En 1892.....	95 »	85 »	85 »	75 »	77 »	67 »	120 »	114 »	96 »	86 »	104 »	99 »

Il y a lieu d'observer, ainsi que je l'ai déjà fait antérieurement, que la *Mercuriale officieuse* de Lille n'entend par première qualité que les animaux tout à fait d'*extra choix*, et qu'elle range dans la deuxième qualité ceux de *très belle qualité ordinaire*.

Indépendamment des prix sur pied des animaux, la *Mercuriale officieuse* donne aussi les prix de revient de la viande, octroi compris (10 fr. aux 100 kilogrammes), qu'ils ont fournie, selon notre mode d'habillage, déduction faite du cuir, du suif et des abats et issues (cinquième quartier).

C'est ainsi que nous avons pu établir pour l'année 1894, aux 100 kilogrammes, les moyennes de prix ci-dessous, en n'oubliant pas toutefois que le bas prix des éléments (sauf les abats) du cinquième quartier fait que la viande est relativement bien plus chère que l'animal sur pied.

PREMIÈRE QUALITÉ (extra-choix)

	Prix des animaux sur pied ou poids vif, sans octroi.	Prix de revient de leur viande, octroi compris.
	FR.	FR.
Bœufs	104 »	177 »
Vaches	94 »	167 »
Taureaux	88 »	160 »
Veaux	136 »	221 »
Moutons	105 »	207 »
Porcs	114 »	157 »

DEUXIÈME QUALITÉ (très belle qualité ordinaire)

Bœufs	94 »	167 »
Vaches	84 »	157 »
Taureaux	78 »	150 »
Veaux	121 »	206 »
Moutons	95 »	197 »
Porcs	109 »	152 »

2^m^e PARTIE. — **Abattoir.**

Le mouvement dans l'Abattoir a été :

**Bestiaux entrés directement à l'Abattoir sans passer
par le Marché.**

MOIS	Bœufs	Taureaux	Vaches	Veaux	Moutons	Porcs
Janvier	182	204	181	482	7.175	2.016
Février	274	332	214	588	5.485	1.311
Mars.....	217	265	160	573	5.360	1.335
Avril	299	480	467	1.125	4.413	1.167
Mai	84	354	173	954	3.450	1.276
Juin.....	201	377	349	1.168	3.371	1.334
Juillet.....	574	408	320	1.520	2.626	1.248
Août.....	370	298	280	840	3.832	1.418
Septembre...	567	204	409	927	5.139	1.390
Octobre	504	136	224	432	6.177	1.425
Novembre ...	490	147	343	463	5.645	1.492
Décembre....	477	265	354	567	6.014	1.504
TOTAUX.....	4.239	3.470	3.474	9.648	58.687	16.916
En 1892, il y avait eu :						
	6.583	3.421	3.369	11.667	60.464	21.131
D'où cette différence pour 1892 en :						
	—	+	+	—	—	—
	2.344	49	105	2.019	1.777	4.215

De tous bestiaux abattus, dont on va voir l'état plus loin, il n'est donc passé par le marché que :

- Les quarante-sept centièmes de gros bétail,
- Les cinquante-trois centièmes de veaux,
- Les quatre centièmes de moutons,
- Et les sept centièmes de porcs.

Soit diminution, sur 1893, de deux centièmes sur le gros bétail, d'un centième sur les veaux, de cinq centièmes sur les moutons et de treize centièmes sur les porcs.

Bestiaux abattus en 1894.

MOIS	Bœufs	Taureaux	Vaches	Veaux	Moutons	Porcs	Chevaux
Janvier.....	916	461	554	1.390	7.516	2.439	144
Février....	750	460	566	1.387	5.800	1.712	120
Mars.....	654	397	497	1.434	5.555	1.516	114
Avril.....	660	588	789	2.160	4.488	1.313	90
Mai.....	548	565	525	2.201	3.709	1.336	108
Juin.....	556	511	514	2.215	3.456	1.378	90
Juillet.....	878	443	558	2.520	2.686	1.339	60
Août.....	825	335	555	1.986	3.927	1.457	72
Septembre.	1.002	250	604	1.614	5.278	1.390	96
Octobre....	980	155	686	1.306	6.479	1.429	90
Novembre..	808	175	704	1.175	5.979	1.503	120
Décembre..	924	324	585	1.238	6.224	1.518	132
TOTAUX..	9.501	4.664	7.137	20.626	61.097	18.330	1.236

En 1893, c'était :						
14.066	6.752	5.433	25.581	66.823	26.823	1.200
Différence pour 1894, en :						
—	—	+	—	—	—	+
4.565	2.088	1.704	4.955	5.726	8.493	36

Produits en viandes, abats, issues et graisses comestibles dans l'Abattoir :

ESPÈCES	Quantités de têtes abattues	Poids moyen en viande kil.	Poids total en viande kil.	ABATS ET ISSUES					GRAISSES comestibles pour Lille kil.
				Poids moyen en abats et issues kil.	Poids total en abats et issues kil.	Poids pour Lille avec octroi kil.	Poids pour Lille non soumis aux droits d'octroi kil.	Poids pour le dehors kil.	
Bœufs et Taureaux	14.165	315	4.461.975	40	852.080	213.412	346.442	292.226	47.244
Vaches	7.137	250	1.784.264						
Veaux	20.626	70	1.443.820	6	123.756	44.545	»	79.211	3.953
Moutons	61.097	25	1.527.425	6	356.582	35.455	275.368	55.759	783
Porcs	18.330	85	1.558.070						
Chevaux	1.236	290	358.440						
TOTAUX	122.591		11.133.994		1.342.418	293.412	621.810	427.196	51.980
En 1893, on avait.	146.678		13.391.156						
	en moins		en moins						
Différence pr 1894.	24.087		2.257.162						

La différence en moins de 24,087 têtes abattues et la diminution qui en résulte de 2,257,162 kilogrammes de production de viande s'applique à 4,949 têtes de gros bétail, 4,955 veaux, 5,726 moutons et 8,493 porcs abattus en moins, en tenant compte des 36 chevaux abattus en plus.

Mais toutes les viandes produites par les abattages dans l'Abattoir ne restent pas à Lille ; il y en a qui sont exportées.

Le tableau ci-dessus et celui qui suit permettront d'établir les quantités qui ont été destinées à la *ville* et celles qui sont sorties *pour le dehors*.

Viandes introduites en Ville en quittances.

MOIS	Viande de boucherie	Viande de porc	Abats	Graisses	Sommes	Viande de cheval
	kil.	kil.	kil.	kil.		
Janvier	618.687	118.129	29.246	6 084	75.570 48	La viande de cheval n'est pas soumise aux droits d'octroi. La Ville ne perçoit qu'une taxe d'aba- tage de 8 fr. par tête.
Février	535.214	17.258	22.722	4.934	62.729 12	
Mars.....	536.221	13.239	28.077	7.239	62.787 42	
Avril	552.087	67.131	25.534	4.166	63.490 93	
Mai.....	541.062	60.003	25.748	4 063	61.679 29	
Juin	500.216	50.905	21.295	2.960	56.385 05	
Juillet.....	552.085	55 177	19.864	3.172	61.942 67	
Août.....	518.623	62.741	21.524	3.353	59.448 47	
Septembre.....	490.851	57.399	23.806	4.415	56.325 41	
Octobre.....	520.885	50.053	25.827	4.748	58.718 54	
Novembre.....	524.062	45.958	25.451	4.206	58.569 73	
Décembre.....	541.356	40.312	24.318	3.640	59.638 06	
TOTAUX.....	6.431.349	758.305	293.112	51.980	737285 17	
Total général des viandes, non compris les abats et la graisse..	7.648.094 kil.					

De l'examen des deux états précédents, il résulte que :

sur 11.133 994 kilog. de viande obtenus à l'abattoir,
7.648.094 » » sont restés en ville

et qu'il reste 3.485 900 » » pour l'exportation,

soit, pour l'exportation de Lille, une quantité de viande supérieure de 1.088.990 kilogrammes à celle de 1893.

**État récapitulatif des bestiaux abattus, de leur produit
en viande et de sa destination**

ESPÈCES	TÊTES ABATTUES	POIDS MOYEN en viande	POUR LILLE		EXPORTÉS	
			Quantité de têtes	Poids en viande	Quantité de têtes	Poids en viande
Taureaux, bœufs.	14.165	k. 315	7.781	k. 2.451.015	6.384	k. 2.010.960
Vaches	7.137	250	5.453	1.363.264	1.684	421.000
Veaux	20.626	70	17.986	1.259.020	2.640	184.800
Moutons	61.097	25	54.322	1.358.000	6.775	169.375
Totaux des viandes de boucherie.....				6.431.349		2.786.135
Porcs.....	18.330	85	8.921	758.305	9.409	799.765
Totaux des quantités.....			94.463		26.892	
Totaux des viandes de boucherie et de porc.				7.189.654		3.585.900
Report des viandes exportées.....				3.585.900		
Total.....				10.775.554		
Chevaux.....	1.236	290	1.236	358.440		
Totaux en quantités			122.591	95.699		
Total général des viandes obtenues.....				11.133.994		

Il résulte des tableaux ci-dessus qu'il est sorti de l'abattoir en 1894, pour l'exportation régionale, à l'état de viande : 8,068 bœufs, taureaux et vaches, 2,640 veaux, 6,775 moutons et 9.409 porcs, en tout 26,892 animaux sur un total de 121,355 abattus (soustraction faite des chevaux), et leur produit en viande représente le tiers environ de la production générale des viandes dans l'abattoir.

Infractions au règlement. — Il a été dressé en 1894, à l'Abattoir, six procès-verbaux : deux pour avoir paré des veaux au moyen de la soufflette, trois pour saignées abusives des veaux et un pour contravention au règlement de l'abattoir.

3^{me} PARTIE. — Hygiène alimentaire et police sanitaire.

Il a été saisi, en 1894, 86 animaux (135 en 1893), détaillés comme suit : 6 bœufs, 4 taureaux, 40 vaches, 7 veaux, 16 moutons, 5 porcs, 7 chevaux et un âne, représentant 15,534 kilos de viande (24,223 kilos en 1893).

Ces saisies ont été faites pour les motifs suivants : 12 cas pour fièvre et maigreur extrême, 22 pour corruption, 1 pour congestion pulmonaire 1 pour laderie, 2 pour morve chronique, 2 pour hydroémie, 1 pour leucocythémie, 2 pour infection purulente et 43 pour tuberculose.

Proportions de la tuberculose : $\frac{43 \times 1000}{41.928} = 1.02$ (en 1893, 0.75)

Bovidés abattus : 41.928

ou bien encore :

$$\frac{43 \times 1000}{21.302} = 2.00 \text{ (en 1893, 1.48)}$$

Police sanitaire. — En 1894, il a été constaté, tant sur le marché qu'à l'Abattoir, 25 cas de fièvre aphteuse, répartis comme suit : 17 bœufs et une vache provenant du marché de la Villette, 4 taureaux et une vache de Lambersart et 2 taureaux de Marcq-en-Barœul.

Tuberculose. — Il a été constaté à l'abattoir 43 cas, répartis comme suit : 1 bœuf, 1 taureau et 22 vaches du Nord, 1 taureau et 7 vaches du Pas-de-Calais, 1 bœuf, 2 taureaux et 3 vaches de la Villette, 1 bœuf et 1 taureau de la Somme, 1 bœuf de Seine-et-Oise, 1 vache de l'Oise et 1 de la Normandie.

Viandes foraines introduites en 1894

MOIS	BŒUFS	VACHES	TAUREAUX	VEAUX	MOUTONS	PORCS	CHÈVRES	ALOYAUX	POIDS MENSUEL en KILOGRAMMES
Janvier.....	3	80	2	125	1.304	700	74	904	78.463
Février.....	7	92	3	120	702	902	85	860	69.524
Mars.....	4	114	1	126	344	844	63	896	66.250
Avril.....	2	112	2	119	415	566	75	716	74.200
Mai.....	3	90	1	114	900	833	44	654	63.150
Juin.....	1	110	»	116	654	946	50	433	59.694
Juillet.....	2	96	4	122	312	563	63	514	62.202
Août.....	3	124	1	116	309	324	89	718	73.644
Septembre..	1	88	»	118	288	502	48	664	69.632
Octobre....	4	109	2	123	254	936	54	602	75.342
Novembre..	2	95	1	120	511	945	77	504	70.104
Décembre..	1	134	2	115	624	958	86	323	82.840
TOTAUX..	33	1.244	19	1.434	6.617	9.019	808	7.788	845.045

Saisies opérées sur les viandes foraines en 1894.

ESPÈCES D'ANIMAUX ABATS PRODUITS DE CHARCUTERIE	NOMBRE DE SAISIES OPÉRÉES	POIDS DES SAISIES	QUANTITÉ APPROXIMATIVE D'ANIMAUX SAISIS SUIVANT LES ESPÈCES
Bœufs ou vaches	54	5.904 k.	22 bœufs ou vaches.
Veaux	8	410	8 veaux.
Moutons	6	184	6 moutons.
Porcs	6	325	6 porcs.
Chèvres.	4	68	4 chèvres.
Abats divers	18	404	
Jambons	1	25	
Lard fumé	1	65	
Lard salé.	2	27	
Saucissons	3	25	
Viande de cheval.	3	150	
TOTAUX	106	7.587 k.	

CAUSES DE SAISIE

Les saisies ont eu pour cause :
 La putréfaction, la septicémie, le charbon, la tuberculose, le rouget,
 la maigreur, l'hydrohémie, etc., etc.

**Comestibles divers soumis à l'octroi et entrés dans la
ville de Lille en 1894.**

NATURE DES COMESTIBLES	Nombre de pièces	POIDS MOYEN de l'une	Poids total en kilos	Valeur en argent
Abats et issues.....			372.996	
Charcuteries diverses.....			127.567	
Pâtés divers			7.604	
Lapins domestiques.....	126.269	2.700		
Poulets, poules.....	243.861	2.000		
Dindons, oies, etc.....	11.103	5.000		
Pigeons.....	133.156	300		
Pilets, sarcelles.....	5.640	500		
Lièvres	11.578	3.000		
Lapins de garenne.....	19.578	1.000		
Chevreaux, sangliers			4.325	
Poisson vendu au Minck.....				781,204 »
Autres poissons.....			114.356	
Huitres	2.609.500			
Moules.....			4.218 hectolitres	

**Relevé des saisies opérées sur les comestibles exposés
en vente au Minck, dans les Halles et Marchés, pendant
l'année 1894.**

ESPÈCES DE COMESTIBLES	POIDS EN KILOS	QUANTITÉS EN NOMBRE
Maquereaux	2.300	
Harengs	3.808	
Crevettes	225	
Moules	4.480	
Rougets	195	
Merlans	525	
Soles	680	
Raies	270	
Cabillauds	350	
Saumons	115	
Anges de mer	440	
Turbots	115	
Brochets	50	
Anguilles	120	
Poissons d'eau douce	227	
Homards		270
Homards en boîte		150 boîtes
Langoustes		491
Huitres		5.775
Sardines		
Harengs-saurs		204 caisses
Melons		172
Cresson		
Poires	8.505	
Prunes diverses	1.200	
Oranges		26 caisses
Abricots et Cerises		37 paniers
Fromage Hollande	372	
» Gruyère		
Marrons		6 sacs
Crevettes en boîte		2.628 boîtes
Gibier		4 bourric.

Halles Centrales

Mouvement des viandes de provenance étrangère.

L'arrivage des viandes étrangères a augmenté, par suite des arrêtés interdisant l'entrée en France, des animaux des espèces bovine et porcine.

La Belgique nous a expédié :

2.344 moutons pesant ensemble	51 568 kilos
8.986 porcs	» 589.160 »
634 veaux	» 47.550 »

De la Plata, nous avons reçu 4.536 moutons pesant ensemble 99.792 kilos.

État-civil. — Statistique sanitaire du mois de Octobre 1895

Fournie au Ministère du Commerce et de l'Industrie, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886.

POPULATION : 200.325 habitants. — MARIAGES : 115. — DIVORCÉS : 3.

	LÉGITIMES		ILLEGITIMES		TOTAL		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	TOTAL
Naissances d'enfants vivants	»	»	»	»	»	»	431
Enfants mis en nourrice dans la commune	»	»	»	»	»	»	»
» hors la commune	»	»	»	»	»	»	»
Mort-nés	»	»	»	»	»	»	41

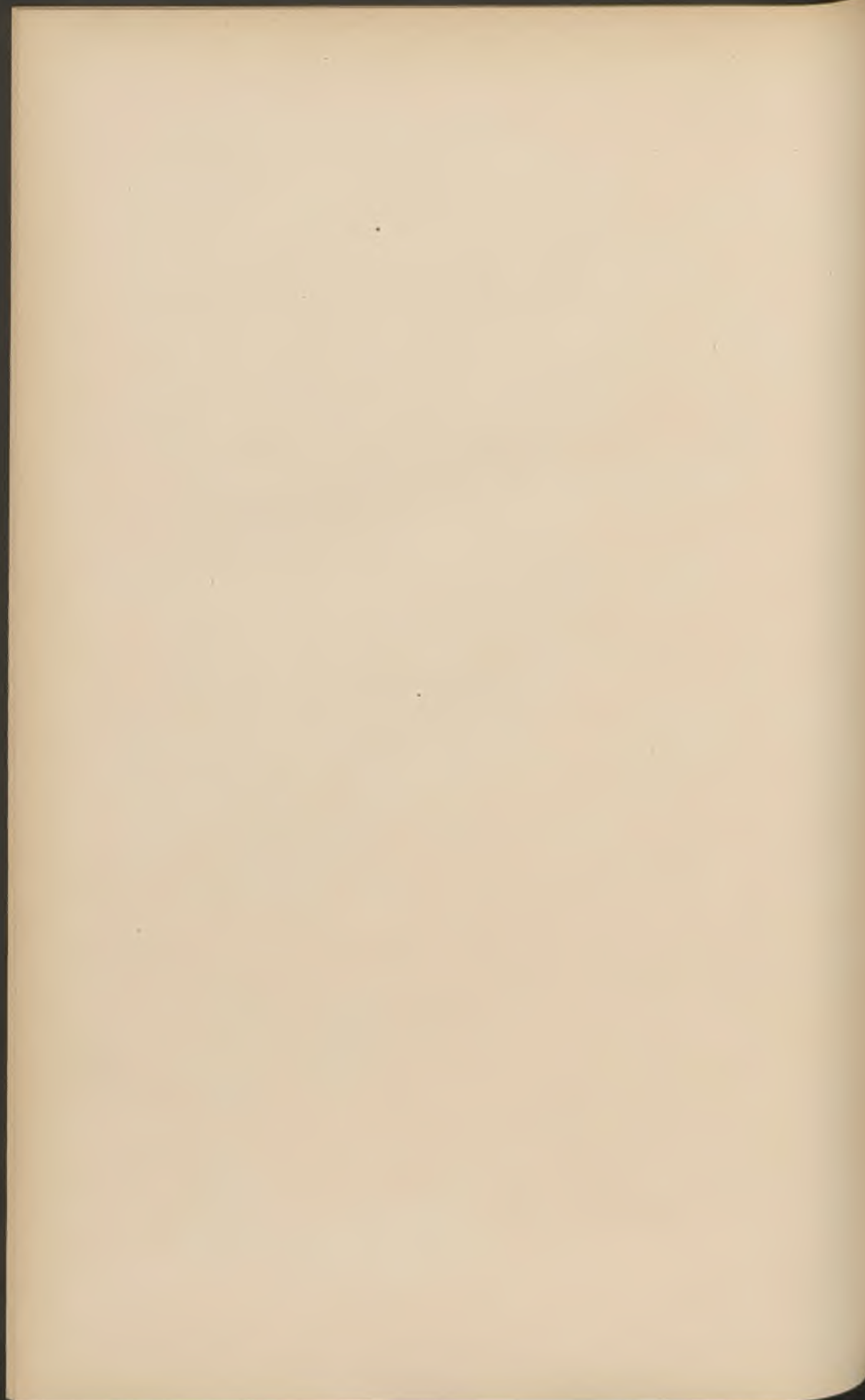
DÉCÈS SURVENUS SUR LE TERRITOIRE (*Mort-nés non compris*).

Nos d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins	De 1	De 20	De 40	De 60 ans	TOTAUX
		de 1 an	à 19 ans	à 39 ans	à 59 ans	et au-delà	
1	Fièvre typhoïde ou muqueuse.	»	4	3	»	»	7
2	Variole.	»	»	»	»	»	»
3	Rougeole.	»	»	»	»	»	»
4	Scarlatine.	»	»	»	»	»	»
5	Coqueluche.	1	5	»	»	»	6
6	Diphthérie — Croup — Angine couenneuse.	»	3	»	»	»	3
7	Phthisie pulmonaire.	»	10	31	6	5	52
8	Méningite tuberculeuse.	2	»	»	»	»	2
9	Autres tuberculeuses.	»	»	3	»	»	3
10	Cancer et autres tumeurs.	1	»	4	7	11	23
11	Méningite simple.	4	7	»	»	»	11
12	Congestion et hémorrhagie cérébrales.	»	»	3	3	7	13
13	Paralysie sans cause indiquée.	»	»	»	»	»	»
14	Ramollissement cérébral.	»	»	»	2	8	10
15	Maladies organiques du cœur.	»	»	3	3	7	13
16	Bronchite aiguë.	6	1	1	»	»	8
17	» chronique.	»	»	2	5	9	16
18	Pneumonie — Broncho-pneumonie.	5	2	»	2	7	16
19	Diarrhée gastro-entérite, dysenterie.	67	4	»	»	»	71
20	Choléra et maladies cholériques.	26	2	»	»	»	28
21	Fièvre et péritonite puerpérales.	»	»	3	»	»	3
22	Autres affections puerpérales.	1	»	»	»	»	1
23	Débilité congénitale et vice de conformation	13	1	»	»	»	14
24	Sénilité.	»	»	»	»	10	10
25	Suicides.	»	»	»	»	»	»
26	Autres morts violentes.	1	2	»	1	1	5
27	Autres causes de mort.	20	9	9	12	24	74
28	Causes restées inconnues.	»	»	»	»	»	»
	Total des décès.	147	50	62	41	89	339

VU :

Le Maire de Lille,

GÉRY LEGRAND



BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

Finances :

A. — Ouverture de crédits	266
B. — Emprunt de 1890. — 6 ^{me} tirage	267
C. — » Fixation du coupon	267

Déplacement de la rue des Grimarets : Convention	268
---	-----

Achats d'immeubles :

A. — Place du Concert, M. Corman	271
B. — Rue Lavoisier, consorts Ternoy	271

Ventes d'immeubles :

A. — Place VIII, M. Hallez	272
B. — » M ^{me} Morel	272
C. — » MM. Delefosse	272
D. — Rue Mourmant, MM Sadoine et Brunin	273

Adjudications :

A. — Habillement des gardes de nuit	273
B. — Asile de nuit, fournitures de couchage	273-274

Sapeurs-Pompiers : Nomination d'officier	274
---	-----

Conservatoire : Nomination de professeur	274
---	-----

Police :

A. — Création d'un neuvième commissariat	275
B. — Nomination d'un commissaire	275

Cours de filature et tissage : programme	276
---	-----

Caisse des Ecoles : Statistique pour 1894	278
--	-----

Contributions : Statistique pour 1894	280
--	-----

Cantines scolaires : Exercice 1894-1895	288
--	-----

Distribution d'eau : Statistique pour 1894	291
---	-----

Etat-Civil : Statistique du mois de novembre	294
---	-----

Finances :

a. -- Ouverture de crédits.

DÉCRET DU 31 OCTOBRE 1895, OUVRANT DIVERS CRÉDITS

Institut Pasteur de Paris. — Souscription pour le vaccin du croup.	
Participation de la Ville	5.000 »
Gratification au sieur Bouché, préposé hors classe de	
l'octroi admis à la retraite	800 »
Gratification au sieur Bazerque, secrétaire de police,	
admis à la retraite	462 30
Cimetière. — Crédit supplémentaire	3 555 »
Cimetière. — Remboursement de concession	100 »
✕ Bains Lillois. — Remboursement de droits d'octroi	6 519 50
✕ Murs de clôture de presbytères. — Reconstruction.	3.600 »
Frais de procédure. — Crédit supplémentaire pour 1894	540 »
Ecole des Beaux-Arts. — Crédit supplémentaire	233 33
Ecole de natation. — Crédit supplémentaire	1.450 »
Asile de nuit. — Fournitures de couchage	1.650 »
Commissariat du 9 ^e arrondissement. — Augmentation	
des services	1.882 40
Habillement des gardes de nuit	1.650 »
Cours normaux de dessin. — Subsidés de voyage	200 »
Dotation Colbrant. — Usufruit. — Règlement de comptes	175 88
Frais de procédure. — Crédit supplémentaire pour 1894	200 »
Entrepôt des sucres. — Crédit supplémentaire	500 »
Fêtes publiques. — Crédit supplémentaire	6.710 »
Fêtes universitaires. — Crédit supplémentaire	16.950 »
Cimetière du Sud. — Indemnité Bernaert	1.073 49

a. — **Emprunt de 1890. — Liste du 6^e tirage.**

5 NOVEMBRE 1895

Liste des 81 numéros sortis et remboursables à 500 fr., moins l'impôt

720	1738	2801	3343	4791	5565	6925	7402	8539	9414	10579	12134
885	1943	2835	3417	4810	5742	7086	7478	8707	9775	11074	12423
1030	1948	2917	3846	4991	5760	7230	7890	8730	9805	11472	12775
1076	2130	2933	4265	5136	5794	7260	7987	8879	9991	11655	12911
1275	2262	2968	4539	5210	6089	7266	8070	9021	10069	11819	
1380	2270	3005	4626	5434	6312	7321	8167	9225	10223	11865	
1723	2501	3267	4761	5557	6800	7355	8266	9236	10474	11921	

Les dites obligations seront remboursées par 499 fr. 20, impôt sur prime déduit, conformément à l'article 4 de la loi de finances de l'exercice 1891. — Elles auront droit en outre à un semestre d'intérêt.

OBLIGATIONS sorties à	TAUX de l'émission	MONTANT des primes	IMPOT 4 0/0 sur les Primes	NET A PAYER
500 fr.	480 fr.	20 fr.	0 fr. 80	499 fr. 20

Le paiement des obligations remboursables se fera contre remise du titre et à partir du 1^{er} DÉCEMBRE 1895, à Lille, au Crédit du Nord; à Paris, chez M. P. Oppenheim, à la succursale du Crédit du Nord; à Bruxelles, à la Banque de Bruxelles.

Les obligations sorties ne produiront plus d'intérêt à partir du jour fixé pour leur remboursement.

Hôtel-de-Ville, 5 novembre 1895.

Le Maire de Lille,
GÉRY LEGRAND.

c. — **Emprunt de 1890. — Fixation du coupon.**

Nous, Maire de la ville de Lille,

En exécution de l'article XLIII du règlement de comptabilité publique annexé à la circulation ministérielle du 25 août 1875;

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. — La valeur du coupon au 1^{er} décembre 1895, pour les obligations nominatives de l'emprunt de six millions de 1890, sera de 8 fr. 40, déduction faite de l'impôt de 4 o/o sur le revenu.

La valeur du dit coupon, pour les obligations au porteur, sera de 7 fr. 898, déduction faite de l'impôt de 4 o/o sur le revenu, et du droit de transmission.

Art. 2. — M. le Receveur municipal est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont une expédition sera donnée au Crédit du Nord et à M. P. M. Oppenheim.

Hôtel-de-Ville, le 25 novembre 1895.

Le Maire de Lille,
J. BRASSART, adjoint.

Déplacement de la rue des Grimaretz.

Convention.

DU 25 OCTOBRE 1895

Entre la Ville de Lille,
Les Hospices de Lille,
La Société du Gaz de Wazemmes.

Conformément à la délibération du Conseil municipal, en date du 8 Juillet 1892, M. le Préfet du Nord a, par son arrêté du 19 décembre suivant, prononcé le déclassement d'une rue dite des Grimaretz, déclarée d'utilité publique suivant décret du 24 avril 1860, qui longeait l'hôpital de la Charité entre le boulevard de Metz et le boulevard Montebello, enlevant aux Hospices et à la Compagnie du Gaz de Wazemmes tout le terrain nécessaire à son ouverture.

Et le même arrêté a décidé le classement d'une rue, à ouvrir sur 12 mètres de largeur entre la rue St-Bernard et le boulevard Montebello, le long du mur de l'ancien cimetière d'Esquermes.

Ces modifications ont été accordées pour permettre aux Hospices d'utiliser à de nouveaux services le terrain joignant l'hôpital de la Charité et pour la mise en valeur des immeubles appartenant à la Compagnie du Gaz de Wazemmes; elles ont rendu nécessaires les conventions suivantes :

CONVENTIONS

I. — Pour permettre l'ouverture d'une rue nouvelle en remplacement de la rue des Grimaretz déclassée, il est cédé gratuitement à la Ville :

1° Par les Hospices de Lille une bande de terrain de douze mètres de largeur sur 160 mètres de longueur, le long de l'ancien cimetière d'Esquermes.

2° Par la Société du Gaz de Wazemmes une bande de terrain de 12 mètres de largeur sur 116 mètres de longueur, faisant le prolongement de celle cédée par les Hospices vers le boulevard Montebello, et le pavage que ladite Société y a exécuté à la satisfaction de la Ville.

II. — Pour incorporer le terrain de l'ancienne rue des Grimaretz déclassée dans la propriété des Hospices, les 2445, 16 mètres carrés qui faisaient partie du sol de ladite rue et étaient restés la propriété des Hospices feront retour à ces établissements et la Compagnie du Gaz de Wazemmes cède gratuitement aux Hospices une bande de terrain de six mètres de largeur et 637 mètres carrés de superficie, qui était précédemment frappée par l'alignement de la rue des Grimaretz.

Ladite bande de terrain de six mètres de largeur, dont les Hospices useront et jouiront en pleine et entière propriété à la date du présent acte et sans aucune charge, à prendre pour tenir en longueur au surplus du terrain de la Société du Gaz duquel elle est détachée, d'autre côté à la bande de même largeur longeant le mur de l'hôpital de la Charité et qui devait être affectée à la rue déclassée, d'un bout au boulevard Montebello et d'autre bout audit terrain de la rue déclassée appartenant aux Hospices.

Frais à la charge de la Ville.

Enregistré à Lille le 28 octobre 1895.

Transcrit le 7 novembre 1895, volume 3114, n° 28.

Répertoire N° 1586.



Achats d'immeubles :

a. — Place du Concert.

DU 10 OCTOBRE 1895.

Achat par la Ville, de M. Narcisse-Joseph-Jean-Baptiste Corman, membre de l'Institut des Frères de la Doctrine Chrétienne, demeurant à Saint-Valéry-sur-Somme, d'une maison sise à Lille, à l'angle de la rue St-Pierre et de la place du Concert, moyennant le prix de 20.000 francs.

Enregistré le 15 octobre.

Transcrit le 21 octobre, volume 3109, n° 33.

Répertoire n° 1524.

b. — Rue Lavoisier.

DU 18 OCTOBRE 1895.

Achat par la Ville de : 1° M^{me} Marie-Léontine Ternoy, épouse de M. Gustave-Achille Goube, négociant ; 2° M^{me} Marie-Louise-Constance Ternoy, épouse de M. Charles Versmée ; 3° M. Léon-Jean-Baptiste Ternoy, négociant, tous demeurant à Lille, de maisons sises à Lille, rue Lavoisier, nos 2, 4, 6, et 8, érigées sur 436 mètres carrés de fonds, moyennant un prix de 31.000 francs payable.

Enregistré le 21 octobre 1895.

Transcrit le 4 novembre, volume 4112, n° 19.

Répertoire n° 1545.

Ventes d'immeuble :

a. — Place VIII. M. Hallez.

DU 31 OCTOBRE 1895.

Acte rectificatif de mesurage d'une parcelle de terrain sise à front de la Place VIII, vendue par la Ville à M. Gaston-Charles Hallez, ingénieur à Lille, portant augmentation de prix de 157 fr. 44.

Enregistré le 8 novembre 1895.

Répertoire n° 1627.

b. — Place VIII. M^{re} Morel.

DU 4 NOVEMBRE 1895.

Acte rectificatif de mesurage d'une parcelle de terrain sise à front de la Place VIII, vendue à M^{me} Flore Lambin, veuve de M. Joseph Morel, propriétaire à Lille, portant augmentation de prix de 234 francs.

Enregistré le 8 novembre 1895.

Répertoire n° 1628.

c. — Place VIII. MM. Delefosse et Jansens.

DU 20 NOVEMBRE 1895.

Vente aux enchères publiques par la Ville :

1° A MM. Eugène-Désiré Delefosse et Alphonse-Désiré Delefosse, marchands de charbon à Lille, de 180 mètres carrés de terrain à front de la Place VIII, moyennant le prix de 9.000 francs.

2° A MM. Charles-Henri Jansens et Désiré Jansens, négociants à Lille, de 150 mètres carrés de terrain à front de la Place VIII, moyennant le prix de 7.500 francs.

Enregistré le 21 novembre.

Répertoire numéro 1692.

d. — **Rue Mourmant. MM. Sadoine, Hoet et Brunin.**

DU 27 NOVEMBRE 1895.

Vente aux enchères publiques, par la Ville, à MM. Désiré Sadoine, négociant, Louis Hoet, marchand de beurre et œufs, et Louis Brunin, marchand de charbon, tous demeurant à Lille, de 207 mètres carrés 22 centièmes de terrain, sis rue Mourmant, moyennant le prix de 7.304 fr. 50.

Enregistré le 28 novembre.

Répertoire numéro 1733.

Adjudications :

a. — **Habillement des gardes de nuit**

DU 14 NOVEMBRE 1895.

Adjudication de la fourniture : 1^o d'effets d'habillement nécessaires aux gardes de nuit, à M. Félix Boutry, négociant à Lille, moyennant 2.053 fr. 53, rabais de 14,15 o/o déduit ; 2^o de képis de gardes de nuit, à M. Martial Dupriez, moyennant 185 fr. 15, rabais de 11 o/o déduit.

b. — **Fournitures de couchage**

DU 19 NOVEMBRE 1895.

Soumission par M. Stiévenard-Thomas, négociant à Lille, pour la fourniture de 96 couvertures de laine nécessaires à l'asile de nuit, moyennant 1.248 francs.

Enregistré le 28 novembre.

Répertoire numéro 1690.

DU 19 NOVEMBRE 1895.

Soumission par M. Félix Boutry, négociant à Lille, pour la fourniture de 100 sacs de couchage nécessaires à l'asile de nuit, moyennant 400 fr.

Enregistré le 28 novembre.

Répertoire numéro 1.691

Sapeurs-Pompiers. — Nomination d'officier.

Suivant décret du 31 octobre 1895, M. Crombez, Albert-Henri, a été nommé sous-lieutenant au bataillon des sapeurs-pompiers.

Conservatoire. — Nomination de professeur.

Nous, préfet du département du Nord, commandeur de l'ordre de la Légion d'Honneur ;

Vu l'article 6 de la convention du 6 février 1885, concernant le Conservatoire de Lille, succursale du Conservatoire national de Paris ;

Sur la proposition de M. le Maire de Lille ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Darcq, Maurice, est nommé professeur de la classe d'adultes au Conservatoire de Musique de Lille, en remplacement de M. Schillio, démissionnaire.

Art. 2. — M. le Maire de Lille est chargé de l'exécution du présent arrêté

Lille, le 15 novembre 1895.

Le Préfet du Nord,

VEL-DURAND.

Police :

a. — Création d'un neuvième commissariat.

Le Président de la République française,
Sur la proposition du Ministre de l'intérieur,

DÉCRÈTE :

Article premier. — Il est créé à Lille (Nord), un commissariat de police qui sera rangé dans la première classe.

Article 2. — Le Ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Par le Président de la République, Fait à Paris, le 14 novembre 1895,
Le Ministre de l'Intérieur, Félix FAURE.
Léon BOURGEOIS.

Pour ampliation :

Pour le Directeur du Cabinet du Personnel et du Secrétariat,

Pour copie conforme : *Le chef du Bureau des Archives,*
Le Conseiller de préfecture faisant fonc- DELACROIX,
tion de secrétaire général de la
Préfecture du Nord,
A RICARD.

b. — Nomination d'un commissaire.

Le Président de la République française,
Sur la proposition du Ministre de l'intérieur,

DÉCRÈTE :

Article premier. — M. Sainton, Auguste-Nicolas, commissaire spécial de police sur les chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, à la

résidence de Tonnerre (Yonne), dont le poste est supprimé, est nommé Commissaire de police de première classe à Lille (Nord), emploi créé.

Article 2. — Le Ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Par le Président de la République. Fait à Paris, le 14 novembre 1895.

Le Ministre de l'Intérieur,

Félix FAURE.

Léon BOURGEOIS.

Pour ampliation :

Pour le Directeur du Cabinet du Personnel et du Secrétariat,

Pour copie conforme :

Le Chef du Bureau des Archives,

Le Conseiller de Préfecture,

DELACROIX.

*Faisant fonctions de secrétaire-
général de la Préfecture du Nord,*

A. RICARD.

Cours de filature et tissage. — Programme.

M. DANTZER. Professeur à l'Institut industriel et à l'École supérieure de Commerce.

Ces cours s'ouvriront à l'Institut industriel du Nord de la France, rue Jaune-d'Arc, le mardi 26 novembre 1895, et seront réglés comme suit :

FILATURE DU COTON (40 Leçons).

Le Dimanche matin, à neuf heures, et le Mardi soir, à huit heures et demie.

Sommaire du Cours :

1. Notions générales de mécanique. — Transmissions et transformations de mouvement dans les machines.
2. Principes généraux de la filature. — Etirage. Doublage. Ecartement des cylindres. Pression. Torsion.

3. Etude générale du coton. — Semaille, Récolte, etc. Qualité essentielle. Constitution des fibres du coton.

4. Premières opérations. — Egrenage. Transport.

5. Numérotage ou titrage des fils.

6. Première préparation des fibres. — Ouvreuses. Batteurs. Cardes. Peigneuses.

7. Préparation des rubans. — Série d'étirages. Banc-à broches.

8. Filage. — Métiers à filer renvideurs. Métiers à filer continus, à ailettes et à bagues.

9. Retordage. — Gazage.

FILATURE DU LIN (40 Leçons)

Le Dimanche matin, à neuf heures, et le vendredi soir, à huit heures et demie.

Sommaire du Cours :

1. Production des lins. — Premières opérations, rouissage, teillage.
2. Constitution et propriétés des fibres du lin.
3. Principes généraux de la filature ; fils et leurs numéros.
4. Notions générales de mécanique. — Transmissions et transformations des mouvements dans les machines.
5. Peignage. — Lins longs, lins coupés, étoupes.
6. Préparation de la filature ; étirages et bancs à broches.
7. Filage. — Différents métiers employés, filage au sec et au mouillé.
8. Filage des étoupes. — Cardes.
9. Peignage des étoupes.

Les personnes qui désireraient obtenir des certificats d'assiduité sont priées de se faire inscrire à l'issue de la première leçon de chacun de ces cours.

Hôtel-de-Ville, le 8 novembre 1895.

Le Maire de Lille,
GÉRY LEGRAND.

Caisse des Ecoles. — Statistique pour 1894.

	Fournitures classiques	3.718 22
ÉCOLES MATEFNELLES	Aliments chauds	17.420 20
	Ustensiles de cuisine	242 50
	Vêtements	15.333 53
ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES	Vêtements	25.271 47
	Subsides individuels	400 »
	Subsides aux cantines scolaires	1.900 »
Frais généraux		681 75
	Total	64.967 67
Crédit voté par la Ville		65.000 »
Dons		»

ÉCOLES MATERNELLES	FOURNITURES	Aliments	Vêtements
Rue des Rogations	206 60	470 40	1.091 25
Rue des Poissonceaux	103 20	631 97	306 »
Rue de la Deûle	105 10	561 30	493 70
Rue du Bourdeau	215 20	867 82	518 61
Rue St-Michel	207 10	971 24	624 96
Rue Wicar	102 50	586 96	384 37
Rue Boilly	104 25	431 16	460 46
Rue St-Gabriel	102 50	785 28	527 80
Rue Bourjemois	212 50	872 42	774 90
Rue Broca	203 22	602 61	687 82
Rue Philippe-de-Comines	212 75	747 25	1.122 19
Boulevard Victor Hugo	223 25	776 10	1.044 30
Parvis St-Michel	209 50	697 06	559 65
Rue de l'Arbrisseau	98 50	497 30	546 48
Rue Roland	93 75	621 57	502 86
Rue de Thionville	78 50	293 »	239 44
Rue Princesse	99 25	847 »	350 90
Rue des Fossés-Neufs	104 25	457 33	349 20
Rue de Flandre	403 85	3 473 40	2.441 55
Rue de Colmar	208 50	590 40	662 40
Rue de la Phalecque	222 25	815 13	835 20
Rue Fulton	104 20	807 50	452 60
Rue du Grand-Balcon	97 50	16 »	348 68
Totaux	3.718 22	17.420 20	15.325 31

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

GARÇONS	ÉLÈVES Secourus	VÊTEMENTS	FILLES	ÉLÈVES Secourus	VÊTEMENTS
Rue à Fiens	48	155 23	Boulevard de la Liberté	3	21 39
Rue des Urbanistes	36	204 28	Place Philippe-Lebon	48	266 94
Rue de la Deûle	62	345 91	Rue Watteau	58	319 50
Rue St-Sébastien	66	392 12	Quai de la Basse-Deûle	44	205 35
Square Dutilleul	63	228 21	Rue St-Gabriel	120	689 »
Rue des Poissonceaux	46	248 21	Rue de l'Ecole	147	820 41
Rue Lydéric	77	378 64	Rue d'Isly	59	397 38
Rue de la Vignette	100	520 38	Rue de Douai	81	383 65
Rue Boilly	109	531 10	Rue Fénelon prolongée	116	742 83
Rue Duplex	93	567 70	Rue de Wazemmes	178	1.039 11
Rue du Long-Pot	150	776 18	Rue Racine	103	665 49
Rue Fénelon prolongée	145	943 38	Rue de Bailleul	78	452 32
Rue d'Artois	170	977 61	Rue de l'Arbrisseau	91	636 61
Rue de Juliers	144	786 64	Rue du Port	64	319 50
Rue Fombelle	151	773 26	Rue de Tournai	68	325 88
Rue de l'Arbrisseau	106	667 18	Rue des Fossés-Neufs	59	419 62
Rue des Stations	65	311 03	Façade de l'Esplanade	56	383 98
Place Catinat	71	406 84	Rue Thionville	74	455 97
Rue Fabricy	26	73 59	Rue St-Sauveur	164	942 06
Place de l'Arbonnoise	91	429 23	Rue de Rivoli	156	882 22
Rue de la Phalecque	194	1.011 24	Rue de Flandre	226	1.228 73
Rue de Colmar	159	854 82	Rue Viala	160	972 40
			Rue du Grand-Balcon	23	137 70
Totaux	2.172	11.582 78	Totaux	2.176	12.709 94

Contributions Directes (Loi de Finances du 21 Juillet 1894) :

DÉSIGNATION DES IMPOSITIONS	FONCIÈRE						PORTES ET FENÊTRES			PERSONNELLE-MOBILIÈRE			PATENTES		TOTAL			
	PROPRIÉTÉS NON BATIES			PROPRIÉTÉS BATIES														
	Nombre de centimes additionnels	PRODUIT		Nombre de centimes additionnels	PRODUIT													
	fr.	c.		fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.			
1^o PART DE L'ÉTAT																		
Principal des contributions	»	18.353	»	»	718.849	»	»	649.279	»	»	577.011	»	»	1.194.476	06	3.157.968	06	
Cent. addit ^s généraux sans affectation spéciale	»	»	»	»	»	»	15.8	102.586	08	»	17	98.091	87	14.6	174.393	50	375.071	45
Centimes additionnels généraux extraordinaires, avec maintien des exceptions déterminées par l'art. 1 ^{er} de la loi du 24 juillet 1873.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	238.895	22	238.895	22
Cent. addit ^s généraux pour dépenses de l'instruction primaire (Loi du 19 juillet 1889, art. 27	8	1.468	24	8	57.507	92	8	51.942	32	8	46.160	88	8	95.558	09	252.637	45	
Cent. pour fonds de non-valeur sur le montant du principal des contributions, des centimes additionnels généraux pour dépenses de l'enseignement primaire, des impositions départementales et communales	»	932	83	»	40.895	61	»	31.784	80	»	11.608	31	»	96.501	73	281.723	28	
Réimpositions et fonds de secours	»	183	53	»	7.188	59	»	461	56	»	28.545	30	»	»	»	36.378	88	
TOTAL	»	20.937	60	»	824.441	12	»	836.053	76	»	761.417	36	»	1.799.824	60	4.242.674	34	
A retrancher pour attribution à la commune de 8/100 du principal des patentes (Loi du 25 juillet 1880, art. 36)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	95.558	09	95.558	09	
RESTE pour l'État	»	20.937	60	»	824.441	12	»	836.053	76	»	761.417	36	»	1.704.226	51	4.147.116	25	
2^o PART DU DÉPARTEMENT																		
Budget ordinaire	Centimes additionnels sur les contributions foncière et personnelle mobilière pour dépenses ordinaires (Loi du 10 août 1871, art. 58)	25	5.116	25	25	171.852	25	»	»	»	25	144.252	75	»	»	321.221	25	
	Centimes additionnels Pour dépenses ordinaires	1	204	65	1	6.874	09	1	6.492	79	1	5.770	11	1	11.944	76	31.286	40
	Centimes additionnels Pour dépenses du service vicinal	7	1.432	55	7	48.118	63	7	45.449	53	7	40.390	77	7	83.613	33	219.004	81
Budget extraordinaire	Centimes additionnels sur les quatre contributions directes, à recouvrer en vertu de l'art. 40 de la loi du 10 août 1871.	14	2.865	10	14	96.237	26	14	90.899	06	14	80.781	54	14	167.226	65	438.009	61
	TOTAL pour le Département	47	9.649	55	47	929.892	25	47	142.841	38	47	271.195	17	47	262.784	74	1.009.522	07

3^e PART DE LA COMMUNE

Centimes additionnels sur les contributions foncière et personnelle-mobilière, pour dépenses ordinaires et frais d'experts (Loi du 5 avril 1884)		5	1.023 25	5	34.370 45	»	»	»	5	28.850 55	»	»	»	64.244 25
Centimes additionnels	{ Pour remboursement de l'emprunt de 24 millions (Loi du 12 juillet 1883)	20	4.093 »	20	137.481 80	20	129.855 80	20	115.402 20	20	238.895 21			625.728 01
	{ Pour remboursement à la Caisse des Ecoles (Loi du 10 août 1885)	7.06	1.444 72	7.06	48.531 07	7.06	45.839 09	7.06	40.736 97	7.06	84.330 »			220.881 96
Centimes additionnels pour dépenses des chemins vicinaux (Loi du 21 mai 1836, art. 2).		2 »	409 30	2 »	13.748 18	2 »	12.985 58	2 »	11.540 22	2 »	23.889 52			62.572 80
Frais de perception des impositions communales (Loi du 20 juillet 1837, art. 5) : 3 centimes par franc de ces impositions et du fonds de non-valeur y afférant, lequel s'élève à 32.179,65.		»	214 33	»	7.234 66	»	5.830 22	»	5.954 86	»	10.934 11			30.168 18
TOTAL		34.06	7.184 71	34.06	241.366 16	29.06	194.510 69	34.06	202.484 80	29.06	358.048 84			1.003.595 20
A ajouter le montant des 8/100 du principal des patentes.		»	»	»	»	»	»	»	»	8	95.558 09			95.558 09
TOTAL pour la commune.		»	7.184 71	»	241.366 16	»	194.510 69	»	202.484 80	37.06	453.606 93			1.099.153 29
PRINCIPAL FICTIF.														
20.465 pour les propriétés non bâties.														
687.409 pour les propriétés bâties														
TOTAL		»	37.740 86	»	1.388.889 41	»	1.173.405 83	»	1.235.097 33	»	2.420.658 18			6.255.791 61

CONTRIBUTIONS ET IMPOTS

Statistique pour 1894

a. — CONTRIBUTIONS DIRECTES

1° Contribution foncière : Bâtiments, usines, maisons ou chantiers démolis en 1894 et construits en 1892, dégrèvements et impositions pour 1895

PERCEPTIONS	DÉMOLITIONS		CONSTRUCTIONS	
	NOMBRE	VALEUR LOCATIVE	NOMBRE	VALEUR LOCATIVE
1 ^{re} Perception.....	14	225.995	7	190.120
2 ^{me} id.	21	69.800	7	57.030
3 ^{me} id.	16	149.020	13	119.552
Wazemmes.....	41	58.317	52	83.610
Vauban.....	17	69.830	62	109.837
4 ^{me} { Moulins-Lille.....	17	43.611	40	77.685
Esquermes.....	6	9.920	26	19.989
Canteleu et Sud.....	27	30.120	27	26.795
5 ^{me} Fives-St-Maurice.....	35	34.080	111	64.548
Totaux.....	194	690 693	345	749.166
Excédent de constructions.....			151	58.473

2° Contributions personnelle et mobilière pour 1894.

PERCEPTIONS	COTES PERSONNELLES ISOLÉES	COTES MOBILIÈRES ISOLÉES	LES DEUX COTES
1 ^{re} Perception.....	757	76	2.420
2 ^{me} id.	600	33	1.696
3 ^{me} id.	958	63	1.813
Vauban.....	951	73	1.943
Wazemmes.....	1.271	39	2.436
4 ^{me} { Moulins-Lille.....	438	10	915
Esquermes.....	447	25	522
Canteleu et Sud.....	188	11	297
5 ^{me} Fives-St-Maurice.....	869	28	1.871
Totaux.....	6.479	358	13.913

3° Contributions des Portes et Fenêtres. — Rôle général pour 1894.

PERCEPTIONS	à	à	à	à	à	Portes Cochères	Ouvertures ordinaires	Ouvertures du 3 ^e Etage
	1 Ouvert.	2 Ouvert.	3 Ouvert.	4 Ouvert.	5 Ouvert.			
1 ^{re} Perception	3	9	27	47	46	492	59.261	5.866
2 ^{me} id.	6	6	32	59	52	375	51.825	5.240
3 ^{me} id.	5	6	88	98	51	495	56.298	3.391
Wazemmes....	18	38	636	891	234	534	66.453	3.891
Vauban.....	2	29	257	305	212	568	50.848	3.515
4 ^{me} { Moulins-Lille..	13	38	248	529	378	341	31.764	933
Esquermes....	7	9	101	231	57	159	20.527	605
Cantaleu et Sud.	14	41	255	402	115	197	13.624	84
5 ^{me} Fives-St-Maurice	16	64	355	822	469	626	63.432	528
TOTAUX....	84	240	1.999	3.384	1.614	3 787	413.432	24 053

Nouvelles ouvertures en 1894 imposées en 1895.

PERCEPTIONS	à	à	à	à	à	Portes Cochères	Ouvertures ordinaires	Ouvertures du 3 ^e Etage
	1 Ouvert.	2 Ouvert.	3 Ouvert.	4 Ouvert.	5 Ouvert.			
1 ^{re} Perception	»	»	1	»	»	»	»	27
2 ^{me} id.	»	2	»	»	»	2	»	41
3 ^{me} i.	»	1	»	6	»	»	»	»
Wazemmes.	»	2	»	13	5	16	424	26
Vauban.....	1	»	2	3	5	4	379	63
4 ^{me} { Moulins-Lille..	»	»	»	14	»	»	455	17
Esquermes....	»	2	3	5	1	5	565	17
Cantaleu et Sud.	»	»	»	»	1	»	190	»
5 ^{me} Fives St-Maurice	4	»	1	21	10	21	514	2
TOTAUX....	5	7	7	62	22	48	2.527	193

Ouvertures supprimées en 1894 pour 1893.

PERCEPTIONS	à	à	à	à	à	Portes Cochères	Ouvertures ordinaires	Ouvertures du 3 ^e Etage
	1 Ouvert.	2 Ouvert.	3 Ouvert.	4 Ouvert.	5 Ouvert.			
1 ^{re} Perception	1	1	»	1	»	3	106	»
2 ^{me} id.	»	»	»	4	3	»	97	»
3 ^{me} id.	»	»	»	»	1	2	81	14
Wazemmes....	2	»	1	»	»	»	»	»
Vauban.....	»	1	»	»	»	»	»	»
4 ^{me} { Moulins-Lille..	»	»	1	»	3	2	»	»
Esquermes....	1	»	»	»	»	»	»	»
Cantaleu et Sud.	»	»	1	4	»	»	»	»
5 ^{me} Fives St-Maurice	»	3	»	»	»	»	»	»
TOTAUX....	4	5	3	9	7	7	284	14

4° Patentes.

PERCEPTIONS	PRINCIPAL	CENTIMES	ENSEMBLE	8 CENTIMES POUR LA VILLE	
1 ^{re} Perception.....	268.943 06	273.900 39	542.843 45	21.515 44	
2 ^{me} id.	210.097 23	213.878 22	423.885 45	16.800 58	
3 ^{me} id.	155.752 55	158.623 49	314.376 04	12.460 20	
4 ^{me} {	Wazemmes.....	155.065 08	157.923 33	312.988 41	12.405 21
	Vauban.....	124.423 04	126.715 »	251.138 04	9.953 85
	Moulins-Lille...	97.655 83	99.455 88	197.111 71	7.812 47
	Esquermes.....	40.961 84	41.716 86	82.678 70	3.276 95
5 ^{me} {	Canteleu-Sud...	21.456 18	21.851 68	43.307 86	1.716 49
	Fives-St-Maurice	99.929 75	101.770 40	201.700 15	7.994 38
TOTAUX....	1.174.194 56	1.195.835 25	2.370.029 81	93.935 57	

Patentes supplémentaires.

PERCEPTION	PRINCIPAL	CENTIMES	ENSEMBLE	8 CENTIMES POUR LA VILLE	
1 ^{re} Perception.....	11.080 93	11.297 02	22.377 95	886 47	
2 ^{me} id.	6.112 77	6.225 45	12.338 22	489 02	
3 ^{me} id.	7.715 48	7.835 42	15.550 90	617 25	
4 ^{me} {	Wazemmes.....	9.828 03	10.009 48	19.837 51	786 25
	Vauban.....	6.784 86	6.909 33	13.694 19	542 78
	Moulins-Lille ..	3.500 15	3.564 67	7.064 82	280 01
	Esquermes.....	1.185 60	1.207 44	2.393 04	94 85
5 ^{me} {	Canteleu-Sud...	904 35	921 34	1.825 69	72 34
	Fives-St-Maurice	4.159 06	4.235 72	8.394 78	332 73
TOTAUX....	51.271 23	52.205 87	103.477 10	4.101 70	

5° Taxes spéciales assimilées.

Taxe sur les biens de main-morte	Fr.	33.449 35
Contributions additionnelles aux patentés pour frais de Chambre de Commerce.		22.814 91
Droit de vérification des poids et mesures		43.071 14
Droit de visite des pharmacies et magasins de drogueries		3.718 »
Contributions sur les voitures et chevaux		54.098 80
Taxe sur les billards		13.008 95
Taxe sur les cercles, sociétés et lieux de réunion		19.046 41
Taxe pour droit d'inspection des fabriques d'eaux minérales		46 »
Taxe militaire.		11.648 97
Droits d'épreuve des appareils à vapeur.		6.998 68
Taxe sur les vélocipèdes.		10.630 86

6° Postes et Télégraphes :

BUREAUX	ARTICLES D'ARGENT		OBJETS chargés et recommandés	Recouvrements effectués	TÉLÉGRAMMES		PRODUIT de L'ANNÉE
	Reçus	Acquittés			Expédiés	Reçus	
Place de la République	90.479	138.777	302.994	49.176	2.396.897	2.472.057	2.000.301
Rue des Buisses.....	39.320	33.329	171.689	»	104.895	10.816	313.607
Rue d'Arras.....	7.786	7.900	10.976	»	9.161	19.555	99.264
Boulevard Montebello	12.063	12.685	13.672	»	16.001	17.870	84.434
Fives.....	13.451	6.759	3.504	»	6.171	9.156	73.244
Place Saint-Martin ..	31.294	39.294	50.452	»	34.378	34.263	188.475
Saint-Maurice.....	6.022	4.650	3.869	»	5.947	8.538	27.378
Totaux.....	200.415	243.394	557.156	49.176	2.567.450	2.572.255	2.786.703

7° Contributions indirectes

OBJETS IMPOSÉS	1893	1894	Augmentation	Diminution
Boissons.....	3.629.893 12	3.706.757 40	76.864 28	»
Sels.....	»	»	»	»
Sucre.....	1.941.415 15	1.542.193 76	»	399.221 39
Stéarine et bougies.....	8.990 77	9.394 57	403 80	»
Vinaigre et acide.....	37.092 14	35.082 82	»	2.009 32
Voitures publiques.....	55.687 65	59.082 72	3.395 07	»
Garantie des matières d'or et d'argent.....	17.851 55	25.826 24	7.974 59	»
Licences.....	181.697 50	186.162 50	4.465 »	»
Tabac.....	2.319.096 75	2.318.249 83	»	846 92
Poudre à feu.....	22.482 70	18.871 85	»	3.610 85
Droits divers.....	184.591 02	176.933 46	»	7.637 56
Total.....	8.398.798 35	8.078.575 15	93.102 84	413.326 04
Diminution pour 1894			320.223 20	

8° *Enregistrement, Domaine et Timbre*

A. — ENREGISTREMENT

Droits d'enregistrement proprement dits	4.094.056 74
Droits de Greffe	1.310 05
Droits d'hypothèques	92 277 92
Amendes	5.550 38
Assurances maritimes.	138 83
Transmission de titres de sociétés.	125.391 96
Perceptions diverses	9 543 65
Total.	<u>4.328.260 53</u>

B. — TIMBRE

Débit de timbre de dimension ordinaire et mobile	418.615 50
Timbre extraordinaire et visa.	177.724 02
Droit d'affichage	2.483 25
Passeports	96 60
Permis de chasse	25 002 »
Timbre proportionnel ordinaire et mobile	189.257 40
Timbre quittance à 0.10 et 0,25.	189.705 45
Timbre extraordinaire et visa pour timbre	209.674 66
Total.	<u>1.212.558 88</u>
Report de l'enregistrement	4.328.269 53
C. Produit des domaines	94.351.69
D. Produit des forêts	83.482 27
E. Taxe sur le revenu	446.060 37
Total général.	<u>6.164.722 74</u>

9° *Douanes*

Montant des recettes en 1893	9.532.573 »
Montant des recettes en 1894	8.985 541 »
Différence en moins pour 1894.	<u>547.032 »</u>

MOUVEMENT DES PRINCIPALES MARCHANDISES

EXPORTATIONS

Froment grains	kilog.	—
» farines	»	2.740
Huiles de graines oléagineuses	»	816.423
Tourteaux	»	116.039
Vins ordinaires	litres	162.355
Eau de vie (alcool pur)	»	14.973
Orge en grains	kilog.	40.946
Fils de aine	»	10.827
Tissus de laine	»	13.559
» coton	»	70.704
Machines et mécaniques.	»	2.035.382

IMPORTATIONS

Viandes fraîches	kilog.	3
» salées	»	116.428
Sucre brut	»	259.513
Sucre candi	»	214.264
Cacao.	»	188.335
Café	»	2.764.096
Grains froment	»	1.972.479
» seigle.	»	10.100
» orge	»	1.435.704
» riz	»	90.883
Huiles de pétroles brutes	»	17.780.552
» lourdes	»	9.212
» raffinées	litres	2.742
Racines de chicorée sèches	kilog.	1.361.272
Amidon	»	38.180
Graines oléagineuses.	»	15.825
Lin teillé et étoupes	»	1.071.601

Ecaussines »	500.336
Fils de lin écrus et blancs »	641.172
Laine »	9.192
Cotons taxés au poids »	165.095
» aux 100 mètres. mètres	511.746.749
Tissus de lin kilog.	24.760
Tissus de laine pure »	21.670
» mélangé »	2.546
Tissus de coton pur »	34.605
» mélangé »	684
Machines et mécaniques. »	1.097.972

Cantines scolaires. — Exercice 1894-1895.

**Œuvre des cantines scolaires des écoles laïques
de St-Sauveur et St-Maurice.**

ÉCOLES DESSERVIES

		Population	Inscrits
Garçons	Square Ruault	300	59
»	Rue de la Vignette	200	55
»	Rue Lydéric	160	29
Filles	Rue Saint-Sauveur	294	63
	Total des inscrits.		<u>206</u>

Moyenne de présences : 200.

Durée de l'exercice, du 1^{er} dimanche de novembre à Pâques.

Dépenses de premier établissement : 1.000 fr.

Local (Garçons : ancienne école, rue Lottin) ; (Filles : école rue Saint-Sauveur).

On utilise le matériel fixe d'un fourneau économique.

Conditions d'admission : Enfants dont les parents sont assistés par le Bureau de Bienfaisance en première catégorie.

Quand plusieurs enfants appartiennent à la même famille ils dînent tous.

Les enfants qui n'ont pas assisté aux cours ne peuvent prendre part au repas, ils peuvent en être exclus pour mauvaise conduite en classe.

Ils sont conduits au réfectoire et surveillés par un de leurs maîtres qui est payé de ce service.

EXEMPLE DE MENUS. — *Lundi* : Potage, mouton, haricots. — *Mardi* : Potage, veau, pommes de terre. — *Mercredi* : Bouillon, bœuf, pommes de terre. — *Vendredi* : Potage, salade de haricots. — *Samedi* : Potage, saucisses, pommes de terre, un verre de bière, pain à discrétion.

Coût moyen d'un dîner : 0 fr. 215.

Subside de la Caisse des Ecoles : 1.700 francs.

Société des écoles laïques de St-André et La Madeleine.

ÉCOLES DESSERVIES

AVEC LE CHIFFRE DE POPULATION SCOLAIRE.

Ecole de Garçons, rue de la Deûle, population 250, inscrits 70.

» rue St-Sébastien, » 91, » 50.

» rue des Urbanistes, » 110, » 40.

Moyenne de présences : 150.

Durée de l'exercice du 15 novembre à fin mars.

Dépenses du premier établissement : 600 francs.

Local : rue de la Halle, 12.

Conditions d'admissions : Enfants dont les parents sont assistés par le Bureau de Bienfaisance en première catégorie.

Quand plusieurs enfants appartiennent à la même famille ils dînent à tour de rôle.

Les enfants qui n'ont pas assisté aux cours ne peuvent prendre part au repas, ils peuvent en être exclus pour mauvaise conduite en classe.

Ils sont conduits au réfectoire et surveillés par un de leurs maîtres qui est payé de ce service.

EXEMPLE DE MENUS. — *Lundi* : Bouillon, bœuf, légumes. — *Mardi* : Soupe maigre, mouton, haricots. — *Mercredi* : Bouillon, bœuf, légumes. — *Vendredi* : Soupe maigre, haricots ou riz. — *Samedi* : Soupe, saucisses, pomme de terre. — Un verre de bière, pain à discrétion.

Coût moyen d'un dîner : 0,22 centimes.

Il a été servi 14.400 dîners pour 3.168 francs sur lesquels 1.700 fr. ont été donnés par la Caisse des écoles.

**Société protectrice des écoles communales du quartier
Vauban.**

ÉCOLES DESSERVIES

AVEC LE CHIFFRE DE POPULATION SCOLAIRE.

Ecole de la place Catinat : 150.

Inscrits pour le dîner : 50. — Moyenne de présences : 45.

Durée de l'exercice : cinq mois.

Dépenses de premier établissement : 75 francs.

Local : Ecole de natation, quai Vauban.

On utilise le matériel fixe du fourneau économique.

Conditions d'admission : Enfants dont les parents sont assistés par le Bureau de Bienfaisance en première catégorie.

Quand plusieurs enfants appartiennent à la même famille ils dînent à tour de rôle.

Les enfants qui n'ont pas assisté aux cours ne peuvent prendre part au repas, ils peuvent en être exclus pour mauvaise conduite en classe.

Ils sont conduits au réfectoire et surveillés par un de leurs maîtres qui est payé de ce service.

EXEMPLE DE MENUS. — *Lundi* : Bouillon, bœuf, légumes, pain, bière. — *Mardi* : Soupe, mouton, haricots, pain, bière. — *Mercredi* : Bouillon, bœuf, légumes, pain, bière. — *Vendredi* : Soupe, haricots en salade, ou macaroni, ou riz, pain, bière. — *Samedi* : Soupe, lard, pommes de terre, pain, bière.

Coût moyen d'un dîner : 0,25 centimes.

Subside de la Caisse des écoles : 900 francs.

0

Distribution d'eau. - Statistique pour 1894.

LONGUEUR DE CANALISATION

Eaux d'Emmerin	134.178 97
Eaux de l'Arbonnoise.	5.709 30
Ensemble	<u>139.888 27</u>

PRODUIT

Eaux d'Emmerin, consommation ménagère :

Robinet libre	92.367 »	} 297.325 40
Compteur (0 fr. 28)	204.958 40	
Consommation industrielle (0 fr. 06)	135.450 12	
Eaux de l'Arbonnoise (0 fr. 03).	25.799 13	
Total du produit.	<u>458 574 65</u>	

CANALISATION EN MÈTRES COURANTS

EAUX D'EMMERIN

Diamètre	au 31 décembre 1893	en 1894	au 31 décembre 1894
0.60	17.470.08	»	17.470.08
0.50	3.744	»	3.744
0.40	3.556.95	»	3.556.95
0.30	4.164.59	»	4.164.59
0.25	4.616.05	»	4.616.05
0.20	7.028.90	»	7.028.90
0.15	11.462.30	»	11.462.30
0.125	16.587.19	157.10	16.744.29
0.10	34.780.41	702.80	35.483.21
0.075	29.307.15	93.10	29.400.25
0.06	400.35	»	400.35
0.04	108 »	»	108 »
	<u>133 225.97</u>	<u>953 »</u>	<u>134.178.97</u>

EAUX DE L'ARBONNOISE

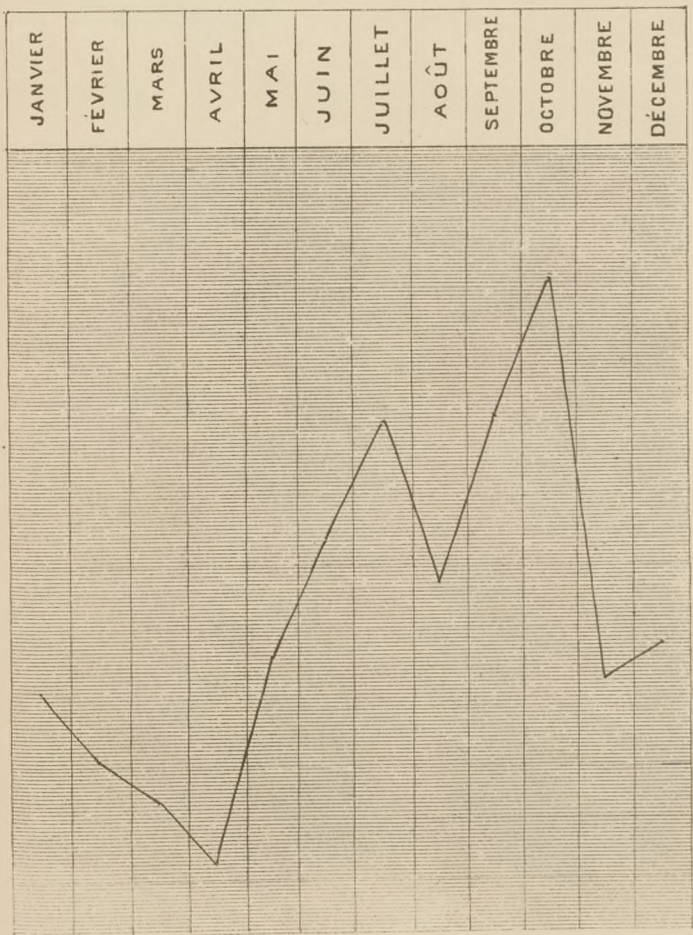
Diamètre	au 31 décembre 1894	en 1894	au 31 décembre 1894
0.50	3.264.75	»	3 264 75
0.30	1.216 75	»	1.216.75
0.20	232.30	581	813.30
0.15	22 60	236.90	259.50
0.125	155	»	155
	<hr/> 4.891.40	<hr/> 817.90	<hr/> 5.709.30

VOLUME D'EAU DISTRIBUÉE

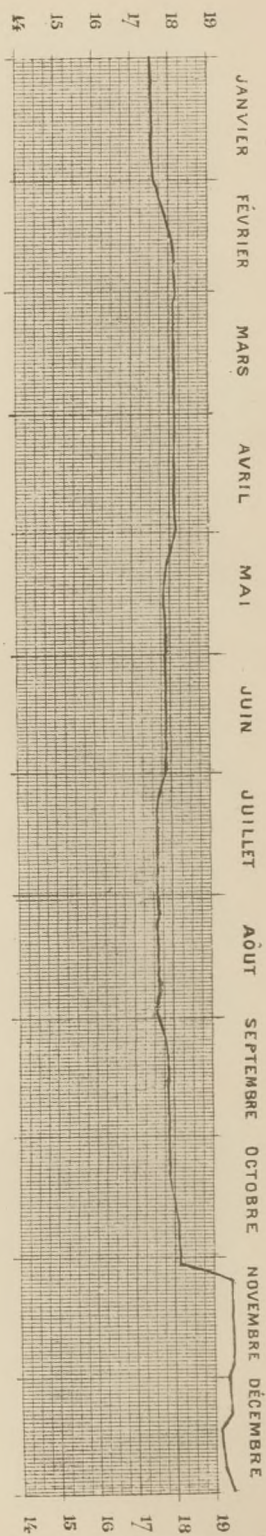
	Industrielle	Ménagère		Serv. publics	Total
		au robinet	au compteur		
Concessions	292	4.163	4.358	»	8.813
Volume .	2 257.502	645.265	731.994	2.942.378	6.577 139
		<hr/> 1.377.259			

Épaisseur de la couche de pluie

1894



Épaisseur moyenne 81^m 8



État-civil. — Statistique sanitaire du mois de Novembre 1895

Fournie au Ministère du Commerce et de l'Industrie, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886

POPULATION : 200.325 habitants. — MARIAGES : 159. — DIVORCES : 4.

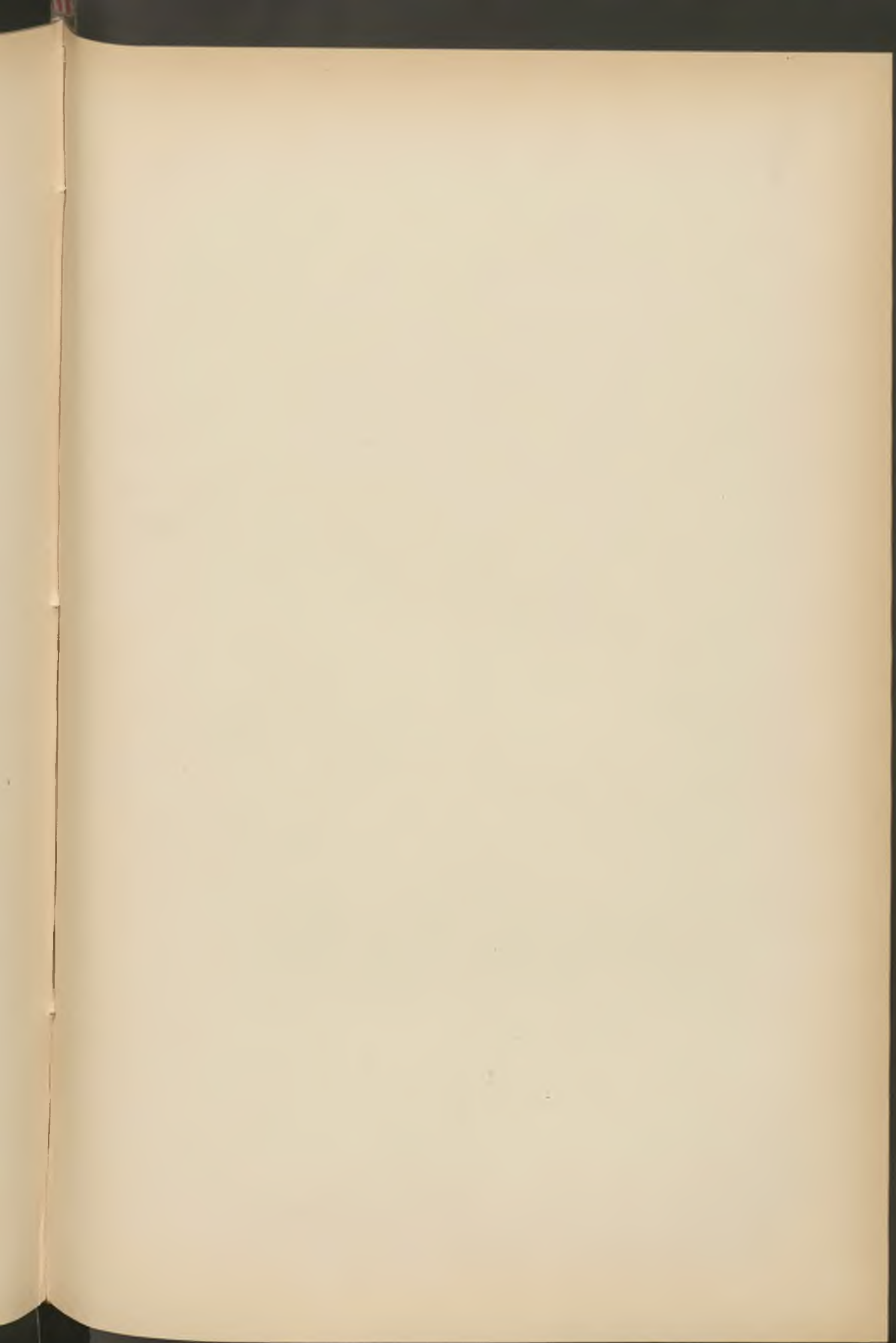
	LÉGITIMES		ILLÉGITIMES		TOTAL		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	TOTAL
Naissances d'enfants vivants	»	»	»	»	»	»	43
Enfants mis en nourrice dans la commune	»	»	»	»	»	»	»
» hors la commune	»	»	»	»	»	»	»
Mort-nés	»	»	»	»	»	»	34

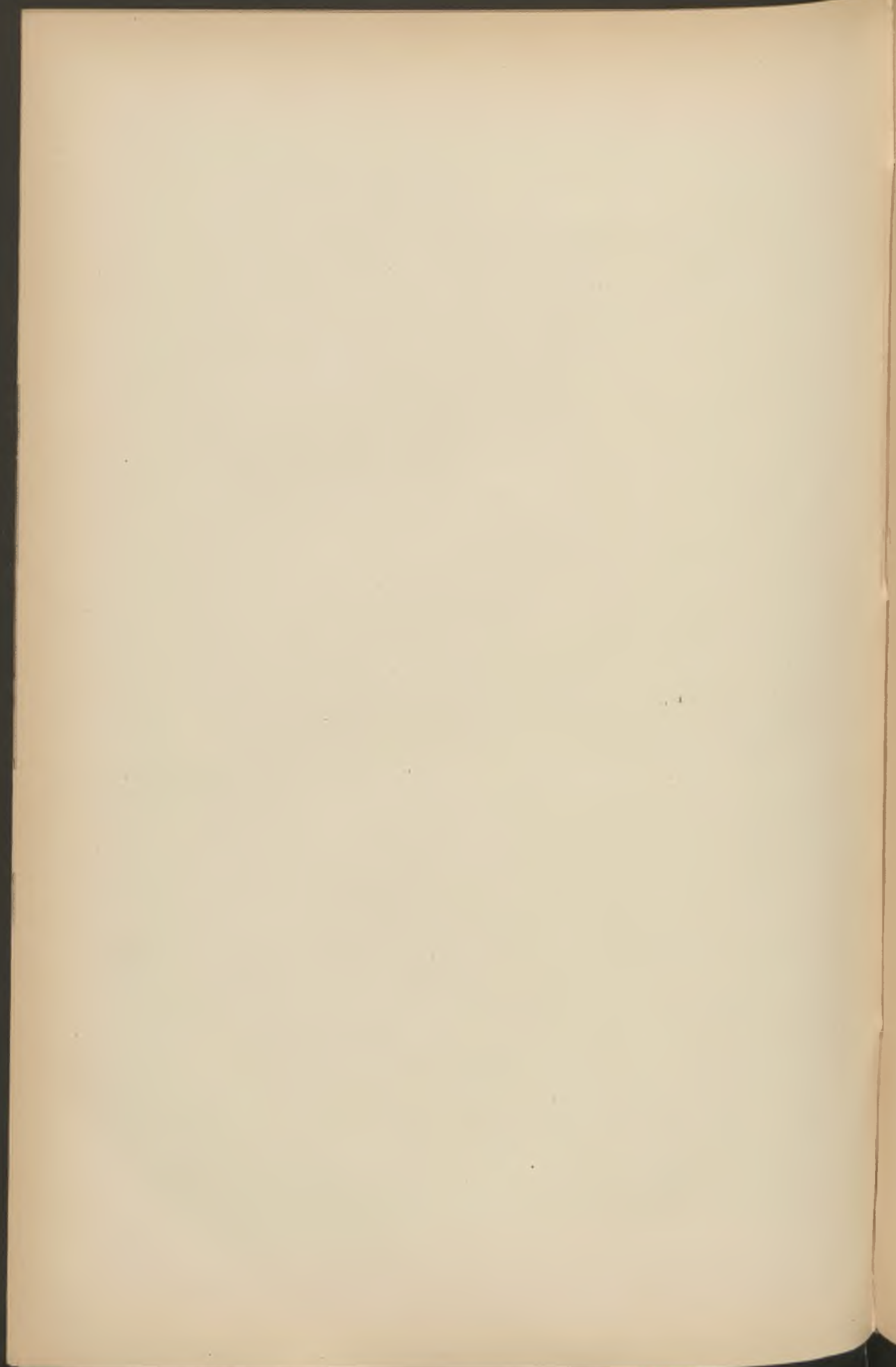
DÉCÈS SURVENUS SUR LE TERRITOIRE (*Mort-nés non compris*).

Nos d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins	De 1	De 20	De 40	De 60 ans	TOTAUX
		de 1 an	à 19 ans	à 39 ans	à 59 ans	et au-delà	
1	Fièvre typhoïde ou muqueuse.....	»	3	1	»	»	4
2	Variole.....	»	»	»	»	»	»
3	Rougeole.....	»	»	»	»	»	»
4	Scarlatine.....	»	2	»	»	»	2
5	Coqueluche.....	»	1	»	»	»	1
6	Diptérie — Croup — Angine couenneuse.	»	5	»	»	»	5
7	Phthisie pulmonaire.....	»	8	16	24	1	49
8	Méningite tuberculeuse.....	2	1	»	»	»	3
9	Autres tuberculoses.....	»	1	2	1	»	4
10	Cancer et autres tumeurs.....	1	»	1	10	7	19
11	Méningite simple.....	3	5	1	1	»	10
12	Congestion et hémorrhagie cérébrales.....	»	»	1	1	13	15
13	Paralysie sans cause indiquée.....	»	»	»	»	»	»
14	Ramollissement cérébral.....	»	»	»	3	8	11
15	Maladies organiques du cœur.....	»	»	1	6	6	13
16	Bronchite aiguë.....	6	5	»	»	»	11
17	» chronique.....	»	»	4	3	14	21
18	Pneumonie — Broncho-pneumonie.....	6	8	2	4	11	31
19	Diarrhée gastro-entérite, dysenterie.....	35	3	»	»	1	39
20	Choléra et maladies cholériformes.....	»	»	»	»	»	»
21	Fièvre et péritonite puerpérales.....	»	»	»	»	»	»
22	Autres affections puerpérales.....	»	»	»	»	»	»
23	Débilité congénitale et vice de conformation	12	1	»	»	»	13
24	Sénilité.....	»	»	»	»	5	5
25	Suicides.....	»	»	»	4	»	4
26	Autres morts violentes.....	»	1	2	4	1	8
27	Autres causes de mort.....	17	12	7	20	21	77
28	Causes restées inconnues.....	»	1	1	»	»	2
	Total des décès.....	82	57	39	81	88	347

VU :

Le Maire de Lille,
GÉRY LEGRAND





BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

Finances :

A. — Ouverture de crédits	298
B. — Emprunt de 1893. — Liste du 5 ^e tirage.	298

Alignement : Achat de parcelle, rue de Tenremonde	299
--	-----

Palais des Beaux-Arts : Commission technique	300
---	-----

Hospices : Nomination d'administrateur	300
---	-----

Bureau de Bienfaisance : Nomination d'administrateur	301
---	-----

Police : Nomination d'un commissaire	301
---	-----

Cours des chauffeurs :

A. — Nomination d'un membre de jury	301
B. — Concours de 1894	301

Elections :

A. — Législative	304
B. — Sénatoriale	304
C. — Conseil général et conseil d'arrondissement	305
D. — Conseil des Prud'hommes.	308
E. — Tribunal de commerce	310

Services municipaux :

A. — Statistique pour 1895	310
B. — Etat du personnel	320

Etat-Civil : Statistique sanitaire du mois de décembre	354
---	-----

Finances :

a. — Ouverture de crédits sur l'exercice 1895.

DÉCRET DU 19 DÉCEMBRE 1895.

Rente à servir à M. et M^{me} Vermeulen-Dumoulin, par suite de non habitation d'une partie de leur maison. 500 »
 Fourneaux économiques. — Fonctionnement en 1895 . . . 5.000 »

b. — Emprunt de 1893. — Liste du 5^{me} tirage.

Liste des 342 numéros sortis et remboursables à 500 francs, moins l'impôt :

14 DÉCEMBRE 1895

256	2656	5671	8411	10338	13385	16027	18667	21500	24292
397	2680	6079	8499	10362	13571	16082	18733	21517	24339
642	2724	6192	8527	10534	13574	16237	18789	21548	24598
669	2799	6221	8600	10605	13717	16240	19126	21897	24718
706	2970	6272	8626	10639	13842	16244	19219	21946	25099
732	3014	6327	8650	10694	13894	16455	19525	21963	25382
791	3077	6338	8728	10792	13959	16663	19584	22230	25484
814	3223	6437	8999	10900	13970	16682	19869	22388	25641
861	3251	6484	9081	10990	14110	16749	19889	22446	25771
871	3394	6732	9127	11358	14416	16803	19913	22555	25805
1049	3717	6753	9202	11604	14458	16811	19923	22583	26845
1235	3764	7125	9394	11775	14534	16865	20139	22814	27120
1236	3843	7158	9581	12026	14598	16976	20395	22864	27184
1518	4197	7166	9595	12114	14713	17037	20546	23120	27289
1829	4218	7274	9766	12169	14874	17221	20572	23218	27339
1842	4543	7291	9880	12327	14949	17247	20779	23230	27425
2089	4684	7586	10120	12328	15115	17590	20820	23338	27496
2269	4709	7828	10179	12340	15125	17632	21044	23557	27717
2363	4943	8070	10208	12477	15536	18115	21100	23578	27827
2439	5139	8095	10215	12713	15544	18132	21101	23585	27856
2555	5359	8132	10255	12728	15547	18343	21136	23723	27971
2570	5368	8241	10300	12772	15714	18376	21466	23893	28023
2574	5476	8409	10307	12955	15821	18384	21495	24002	28338

28361	30597	33234	35198	37644	38124	39298	40725	42898	44142
28451	30818	33273	35507	37690	38167	39599	40780	42986	44478
28804	31307	33340	35528	37701	38285	39725	40939	43095	44603
29064	31562	33364	35739	37702	38506	39740	41092	43375	44736
29225	31598	33379	36101	37714	38508	39828	41358	43389	
29338	32180	33823	36147	37930	38581	39911	41495	43549	
29454	32207	33883	36299	37955	38713	39934	41536	43589	
29624	32512	34099	36400	37977	38717	39985	41851	43633	
30003	32693	34133	36442	38007	38809	40219	41933	43640	
30258	32723	34422	36743	38076	38850	40230	41948	43837	
30265	32940	34435	36821	38087	39002	40326	42691	43844	
30330	33037	34474	37506	38115	39250	40684	42788	44073	

Lesdites Obligations seront remboursées par 499 fr. 70, impôt sur prime déduit, conformément à l'article 4 de la loi de finances de l'exercice 1891. — Elles auront droit en outre à un semestre d'intérêt.

	OBLIGATIONS sorties à	TAUX de l'émission	MONTANT des primes	IMPOT 4 0/0 sur les Primes	NET A PAYER
Obligation	500 fr.	492 fr. 50	7 fr. 50	0 fr. 30	499 fr. 70
1/5 "	100 fr.	98 fr. 50	1 fr. 50	0 fr. 06	99 fr. 94

Le paiement des obligations remboursables se fera, contre remise du titre et à partir du 15 JANVIER 1896, aux Caisses du Crédit du Nord et du Crédit Lyonnais, à Lille et à Paris.

Hôtel-de-Ville, le 14 décembre 1895.

Le Maire de Lille,
GÉRY LEGRAND.

Alignement. — Achat de parcelle, rue de Tenremonde.

DU 16 DÉCEMBRE 1895.

Achat par la Ville de : M. Albert Crespel, manufacturier, et M^{me} Jeanne Gentil, son épouse, demeurant à Lille, de 13 mètres carrés 56 centièmes de terrain rue de Tenremonde, à sa jonction avec la place de l'Arsenal, moyennant un prix de 542 fr. 40

Enregistré le 18 décembre, folio 13, case 2.

Transcrit le 30 décembre, volume 3125, n° 25.

Répertoire n° 1814.

Palais des Beaux-Arts. — Commission technique.

La Commission spéciale, nommée le 17 juillet 1895, a délégué pour suivre sur place les expériences d'assainissement et de ventilation faites au Palais des Beaux-Arts :

- MM. Batigny, architecte ;
Mourcou, architecte, vice-président de la Commission départementale des bâtiments civils ;
Vandenbergh, architecte, id.
Agache, conservateur général des musées au Palais des Beaux-Arts ;
Viollette, adjoint au Maire, délégué aux Beaux-Arts ;
Cannissié, architecte du département, conseiller municipal ;
Maquart, conseiller municipal ;
Mongy, directeur des travaux municipaux.

Et a demandé l'adjonction du point de vue technique de :

- MM. Damien, professeur à la faculté des Sciences ;
Calmette, directeur de l'institut Pasteur de Lille ;
Buisine, professeur de chimie à la Faculté des Sciences ;
Nicolle, conservateur adjoint du Palais des Beaux-Arts.
-
-

Hospices. — Nomination d'un Administrateur.

Par arrêté préfectoral du 27 décembre 1895, M. Warin, administrateur des Hospices, a été maintenu dans ses fonctions jusqu'au 31 décembre 1899.

Bureau de Bienfaisance. — Nomination d'un
Administrateur.

Suivant arrêté préfectoral du 27 décembre 1895, M. Haquet, négociant à Lille, est maintenu jusqu'au 31 décembre 1899, dans ses fonctions d'administrateur du Bureau de Bienfaisance.

Police. — Nomination d'un Commissaire.

Par décret du 6 décembre 1895, M. Barsanty (Georges-Auguste), commissaire de police de première classe au Havre, a été nommé commissaire de police à Lille, en remplacement de M. Dupire, qui a reçu une autre destination.

Cours municipal des Chauffeurs :

a. — **Jury. Nomination d'un Membre.**

Par arrêté municipal du 9 décembre 1895, M. Payet, ingénieur des manufactures de l'État, a été nommé membre du Jury d'examen de l'école municipale des chauffeurs.

b. — **Concours de 1895.**

Le jury d'examen nommé par la Ville était composé de MM. Asselin, ingénieur de la traction au chemin de fer du Nord ; Chapuy, ingénieur au corps des mines, membre de la Société des Sciences ; Delebecque, ingénieur des ateliers du chemin de fer du Nord, à Hellemmes ; Gruson, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur de l'Institut industriel,

membre de la Société des Sciences ; Payet, ingénieur des manufactures de l'État ; Lefèvre, contrôleur principal des mines, professeur du cours.

Le nombre de auditeurs du cours s'est élevé à 120 en moyenne.

19 candidats se sont présentés pour l'obtention du diplôme de chauffeur-conducteur, 14 ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de 15 points au moins, 20 étant le maximum.

23 candidats se sont présentés pour l'obtention du certificat de capacité, 18 ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de 14 points au moins.

DIPLOME DE CHAUFFEUR-CONDUCTEUR

Résultats par ordre de mérite.

1. Henri Delory, né le 15 juillet 1878, à Lille, employé à la Compagnie de Fives-Lille.
2. Gustave Gillmann, né le 17 janvier 1877, à Lille, employé chez M. L. Danel, imprimeur à Lille.
3. Henri Hiltcher, né le 28 juin 1877, à Lille, employé chez MM. Vanaekère et Brunner, rue Esquermoise, 13, à Lille.
4. Alexandre Tabary, né le 2 janvier 1874, à Seclin, employé chez M. P. Valdelièvre, fondeur en cuivre, à Lille.
5. Jean Rognié, né le 1^{er} septembre 1866, à Fougères (Ille-et-Vilaine), employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, dépôt de Fives.
6. Gustave Cousin, né le 31 mai 1865, à Lille, employé chez M. J.-B. Dhennin, entrepreneur, rue des Pyramides, 32, à Lille.
7. Charles Vanoutrève, né le 5 mars 1864, à Lille, employé chez M. Courmont, fabricant de tissus, à Lille.
8. Ernest Lesot, né le 7 mai 1864, à Boulogne-sur-Mer, employé chez M. Verlinde, constructeur-mécanicien, boulevard Papin, à Lille.
9. Auguste Delobel, né le 8 octobre 1868, à Hellemmes, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.
10. Alphonse Wacquet, né le 20 février 1876, à Lille, employé chez M. E. et P. Sée, ingénieurs, rue d'Amiens, à Lille.
11. Jules Boo, né le 28 août 1859, à Lille, employé chez M. Catry minotier, à Marcq-en-Barœul.

12. Antoine Dewilde, né le 24 mai 1874, à Lille, employé chez MM. Parent et fils, teinturiers, à Saint-André-lez-Lille.
13. Augustin Serré, né le 8 février 1877, à Lille, employé chez M. Auguste Descamps, fabricant de fil, rue de Jemmapes, 28, à Lille.
14. Camille Lestienne, né le 5 septembre 1864, à Bachy, employé chez M. Verlinde, constructeur-mécanicien, boulevard Papin, à Lille.

CERTIFICAT DE CAPACITÉ DE CHAUFFEUR

Résultat par ordre de mérite.

1. Edouard Marcy, né le 19 juillet 1869, à Lille, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, service électrique, à Lens (Pas-de-Calais).
2. Augustin Provost, né le 11 novembre 1876, à Lille, employé chez MM. Meunier et C^{ie}, constructeurs, rue des Processions, à Fives-Lille.
3. Alfred Goulliard, né le 18 décembre 1863, à Lille, employé chez MM. E. Vauquier et fils, constructeurs-mécaniciens, rue de Wazemmes, à Lille.
4. Désiré Favier, né le 24 mai 1870, à Hellemmes, employé chez MM. Guyot et Depoisse, constructeurs, rue du Faubourg-de-Roubaix, 207, à Lille.
5. Georges Billaux, né le 17 juillet 1877, à Lille, employé chez M. Liège, électricien, rue Léon-Gambetta, 80, à Lille.
6. Emile Kiecken, né le 16 avril 1879, à Pérenchies, employé chez M. Vasse-Masurel, droguiste, rue Solférino, 289, à Lille.
7. Albert Polfiet, né le 31 août 1872, à Lille, employé chez M. Dupont-Lefer, brasseur, rue du Faubourg-de-Roubaix, à Lille.
8. Isidore Lévêque, né le 14 décembre 1876, à Lille, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.
9. Oscar Poutrel, né le 27 janvier 1879, à Hamel-Beaumont (Somme), employé à la Compagnie de Fives-Lille.
10. Georges Evens, né le 1^{er} août 1876, à Lille, employé chez MM. Samuel Walker et C^{ie}, constructeurs à Lille.

11. Paul Havez, né le 16 mai 1866, à Lille, employé chez M. Vasse-Masurel, droguiste, rue Solférino, 289, à Lille.
 12. Noël Lambreckt, né le 9 février 1877, à Lille, employé chez MM. Dujardin et C^{ie}, constructeurs-mécaniciens, à Lille.
 13. Charles Derisbourg, né le 9 décembre 1877, à Marcq-en-Barœul, employé chez MM. Delesalle frères, filateurs, à La Madeleine.
 14. Louis Vincent, né le 15 novembre 1871, à La Madeleine, employé chez M. Rabette, fumiste, quai du Wault, 6, à Lille.
 15. Emile Duponchelle, né le 9 mai 1869, à Lille, employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, dépôt de Fives.
 16. Edouard Lecoq, né le 5 décembre 1876, à Péronne-en-Mélantois, employé à la compagnie du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.
 17. Henri Barnabé, né le 20 septembre 1869, à Lille, employé chez son père, rue Détournée, 16, à Lille.
 18. Henri Devroede, né le 25 août 1859, à Armentières, employé à l'orphelinat Dom Bosco, Ecole professionnelle, Lille.
-

Elections :

a. — Election Sénatoriale

Scrutin du 23 juin 1895. — Inscrit 2387 — Votants 2379.

Tour unique de scrutin.

MM. Depreux	1429 voix
Lainé	842 »
Moreau	104 »
Blancs et nuls	4 »

M. Depreux est élu en remplacement de M. Merlin.

b. — **Elections législatives.**

Scrutin du 11 et 25 août 1895

	Séver		Roger		Ghesquière		Inscrits
	1 ^{er} tour	2 ^e tour	1 ^{er} tour	2 ^e tour	1 ^{er} tour	2 ^e tour	
13 ^e Bureau	667	780	416	423	675	628	2373
14 ^e »	621	730	583	596	634	542	2331
15 ^e »	522	608	576	582	504	468	2112
16 ^e »	262	310	282	270	89	81	897
17 ^e »	331	375	348	348	573	546	1657
18 ^e »	530	581	452	479	120	99	1568
19 ^e »	632	694	496	509	440	397	1979
	<u>3565</u>	<u>4078</u>	<u>3153</u>	<u>3207</u>	<u>3035</u>	<u>2761</u>	<u>12917</u>
La Madeleine	426	515	548	539	400	346	1759
Mons-en-Barœul	145	170	209	193	116	112	624
Hellemmes	333	398	272	274	378	342	1270
	<u>4469</u>	<u>5161</u>	<u>4202</u>	<u>4213</u>	<u>3929</u>	<u>3561</u>	<u>16570</u>

M. Séver est élu.

c. — **Conseil général.**

Scrutins des 28 juillet et 4 août 1895.

Canton Est

	Tribourdeaux		Delory		Bardet		Inscrits
	1 ^{er} tour	2 ^e tour	1 ^{er} tour	2 ^e tour	1 ^{er} tour	2 ^e tour	
13 ^e Bureau	882	911	580	533	255	198	2373
14 ^e »	841	892	451	428	456	369	2336
Hellemmes	495	538	336	293	162	99	1270
	<u>2218</u>	<u>2341</u>	<u>1367</u>	<u>1254</u>	<u>863</u>	<u>666</u>	<u>5979</u>

M. Tribourdeaux est élu.

Canton Nord-Est

	Basquin		Roger		Poulet		Inscrits
	1 ^{er} tour	2 ^e tour	1 ^{er} tour	2 ^e tour	1 ^{er} tour	2 ^e tour	
15 ^e Bureau.	511	539	616	636	451	438	2115
16 ^e »	275	285	259	296	85	64	902
17 ^e »	338	339	316	372	561	515	1659
Mons-en-Barœul	128	129	177	203	126	131	624
	<u>1252</u>	<u>1292</u>	<u>1368</u>	<u>1507</u>	<u>1223</u>	<u>1148</u>	<u>5300</u>

M. Rogez est élu.

Canton Sud-Est

	Mariage		Dupied		Thieffry		Inscrits
	1 ^{er} tour	2 ^e tour	1 ^{er} tour	2 ^e tour	1 ^{er} tour	2 ^e tour	
11 ^e Bureau	327	»	635	794	473	541	1853
12 ^e »	325	»	277	424	481	559	1536
Faches	»	»	»	366	»	255	847
Lezennes	»	»	»	225	»	135	496
Ronchin	»	»	»	350	»	266	765
	<u>1049</u>	»	<u>1594</u>	<u>2159</u>	<u>1528</u>	<u>1756</u>	<u>5497</u>

M. Dupied est élu.

Canton Sud-Ouest

	Maquart		Pecqueur		Ghesquière		Inscrits
	1 ^{er} tour	2 ^e tour	1 ^{er} tour	2 ^e tour	1 ^{er} tour	2 ^e tour	
5 ^e Bureau	298	491	290	»	258	289	1183
6 ^e »	452	565	264	»	871	958	2098
7 ^e »	386	636	454	»	445	520	1750
	<u>1136</u>	<u>1722</u>	<u>1008</u>	»	<u>1574</u>	<u>1767</u>	<u>5031</u>

M. Ghesquière est élu.

d. — **Conseil d'Arrondissement**

Scrutins des 28 juillet et 4 août 1895

Canton Centre

	Brackers-d'Hugo		Cointrelle		Ragheboom		Inscrits
	1 ^{er} tour	2 ^e tour	1 ^{er} tour	2 ^e tour	1 ^{er} tour	2 ^e tour	
1 ^{er} Bureau	447	456	461	481	72	40	1768
2 ^e »	480	511	583	579	150	95	1753
3 ^e »	472	507	578	604	236	178	1919
4 ^e »	606	655	415	484	424	314	1982
	<u>2005</u>	<u>2129</u>	<u>2037</u>	<u>2148</u>	<u>882</u>	<u>627</u>	<u>7422</u>

M. Cointrelle est élu.

Canton Nord

	Druez	Samson	Inscrits
18 ^e Bureau	<u>773</u>	<u>95</u>	<u>1573</u>
19 ^e »	950	437	1983
La Madeleine	<u>837</u>	<u>363</u>	<u>1761</u>
	<u>2560</u>	<u>895</u>	<u>5317</u>

M. Druez est élu.

Canton Sud

	Delplanque		Bergot		Roussel		Inscrits
	1 ^{er} tour	2 ^e tour	1 ^{er} tour	2 ^e tour	1 ^{er} tour	2 ^e tour	
8 ^e Bureau	589	698	1034	1036	151	»	2474
9 ^e »	600	828	945	946	223	»	2354
10 ^e »	<u>715</u>	<u>847</u>	<u>164</u>	<u>209</u>	<u>264</u>	<u>»</u>	<u>1837</u>
	<u>1904</u>	<u>2373</u>	<u>2143</u>	<u>2191</u>	<u>638</u>	<u>»</u>	<u>6665</u>

M. Deleplanque est élu.

Canton Ouest

	Bonte	Tavernier	Devernay	Inscrits
20 ^e Bureau	479	279	227	1388
21 ^e »	363	199	89	947
Lambersart	616	41	74	932
St-André	258	212	29	628
Marquette	343	116	67	670
Wambrechies	609	115	46	1034
	<u>2668</u>	<u>962</u>	<u>532</u>	<u>5599</u>

M. Bonte est élu.

d. — **Conseil des Prud'hommes.**

Scrutin du 10 février 1895.

Ouvriers. — 1^{re} catégorie. — 2^e série. — Inscrits, 1015. — Votants, 579.

MM. Lesaffre 553 voix, élu.
 Poutrain 539 »

Ouvriers. — 2^e catégorie — 2^e Série. — Inscrits, 1215. — Votants, 645.

MM. Lecocq 379 voix, élu.
 Poulet 380 » élu.
 Duvocelle 268
 Corbez 265

Ouvriers. — 3^e catégorie. — 1^{re} série. — Inscrits, 783. — Votants, 229.

M. Dilly 178 voix, élu.

2^e série. — Inscrits, 783. — Votants, 288.

MM. Facon 252 voix, élu.
 Willay 159 » élu.

Scrutin du 11 février 1895.

Patrons. — 1^{re} catégorie. — 1^{re} série. — Inscrits, 125. — Votants, 31.

M. Degouy 29 voix, élu.

Patrons. — 1^{re} catégorie. — 2^e série. — Inscrits, 125. — Votants, 30.

MM. Picavet 30 voix, élu.

Delesalle 30 »

Patrons. — 3^e catégorie. — 2^e série. — Inscrits, 241. — Votants, 47.

MM. Hamaïde 31 voix, élu.

Duval 25 »

Patrons. — 2^e catégorie. — 2^e série. — Inscrits, 96. — Votants, 15.

M. Pilate 12 voix, élu.

Scrutin du 18 février 1895.

Patrons. — 2^e catégorie. — 2^e série. — Inscrits, 96. — Votants, 5.

M. Gossart 4 voix, élu.

Scrutin des 5 et 12 juin 1895.

Patrons. — 2^e catégorie. — 1^{re} série.

Sans résultat.

Patrons. — 2^e catégorie. — 2^e série. — Inscrits, 96. — Votants, 6.

M. Béague 5 voix, élu.

e. — **Tribunal de Commerce**

Scrutin des 8 et 22 décembre 1895.

Inscrits 4896

	1 ^{er} tour	2 ^e tour	
Président : M. Thiriez, Alfred.	511	729	Elu.
Juges : MM. Dujardin	483	663	Elu.
Rogez	482	651	Elu.
Decoster	479	652	Elu.
Porion	478	614	Elu.
Suppléants : MM. Le Blan, Emile	429	551	Elu.
Desombre	428	544	Elu.

Service municipaux :

Service militaire. — Statistique pour 1894.

§ 1^{er}. — APPEL DE LA CLASSE 1893

Le nombre de jeunes gens appelés en 1894 à participer aux opérations du tirage au sort de la classe 1893 s'est élevé à 2109, répartis comme suit dans les divers cantons de Lille :

Canton Ouest	216
» Nord	223
» Sud-Est	224
» Centre	278
» Sud-Ouest	273
» Sud	384
» Est	231
» Nord-Est	280
Total.	2.109

Les communes suburbaines qui appartiennent aux cantons de Lille,

entrent dans cette répartition pour 405. Le chiffre des jeunes conscrits domiciliés à Lille est de 1.704.

Dans ce nombre se trouvent compris 352 jeunes gens naturalisés, ou nés en France de parents étrangers, qui ont opté pour la nationalité française.

Au contraire, 25 jeunes gens, nés en France et domiciliés à Lille, ont excipé de leur extranéité.

§ 2. — SOUTIENS DE FAMILLE

Il a été présenté 73 demandes de dispenses provisoires du service militaire qui ont été soumises à l'appréciation du Conseil Municipal, conformément à l'article 22 de la loi du 15 juillet 1889. — Le Conseil a émis un avis favorable à 68 demandes. Il en a rejeté cinq.

Le Conseil de révision a accordé 27 dispenses.

§ 3. — ENGAGEMENTS VOLONTAIRES EN 1894

Service de 3, 4 ou 5 ans (Loi du 15 Juillet 1889)

Pour l'armée de terre.	236
Pour l'armée de mer.	7
Total.	<u>243</u>

§ 4. — RÉQUISITIONS MILITAIRES :

Recensement du 15 Janvier 1894.

CHEVAUX

	Entiers	Hongres	Juments	Mulets	Mules	Totaux
Ouest.....	»	167	82	»	»	249
Nord.....	8	191	99	1	1	300
Sud-Est. . . .	1	116	66	1	1	185
Centre.....	2	312	189	»	»	503
Sud-Ouest...	2	319	179	1	»	501
Sud.....	2	386	261	1	»	650
Est.	1	137	79	»	1	218
Nord-Est....	4	231	122	1	1	359
Tramways...	»	116	261	»	»	377
Totaux...	<u>20</u>	<u>1.975</u>	<u>1.338</u>	<u>5</u>	<u>4</u>	<u>3.342</u>

Classement au 15 Janvier 1894

CHEVAUX

	N'ayant pas l'âge requis	Réformés précédemment	Chevaux susceptibles d'être réquisitionnés	Totaux
Ouest	4	142	103	249
Nord	2	215	83	300
Sud-Est.	2	112	71	185
Centre.	11	304	188	503
Sud-Ouest	3	324	174	501
Sud	6	449	195	650
Est	7	124	87	218
Nord-Est	13	207	139	359
Tramways	»	194	183	377
Totaux	48	2.071	1.223	3.342

PIGEONS-VOYAGEURS

Recensement des Pigeons-voyageurs

Au 15 janvier 1894, il existait à Lille :

Vingt-sept sociétés colombophiles dont les sociétaires possédaient ensemble environ 7,000 pigeons-voyageurs, dont 4,200 environ entraînés dans toutes les directions de la France. 189 éleveurs isolés possédaient environ 2,750 pigeons. Un tiers de ceux-ci seulement est apte à rendre des services; les autres ne sont pas entraînés.

§ 5. — **Frais de casernement :**

DÉSIGNATION DES CORPS	NOMBRE des JOURNÉES D'OCCUPATION					
	POUR LES HOMMES			POUR LES CHEVAUX		
	Officiers	Troupe	Total	Officiers	Troupe	Total
<i>Officiers sans troupes :</i>						
Officiers généraux, 1 ^{re} classe.	14.541	»	14.541	20.849	»	20.849
Intendance, 2 ^e »	2.239	»	2.239	4.096	»	4.096
Artillerie, 4 ^e »	6.164	2.625	8.789	4.115	»	4.115
Génie, 5 ^e »	4.594	2.605	7.199	3.395	»	3.395
Hors-cadres, 6 ^e »	2.062	»	2.062	»	»	»
Santé, 8 ^e »	5.260	»	5.260	1.040	»	1.040
Administration, 9 ^e »	10.792	732	11.544	»	»	»
Non activité. 12 ^e »	486	»	486	»	»	»
<i>Troupes :</i>						
43 ^e régiment d'infanterie	20.147	493.398	513.545	10.630	1.387	12.017
19 ^e » de chass. à cheval.	11.546	146.399	157.945	11.505	141.125	152.630
16 ^e bataillon de chasseurs.	8.747	273.489	282.236	3.089	736	3.819
1 ^{er} batail. d'artil. à pied	2.314	143.015	145.329	4.241	365	4.606
1 ^{er} escad. du train des équipages.	6.486	141.973	148.459	21.229	61.516	82.745
1 ^{re} section de commis et ouvriers.	»	73.527	73.527	»	»	»
1 ^{re} » d'infirmerie.	»	72.503	72.503	»	»	»
1 ^{re} » de secrétaires d'état-major	»	12.092	12.092	»	»	»
Prison militaire.	60	21.296	21.356	»	»	»
TOTAUX.	95.398	1.383.673	1.479.071	84.189	205.123	289.312

Décompte : 1.479.071. — Journées d'hommes à 0,01917 = 28.353 79

» 289.312 » de chevaux à 0,00821 = 2.375 25

Total. 30.729 04

Contentieux.

Bulletin 1890. — Page 262

	Déposés	Retirés	Pour cent
Sommations. Commandements. Saisies. Protêts	1.016	510	50,20
Significations. Notifications.	645	235	36,43
Assignations. Citations	751	305	40,61
Totaux.	2.412	1.050	43,53
Actes pour la Ville	109		
Total	2.521		

Secrétariat.

Bulletin 1890. — Page 287

Débits de boissons. — Créations	216	} 1 060
Mutations.	768	
Transferts.	76	
Renseignements aux Administrations	455	
Renseignements aux particuliers.	463	
Naturalisations. Admissions à domicile. Réintégrations . . .	586	
Réhabilitations	59	
Certificats de domicile, durée de séjour.	57	
Brevets d'invention.	80	
Récompenses honorifiques	205	
Etablissements dangereux et insalubres.	170	
Sociétés diverses	44 ^I	
Pièces à remettre.	286	
Accidents industriels.	53	

Bureau de la Comptabilité. — Statistique pour 1894.

RECETTES

Nombre d'articles.	1.063
Sommes.	15.434.297 58

CAISSE DES RETRAITES

Employés sujets à retenue	»
Secrétariat, travaux et divers autres services	273
Octroi	209
Police	195
Retraités	220
Sapeurs-Pompiers retraités	57

DÉPENSES

Nombre de mandats	14.061
Nombre de lignes (1).	40.097
Sommes.	10.440.058 08

SERVICES HORS BUDGET

Nombre de mandats	130
Nombre de comptes	27

(1) Il y a lieu d'ajouter à ce travail la transcription de tous les mémoires produits à l'appui des mandats.

Bureau des Elections et Contributions. — Statistique pour 1894.

(Voir Bulletin de 1890, page 285)

ÉLECTIONS		CONTRIBUTIONS	
Electeurs inscrits	38.270	Maisons	27.929
Additions	3.026	Articles de patente	24.402
Retrachements	1.988	Cotes personnelles	20.392
Tribunal de Commerce	3.570	Chiens { Nombre	13.514
Chambre de Commerce	1.055	{ Produit.	61.812
Prud'hommes	3.475	Chevaux (articles de).	664
Elections Municipales.	»	Billards »	379
» Législatives	»	Vélocipèdes »	998
» Conseil général.	1	Réclamations	1.576
» Conseil d'arrondissement.	1	Déclarations	727
» Tribunal de Commerce	1		
» Chambre de Commerce	1		
» Prud'hommes	1		

Aliénés indigents.

(Voir Bulletin 1890, page 279).

Sequestrés au 1 ^{er} janvier 1894	294
Entrées	68
Total.	362
Sorties. 24	} 77
Décédés 53	
Au 31 décembre 1894	285
°/o dangereux.	77.19
°/o non dangereux	22.81
°/o hommes	37.54
°/o femmes	62.46
Dépenses totales	55 452 42

Bourse du Travail.

(Voir Bulletin 1890, page 262)

INDUSTRIES TEXTILES		MÉTALLURGIE
	Offres Demandes	
		Offres Demandes
Préparations. »	2	Fonderie. 8 10
Filatures, Filterie »	1	Construction 22 45
Tissage »	»	Divers » 29
Teinture, Apprêts 1	»	
BÂTIMENTS		
Sol »	4	Alimentation » 2
Pierres et briques 17	»	Mobilier. » 3
Bois 16	12	Vêtement » »
Ornementation 1	5	Imprimerie 1 2
Divers »	»	Divers 3 25
		Surveillants, Journaliers, Domestiques 7 140

RÉSUMÉ

Offres 76 | Demandes 280

Exploitation en régie du cimetière de l'Est.

CONCESSIONS

Droits de fosse	884	2.388 »
Approfondissement de fosses	191	559.50
Exhumations	254	1.222.50
Ouverture de caveaux	61	366 »
Terrassements		2.076 91
Croix provisoires à 0 fr. 50	1.111	555 50
» pour terrains d'attente	25	25 »
Caveaux d'attente.	17	672 »
		7.865 41
Total perçu au bureau du Contentieux.		7.865 41

FOSSE COMMUNE

Grandes fosses à 3 fr.	228 »
Petites fosses à 1 fr. 50	81 »
Croix à 0 fr. 25.	223 75
	<hr/>
	532 75
Location d'herbages	54 60
Transport de tombes au magasin.	199 »
	<hr/>
Total perçu au cimetière.	786 35
	<hr/>
Recette totale.	8.651 76
	<hr/> <hr/>

Taxe sur les chiens. — Recensement de 1895

DÉSIGNATION des PERCEPTIONS	Chiens imposés en 1894		Produit de la Taxe	Chiens imposés en 1895		Produit de la Taxe
	1 ^{re} Catégorie Taxe 10 fr.	2 ^e Catégorie Taxe 2 fr.		1 ^{re} Catégorie Taxe 10 fr.	2 ^e Catégorie Taxe 2 fr.	
1 ^{re} Perception	815	582	9314	815	606	9362
2 ^e »	678	716	8212	689	728	8346
3 ^e »	653	676	7882	640	711	7822
Vazemmes.	1203	2720	17470	1188	2799	17478
Moulins-Lille.	322	1187	5594	305	1178	5406
Esquermes.	179	1356	4502	191	1334	4626
Fives.	498	1929	8838	426	1951	8182
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	4348	9166	61812	4255	9327	61222
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	13514			13582		

Différence en plus pour 1895 : Chiens déclarés, 63.
 Différence en moins pour 1895 : Produit de la Taxe, 590 fr.

Bureau du Contentieux.

COMPTABILITÉ SPÉCIALE

Recettes

Régie du cimetière de l'Est	7.865 41
Enregistrement et timbre des concessions	14.448 01
Frais d'actes administratifs.	9.104 58
Paiement des médecins, pharmaciens et vaccinateurs	3.794 30
Divers	326 20
Total.	<u>35.538 50</u>

**Secours aux familles des soldats réservistes
et territoriaux.**

(Voir Bulletin 1894).

	Mariés	Célibataires
Secours à 0.50	»	»
» 0.75	1	»
» 1 »	57	39
» 1.25	1	»
» 1.50	113	»
» 1.75	63	»
» 2 »	8	»
» 2.25	3	»
» 2.50	1	»
Refus de secours	8	7
Nombre de demandes.	255	46

301

Dépense totale 11.269 fr. 25.

Produit des Concessions dans les Cimetières en 1894.

CIMETIÈRES	DURÉE des CONCESSIONS	NOMBRE	PART REVENANT		TOTAUX
			à la ville	au bureau de bienfaisance	
EST	Perpétuelles	91	40.889 68	20.444 84	61.334 52
	30 ans . .	343	35.173 42	17.586 71	52.760 13
	15 ans . .	731	15.116 50	7.558 25	22.674 75
	Total . .	1.165	91.179 60	45.589 80	136.769 40
SUD	Perpétuelles	26	11.025 42	5.512 71	16.538 13
	30 ans . .	125	12.782 78	6.391 39	19.174 17
	15 ans . .	396	8.032 06	4.016 03	12.048 09
	Total . .	547	31.840 26	15.920 13	47.760 39
Total pour les deux cimetières . .		1.712	123.019 86	61.509 93	184.529 79

Services municipaux : Situation en 1892

Secrétariat-Général

	Entrée au service	Grade actuel
MM. Contamine, secrétaire-général,	1 mars 1882,	11 novembre 1887.
Domarles, secrétaire-adjoint,	1 janvier 1887,	1 janvier 1892.
Hugodot, sténographe,		
Hayem, commis rédacteur,	1 juin 1874,	1 avril 1875.
Broyant, employé,		19 juin 1894.
Desrousseaux, »		19 juin 1894.

Secrétariat

Hacquin, chef de bureau,	1 juin 1874,	1 janvier 1883.
Dilly, Géry, employé,	»	1 janvier 1887.
Morel, employé,	1 février 1882,	1 mars 1886.
Alhant, »	»	1 juin 1886.
Cotteaux, »	»	10 octobre 1891.

Comptabilité

Goudin, chef de bureau,		retraité.
Darcq, »	5 novembre 1891,	
Lefranc, employé,	»	démissionnaire.
Hévin, comptable,	»	1 juillet 1877.
Chardin, »	»	3 novembre 1892.
Longrez,		2 août 1895.
Delelis,		2 août 1895.
Lefèvre,	»	16 août 1894.

Contentieux

Dominique, chef de bureau,	1 janvier 1875,	1 janvier 1881.
Billet, employé,	»	1 août 1882.
Simonnet, expéditionnaire,	»	1 juillet 1888.

Contributions. Elections

	Entrée au service	Grade actuel
MM. Leuilleux, chef de bureau,	16 mai 1880,	1 janvier 1884.
Devaux, sous-chef de bureau,	1 février 1864,	1 septembre 1873.
Dugardin, employé,	»	décédé.
Tallon, »	»	1 janvier 1885.
Couvreux, »	»	1 janvier 1889.
Descarpentries, »	1 juin 1886,	15 juillet 1891.

Service militaire

Bernard, chef de bureau,	1 juin 1879.	6 septembre 1893.
Desalles, employé,	16 avril 1884,	6 septembre 1893.

Archives

Rigaux, archiviste,	1 avril 1878,	16 mai 1880.
Baudouin, employé,	»	1 janvier 1890.
Tassez, »	»	1 janvier 1890.

État-Civil

Planquelle, chef de bureau,	1 janvier 1859,	1 septembre 1870.
Favier, chef-adjoint,	1 janvier 1894,	1 janvier 1895.
Escalle, sous-chef de bureau,	1 janvier 1869,	22 octobre 1879.
Lebacq, employé,	»	1 septembre 1860.
Masurel, Ed. »	»	1 janvier 1871.
Leroy, »	»	1 janvier 1874.
Delfosse, »	»	16 mai 1887.
Masurel, L., expéditionnaire,	»	1 septembre 1872.
Barbarin, »	1 sept. 1873,	1 mars 1874.
Groulez. »	»	1 janvier 1883.
Van Bambèke, »	»	1 avril 1883.
Decottignies, »	»	1 août 1891.
Fauchart, »	1 juillet 1889	12 avril 1893.
Soudoyez, »		19 juin 1894.
Loré, »		2 août 1895.
Bottequin, »		12 octobre 1895.

Service des bureaux.

	Entrée au service	Grade actuel
MM. Desrumaux, huissier du Maire,		25 novembre 1891.
Stratsaert, garçon de bureau,	1 mai 1873,	16 juin 1876.
Dubuisson, »	23 novembre 1877,	8 sept. 1892.
Dupas, »		13 avril 1894.

Écoles

Toussaint, directeur,	23 novemb. 1877,	28 janvier 1882.
Bélet, chef de bureau,	»	20 janvier 1882.
Liénard, employé,	»	20 janvier 1882.
Tallon, »	»	10 déc 1891.
Minque, garçon de bureau,	»	1 janvier 1883.

Bureau d'hygiène.

INSTITUT PASTEUR. — LOGEMENTS INSALUBRES. — ASILE DE NUIT

D ^r Calmette, directeur,		23 juillet 1895.
D ^r Deléarde, médecin préparateur,		
Rolants, pharmacien	id.	
Frelier, vétérinaire,		31 juillet 1895.
Gérard, chef de bureau,	1 janvier 1889,	23 juillet 1895.
Langlet, comptable,	3 octobre 1894,	id.
Brasseur, employé,	»	29 avril 1893.
Amand, id.	»	id.
Dumont, id.		
Dumez, mécanicien,	»	1 janvier 1894.
Capron, désinfecteur,	»	Id.
Larchevêque, id.	1 mai 1882,	Id.

Bibliothèque

Debièvre, bibliothécaire,	1 janvier 1868,	19 mai 1884.
Vandermersch, sous-biblioth.,	1 déc. 1859,	1 octobre 1884.
Mahieu, sous-biblioth. adjoint,	20 octobre 1884,	3 décembre 1894.
Mignot, employé,	»	1 janvier 1894.
Baron,	»	3 décembre 1894.

Musées

PALAIS DES BEAUX-ARTS

	Entrée au service	Grade actuel
MM. Willaert, surveill.-chef honoraire,	1 janvier 1867,	27 février 1892.
Laignel, chef d'équipe,	1 juin 1884,	31 décembre 1891.
Cocheteux, gardien,	»	1 octobre 1865.
Coulon, »	»	15 mars 1869.
Hennebaut, »	»	1 mai 1871.
Dilly, »	1 mai 1880,	4 juillet 1891.
Houseaux, »	1 sept. 1883,	Id.
Verez, gardien stagiaire,	»	4 juillet 1891.
Cuvelier, »	»	»
Halluin, »	4 juillet 1883,	1 janvier 1894.
Blaisel, »	3 novemb. 1888,	1 janvier 1894.
Tison, »	4 juillet 1891,	20 juillet 1894.
Rasson, »	Id.	Id.
Dewilde, garde de nuit,	»	4 juillet 1891.
Verdeghem, »	»	20 juillet 1894.
Bodelle, »	23 novemb. 1885,	Id.
Bricourt, gardien portier,	»	23 juin 1892.
Durot, chauffeur concierge,	»	16 juillet 1891.
Trébault, chauffeur,	»	1 janvier 1892.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE

Fauquenoit, L., préparateur,	»	1 juillet 1886.
Tallon, surveillant,	4 août 1876,	19 juillet 1883.
Cambié, »	»	1 juillet 1883.
Capon, »	»	1 juillet 1883.
Delobecque, »	»	14 juin 1895.
Capon, A., garçon de salle,	»	30 juillet 1890.

MUSÉE INDUSTRIEL

Catteau, gardien,	3 juin 1876,	5 avril 1890.
-------------------	--------------	---------------

MUSÉE COMMERCIAL

Dépret, gardien,	1 octobre 1887,	5 avril 1890.
------------------	-----------------	---------------

Conciergerie

	Entrée au service	Grade actuel
MM. Dépret, concierge,	»	16 avril 1876.
Pringhet, »	»	1 juin 1886.
Schmitt, veilleur de nuit,	»	1883.

Conseil des Prud'hommes

Natiez, garçon de bureau,	»	19 décembre 1888.
---------------------------	---	-------------------

Travaux

Mongy, directeur,	1 février 1859,	2 sept. 1879.
Flament, ch. de bureau (comptable)	1 avril 1881,	2 sept. 1887.
Wallard, sous-chef (eaux),	1 janvier 1887,	1 avril 1891.
Castor, sous-chef,	»	décédé.
Six, sous-chef,	1 mars 1888,	28 mai 1895.
Beaucamps, expéditionnaire,	1 janvier 1893.	11 juillet 1894.
Vermeersch, »	»	1 mars 1887.
Leprêtre, chef-dessinateur,	»	1 janvier 1881.
Hainez, sous-chef dessinateur,	15 février 1881,	1 janvier 1893.
Mathé, dessinateur,	»	15 janvier 1883.
Doutrelong, »	»	29 janvier 1889.
Pionnier, »	»	23 juin 1893.
Gérard, géomètre,	»	1 juin 1867.
Morillon, »	»	1 juin 1869.
Morillon, »	1 octobre 1879,	13 avril 1894.
Midard, inspecteur principal,	1 sept. 1858,	1 juin 1860.
Bourdon, »	»	4 juin 1890.
Blois, inspecteur.	1 octobre 1860,	1 janvier 1870.
Gali, »	1 juin 1860,	1 janvier 1872.
Bruyer, »	1 janvier 1885,	1 janvier 1893.
Tenière, »	»	1 janvier 1882.
Duhen, »	»	1 août 1887.
Beaucamps, »	»	14 août 1890.
Dubureq, surveillant de travaux,	»	1 janvier 1878.

	Entrée au service	Grade actuel
MM. Delecroix, »	14 avril 1864,	1 janvier 1880.
Gorin, »	»	1 janvier 1880.
Antoine, »	»	1 février 1881.
Moronval, »	»	1 janvier 1882.
Deswaf, »	»	11 juillet 1894.
Christ, surveillant de balayage,	»	1 juillet 1868.
Doutrelong, »	1 juin 1871,	19 mai 1876.
Perrain, »	»	25 mars 1879.
Dutriez »	»	19 février 1891.
Defives, »	»	1 avril 1891.
Halluin, »	»	Id.
Haas, fontainier,	»	16 juin 1870.
Descouvemont, J.-B., fontainier,	»	1 mars 1872.
Verdier, »	»	1 juin 1884.
Berthe, »	»	16 octobre 1888.
Ecobecq, »	»	19 février 1891.
Payelle, »	»	21 juin 1895.
Descouvemont, H., contrôleur des eaux,	»	1 avril 1884.
Dilly, O., »	1 sept. 1883,	1 juillet 1887.
Ferrant, »	16 octobre 1888,	1 avril 1891.
Hauwelle, collecteur des eaux,	»	1 mai 1890.
Bertin, mécanicien Emmerin,	»	1 juillet 1868.
Crépieux, chauffeur,	»	1 août 1881.
Derencourt, garde des eaux,	»	1 janvier 1870.
Pornot, garde port,	»	1 janvier 1889.
Bronze, pontier,	»	1 juin 1884.
Lefebvre, id.	»	1 août 1890.
Garcette, id.	»	»
Lemaire, régisseur des bains,	»	23 sept. 1892.
Riquet (Mr), baigneur,	»	1 février 1872.
Riquet (Me) »	»	1 février 1872.
Duvivier, chauffeur,	»	11 juillet 1885.
Majerban, contrôleur droits de voirie,	»	1 janvier 1878.
Martin, »	»	1 février 1878.
Dotte, »	»	21 juin 1895.
Saint-Léger, jardinier-chef,	1 novemb. 1888.	»

	Entrée au service	Grade actuel
MM. Castelain, »	»	4 avril 1892.
Lecour, surveillant de jardin,	»	21 août 1888.
Lacotte, »	»	»
Docq, »	»	»
Debay, garde jardins,	»	1 juin 1884.
Dubois, O., »	»	1 sept. 1885.
Lambert, »	»	1 juillet 1886.
Despinoy, »	»	1 octobre 1886.
Dumont, »	»	1 août 1887.
Petit, »	»	15 janvier 1891.
Dassonville, »	»	1891.

Cimetières

Mongy, père, directeur Sud,	»	1 juillet 1877
Gaillard, sous-directeur, Est,	1 novemb. 1882,	1 janvier 1894
N. »	»	»
Monnier, surveillant,	»	9 avril 1889.
Faillon, »	»	1 avril 1891.
Constant, »	»	19 mai 1894.
Dervaux, »	»	25 février 1895.

Entrepôts

Isoré, directeur,	1 janvier 1882,	1 avril 1891.
Grimonprez, magasinier,	1 janvier 1882,	1 avril 1891.
Roussel, concierge,	21 mars 1874,	13 juillet 1877.
Six, receveur buraliste,	»	3 nov. 1892.

Abattoirs, Halles et Marchés

Vittu, inspecteur honoraire de salubrité,		21 mars 1892.
Frelier, » (Abattoir),	»	1 novembre 1891.
Denis, » (Halles),	»	1 novembre 1891.
Lefebvre, directeur de l'abattoir,	»	1 août 1880.
Candelez, surveillant-chef,	20 nov. 1875,	1 janvier 1886.
Hersin, surveillant.	20 nov. 1875,	1 janvier 1886.
Grignon, concierge,	»	1 avril 1892.

	Entrée au service	Grade actuel
MM. Leroy, contrôleur des halles,	29 octobre 1869,	1 janvier 1882.
Hilaire, vérificateur sédentaire,	1 janvier 1874,	1 janvier 1886.
Mahieu, »	»	5 mars 1890.
Vermont, »	»	3 janvier 1895.
Hanon, bascule publique,	»	décédé.
Pollet, peseur,	»	1 février 1887.
Ghesquière, peseur,	8 juillet 1872,	1 août 1881.
Corbu, peseur,	»	19 juillet 1894.
Pottier, chef des droits de place,	1 janvier 1876,	15 juin 1884.
Mariage, contrôleur,	»	1 nov. 1881.
Delrue, collecteur,	»	1 janvier 1882.
Roussel, »	»	1 janvier 1883.
Gradelle, »	1 déc. 1889,	11 sept. 1891.
Martin, »	23 sept. 1887,	16 février 1892.
Delrot, » auxiliaire,	14 février 1889,	16 février 1892.

Théâtre

Piat, fils, machiniste,	1 avril 1893,	11 juillet 1894.
Derain, gazier,	»	1 août 1889.
Manniez, concierge,	»	id.

Police du Quartier de l'Hippodrome et des promenades

Garde-champêtres mixtes des communes de Lille et de Lambersart.

Pruvost, brigadier,	27 juillet 1894.
Mazy, garde,	Id.
Ruelle, »	Id.
Cauchie, »	Id.
Parent, »	Id.
Fenet, »	Id.

Médecins municipaux

DISPENSARE DES FILLES SOUMISES

	Entrée	Sortie
MM. Colas,	1 janvier 1894,	31 décembre 1896
Richard,	1 janvier 1894,	31 déc. 1896.
Delplanque,	1 janvier 1895,	31 déc. 1897.
Bécour,	Id.	Id.
Caron,	1 janvier 1896,	31 décembre 1898.
Cochet,	Id.	Id.

ÉTAT-CIVIL ET ÉCOLES

Deléarde, 1 ^e Circonscription	1 janvier 1896,	31 décemb. 1898.
Rouzé, 2 ^e »	1 janvier 1894,	31 décembre 1896.
Guibert, 3 ^e »	1 janvier 1895,	31 décemb. 1897.
Colle, 4 ^e »	Id.	Id.
Honnart, 5 ^e »	Id.	Id.
Rey, 6 ^e »	1 janvier 1894,	31 décemb. 1896.
Bué, 7 ^e »	1 janvier 1896,	31 décemb. 1898.
Ladoire, 8 ^e »	1 janvier 1894,	31 décemb. 1896.
Brunelle, 9 ^e »	1 janvier 1893,	31 décemb. 1895.
Fockeu 10 ^e »	1 janvier 1896,	31 décemb. 1898.
Dutilleul, 11 ^e »	1 janvier 1895,	31 décemb. 1896.
Gosselet, 12 ^e »	1 janvier 1896,	31 décemb. 1898.
Henry, 13 ^e »	1 janvier 1896,	31 décemb. 1898.
Dhour, 14 ^e »	1 janvier 1895,	31 décemb. 1897.
Boutry, 15 ^e »	1 janvier 1894,	31 décemb. 1895.
Hennart, 16 ^e »	1 janvier 1896,	31 décemb. 1898.
Hochstetter, 17 ^e »	1 janvier 1895,	31 décemb. 1897.
Masset, 18 ^e »	Id.	Id.

Police Municipale

	Nomination
Valantin, commissaire central,	15 avril 1893.
Perlet, » 1 ^{er} arrondissement,	9 janvier 1884.

			Nomination
MM. Marion, commissaire 2 ^e arrondissement,			9 juillet 1891.
Dreyfus, » 3 ^e »			23 avril 1894.
Thillard, » 4 ^e »			octobre 1891.
Dupire, » 5 ^e »			Parti.
Barsanty, » 5 ^e »			6 décembre 1895.
Barbier, » 6 ^e »			6 décembre 1892.
Cordier, » 7 ^e »			27 décembre 1894.
Queutier, » 8 ^e »			juin 1893.

BUREAU CENTRAL

	Entrée au service	Grade actuel
Vermersch, chef de bureau,	10 sept. 1871,	1 mai 1879.
Zunequin, employé,	1 juillet 1879,	1 mai 1882.
Crombet, »	11 déc. 1885,	1 janvier 1891.
Ployart, »	»	6 novembre 1893.

SERVICE DE LA SURETÉ

Florin, inspecteur,	19 janvier 1866,	10 janvier 1890.
Bailleul, sous-inspecteur,		retraité.
Marquilly, id.	1 déc. 1884,	2 nov. 1895.
Pouleur, id.	22 sept. 1881,	2 nov. 1895.
Odoux, sous-brigadier,	14 août 1869,	4 juillet 1891.
Lecat, secrétaire,	24 nov. 1893,	2 nov. 1895.
Favereau, agent de 1 ^{re} classe,	1 février 1872,	26 nov. 1884.
Toucry,	20 mars 1876,	23 août 1887.
Gautherot,	10 février 1874,	2 juillet 1889.
Choquet,	7 déc. 1876,	10 avril 1890.
Cosson, »	1 juin 1872,	4 juillet 1891.
Hazebrouck,	20 mai 1880,	1 août 1883.
Carré,	13 nov. 1881,	1 août 1883.
Danglos,	25 juin 1880,	23 déc. 1892.
Lernould,	17 février 1880,	23 déc. 1892.
Honquert, »	12 janvier 1882,	9 septemb. 1893.

	Entrée au service	Grade actuel
MM. Gérardin, agent de 2 ^e classe,	19 mai 1860,	1 août 1884.
Thélier, »	11 juin 1875,	1 juillet 1888.
Bernard, Lucien, »	7 avril 1883,	2 juillet 1889.
Carpentier, »	4 mars 1885,	21 février 1891.
Ferlin, »	1 juillet 1882,	21 février 1891.
Delporte, »	1 avril 1883,	20 juin 1891.
Houzel, »	16 avril 1882,	14 janvier 1892.
Brohet, »	1 juin 1883,	14 janvier 1892.
Carlier, »	1 mai 1886,	2 avril 1892.
Devos, »	12 octobre 1885,	2 avril 1892.
Lamerant H., »	29 sept. 1887,	1 août 1892.
Pollet Fl., »	13 janvier 1888,	9 sept. 1893.
Pennequin, »		décédé.
Coopman, »	26 mars 1886,	1 août 1892.
Delemarle »	27 juin 1888,	28 novembre 1893.
Lantoine, »	13 avril 1891,	2 novemb. 1895.
Jonville, »	30 mai 1893,	8 mars 1895.
Heugues, »		démissionnaire.
Deféver, agent de 3 ^e classe,	18 novemb. 1890,	13 janvier 1894.
Clément, »		2 nov. 1895.
Leclercq, V., »		id.
Wacquez, »		8 mars 1895.
Cochez, agent de 4 ^e classe,		id.
Plaisant, »	15 février 1895,	id.
Blondel,		7 mai 1895.
Heughebart,		29 novemb. 1895.

SERGEANTS DE VILLE

Lefebvre, inspecteur,	1 octobre 1867,	1 mai 1878.
Hallo, sous-inspecteur,	27 janvier 1874,	1 juillet 1884.
Florent, »	16 nov. 1867,	24 janvier 1891.
Bazerque, secrétaire 1 ^{re} classe,		retraité.
Camu, » »	11 juin 1874,	10 juin 1892.
Dallennes, » »	13 sept. 1886,	26 nov. 1895.

		Entrée au service	Grade actuel
MM. Caux,	secrétaire 2 ^e classe,	6 nov. 1889,	15 novemb. 1895.
Flamant,	» »	7 mars 1887,	26 novemb. 1895.
Rousseau,	» 3 ^e classe.	11 avril 1883,	1 juin 1890.
Bernard,	» »	18 nov. 1890,	3 mars 1892.
Proniez,	» »	19 août 1892,	26 janvier 1895.
Thoillier	» »	9 juin 1893,	id.
Deflandre,	brigadier, 1 ^{re} classe,	15 avril 1872,	24 nov. 1893.
Lamérant,	» »	20 sept. 1865,	24 novemb. 1893.
Despagne,	» 2 ^e classe,	6 février 1874,	Id.
Deleurence,	» »	25 avril 1873,	Id.
Malbranque,	» 3 ^e classe,	13 avril 1875,	10 avril 1890.
Theeten,	» »	15 août 1873,	18 février 1891.
Lemaire,	» »	24 janvier 1878,	12 sept. 1891.
Charlet,	» »	4 juillet 1881,	24 novemb. 1893.
Vandeporael,	» »	1 sept. 1887,	26 novemb. 1895.
Jonquiert,	sous-brig. 1 ^{re} classe,	8 août 1876,	24 novemb. 1893.
Sailly,	» »	30 déc. 1877,	Id.
Mouy,	» »	9 mars 1880,	Id.
Gallet,	» »	24 janvier 1881,	24 novemb. 1893.
Choteau,	» »		Retraité.
Strub,	» 2 ^e classe,	22 février 1880,	12 sept. 1891.
Demimuid,	» »	15 mars 1880,	15 septembre 1892.
Ernout,	» »	8 oct. 1881,	5 août 1893.
Delvigne,	» »		Retraité.
Marc,	» »	16 avril 1883,	11 juin 1895.
Leignel,	» »	5 août 1883,	26 novemb. 1895.
Merlier,	agent de 1 ^{re} classe,	23 avril 1867,	1 janvier 1878.
Bailliez,	»		Retraité.
Lefebvre,	»	16 octobre 1872,	1 mars 1882.
Bacq, Alph.,	»	1 sept. 1873,	1 mai 1882.
Køstel,	»	7 mai 1876,	1 juillet 1884.
Deproy,	»	1 mai 1877,	Id.
Marandin,	»	20 février 1878,	15 mai 1887.
Vahé,	»	15 février 1878,	1 mars 1888.
Dosière,	»	22 juillet 1878,	Id.
Petit,	»	24 sept. 1880,	10 janvier 1890.

	Entrée au service	Grade actuel
MM. Pottier, H., agent de 1 ^{re} classe,		Décédé.
Debuse, »	5 déc. 1881.	14 janvier 1892.
Steuperaert, »	9 octobre 1881,	Id
Roman, »	6 déc. 1881,	Id.
Soriaux, »	1 avril 1882,	Id.
Henninot, »	15 avril 1883,	1 août 1892.
Tabary, »	15 août 1881,	30 décemb. 1892.
Debuck, »	7 avril 1883,	Id.
Bouchez, »	14 avril 1883,	24 novemb. 1893.
Duribreux, »	15 mai 1883,	1 décemb. 1894.
Hosdez, »	24 sept. 1883,	Id.
Sohier, »	1 déc. 1877,	5 mai 1895.
Fiévet, »	25 mai 1882,	Id.
Dessauw, »	1 octobre 1883,	5 nov. 1895.
Lemesle, »	1 mai 1883,	Id.
Decorne, »	1 juin 1885,	5 mai 1895.
Serres, agent de 2 ^e classe,	10 février 1881,	9 décembre 1895.
Ridez, »	15 août 1881,	5 octobre 1894.
Devos, Sylvain, »	27 août 1877,	19 décemb. 1894.
Boulois, »	5 août 1882.	15 mai 1887.
Leroy, »	1 octobre 1877,	12 août 1893.
Ferlin, J.-B., »	8 juin 1882,	1 mars 1888.
Lecocq, »		Retraité.
Hennon, »	11 avril 1883,	10 janvier 1892.
Leclercq, Em., »	12 juin 1884,	Id.
Pollet, A., »	10 août 1884,	Décédé.
Duriez, »	10 janvier 1877,	15 septembre 1891.
Delecluse, U., »	3 sept. 1887,	1 août 1892.
Sénéchal, »	1 août 1884,	14 janvier 1892.
Gouye, Et., »	15 février 1884,	Id.
Couillard, »	1 sept. 1885,	14 janvier 1892.
Pauchet, »	9 mai 1885.	Id.
Lamérand, Ach., »	11 nov. 1886,	Id.
Cousin, »	20 nov. 1885,	1 août 1892.
Villekens, »	15 février 1887,	14 janvier 1892.
Wyon, »	26 juin 1888,	1 août 1892.

	Entrée au service	Grade actuel
MM. Marrels, agent de 2 ^e classe,	27 juin 1888,	1 août 1892.
Chantry, »	29 juin 1888,	Id.
Hochart, »	1 août 1885,	13 août 1892.
Decoster, »	26 octobre 1888,	30 décembre 1892.
Bacqueville, »	29 juin 1888,	Id.
Obrien, »	11 février 1889,	Id.
Grave, »	Id.	Id.
Florin, »		démissionnaire.
Alglave, »	5 juin 1889,	30 décembre 1892.
Waxin, »	4 février 1891,	24 novembre 1893.
Dumont, »	Id.	Id.
Séneschal, F., »	Id.	Id.
Wyon, Augustin, »	Id.	Id.
Mullier, »	17 juillet 1890,	Id.
Bocquillon, »	15 janvier 1881,	23 janvier 1894.
Farineau, »	6 sept. 1886,	23 janvier 1894.
Desnoulet, »	14 février 1889.	Id.
Foubert, »	Id.	Id.
Gallet, Jules, »	6 novemb. 1889,	19 décemb. 1894.
Montaigne, »	12 juillet 1890,	Id.
Gallet, P., »	22 déc. 1883,	5 mai 1895.
Quagebeur, »	18 juin 1883,	Id.
Fiévet, V., »	12 juillet 1890,	5 novemb. 1895.
Depuyds, »	Id.	Id.
Leprêtre, »	4 février 1891,	Id.
Caron, agent de 3 ^e classe,	19 avril 1883,	1 août 1883.
Trécat, »	6 novembre 1889,	26 décembre 1891.
Moraux, »	8 avril 1884,	8 septembre 1892.
Herbaut, »	8 mars 1888,	10 janvier 1890.
Petit, »	9 février 1891,	26 décembre 1891.
Dubeaupoil, »	13 avril 1891,	Id.
Brohet, »	14 avril 1891,	Id.
Labbe, »	8 mai 1891.	30 décembre 1892.
Polvèche, »	12 mai 1891,	Id.
Breuvart, »	29 mai 1891,	Id.
Basquin, »	12 octobre 1891.	Id.

	Entrée au service	Grade actuel
MM. Houvenaghel, agent de 3 ^e cl.,	12 octobre 1891,	30 décembre 1892.
Debuchy, »	15 octobre 1891.	Id.
Castille, »	10 mars 1892.	Id.
Deboudt, »	Id.	Id.
Blaise, F., »	Id.	Id.
Gournay, »	Id.	Id.
Delhayé, »		Démissionnaire.
Dhaene, »	12 avril 1892,	24 novembre 1893.
Mordacq, »	Id.	Id.
Grière, »	Id.	Id.
Hoyez, »	12 avril 1892,	24 novembre 1893.
Guérard, »	Id.	Id.
Duquesne, »	28 avril 1892,	24 novembre 1893.
Hilaire, »	1 août 1892,	24 novembre 1893.
Place, »	1 août 1892,	24 novembre 1893.
Wartel, »	30 décemb. 1892,	Id.
Lefils, »	30 sept. 1892,	23 janvier 1894.
Blaise, P., »	Id.	23 janvier 1894.
Couvez, »	30 sept. 1892,	Id.
Leclercq, V., »	3 nov. 1892,	Id.
Chauvin, »	30 sept. 1892,	5 mai 1895.
Masquelier, »		Décédé.
Laude, »	10 avril 1890,	5 mai 1895.
Delforge, »	10 août 1891,	Id.
Dusautier, »	20 mai 1883,	Id.
Hoden, »	10 août 1891,	Id.
Desreumaux, »	3 nov. 1892,	15 décembre 1894.
Pottier, Henri, »	3 nov. 1892,	5 mai 1895.
Faes, »	30 mai 1893,	15 décembre 1894.
Vanhoutteghem, »	9 juin 1893,	5 mai 1895.
Soileux, »	Id.	15 décembre 1894.
Lesaffre, »	Id.	Id.
Gay, »	8 septembre 1893,	5 novemb. 1895.
Darras, »	Id.	5 mai 1895.
Neufglise, »	11 octobre 1893,	15 décembre 1894.
Lesage, »	26 octobre 1893,	Id.

	Entrée au service	Grade actuel
MM. Denneulin, agent de 3 ^e classe,	11 janvier 1894,	15 décemb. 1894.
Jombart, »	13 février 1894,	Id.
Mehaye, »	15 mars 1894,	Id.
Asseman, »	25 mai 1893.	5 mai 1895.
Busin, »	Id.	5 novemb. 1895.
Monet, »	2 juin 1894,	Id.
Godescaux, »	11 juillet 1894.	Id.
Covin, »	20 juillet 1894,	Id.
Druard, »	3 octobre 1894,	Id.
Brabant, »	20 septemb. 1894,	Id.
Pruvost, agent de 4 ^e classe,	18 novemb. 1890,	5 juillet 1895.
Fournier, »	5 juin 1889,	26 octobre 1895.
Defrennes, »	Id.	5 mai 1895.
Vandesteene, »	25 mai 1894,	Id.
Drain, »	20 juillet 1894,	Id.
Vermersch, »	18 juillet 1894,	Id.
Vincent, »	3 octobre 1894,	5 novemb. 1895.
Legrand, »	16 octobre 1894,	Id.
Blas, »	22 octobre 1894,	Id.
Béghein, »	22 novemb. 1894,	Id.
Leroy, Louis, »	26 janvier 1895,	Id.
Wiert, »	Id.	Id.
Delcambre, »	22 novemb. 1894,	Id.
Méresse, Louis, »	19 novemb. 1894,	Id.
Vanneufville, »	29 décemb. 1894,	Id.
Bertrand, »	Id.	Id.
Thibaut, agent stagiaire,	»	29 décembre 1894.
Moneuse, »	»	14 janvier 1895.
Hapiot, »	»	26 janvier 1895.
Leroy, H., »	»	14 janvier 1895.
Grière, »	»	26 janvier 1895.
Minet, »	»	Id.
Dethandt, »	»	15 février 1895.
Queste, »	»	12 mars 1895.
Detroye, »	»	15 mai 1895.
Josien, »	»	Id.

	Entrée au service	Grade actuel
MM. Levray, agent stagiaire,	»	15 mai 1895.
Sorlin, »	»	Id.
Dirickx, »	»	Id.
Berthe, »	»	Id.
Vandekerkhove, »	»	29 juin 1895.
Declercq, »	»	Id.
Leruste, »	»	Id.
Lhotellery, »	»	Id.
Gruson, »	»	13 juillet 1895.
Coupin, »	»	22 juillet 1895.
Baron, »	»	Id.
Bourdon, »	»	29 juin 1895.
Fremaux, »	»	24 septemb. 1895.
Brunelle, »	»	5 novemb. 1895.
Willaeys, »	»	Id.
Delmaere, »	»	Id.
Mire, agent de nuit,	»	29 juin 1895.
Plisson, »	»	Id.
Prévoist, »	»	Id.
Delattre, »	»	Id.
Danhiez, L., »	»	Id.
Hugot, »	»	Id.
Hottiez, »	»	Id.
Ballenghien, »	»	14 octobre 1895.
Jean, »	»	Id.
Ringuier, »	»	Id.
Danhiez, E., »	»	Id.
Vitoux, »	»	Id.

Octroi

BUREAU CENTRAL

Lemaire, préposé en chef,	1 janvier 1872,	1 janvier 1884.
Louage, receveur central,	25 janvier 1869,	1 juillet 1892.
Millécamp, commis principal,	9 avril 1858,	1 janvier 1876.

	Entrée au service	Grade actuel
MM. Bailleul, commis hors classe,	6 avril 1867,	1 janvier 1889.
Norel, commis	8 février 1889,	1 janvier 1894.
Faure, commis,	5 février 1885,	1 janvier 1894.

INSPECTION ET CONTROLE

Malaquin, inspecteur hors classe,	10 octobre 1855,	1 janvier 1891.
Delcambre, contrôleur hors classe,	1 nov. 1859,	1 janvier 1891.
Pascal, contrôleur de 1 ^{re} classe,	12 avril 1866,	1 janvier 1893.
Desreumaux, » 2 ^e »	3 février 1872,	1 janvier 1893.
Gitton, » 3 ^e »		Décédé.
Desmettre, » » »	12 août 1878,	6 mai 1895.
Messien, » » »	1 janvier 1880,	23 sept. 1895.

COMPTABILITÉ

Levacher, receveur hors classe,	29 août 1866,	1 janvier 1891.
Delannoy, »	11 juin 1867,	1 juillet 1892.
Leclercq, »	27 juillet 1867,	1 janvier 1894.
Larose, »	6 déc. 1872,	1 janvier 1895.
Giraud, receveur de 1 ^{re} classe,	26 juin 1870,	1 juillet 1892.
Louchart, »	12 mars 1872,	19 juin 1895.
Houzé, receveur de 2 ^e classe,	6 mars 1872,	1 sept. 1889.
Tricart, »		Retraité
Cochez, »	15 déc. 1866,	1 juillet 1892.
Grave, »	1 janvier 1873,	1 juillet 1892.
Vermesse, »	26 janvier 1874,	1 janvier 1893.
Debuisson, »	1 juillet 1874,	1 sept. 1889.
Mory, »	7 sept. 1875,	1 juillet 1890.
Florin, »	1 nov. 1878,	6 mai 1895.
Detourmignies, »	19 avril 1882,	19 juin 1895.
Blouzet, »	8 nov. 1880.	23 septemb. 1895.
Béra, receveur de 3 ^e classe,	1 janvier 1879,	1 janvier 1891.
Lainé, »	20 juin 1884,	Id.
Bauduin, »	7 juillet 1884,	1 août 1891.
Gaudry, »	21 sept. 1882,	1 janvier 1892.

	Entrée au service	Grade actuel
MM. Naessens, receveur de 3 ^e classe,	18 mars 1884,	6 mai 1895.
Dupont, »	1 juillet 1884,	19 juin 1895.
Liévin, »	9 octobre 1884,	23 septemb. 1895.
Créteux, Aug., »	1 juillet 1881,	1 janvier 1893.
Lecoche, comptable ambulant,	1 août 1876,	1 janvier 1892.
Warocquier, peseur,	1 juin 1874,	1 janvier 1895.
Gigney, receveur de 4 ^e classe,	12 mars 1888,	1 juillet 1893.
Duponchelle, »	1 février 1889,	1 mai 1894.
Levat, G., »	7 mai 1889,	1 octobre 1894.
Lacluse, »	2 juillet 1874,	1 janvier 1895.
Coquelle, »	6 octobre 1884,	6 mai 1895.
Verfaille, »	14 mars 1887,	19 juin 1895.
Félix, »	9 août 1887,	28 décemb. 1895.
Lallemand, L., »	1 juillet 1890,	Id.

VÉRIFICATION

Martine, vérificateur hors classe,	16 sept. 1868,	1 janvier 1889.
Dancoisne, vérificateur 1 ^{re} classe,	7 juillet 1864,	1 janvier 1892.
Leclercq, Alph., »	1 juillet 1868,	1 mars 1892.
Broquart, »	1 août 1870,	1 octobre 1894.
Avez, vérificateur 2 ^e classe,	23 mars 1875,	1 janvier 1888.
Mouveaux, »	1 janvier 1874,	1 sept. 1888.
Nonque, »	15 avril 1875,	1 janvier 1891.
Darrieux, »	1 janvier 1875,	1 janvier 1892.
Onof, »	1 août 1876,	1 mars 1892.
Malfait, »	Id.	1 octobre 1894,
Pottier, vérificateur 3 ^e classe,	1 janvier 1873,	1 juillet 1885.
François, »	1 août 1876,	1 juillet 1887.
Delmotte, »	1 avril 1878,	1 février 1887.
Mansuet, »	26 juin 1879,	1 mars 1888.
David, »	1 juillet 1878,	1 sept. 1888.
Dupont, »	1 janvier 1879,	1 janvier 1891.
Masquelier, »	10 mai 1879,	Id.
Loridan, »	1 avril 1878,	14 déc. 1892.

	Entrée au service	Grade actuel
MM. Spitals, vérificateur 3 ^e classe,	26 octobre 1882,	1 janvier 1892.
Duval, »	24 avril 1882,	1 octobre 1894.
Dubo's, vérificateur 4 ^e classe,	26 avril 1883,	1 mars 1892.
Viseur, »	13 octobre 1884,	Id.
Sauvage, »	27 juin 1885,	14 déc. 1892.
Lahouste, »	21 août 1882,	1 janvier 1893.
Castelain, »	23 août 1882,	Id.
Vincent, »	22 octobre 1887,	1 mai 1894.
Péron »	18 avril 1881,	1 octobre 1894.
Lecompte, »	21 mai 1883,	1 janvier 1895.

PRÉPOSÉS

Leleu, chef de la brigade ambul ^{te} ,	1 août 1876,	19 octobre 1894.
Lalau, G.-L., préposé hors classe,		Retraité.
Lherminez, »	2 novemb. 1875,	1 janvier 1893.
Bouché, »		Retraité.
Doutrelong, A., »	1 avril 1883,	1 janvier 1895.
Wattier, préposé 1 ^{re} classe,		Retraité.
Thieffry, »	10 juillet 1867,	1 juillet 1878.
Dujardin, »	13 nov. 1869,	1 janvier 1880.
Santer, »	2 avril 1871,	1 nov. 1880.
Lallau, C.-L., »	3 juin 1871,	Id.
Bataille, »	20 juin 1871,	1 février 1881.
Leclercq, C.-D., »	8 mai 1872,	1 déc. 1881.
Fontaine, »	5 janvier 1873,	1 déc. 1882.
Senet, »	19 août 1873,	1 mai 1883.
Waret, »	1 janvier 1874,	1 juillet 1884.
Narguet, »	8 mars 1874,	Id.
Billau, »	1 juin 1874,	Id.
François, V.-G., »	Id.	1 octobre 1884.
Delahaye, »	7 janvier 1875,	1 janvier 1885.
Decottignies, »	2 avril 1875,	Id.
Pattein, »	29 mai 1876,	Id.
Debuyser, »	1 juin 1876,	1 janvier 1885.
Thaisy, »	1 août 1876,	Id.

	Entrée au service	Grade actuel
MM Fontenier, préposé 1 ^{re} classe,	1 août 1876,	1 janvier 1885.
Rombeaux, »	3 août 1876,	Id.
Plumecocq, »	Id.	Id.
Calin, »	Id.	Id.
Porcq, »	18 mars 1878,	Id.
Dhélin, »	1 janvier 1879,	1 sept. 1885.
Leroy, »	20 mars 1880,	1 juillet 1886.
Salembier, »	1 mai 1880,	1 août 1886.
Caboche, »	1 juillet 1880,	1 octobre 1886.
Guilbert, »	14 mars 1881,	1 avril 1887.
Castra, »	11 mars 1878.	1 octobre 1887.
Pennel, »	1 janvier 1879,	1 mars 1888.
Stricanne, »	1 janvier 1880,	1 avril 1888.
Pêche, »	23 sept. 1880,	1 sept. 1888.
Loys, »	1 octobre 1880,	1 octobre 1888.
Serrure, »	21 mars 1881,	1 sept. 1889.
Brasseur, »	1 juillet 1881,	1 janvier 1891.
Brienne, »	1 nov. 1891,	1 février 1891.
Flamant, »	1 nov. 1882.	1 mars 1884.
Franquet, »	29 octobre 1882,	1 juillet 1884.
Desquiens, »	15 février 1883,	1 sept. 1892.
Dejaegher, »	1 juillet 1883,	1 juillet 1883.
Héquette, »	1 juillet 1884,	1 juillet 1887.
Lepers, »	23 nov. 1882,	1 juillet 1893.
Kaiser, »	1 août 1876,	1 janvier 1893.
Lanvin, »	1 décembre 1882,	1 mai 1894.
Creteux, M., »	1 août 1876,	Id.
Scamps, »	16 octobre 1884,	1 janvier 1895.
Gilquin, »	10 janvier 1887,	6 mai 1895.
Détée, L., prép. 2 ^e classe,	1 août 1876,	21 avril 1893.
Demouveaux, »	25 octobre 1881,	1 février 1883.
Ducourant, »	4 sept. 1875,	1 avril 1887.
Deleforterie, »	1 juillet 1884,	1 octobre 1887.
Beaussart, »	Id.	1 avril 1888.
Gobert, »	Id.	Id.
Poix, »	7 octobre 1875,	Id.

	Entrée au service	Grade actuel
MM. Bouche, préposé 2 ^e classe,	9 octobre 1884,	1 octobre 1888.
Gautier, »	6 février 1885,	1 avril 1889.
Yolente, »	19 juin 1885,	1 avril 1890.
Bouchart, »	3 août 1885,	Id.
Balcaen, »	1 juillet 1889,	Id.
Pau, »	23 août 1886,	1 juillet 1890.
Cochez, »	8 déc. 1886,	Id.
Majorban, »	23 août 1886,	1 janvier 1891.
Ruyssen, »	11 février 1887,	Id.
Bosmans, »	14 mars 1887,	1 février 1891.
Leruste, »	2 juillet 1887.	1 juillet 1891.
Beyart, »	10 mars 1888,	1 janvier 1892.
Hallez, »	13 mars 1888,	Id.
Pruvost, »	14 mars 1888,	Id.
Bonsart, »	15 mars 1888,	Id.
Lefèvre, »	13 mars 1888,	1 mars 1892.
Cordonnier, »	15 août 1888,	Id.
Guiluy, »	16 août 1888,	1 mars 1892.
Lemay, »	1 sept. 1888,	1 juillet 1892.
Duquesnoy, »	15 janvier 1889,	Id.
Prouvøyeur, »	Id.	1 septemb. 1892.
Demessines »	9 février 1889,	Id.
Leva, B., »	7 février 1889,	Id.
Villaume, »	1 avril 1889,	1 janvier 1893.
Jacquemont, »	8 mai 1889,	1 juillet 1893.
Mornave, »	15 juillet 1889,	1 mai 1894.
Derwel, »	26 juillet 1889,	Id.
Dalle, »	17 déc. 1889,	Id.
Cocheteux, »	9 juin 1890,	1 octobre 1894.
Flamencourt, »	Id.	Id.
Reynaert, »	Id.	1 janvier 1892.
Delcambre, »	Id.	Id.
Bauduin, »	13 juin 1890,	1 mars 1892.
Lallemand, »	1 juillet 1890,	6 mai 1895.
Wanaverbecq, »	24 sept. 1890,	Id.
Doutrelon Art. »	21 mai 1883,	19 juin 1895.

	Entrée au service	Grade actuel
MM. Picix, préposé de 2 ^e classe,	22 sept. 1890.	1 août 1895.
Marquillie, »	1 déc. 1890.	23 septemb. 1895.
Novarèze, »	Id.	Id.
Chatelain, préposé 3 ^e classe,	1 juillet 1891.	1 septemb. 1892.
Leignel, »	Id.	1 janvier 1893.
Plouvier, H., »	Id.	Id.
Poupart, »	1 août 1891,	Id.
Véron, »	10 juillet 1891,	1 juillet 1893.
Leroy, »	30 décemb. 1891,	1 mai 1894.
Dehaese, »	1 janvier 1892,	Id.
Leduc, »	Id.	Id.
Joos, »	2 janvier 1892,	1 octobre 1894.
Letellier, »	1 février 1892,	Id.
Lefebvre H. J., »	1 mars 1892,	1 juin 1892.
Lalanne, »	1 août 1892,	1 novemb. 1892.
Six, »	Id.	6 mai 1895.
Levast, »	1 août 1892	1 novembre 1892.
Dutilleul, »	20 septemb. 1892,	6 mai 1895.
Isenbrandt, »	1 mai 1893,	Id.
Carlier, »	Id.	19 juin 1895.
Bauduin. L., »	Id.	23 septemb. 1895.
Lesaffre, Em., »	1 janvier 1894.	Id.
Brienne, P., »	Id.	Id.
Deruelle, »	Id.	Id.
Dété, J., »	1 sept. 1891.	1 juillet 1893.
Couvreur, préposé 4 ^e classe,	8 avril 1885,	8 avril 1895.
Laleu, »	»	Id.
Boucherie, »	»	Id.
Jacquemart, »	»	Id.
Vandenbrouck, »	»	Id.
Lamoot, »	»	1 novembre 1894.
Warin, »	»	Id.
Courbot, »	»	27 décembre 1894.
Creusot, »	»	Id.
Doutrelong, Ed., »	»	Id.
Ducatillon, »	»	Id.

	Entrée au service	Grade actuel
MM. Lafrance, préposé 4 ^e classe,	»	27 décemb. 1894.
Thibaut, »	»	Id.
Dhalluin, »	»	1 novemb. 1895.
Oudart, »	»	Id.
Crespel, »	»	Id.
Waillez, »	»	Id.
Poissonnier, »	»	Id.
Duthoit, »	»	1 décemb. 1895.
Mortreux, »	»	Id.

Cours de langues étrangères

	Nominations
Rohmer, professeur d'allemand,	27 octobre 1885.
Spéder, »	27 novembre 1872.
Hirsch d'Aubyn, professeur d'anglais,	1 octobre 1891.
Caudrelier, »	18 décembre 1873.

Cours de filature et tissage

Dantzer,	20 septembre 1893.
----------	--------------------

Ecoles Académiques

Darcq, professeur de dessin et de sculpture,	Décédé.
Boutry, »	4 mai 1895.
Dewinter, » de peinture,	1 octobre 1887.
Derache, » adjoint,	1 janvier 1879.
Colas, » d'anatomie,	1 octobre 1882.
Dubuisson, » perspective et ornement,	1 octobre 1869.
Stubbe, » dessin linéaire,	1 janvier 1885.
Lecat, » dessin élémentaire,	18 juin 1874.
Degouge, » adjoint id.	1 janvier 1879.
Boullanger, » géométrie et mécanique,	4 février 1888.
Ghesquier, » lavis et aquarelle,	4 février 1888.
Vandenbergh, » architecture,	16 septembr. 1877.

Nomination

MM. Salomez, profess ^r adjoint architecture,	19 février 1891.
Debaene, » adjoint dessin d'après la figure,	7 juin 1892.
Leroy, » gravure,	1 novemb. 1887.
Fabre, » histoire de l'art,	En congé.
Fougères, » »	15 octobre 1895.
Wibaut, surveillant en chef,	1 octobre 1881.
Lemerre, surveillant,	1 mars 1880.
Dassonville. »	13 octobre 1882.
Catteau, »	1 janvier 1890.
Liénard, »	13 octobre 1894.
Delobel, concierge,	1 janvier 1884.

Cours normaux de dessin

Cochez, professeur de math., algèbre et trigonom.,	1 avril 1881.
Dewinter, » dessin-bosse,	1 octobre 1887.
Darcq, » dessin d'après la gravure,	Décédé.
Boutry, » »	4 mai 1895.
Lecat, » dessin élémentaire,	1 déc. 1881.
Boulangier, » géométrie,	4 février 1888.
Vandenbergh, » architecture,	1 déc. 1881.
Dubuisson, » perspective et ornement.	1 déc. 1881.
Colas, » d'anatomie,	1 octobre 1882.
Dubuisson, » histoire de l'art décoratif.	1 janvier 1885.
Wibaut, surveillant général,	1 janvier 1885.
Lemerre, surveillant,	1 janvier 1881.

Conservatoire

Ratez, directeur,	10 octobre 1891.
Darcq (J), secrétaire-archiviste,	2 octobre 1891.
Darcq (J.), professeur de solfège,	17 octobre 1892.
Laurent, »	Id.
Quesnay, »	Id.
Ribiollet, »	19 février 1894.
Darcq (M), »	

		Nomination
M ^{lles}	Hirsch, professeur de solfège,	7 mars 1894.
	Bulteau, »	27 nov. 1871.
MM.	Lecocq, » d'harmonie,	15 avril 1869.
	Capon, » chant	17 octobre 1894.
	Riquier, » »	24 avril 1890.
	Seiglet, » violon,	14 août 1890.
	Schillio, » »	30 janvier 1878.
	Oscar Petit, » »	1 octobre 1885.
	Dienne, » violoncelle,	26 décembre 1872.
	Darcq (J), » contrebasse,	13 mars 1878.
	Herman, » flûte et hautbois,	1 avril 1854.
	Gaubert, » clarinette et saxophone,	26 déc. 1872.
	Brisy, » basson,	1 octobre 1885.
	Gabelles, » cor,	1 octobre 1886.
	Bourelle, » cornet à pistons et tromp.,	1 octobre 1885.
	Masurel, » trombonne,	1 octobre 1880.
	Pagnien, » piano,	1 octobre 1889.
M ^{me}	Français, » »	1 février 1890.
M.	Bruggeman, » piano et orgue,	22 février 1892.
M ^{lles}	Ortille, » piano,	28 janvier 1878.
	Magot, » »	1 janvier 1882.
	Valtier, » »	7 sept. 1878.
M ^{me}	Devos, » »	28 janvier 1880.
MM.	Riquier, » déclamation lyrique,	24 avril 1890.
	Seiglet, » musique de chambre,	14 août 1890.
	N... » classe d'ensemble,	»
	Arbogast, concierge,	2 octobre 1891.

Commissions administratives

BUREAU DE BIENFAISANCE

	Entrée	Sortie
Titren, vice-président	27 déc. 1894,	31 décembre 1898.
Richard,	13 déc. 1892,	31 décembre 1896.
Sebert,	28 nov. 1893,	31 décembre 1897.

	Entrée	Sortie
MM. L. Lefebvre,	10 nov. 1893,	31 mai 1896.
Haquet,	27 déc. 1895,	31 décembre 1899.
Herbert,	10 nov. 1893,	31 mai 1896.

HOSPICES

Olivier, vice-président,		31 mai 1896.
Lemay,		31 mai 1896.
Warin,	27 déc. 1895,	31 décembre 1899.
Danchin,	16 déc. 1892,	31 décembre 1896.
Maquart,	27 déc. 1894,	31 décembre 1898.
Barrois,	28 nov. 1893,	31 décembre 1897.

MONT-DE-PIÉTÉ ET FONDATION MASUREL

Stiévenart, vice-président,	16 août 1895,	5 août 1898.
Lefebvre (J),	28 juillet 1894,	5 août 1897.
Blondel,		Décédé 1894.
Meurisse,	16 août 1895,	5 août 1898.
Sébert,	14 février 1894,	31 décembre 1896.
Maquart,	Id.	Id.
Gronier-Darragon,	11 octobre 1894,	11 octobre 1897.

Compagnie immobilière

J. Dequoy, président,	18 mars 1892,	1897.
Ed. Longhayé,	1 mars 1893,	1898.
E. Raux,	7 mars 1894,	1899.
A. Wallaert,	6 mars 1895,	1900.
G. Catel,	1 mars 1893,	1896.
P. Le Gavrian,	2 mars 1892,	1897.
V. Olivier,	1 mars 1893,	1898.
Houdoy,	10 mars 1894,	1899.
A. Lemay,	18 mars 1892,	1897.
Th. Barrois,	23 juillet 1894,	1896.

Œuvre des invalides du travail

	Sortie.
Ed. Longhayé, vice-président,	21 décemb. 1900.
J. h. Bommart, secrétaire,	31 décemb. 1903.
Al. Thiriez,	31 décemb. 1904.
Maurice Descamps,	31 décemb. 1899.
Paul Leblan, trésorier,	31 décemb. 1896.
Maurice Wallaert,	31 décemb. 1901.
Dr Castelain,	31 décemb. 1898.
Ernest Loyer,	31 décemb. 1902.
Félix Faucheur,	31 décemb. 1897.

Fourneaux économiques

	Nomination.
Meurisse, président,	21 décemb. 1893.
L. Danel,	21 décemb. 1893.
Ouvry,	11 décemb. 1893.
Titren,	21 décemb. 1893.
Gronier-Darragon,	21 décemb. 1893.
Bérard,	21 décemb. 1893.
Fonteyne,	Démissionnaire.
Leclercq,	21 décemb. 1893.
Barez,	Id.

Logements insalubres

Président : M. MEURISSE, adjoint au Maire.

1^{re} section, sortant le 31 décembre 1896

MM. Renard, docteur en médecine.
P. Thellier, avocat.
A. Caron, docteur en médecine.
H. Cannissié, architecte.
Holbecq, pharmacien.
Hannotin, architecte.

2^e section, sortant le 31 décembre 1898

MM. Salomez, architecte.
Batteur, architecte,
Lemay, administrateur des Hospices.
Bécour, docteur en médecine.
Carlier, entrepreneur
Dutilleul, docteur en médecine.
Richard, docteur en médecine.

3^e section, sortant le 31 décembre 1894

MM. Duthilleul, entrepreneur.
Alhant, conseiller municipal.
Patoir, docteur en médecine.
Rouzé, entrepreneur.
Boutry, médecin.
Thibaut, docteur en médecine.
Batigny, architecte.

Musées

MM. Alfred Agache, conservateur général.
Nicolle, » adjoint, 21 juin 1894.

PEINTURE

MM. Aug. Herlin, conserv. honor.,
Violette, vice-président.
Lenglart-Tripier.
L. Schoutteten.
Verly.
Dewinter.
Moy,
Angellier.
Boutry.
Duthil.
Flammermont.
Labbe.

SCULPTURE

MM. Boutry, vice-président.
Déplechin.
De Winter.
Hannotin.
Heyde.
Batigny.
Joire.

CÉRAMIQUE

MM. Violette, vice-président.
Angellier.
Baudet.

MM. Clainpanain.

Fabre.

P. Decroix.

Labbe.

NUMISMATIQUE

MM. Van Hende, vice-président.

Demeunynck.

Fromont.

Rigaux

Vernier.

GRAVURE

MM. Debièvre, vice-président.

Danchin.

Dewattines.

Leroy.

Manso.

Robin.

Ghesquier.

DESSINS

MM. Leroy, vice-président.

Bayet.

D. Petit.

De Winter.

Lenglart-Tripier.

Boutry.

Gavelle.

Robert.

Vandenbergh.

ANTIQUES

MM. Gosselet, vice-président.

Chon.

Dehaisnes.

Fougères.

Rigaux.

Van Hende.

Bayet.

ARCHÉOLOGIE

MM. Dehaisnes, vice-président.

Carnel.

Desains.

Fabre.

L. Schoutteten.

Verly.

Bernard.

ARTS DÉCORATIFS

MM. Van Hende, vice-président.

Dewattines.

Ghesquier.

Viollette.

Vandenbergh.

ETHNOGRAPHIE

MM. Van Hende, vice-président.

De Norguet.

Rigaux.

Th. Barrois.

Dorémieux.

Quarré.

Verly.

HISTOIRE NATURELLE

Cn. Viollette, vice-président, 28 juillet 1892.

Le professeur d'histoire naturelle désigné par la Faculté des Sciences, conservateur, M. Gosselet.

MM. Le Président de la Société des Sciences, Le doyen de la Faculté des Sciences, De Norguet, Ch. Barrois, Gosselet, Wertheimer, Hallez Paul, Th. Barrois,	 31 décembre 1894. 31 décembre 1897. 31 décembre 1897. 31 décembre 1900. 31 décembre 1900. 30 mars 1893.
---	--

INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Kolb, vice-présid., conserv., 21 octobre 1893. Gavelle, Viollette, L. Gauche, J. Schoutteten, Scribe-Loyer, A Vial, Faucheur-Deledicque, A. Eckmann,	 31 décemb. 1894. 31 décemb. 1894. 31 décemb. 1894. 31 décemb. 1897. 31 décemb. 1897. 31 décemb. 1897. 31 décemb. 1900. 31 décemb. 1900.
--	--

Bibliothèque

	Nomination
Contamine, vice-président, De Prins, Rigaut, Danchin, Eug. Debièvre, Quarré-Reybourbon, Gustave Lhotte, Ovigneur, Houbron, Moy, Gavelle	 27 avril 1876. 24 août 1874. 18 août 1880. 18 août 1880. 18 août 1880. 18 août 1880. 11 janvier 1886. 26 juin 1888. 6 avril 1889. 6 avril 1889. 8 décemb. 1893.

Dotation Colbrant

MM. Kolb, vice-président,	16 octobre 1893.
L. Schoutteten,	id.
De Winter,	id.
Déplechin,	id.
Mourcou,	id.
Vandenbergh,	id.
Leroy,	id.
Français,	id.
Ratez,	id.
Boutry,	8 juillet 1895.

Ecoles académiques

	Sortie
Kolb, vice-président,	31 décemb. 1897.
Aug. Herlin,	31 décemb. 1894.
Mourcou,	31 décemb. 1894.
Alf. Agache,	31 décemb. 1894.
L. Schoutteten,	31 décemb. 1897.
Desoblain,	31 décemb. 1900.
Rochart,	31 décemb. 1900.
Hannotin,	31 décemb. 1897.
Bayet,	31 décemb. 1900.
Déplechin,	31 décemb. 1894.
C. Batteur,	31 décemb. 1894.

Conservatoire de musique

	Sortie
Ed. Français, vice-président,	31 décemb. 1899.
Bonnet,	31 décemb. 1894.
Van de Weghe,	31 décemb. 1900.
Pannier,	31 décemb. 1897.
Ch. de Prins,	31 décemb. 1894.
Bigo,	31 décemb. 1894.
Brassart,	31 décemb. 1900.
Cannissié,	31 décemb. 1897.
Th. Barrois,	31 décemb. 1900.

JURY D'EXAMEN (Arrêté du 8 juin 1895)

CHANT	SOLFÈGE
MM. Lammens. Bigo-Danel. Desoblain. Demeunynck. Boulangier. Senoutzen, juré supplément.	MM. Français. De Prins. Pannier. Curtis. Defives.
	INSTRUMENTS A ARCHETS
	MM. Bonnet. Van de Weghe. Français. Pannier. Wetzel. Bailly, juré supplémentaire Brisy, id.
PIANO	
MM. Pannier. Cannissié. Koszul. Curtis. Deckers, fils.	

INSTRUMENTS A VENT

BOIS	CUIVRE
MM. Gruson. Mayeur. Deren. Muylaert.	MM. Bacqueville. Dusotoit. Mayeur. Devaux.
OPÉRA	HARMONIE
MM. Senoutzen. Lagrillière-Beauclerc. Français. Boulangier.	MM. Curtis. Meyer. Koszul. Mayeur.

Commission d'Hygiène

MM. Gavelle, vice-président. Violette. Wannebroucq.	MM. Gorez. Thibaut. Renard.
---	-----------------------------------

MM. Mourcou.
Batteur.
Hannotin.
P. Thellier.
Richard.
Wertheimer.

MM. Curtis.
Combemale.
Th. Barrois.
Leloir.
Calmette.
De Lapersonne.

Jardin botanique

	Nomination
Viollette, vice-président,	16 février 1886.
Lotar,	16 février 1886.
Moniez,	16 février 1886.
Bertrand,	16 février 1886.
Quéva,	29 octobre 1887.

Squares et promenades

Gavelle, vice-président,	16 février 1886.
Telliez,	16 février 1886.
Rogé,	16 février 1886.

Sapeurs-Pompiers (Caisse des Retraites)

MM. Druez, commandant.
Delattre, capitaine.
Cannissié, conseiller municipal.

Ecole d'Équitation

Ed. Desbonnets,	27 décemb. 1878.
Telliez,	27 décemb. 1878.
Ch. Verley,	27 décemb. 1878.
N...	

Bourse du Travail

Rigaut,	2 août 1884.
Théry,	2 août 1884.
Facon,	13 sept. 1883.
N...	

État-civil. — Statistique sanitaire du mois de Décembre 1895

Fournie au Ministère du Commerce et de l'Industrie, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886

POPULATION : 200.325 habitants. — MARIAGES : 155. — DIVORCES : 5.

	LÉGITIMES		ILLÉGITIMES		TOTAL		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	TOTAL
Naissances d'enfants vivants	»	»	»	»	»	»	529
Enfants mis en nourrice dans la commune	»	»	»	»	»	»	»
» hors la commune	»	»	»	»	»	»	»
Mort-nés	»	»	»	»	»	»	34

DÉCÈS SURVENUS SUR LE TERRITOIRE (*Mort-nés non compris*).

Nos d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins	De 1	De 20	De 40	De 60 ans	TOTAUX
		de 1 an	à 19 ans	à 39 ans	à 59 ans	et au-delà	
1	Fièvre typhoïde ou muqueuse.....	»	1	1	»	»	2
2	Variolo.....	»	»	»	»	»	»
3	Rougeole.....	»	»	»	»	»	»
4	Scarlatine.....	»	»	»	»	»	»
5	Coqueluche.....	»	»	»	»	»	»
6	Diphthérie — Croup — Angine couenneuse.	»	2	»	»	»	2
7	Phthisie pulmonaire.....	»	5	28	11	2	46
8	Méningite tuberculeuse.....	»	»	»	»	»	»
9	Autres tuberculoses.....	1	2	2	»	»	5
10	Cancer et autres tumeurs.....	»	»	»	10	9	19
11	Méningite simple.....	6	13	2	»	»	21
12	Congestion et hémorrhagie cérébrales.....	»	»	»	2	13	15
13	Paralysie sans cause indiquée.....	»	»	»	»	»	»
14	Ramollissement cérébral.....	»	»	»	1	6	7
15	Maladies organiques du cœur.....	1	3	2	2	17	25
16	Bronchite aiguë.....	6	6	»	»	»	12
17	» chronique.....	1	»	4	7	9	21
18	Pneumonie — Broncho-pneumonie.....	11	11	1	3	8	34
19	Diarrhée gastro-entérite, dysenterie.....	17	1	»	»	»	18
20	Choléra et maladies cholériques.....	1	1	»	»	»	2
21	Fièvre et péritonite puerpérales.....	»	»	»	»	»	»
22	Autres affections puerpérales.....	»	»	»	1	»	1
23	Débilité congénitale et vice de conformation	18	»	»	»	»	18
24	Sénilité.....	»	»	»	»	8	8
25	Suicides.....	»	»	4	»	»	4
26	Autres morts violentes.....	»	2	1	1	2	6
27	Autres causes de mort.....	14	6	8	14	19	61
28	Causes restées inconnues.....	»	»	»	»	»	»
	Total des décès.....	76	53	53	52	93	327

VU :

Le Maire de Lille,

GÉRY LEGRAND

BULLETIN ADMINISTRATIF

DE LA VILLE DE LILLE

ANNÉE 1895

TABLE ANALYTIQUE

- A. — *Administration Municipale. — Affaires générales.*
- B. — *Bâtiments. — Immeubles. — Voirie.*
- C. — *Beaux-Arts. — Collections.*
- D. — *Enseignement.*
- E. — *Etablissements publics. — Personnes morales.*
- F. — *Finances.*
- G. — *Salubrité. — Sécurité.*
- H. — *Services municipaux.*

A

Administration municipale. — Affaires générales

Adjudications. Marchés :

Pages

<i>Voirie. — Entretien des chaussées et promenades</i>	134
<i>Entretien des chemins vicinaux, cahier des charges</i>	134
<i>Bâtiments communaux. — Fourniture de charbons gras</i>	24
<i>Ecoles. — Fourniture du matériel d'entretien de propreté.</i>	151
<i>Eclairage. — Fourniture de candélabres à gaz.</i>	104
<i>Asile de Nuit. — Fourniture d'objets de couchage.</i>	273-274

	Pages
<i>Sapeurs-Pompiers.</i> — Fourniture de fourrages.....	79
Effets d'équipement.....	79
Entretien de l'habillement.....	152
Tuyaux en toile.....	80-139
<i>Service Municipaux.</i> — Chaussures.....	105
Habilllements des gardés de nuit.....	273
 Baux :	
Prise en bail. Poste d'octroi. Gare St-Agnès.....	78
Terrains militaires.....	133-182
 Fêtes :	
<i>Fête communale.</i> — Programme.....	106
Mesure d'ordre.....	143
<i>Fête Nationale.</i> — Programme et mesure d'ordre.....	155-156
<i>Foire annuelle.</i> — Distribution des places.....	144
Braderie, mesures d'ordre.....	185
<i>Fête Universitaire.</i> — Programme.....	106
<i>Fête de Fives.</i> — Mesures d'ordre.....	157
<i>Kermesse Vauban.</i> — Remise de date.....	143
 Donations et legs :	
<i>Legs.</i> — Choquet. Refus d'approbation.....	5
Lardemer. Vente d'immeubles.....	7
 Police administrative :	
<i>Election.</i> — Sénatoriale. M. Depreux.....	304
Législative. M. Séver.....	305
Conseil général. MM. Tribourdeaux, Roger, Dupied, Ghesquière.....	305
Conseil d'arrondissement. MM. Cointrelle, Druetz, Deleplanque, Bonte.....	307
Tribunal de Commerce.....	310
Conseil des Prud'hommes.....	308

	Pages
<i>Population.</i> — Mouvement en 1894	28
Etat-Civil. Nomination d'un médecin	144
Statistique sanitaire.. 18-41-71-98-127-145 177-196-227-261-294-354	
Administrations de l'Etat et du Département :	
<i>Contributions et Impôts.</i> — Statistique pour 1894	282
<i>Contributions directes.</i> — Etat pour 1895	280
<i>Guerre.</i> — Service militaire. Statistique pour 1894	310
Secours aux réservistes en 1894.....	318
<i>Justice.</i> — Conseil des Prudhommes. Travaux en 1894.....	119
Ordonnancement des indemnités.....	210

B

*Bâtiments communaux. — Immeubles. — Voirie.***Bâtiments communaux :**

Palais des Beaux-Arts. — Commission technique.....	159
--	-----

Immeubles :

<i>Achats.</i> — Place du Concert. M. Corman	271
Rue Grande-Allée. Madame Capron.....	78
Rue des Grimarets. Hospices et C ^{ie} du Gaz.....	268
Contour de l'Hôtel-de-Ville. M. Destombes.....	23
Rue du Guet. Hospices.....	132
Rue Lavoisier. Consorts Ternoy.....	271
Rue Ratisbonne. M. Decoster.....	151
Rue de Tenremonde. M. Crespel.....	299
Quai Vauban. Madame Paulvaiche.....	23
<i>Ventes.</i> — Cour Gha. MM. Delefosse	131
Rue Lottin. M. Lainé.....	105
Rue Mourmant. MM. Sadoine, Hoët, Brunin	273
Place VIII. M. Delefosse.....	272
M. Jansens.....	5-272
Madame Morel, M. Hallez	150-272
Rue des Ponts-de-Comines prolongée. M. Pennel...	23

	Pages
Voirie :	
<i>Travaux.</i> — Interruption de circulation. Chemin de l'Arbrisseau	210
Pont des Bateliers.....	88
Place de la République.....	88
Rue Léon Gambetta.....	88
Déplacement de la rue des Grimarets.....	268
<i>Aqueduc.</i> — Place Jacques-Fevrier. Participation de l'Etat ...	152
<i>Tramways.</i> — Pose de chasse-corps.....	140

C

*Beaux-Arts. — Collections.***Bibliothèque :**

Statistique pour 1894	13
Legs par M. Rudot.....	6

Musées :

<i>Palais des Beaux-Arts.</i> — Commission technique.....	300
<i>Musées.</i> — Constitution des Commissions administratives.....	232
<i>Musée d'Archéologie.</i> — Legs par M. Rudot.....	6
<i>Musée de Sculpture.</i> — Vice-président. M. Boutry.....	183
<i>Musée d'Histoire naturelle.</i> — Commission. M. Th. Barrois..	57

Théâtre :

Commission des débuts.....	209
Pièces représentées en 1894-1895.....	117
Traité pour 1895-1896. M. Viguié.....	80
Représentation gratuite	24

Enseignement des Beaux-Arts :

<i>Dotation Colbrant.</i> — Travaux en 1894	230
Commission. M. Boutry.....	160

	Pages
<i>Ecole des Beaux-Arts.</i> — Professeur de sculpture. M. Boutry .	105
Prof. d'Histoire de l'Art. M. Fougères	231
<i>Conservatoire.</i> — Jury d'examen. Nomination	141
Documents pour 1895	186
Professeur de Solfège. M ^r M. Darcq	274

D

*Enseignement***Enseignement primaire :**

<i>Caisse des Ecoles.</i> — Statistique pour 1894	278
<i>Cantines scolaires.</i> — Exercice 1894-1895	288

Cours municipaux :

<i>Arboriculture fruitière.</i> — Programme	8
<i>Chauffeurs.</i> — Membre du Jury d'examen. M. Payet	301
Concours de 1895	301
<i>Filature et tissage.</i> — Programme	276
<i>Langues.</i> — Programme	245

E

*Etablissements publics. — Personnes morales.***Bureau de Bienfaisance :**

<i>Administration.</i> — M. Hacquet	301
Statistique pour 1894	216

Hospices :

<i>Administration.</i> — M. Warin	300
Statistique pour 1894	219

	Pages
Mont-de-Piété et Fondation Masurel :	
<i>Administration.</i> — MM. Meurisse et Stiévenard.....	183
Statistique pour 1894	226
Caisse d'Epargne de Lille :	
Statistique pour 1894	192
Fourneaux économiques :	
Travaux de l'exercice 1894-1895.....	94
Œuvre des Invalides du Travail :	
Compte moral pour 1894	91
Société de Charité maternelle :	
Compte moral pour 1894.....	90
Société du Prêt du Linge :	
Statistiques de 1883 à 1894	93
Cultes :	
Cérémonies extérieures, arrêt du Conseil d'Etat.....	184
Interdiction de Conférences à l'Eglise Saint-Maurice	56

F

*Finances.***Budgets et Comptes :**

Décret approuvant le budget pour 1895.....	3
--	---

Emprunts :

1860. — 70 ^e tirage.....	46
71 ^e tirage	182-199
1890. — 5 ^e et 6 ^e tirages.....	102-267
Fixation des coupons.....	103-267
1893. — 4 ^e et 5 ^e tirages.....	130-298
Fixation des coupons.....	2-150

	Pages
Dépenses :	
<i>Ouverture de crédits</i>	2-22-55-103-198-230-266-298
<i>Comptables spéciaux</i> . — MM. Morel, Billet, Domarles	74
M. Desrousseaux	208
M. Calmette	4
<i>Aliénés indigents</i> . — Statistique pour 1894	315
Recettes :	
<i>Revenus communaux</i> . — Produit en 1894	76
<i>Droits de place</i> . — Viandes foraines aux Halles centrales	211
Statistiques de 1859 à 1894	66
<i>Recettes diverses</i> . — Pesage, Bains publics, Vente à la criée 1894	126
<i>Taxe sur les chiens</i> . — Recensement de 1895	317
G	
<i>Salubrité. — Sécurité.</i>	
Alimentation :	
<i>Statistique pour 1894</i>	243
<i>Abattoir et marché aux bestiaux</i> . Statistique pour 1894	246
<i>Marché aux bestiaux</i> . — Mesures sanitaires	89
<i>Viandes foraines</i> . — Droit de crochet aux Halles centrales	211
<i>Beurres</i> . — Chimiste-expert. M. Dubernard	140
Entrepôts :	
<i>Entrepôts municipaux</i> . — Statistique pour 1894	123
<i>Docks et Magasins généraux Vauban</i> . — Autorisation	81
Gare St-Sauveur. Création	212
Cimetières :	
Produit des concessions en 1894	319
<i>Cimetière de l'Est</i> . — Exploitation en régie. Statistique p ^r 1894	316

	Pages
Distribution d'eau :	
Statistique pour 1894	291
Hygiène, Salubrité :	
<i>Service d'Hygiène.</i> Institution	160
Règlement	165
<i>Comité d'Hygiène.</i> — M. De Lapersonne	160
Statistique pour 1894	57
<i>Institut Pasteur.</i> — Traité avec M. Calmette	83
Loi sur les sérums thérapeutiques	85
Comptable spécial. M. Calmette	4
Logements insalubres :	
Travaux en 1894	189
Police :	
Statistique pour 1894	10
Création d'un 9 ^e arrondissement	275
Carnaval. Circulation des masques	25
Chiens. Circulation	86-116-158
Chantiers de construction. Echelles abandonnées	87
Sapeurs-Pompiers :	
Statistique pour 1894	234
Vétérance. M. Olivier	55
Officiers. Nomination	139-274

H

Services municipaux.

Etat du personnel et des commissions	320
Levée des peines disciplinaires	12-142-156
<i>Bureau d'hygiène.</i> — Constitution	176

	Pages
<i>Octroi.</i> — Règlement pour les promotions	27
<i>Police.</i> — Nomination d'un commissaire. M. Sainton	275
M. Barsanty.....	301
Sûreté. Nomination d'un sous-inspecteur adjoint ...	12
<i>Secrétariat.</i> — Travaux en 1894.....	...
Aliénés indigents.....	315
Bourse du Travail.....	316
Cimetières	316-319
Comptabilité.....	314
Contentieux	313-318
Elections. Contributions	315
Service militaire.....	310
Secours aux réservistes	318
Secrétariat	314

TABLE ALPHABÉTIQUE

	Pages
ACHATS, ACQUISITIONS (Voir B).	
ADJUDICATIONS (Voir A).	
ADMINISTRATION MUNICIPALE (Voir A).	
AERTS. — Lieutenant de casernement, Sapeurs-Pompiers.....	139
AFFICHAGE (Voir A).	
AGENTS CONSULAIRES (Voir A).	
ALIGNEMENTS (Voir B).	
ALIMENTATION (Voir G).	
ANGELLIER. Musée de Peinture	232
ARBRISSEAU (chemin de l'). Interruption de circulation.....	210
BAINS (Voir G).	
BARROIS (Th). C. M. Musée d'Histoire naturelle.....	57
Musée Moillet	232
BATELIERS (Pont des). Interruption de circulation.....	88
BATIGNY. (Musée de sculpture)	232
BATIMENTS COMMUNAUX (Voir B).	
BAYET. Musée des Antiques.....	232
BERNARD. Musée d'Archéologie.....	232
BERNARD. Lieutenant aux Sapeurs-Pompiers	139
BIBLIOTHÈQUE (Voir C).	
BILLET. Comptable spécial. Service médical.....	74
BOIVIN (G). Capitaine aux Sapeurs-Pompiers.....	139
BOURSE DU TRAVAIL (Voir A. H.).	
BOUTRY (Edgard). Professeur de Sculpture. Ecole des Beaux-Arts	105
Musée de Peinture, Musée Wicar.....	232
Vice-Président du Musée de Sculpture.....	183
Commission de la Dotation Colbrant.....	160
BRASSART, adjoint. Commission des débuts.....	209
BUDGETS (Voir F).	
BUREAU DE BIENFAISANCE (Voir E).	
CAISSE D'ÉPARGNE (Voir E).	

	Pages
CALMETTE, Directeur de l'Institut Pasteur	83
Comptable spécial de l'Institut Pasteur	4
CANNISSIÉ (C. M.). Commission des débuts	209
CHALETS DE NÉCESSITÉ (Voir G).	
CHAUFFOIRS PUBLICS (Voir E).	
CIMETIÈRES (Voir G).	
COLLÈGE FÉNELON (Voir D).	
COMPTABILITÉ (Voir F. H).	
CONCERT (Place du). Achat. Corman	271
CONSEIL DES PRUD'HOMMES (Voir A).	
CONSERVATOIRE (Voir C).	
CONTENTIEUX (Voir A. H.).	
CONTRIBUTIONS (Voir A. H.).	
COURS MUNICIPAUX (Voir D).	
CROMBEZ, Sous-lieutenant aux Sapeurs-Pompiers	274
DARQC (Maurice). Professeur au Conservatoire	274
DECROIX (Pierre). Musée de Céramique	232
DEHAISNES, Vice-président du Musée d'Archéologie	232
DENAIN (Rue de). Vente Jansens	5
DÉPENSES (Voir F).	
DESROUSSEAUX, Comptable spécial	208
DISTRIBUTION D'EAU (Voir G).	
DOMARLES, Comptable spécial. Fêtes publiques	74
DORÉMIEUX, Musée Moillet	232
DOTATION COLBRANT (Voir C).	
DRUEZ (Eugène), Capitaine ingénieur aux Sapeurs-Pompiers	139
DUBERNARD, Expert pour l'analyse des beurres	140
DUTHIL, Musée de Peinture	232
ECLAIRAGE (Voir G).	
ECOLE DE NATATION (Voir G).	
ECOLE DES BEAUX-ARTS (Voir C).	
ECOLES PRIMAIRES (Voir D).	
ELECTIONS (Voir A. H.).	
EMPRUNTS (Voir F).	
ENSEIGNEMENT (Voir C. D).	

	Pages
ENTREPÔTS (Voir F. G).	
ÉTAT-CIVIL (Voir A. H.)	
FABRIQUES D'ÉGLISES ET CONSISTOIRES (Voir E).	
FAUBOURG DE TOURNAI (Rue du). Prise en bail. Poste d'octroi. Gare St-Agnès.....	78
FÊTES (Voir A).	
FIENS (Rue à). Vente Pennel.....	23
FLAMMERMONT. Musée de peinture.....	232
FONDATION BOUCHER-DE-PERTHES (Voir E).	
FOUGÈRES, Professeur à l'École des Beaux-Arts.....	231
FOURNEAUX ÉCONOMIQUES (Voir E).	
FRANÇAIS. Commission des débuts.....	209
GAVELLE, Adjoint. Musée Wicar.....	232
GHA (Cour). Vente Delefosse.....	131
GHESQUIER. Musée de Gravure.....	132
GRANDE-ALLÉE (Rue de la). Achat Capron.....	78
GRIMARETS (Rue des). Déplacement et ouverture.....	268
GUET (Rue du). Achat. Hospices.....	132
HALLES ET MARCHÉS (Voir G).	
HAQUET. Administrateur du Bureau de Bienfaisance.....	301
HOSPICES (Voir E).	
HÔTEL-DE-VILLE (Contour de l'). Achat Destombes.....	23
HYGIÈNE ET SALUBRITÉ (Voir E).	
IMMEUBLES (Voir B).	
INSTITUT INDUSTRIEL (Voir D).	
JACQUES-FEBVRIER (Place). Aqueduc, participation de l'Etat.....	152
JOIRE. Musée de Sculpture.....	232
LABBE. Musée de Peinture, Musée Céramique.....	232
LAPERSONNE (De). Comité d'hygiène.....	160
LAVOISIER (Rue). Achat. Consorts Ternoy.....	271
LÉON-GAMBETTA (Rue). Interruption de circulation.....	88
LEPERCQ. Sous-lieutenant aux Sapeurs-Pompiers.....	139
LOGEMENTS INSALUBRES (Voir G).	
LOTTIN (Rue). Vente Lainé.....	105
MAUDIT (Pont). Interruption de circulation.....	88

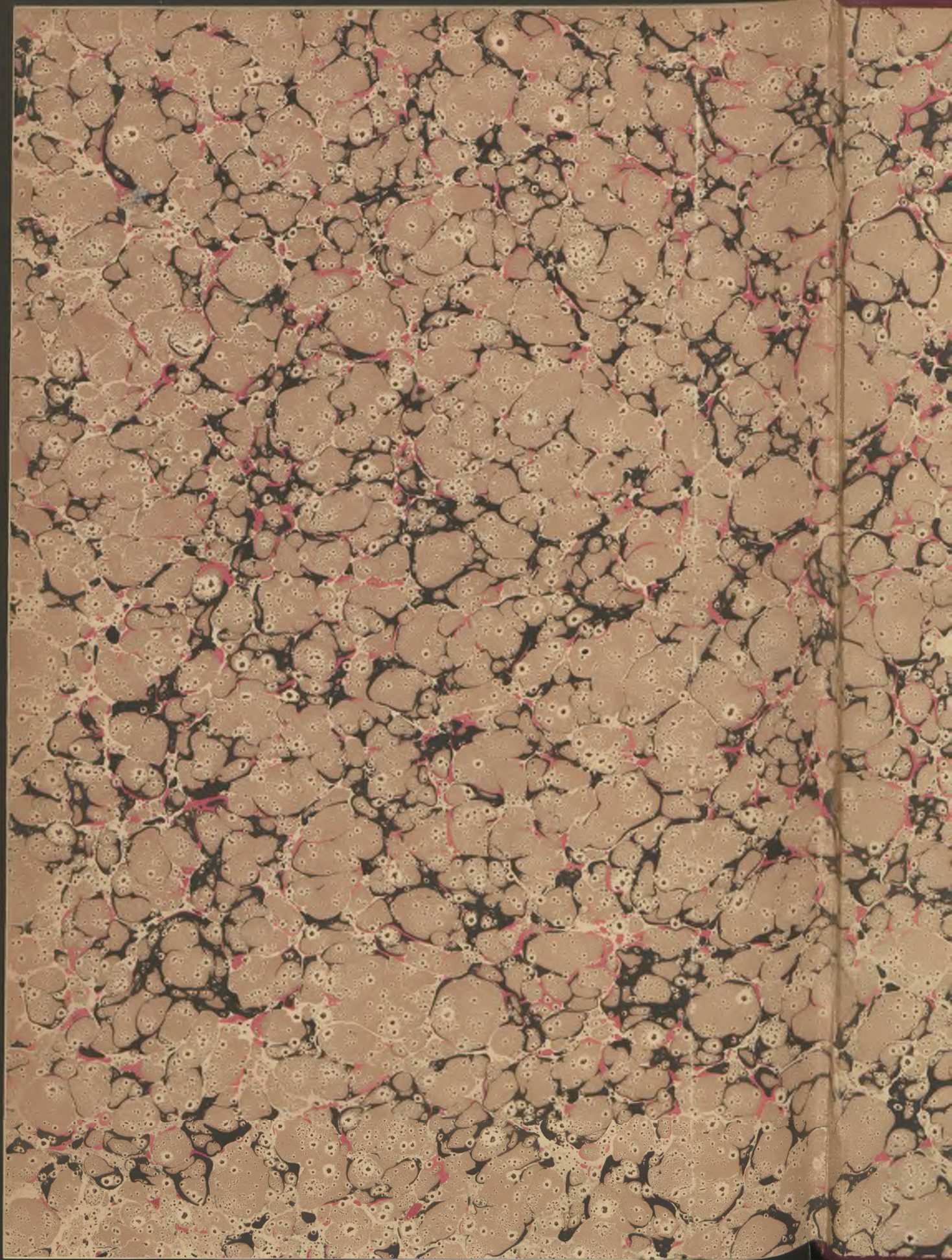
	Pages
MENU. Commission des débuts.....	209
MEURISSE, Adjoint. Administrateur du Mont-de-Piété.....	183
MONT-DE-PIÉTÉ ET FONDATION MASUREL (Voir E).	
MOREL. Comptable spécial. Secours aux réservistes.....	74
MOURMANT (Rue). Vente Sadoine, Hoët, Brunin.....	273
MOY (C.-M). Commission des débuts.....	209
MUSÉES (Voir C).	
OCTROI (Voir F. H).	
ŒUVRE DES INVALIDES DU TRAVAIL (Voir E).	
ŒUVRE PIE WICAR (Voir C).	
OUVERTURES DE CRÉDITS (Voir F).	
OUVRY. Commission des débuts.....	209
PARIS (Rue de). Vente Lainé.....	105
PAYET. Jury du Cours de Chauffeurs.....	301
PLACE VIII. Vente Morel, Hallez.....	150-272
Vente Jansens.....	5-272
Vente Delefosse.....	272
POLICE (Voir G).	
PONT-DE-COMINES PROLONGÉE (Rue des). Vente Pennel.....	23
PROMENADES (Voir B).	
QUARRÉ. Musée Moillet.....	232
RATEZ. Commission des débuts.....	209
RATISBONNE (Rue de). Achat Decoster.....	151
RECETTES (Voir F).	
RÉPUBLIQUE (Place de la). Interruption de circulation.....	88
ROBERT. Musée Wicar.....	232
SAINT SÉBASTIEN (Rue). Achat. Hospices.....	132
SAPEURS-POMPIERS (Voir G).	
SECRETARIAT (Voir H).	
SERVICE MILITAIRE (Voir H).	
SOCIÉTÉ DE CHARITÉ MATERNELLE (Voir E).	
STIÉVENARD. Administrateur du Mont-de-Piété.	
TENREMONDE (Rue de). Achat. Crespel.....	299
THÉÂTRE (Voir C).	
TRAMWAYS (Voir B).	

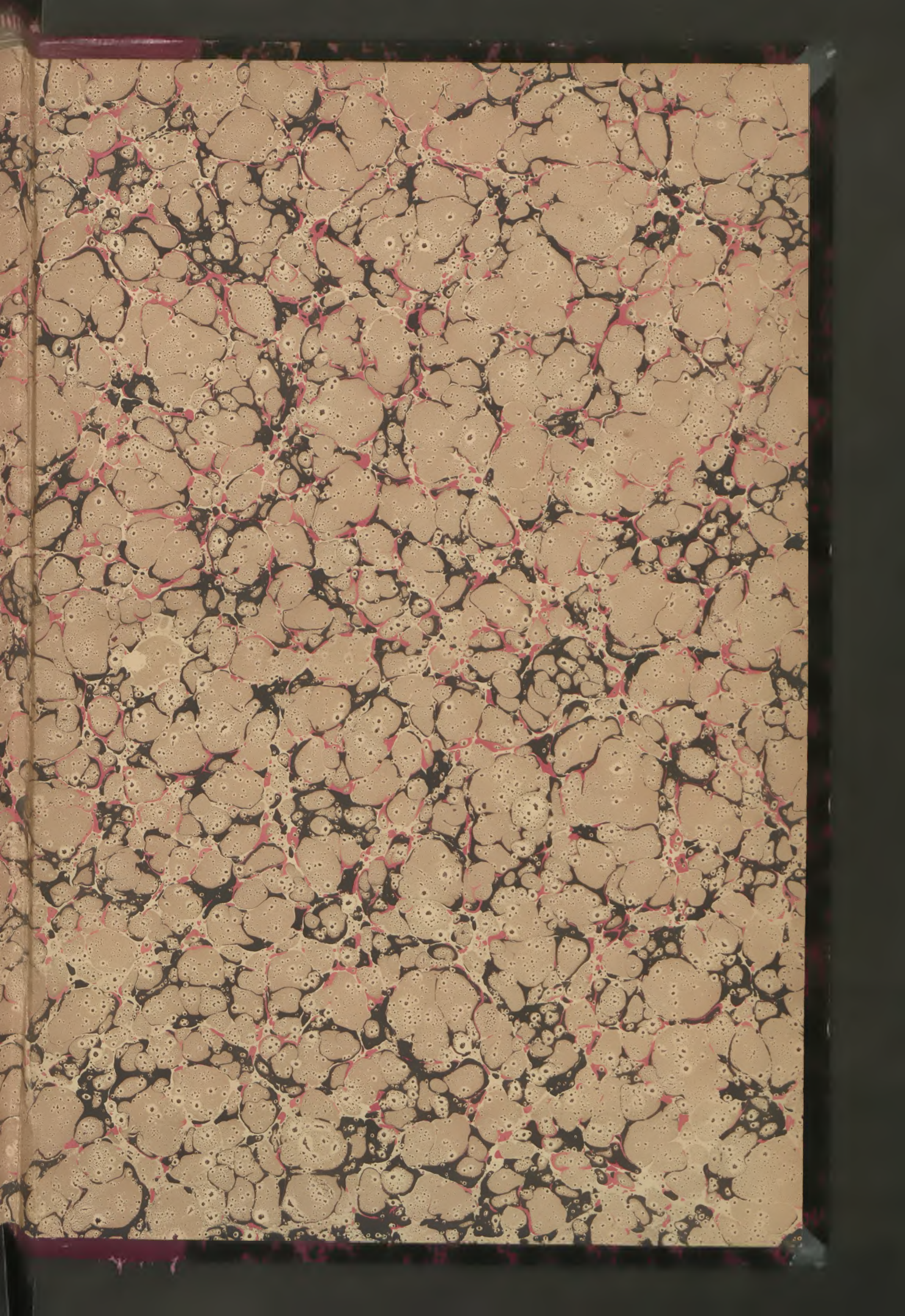
	Pages
TRINQUET. Commission des débuts.....	...
VANDENBERGH. Musée Wicar, Musée des Arts décoratifs.....	232
VANHENDE. Vice-président du Musée des Arts décoratifs.....	232
VAUBAN (Quai). Achat Paulvaiche	23
VENTES (Voir B).	
VERLY (C. M). Musée Moillet.....	232
VOIRIE (Voir B).	
WARIN. Administrateur des Hospices.....	300

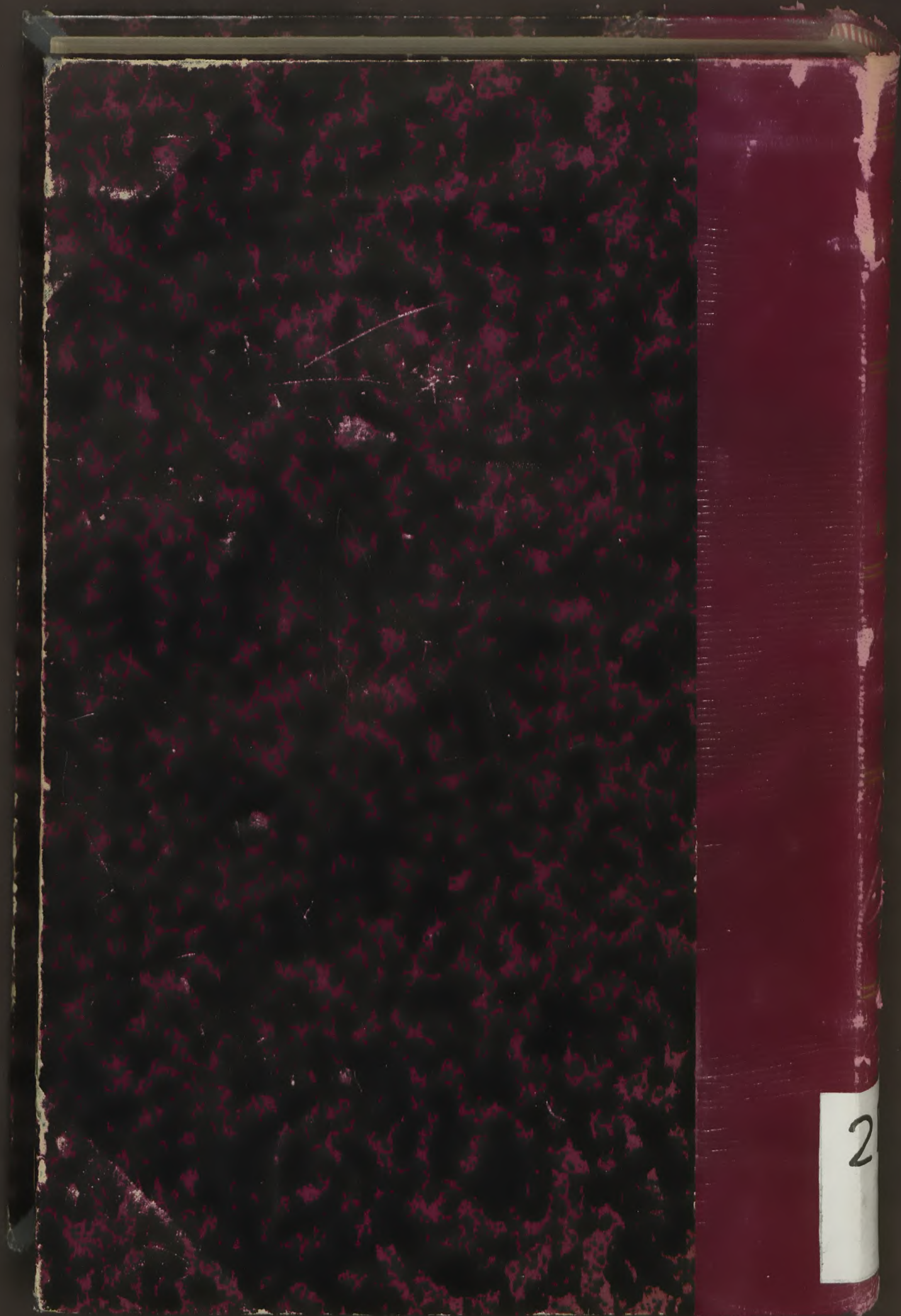
STATISTIQUES

ALIMENTATION. Statistique pour 1894.....	243
ALIÉNÉS INDIGENTS. Statistique pour 1894	315
BIBLIOTHÈQUE. Statistique pour 1894	13
BOURSE DU TRAVAIL. Statistique pour 1894.....	316
BUREAU DE BIENFAISANCE. Statistique pour 1894.....	216
CAISSE D'ÉPARGNE. Statistique pour 1894.....	192
CAISSE DES ÉCOLES. Travaux en 1894.....	278
CANTINES SCOLAIRES. Exercice 1894-1895	288
CIMETIÈRES. Statistiques pour 1894.....	316-319
CONSEIL DES PRUD'HOMMES. Travaux en 1894.....	117
CONSERVATOIRE. Documents pour 1895.....	186
CONTRIBUTIONS ET IMPÔTS. Statistique pour 1894	282
COURS DE CHAUFFEURS. Compte-rendu pour 1895.....	301
DISTRIBUTION D'EAU. Statistique pour 1894	291
DOTATION COLBRANT. Travaux en 1894.....	230
DROITS DE PLACE. Statistique de 1859 à 1894.....	66
ENTREPÔTS. Statistique pour 1894.....	123
ÉPIDÉMIES. Statistique pour 1894.....	57
ÉTAT-CIVIL. Mouvement de la population en 1894	28
FOURNEAUX ÉCONOMIQUES. Exercice 1894-1895.....	94
HOSPICES. Statistique pour 1894.....	219

	Pages
LOGEMENTS INSALUBRES. Travaux en 1894	189
MONT-DE-PIÉTÉ ET FONDATION MASUREL. Statistique pour 1894	226
ŒUVRE DES INVALIDES DU TRAVAIL. Compte-moral pour 1894..	91
POLICE. Statistique pour 1894.....	10
REVENUS COMMUNAUX. Produits en 1894.....	76
SAPEURS-POMPIERS. Statistique pour 1894.....	234
SERVICE MILITAIRE. Statistique pour 1894.....	310
SERVICES MUNICIPAUX. Statistique pour 1894.....	310 à 319
SOCIÉTÉ DE CHARITÉ MATERNELLE. Compte moral pour 1894....	90
SOCIÉTÉ DU PRÊT DU LINGE. Statistique de 1883 à 1894.....	93
THÉÂTRE. Pièces représentées en 1894-1895	117







2